Smith, Erasmus Peshine

Manuel D'Economie
Politique

Paris

1854

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED -- EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

Smith, E[rasmus] Peshine. 1814-82.
Manuel d' économie politique; traduit de l'anglais par Camille Baquet.
Paris, 1854. D. 7+348 p.

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 9 :1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 12/7/98 INITIALS: N.V.

TRACKING #: 33320

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: Smith, Erasmus Peshine

Manuel D'Economie Politique

Bibliographic Irregularities in the Original Document:

List all volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: ____________________

_____ Volume(s) missing/not available: ____________________

_____ Illegible and/or damaged page(s) ____________________

_____ Page(s) or volume(s) misnumbered: ____________________

_____ Bound out of sequence: ____________________

_____ Page(s) or volume(s) filmed from copy borrowed from: ____________________

__X__ Other: stains throughout title

_____ Inserted material: ____________________

TRACKING #: MSH33320

100 mm

A5

1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0 9.0

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

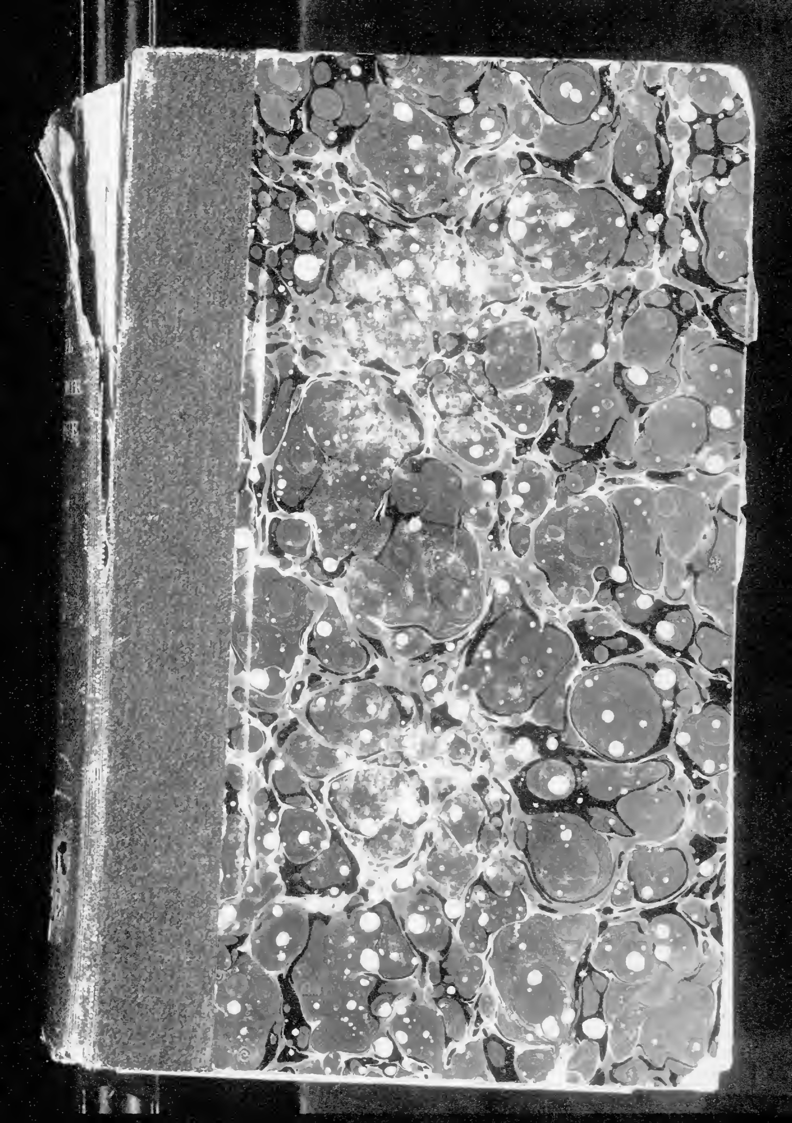
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

1.0 mm

1.5 mm

2.0 mm



MANUEL

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TYPOGRAPHIE HENNUYER, RUE DU BOULEVARD, 7. BATIGNOLLES.
Boulevard extérieur de Paris.

MANUEL

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR E. PESHINE SMITH

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR CAMILLE BAQUET
DOCTEUR EN DROIT A NEW-YORK.

PARIS
GUILLAUMIN ET Ce, ÉDITEURS
De la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Économie politique,
du Journal des Économistes, etc.
RUE RICHELIEU, 14.

1854

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

L'importance que l'économie politique a acquise depuis quelque temps en Europe, et particulièrement en France, où tant d'écrivains éminents se sont efforcés de mettre cette science à la portée de tous, m'a inspiré le désir de mettre sous les yeux du public la traduction du nouvel ouvrage de M. Peshine Smith, professeur distingué d'économie politique dans un des colléges des États-Unis, afin de faire connaître aux vrais amis de la science un système qui m'a paru entièrement fondé sur les lois de la nature, et qui a l'inestimable avantage de résoudre les problèmes

que les systèmes précédents ont laissés sans solution. Comme il le dit dans sa préface, M. Smith n'est pas le fondateur de cette théorie, qui appartient de droit à M. Carey; mais il a traité les sujets d'une manière si supérieure, qu'il a droit aux remerciements et aux éloges de tous les économistes. Encouragé par son approbation, aidé de ses conseils, j'ai entrepris avec plaisir cette tâche, en m'attachant à reproduire fidèlement le texte, aux dépens même de l'élégance du style, persuadé que, dans un sujet d'une si grande importance, la simplicité du langage aide à la lucidité de la pensée. L'auteur lui-même n'a pu s'empêcher de penser que j'avais peut-être trop sacrifié la diction au désir d'exposer les idées avec plus de clarté, car, en me renvoyant mon ouvrage, il s'est exprimé ainsi : « J'ai examiné attentivement votre manuscrit, et je ne puis que vous exprimer ma vive satisfaction de la manière dont vous avez accompli votre tâche ; ma seule appréhension est que votre fidélité scrupuleuse à rendre le texte ne vous ait empêché de vous exprimer avec toute l'aisance et la grâce que la langue française possède, et que vous auriez pu employer si vous ne vous étiez pas imposé des obligations si étroites. J'ai profité de l'occasion que votre envoi m'a offerte, pour faire sur votre manuscrit trois ou quatre additions au texte, afin de rendre le sens plus clair. » Mon seul but, en citant cet extrait de la correspondance de M. Smith, est d'assumer la responsabilité que peuvent

faire encourir à l'ouvrage les négligences de style qui s'y trouvent et qui, je l'espère, ne nuiront en rien, dans l'esprit du public, au mérite de l'ouvrage et à la réputation de l'auteur.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Dans les pages suivantes, l'auteur a essayé d'esquisser une économie politique fondée sur des lois purement physiques, et d'arriver ainsi, dans ses conclusions, à cette certitude absolue qui appartient aux sciences positives. C'est à l'association fortuite de la doctrine économique avec la philosophie morale qu'il faut attribuer cette tendance métaphysique de presque tous les économistes, dans leur méthode d'investigation, qui les a conduits à des résultats si vagues, si hypothétiques et si peu satisfaisants. En effet, on a, de propos délibéré, borné l'examen des lois qui régissent la production de la richesse à « celles qui sont en même temps des lois de l'esprit humain; » comme il est facile de s'en convaincre en consultant l'essai de M. J.-S. Mill, *Sur la définition de l'économie politique, et sur la méthode d'investigation qui lui est propre.* — C'est pourtant ainsi qu'on est arrivé à cette appréciation si grossièrement matérielle de l'homme, qui rejette tout ce qu'il y a de véritablement humain dans sa nature, et qui a fait

donner à l'économie politique, traitée de cette manière, le nom de « science triste. »

M. Henri-C. Carey nous a ouvert la voie d'une meilleure méthode, par sa réfutation décisive de la théorie de Ricardo sur l'occupation du sol, théorie qui, pendant plus de quarante ans, avait servi de règle aux économistes anglais. L'erreur était venue de ce qu'on avait voulu faire intervenir, dans la détermination d'un fait purement *physique*, les « lois de l'esprit humain. » Elle fut pendant longtemps reçue comme un fait, sans qu'un seul économiste, avant M. Carey, crût nécessaire d'en soumettre l'exactitude à la pierre de touche d'une observation directe. M. Carey, en prouvant que le fait est directement contraire à l'hypothèse de Ricardo, et en formulant les conséquences de cette preuve, rétablit l'harmonie là où il n'existait auparavant qu'une masse de faits discordants, et donna le moyen de construire pour la première fois une science de ce qui n'était, tout au plus, qu'une collection de règles empiriques. Indépendamment des mentions faites de M. Carey dans le corps de cet ouvrage, l'auteur, profondément convaincu que les écrits de cet ami lui ont frayé le chemin, en fait ici la déclaration expresse. Les développements qui lui appartiennent ne lui suggèrent aucune prétention au titre d'inventeur : prétention qu'en tout cas, et si autorisé qu'il fût à la soutenir contre d'autres, il ne soutiendrait pas contre son guide. Au surplus, ce point le touche peu. L'objet qu'il a eu en vue, dans ce Manuel, a été de présenter à ses concitoyens, sous une forme brève, les principes de ce qu'on peut justement appeler, à son avis, l'économie politique américaine, tant à cause de son origine que parce qu'elle s'adapte parfaitement à l'organisation sociale et politi-

que de son pays. Il était bon de montrer ce que ce système a de particulier, et ce qu'il a de commun avec les doctrines générales sur lesquelles les économistes des deux côtés de l'Atlantique sont d'accord, de manière à mettre une esquisse complète de la science à la portée de la jeunesse studieuse. Cette condition imposait à l'écrivain toute la concision qui est compatible avec une démonstration claire des premiers principes. Il pense les avoir assez élucidés pour aider à la solution de beaucoup de problèmes, dont il a dû exclure la discussion de son plan, — ce qu'il a fait aussi à l'égard de plusieurs sujets intéressants qui en eussent dérangé les limites ; il se plaît à croire que si son livre peut fournir à un professeur les germes de nombreux développements, d'un autre côté, les gens d'un âge mûr, qui le liront sans ce secours, pourront en suivre les idées, moyennant ce léger effort d'attention qu'exige toujours un vaste sujet d'étude, condensé sous une forme qui le mette à la portée d'un très-grand nombre de lecteurs.

Avril 1853.

INTRODUCTION.

> On doit concevoir l'étude de la nature comme destinée à fournir la véritable base rationnelle de l'action de l'homme sur la nature, puisque la connaissance des lois des phénomènes, dont le résultat constant est de nous les faire prévoir, peut seule évidemment nous conduire, dans la vie active, à les modifier à notre avantage, les uns par les autres... En résumé, *science, d'où prévoyance ; prévoyance, d'où action :* telle est la formule très-simple qui exprime, d'une manière exacte, la relation générale de la *science* et de l'*art*...
>
> (AUGUSTE COMTE, *Cours de Philosophie positive*, 2e édition, pages 53 et 54.)

Partant des plateaux de l'Asie centrale, — région habitable la plus élevée du monde, où prennent naissance les grands fleuves qui vont se jeter dans la mer Glaciale, le golfe du Bengale, la Méditerranée et l'Océan chinois, — la race humaine est descendue comme un torrent toujours grossissant, pour se répandre sur la terre et la subjuguer. L'Histoire sainte et la tradition des Indous s'accordent pour placer dans cette région le berceau du genre humain, et sont confirmées par la réflexion. Cette contrée doit, en effet, avoir été la première à émerger du sein des eaux diluviennes, et c'est là, nous dit-on, que croissent, sur leur terre natale, le blé et l'orge [1], et que vivent dans l'état sau-

[1] « La limite de la neige perpétuelle est extraordinairement élevée sur le versant septentrional de l'Himalaya ; peut-être atteint-elle une hauteur de 2,600 toises, ou 16,625 pieds anglais, au-dessus du niveau de la mer. On trouve, dans le Kunawur, des champs d'orge (*hordeum hexastichon*) à une hauteur de 2,500 toises, ou 14,707 pieds anglais ; et une autre variété d'orge croît dans une latitude encore plus élevée. Le blé réussit très-bien dans les montagnes du Thibet, à une hauteur de 1,800 toises, ou 12,022 pieds anglais. » (*Aspects de la nature*, de Humboldt.)

vage les animaux que l'homme s'est asservis, qui l'ont suivi dans ses migrations sous tous les climats : — le cheval, l'âne, la chèvre, le mouton, le cochon, le chat, qui s'attache au foyer, et le chien, dont la fidélité envers son maître semble une émanation d'une nature supérieure. A mesure que les différentes branches de la race humaine descendaient vers des contrées plus basses, livrées à la culture par l'écoulement des eaux, et que chaque petite tribu croissait en nombre, elle marchait vers une organisation sociale plus élevée. Le pouvoir de chacun de ses membres sur les éléments du bien-être physique grandissait, étendait la propriété déjà réalisée et la faculté de mettre en œuvre, de plus en plus, les matériaux et les forces que la nature accorde d'une main libérale à ceux qui savent les lui demander. Affranchi d'une partie du travail requis pour la satisfaction des besoins matériels les plus pressants, et de la crainte de n'y pouvoir suffire, l'homme entre en possession du loisir pour cultiver son intelligence et se livrer avec plus de liberté aux affections sociales, qui l'arrachent à l'empire de l'égoïsme, adoucissent et polissent sa nature, et mettent tous les progrès à sa portée. Les progrès physiques, intellectuels et moraux, rattachés les uns aux autres par un lien indestructible, sont l'apanage de notre espèce, et, d'après le témoignage de l'histoire, c'est de leur développement harmonieux que dépend l'union des sociétés.

Rechercher les lois qui expliquent comment l'homme acquiert, au moyen de l'association, un pouvoir de plus en plus étendu sur la matière, sous toutes ses formes, et développe ses facultés morales et intellectuelles, tel est l'objet de l'économie politique.

On appelle sujets d'une loi les choses et les événements entre lesquels il existe un mode de succession régulier et uniforme, qui peut s'exprimer par une ou plusieurs propositions générales; de telle sorte qu'en présence de certains faits, considérés comme antécédents, nous soyons à même

de prédire ceux qui en seront la conséquence. La collection et le classement méthodique de lois se rapportant à un même objet forment la science.

Dans l'enfance de l'humanité, comme dans celle de l'individu, on regarde chaque fait ou succession de faits comme accidentelle, ou on l'attribue à l'intervention de pouvoirs mythologiques, dont les qualités sont si vaguement conçues, qu'attribuer un événement à leur action est une idée à peine supérieure à celle de lui donner pour cause l'aveugle et incompréhensible hasard. Chaque progrès de nos lumières diminue la liste des choses placées hors de la sphère de notre prévoyance, qui attend avec confiance certains effets de certaines causes données, et reconnaît entre eux des rapports non plus flottants et fortuits, mais constants et invariables. Le savoir donne le pouvoir. Quand l'homme aperçoit et comprend une loi naturelle, il peut s'y conformer, c'est-à-dire donner aux causes connues l'arrangement indiqué par la loi elle-même pour produire l'effet qu'il désire, au lieu d'employer en vain son énergie et de manquer son but, en s'efforçant de l'atteindre d'une autre manière que celle marquée par l'auteur de la nature. Que d'expériences infructueuses, par exemple, nous a épargnées cette découverte de la science chimique, la loi des proportions définies, qui a démontré aux hommes que, l'oxygène se combinant avec les autres éléments en quantités mesurées par 8 et ses multiples 16, 24, etc., toute tentative pour effectuer une combinaison dans d'autres proportions doit être vaine ! « L'homme, « dit un grand philosophe, ne commande à la nature qu'en « obéissant à ses lois[1] ; » lois qui ne subissent aucune révision, et ne contiennent aucune clause exceptionnelle dont l'ignorance puisse se faire une excuse, ou le favoritisme un privilége.

Est-il possible d'édifier sur des bases solides la science de

[1] « *Naturæ non imperatur nisi parendo.* » BACON.

l'économie politique? En d'autres termes, y a-t-il des lois fondées sur la constitution des choses et sur celle de l'homme, des successions fixes et invariables d'effets déterminés par les causes qui les précèdent, qui règlent les progrès de l'homme social dans la poursuite de la domination sur la matière et du développement de son intelligence et sa moralité? Et peut-on découvrir ces lois? Combien de ces lois ont été découvertes, et lesquelles, est une question tout à fait différente. Ce qui est hors de doute, c'est qu'il y a des professeurs de ce qu'on appelle une science d'économie politique, qui enseignent, dans les écoles et dans les livres, un corps de préceptes tendant plus ou moins à l'objet que nous avons indiqué comme étant celui de ses recherches. D'un autre côté, quelques-unes des personnes mêmes qui avouent que cette science existera un jour nient qu'elle existe à présent. Un écrivain [1] qui a employé toute sa finesse d'homme de loi, aussi bien que son grand talent et son jugement sain, à démontrer la fausseté du système actuel des économistes anglais, tout en espérant fermement qu'il apparaîtra un jour « une science d'économie politique qui agira au lieu de promettre, — une science qui fera pleuvoir les richesses de la nature sur les pauvres mourant de faim », — parle, en ces termes, de l'état actuel de son propre pays :

« Il n'est que trop évident, pour tout observateur, que « nous avons besoin d'un système d'économie politique bien « différent du système inerte et stérile qui est aujourd'hui à « la mode. La société moderne présente à ses yeux, comme « conséquence des systèmes présents et passés d'économie « politique, des résultats qui ne sont rien moins que flat- « teurs. Les immenses progrès de la science physique ont « multiplié mille fois les moyens de produire la richesse. « Il y a, dans la libéralité inépuisable de la nature, non- « seulement suffisance, mais encore surabondance pour

[1] M. Serjeant Byles : *Sophisms of Free Trade*, page 3, 8e édition.

« chacun des enfants des hommes. Cependant une barrière « mystérieuse, invisible, infranchissable quant à la distri- « bution des biens, exclut les masses de la terre promise. « Des maux sociaux, immenses et terribles, présents et me- « naçants, se jouent de la science des sages !

« Economistes, regardez la richesse infinie et la pauvreté « désespérante de l'Angleterre! Contemplez les milliers « de malheureux affamés en Irlande! Voyez ses enfants les « plus chers la fuir pour sauver leur vie, comme autrefois « Loth abandonna les villes de la plaine! Observez les pé- « riodes alternatives de prospérité, de stagnation et de misère « parmi les manufacturiers! la vaste étendue de terres in- « cultes disséminées au milieu d'une population affamée, « oisive et agglomérée! vos disputes et vos discordes sur la « rente, la population, le numéraire, le salaire et le profit! « les théories, opposées aux vôtres, qui sont non-seulement « en faveur et pratiquées en France, en Allemagne, en Russie « et en Amérique, mais encore qui sont soutenues par les « penseurs les plus profonds et les plus grands écrivains. « Quelques-uns de ces derniers ont été injustes envers vous. « Ils affirment qu'au lieu d'être les auteurs d'une science « solide et pratique, vous n'avez donné au monde qu'une « littérature obscure et présomptueuse, qui serait dange- « reuse si elle n'était souverainement ennuyeuse. »

Le principal objet de la critique précitée est l'insuffisance et la fausseté du système des économistes anglais, considéré plutôt comme un art qui donne des règles pour la conduite pratique des hommes et des Etats, que comme une science. Il est vrai que ce qui tend à inculquer une erreur dans la pratique ne peut être considéré comme vrai dans la théorie; mais ce qui est nécessaire et inévitable n'est pas une erreur. C'est la mission de la science de nous apprendre quelle est l'action des lois naturelles sur les choses de son ressort; son devoir est de découvrir, et non d'inventer. Un Américain, disciple des modernes économistes anglais, dit : Il est

naturel, et par conséquent convenable, — quoique nous n'en puissions pas voir la raison,— que la pauvreté et le besoin, la maladie et la misère, soient les proches voisines de la richesse et d'une prospérité sans bornes. Si ce fait est vrai, il est sans réplique. Si un tel état de choses est naturel, c'est-à-dire, s'il est le résultat des lois immuables de la nature, alors les économistes, qui ont établi le fait, ont raison, et peuvent prétendre que leur système, quelque incomplet qu'il soit, est une science telle quelle. Personne ne pourrait nier le caractère scientifique d'un système de mécanique basé sur la loi de la gravitation, quand même cette loi ferait tomber tous ceux qui monteraient à une échelle et leur ferait se casser le cou. Chaque nouvel exemple servirait à confirmer la loi. Il en est de même du système que M. Byles rejette de la liste des sciences ; s'il rend raison des faits que ce dernier déplore, et s'il les unit par une chaîne de causalité avec des vérités indubitables sur la nature morale de l'homme, sur la nature physique de son corps et du monde qui l'entoure, il a prouvé son droit au titre que cet écrivain lui refuse. Ce ne serait peut-être pas une économie politique telle que nous l'avons décrite. Ce serait, comme on l'a déjà appelée, « *the dismal science* (la science triste) », au lieu de la science du progrès et de l'espérance ; —mais ce n'en serait pas moins une science.

M. Byles croit, sans aucun doute, que l'inégalité choquante dans la distribution de la propriété, dont l'Angleterre nous offre les exemples les plus frappants, n'est pas le résultat des lois naturelles, mais que leur tendance est de rectifier ces inégalités, si elles pouvaient agir sans obstacle. Le système dont il parle est, avec raison, le sujet de ses critiques, parce qu'il présente comme lois naturelles, qu'il prétend avoir découvertes, certaines hypothèses qui conduisent nécessairement à l'état de choses actuel. Il substitue, aux lois naturelles, des fictions plus ou moins plausibles de sa propre invention. En nous unissant d'opinion avec M. Byles, nous

serions obligé d'avouer que le peu de succès de tant d'écrivains éminents qui se sont occupés de ce sujet, — créer une *science* d'économie politique,— donne lieu de croire que le temps de cette création *n'est pas encore arrivé*, si leurs principales erreurs n'étaient des corrections mal fondées de ce qu'ils ont cru erroné dans les principes enseignés par Adam Smith.

Ce grand écrivain, que les économistes modernes, malgré leurs déviations des doctrines qu'il réputait fondamentales et fermement établies, regardent encore comme leur chef, et auquel ils accordent une adhésion générale, avait des vues plus justes au fond que les leurs, bien qu'elles fussent moins scientifiques dans la forme. S'il n'était pas toujours aussi fin dans l'analyse, ni si soigneux de trouver une formule générale pour l'expression d'un certain nombre de vérités découlant d'un même principe, il avait une claire perception des faits, et il n'était pas tellement entiché de l'esprit de système que cela l'empêchât d'être sincère dans l'énonciation de ces faits. Ce n'est pas ici le lieu de critiquer, ni d'énoncer d'avance des résultats ; mais il apparaîtra fréquemment, dans la suite de cet ouvrage, que les lois dont nous avons à signaler l'existence, et à l'égard desquelles nous différons des économistes modernes d'Angleterre et des écrivains du continent qui les ont suivis, concordent avec les conclusions d'Adam Smith, et que, quoique déduites par un différent procédé, elles conduisent au même but.

Il est très-vrai qu'on doit s'attendre à rencontrer une plus grande difficulté à former une science d'économie politique, qu'à traiter des sujets d'un caractère moins complexe. Elle embrasse les relations entre les hommes doués de raison et de volonté,—réunis en associations, où la raison et la volonté des uns luttent contre celles des autres,— et le monde physique, où ce qui existe d'instinct et de volonté est subordonné à l'empire de l'homme. Les objets dont nous avons à examiner les relations sont hétérogènes, et dans

l'un d'eux se trouve une source apparente d'incertitude, en ce que la volonté, par sa nature même, *tend* à rejeter la notion d'une succession d'événements. Ces objets,—l'homme et le monde naturel, — ont chacun leur système de lois séparé, tous deux agissant en même temps, coopérant de tout leur pouvoir, ne s'invalidant pas l'un l'autre, car ceci serait opposé à l'idée distinctive d'une loi, mais produisant des résultats par leur action combinée. Cette considération peut suggérer le mode de recherche le plus propre à réussir. C'est un axiome de la science physique bien connu, qu'afin de déterminer l'action combinée de deux forces, il faut d'abord découvrir quelle serait l'action indépendante de chacune, considérée séparément. Il est évidemment de la prudence de commencer par celle qui est la plus simple, et à l'égard de laquelle on s'est procuré le plus de connaissances certaines, en s'assurant que les successions de changement dans sa condition ont une uniformité absolue relativement aux conditions précédentes; en d'autres termes, qu'elle est soumise à des lois invariables. Ceci nous conduirait à étudier d'abord les lois générales du monde matériel, sous les différents aspects qui concernent le pouvoir d'acquisition de l'homme. Telles sont les lois de la croissance et du dépérissement des animaux et des végétaux, de la formation des couches du sol et de leur adaptation à l'habitation et à la culture. Nous marchons ici, du moins, sur un terrain ferme, et nous pouvons poursuivre notre chemin à l'aide d'une lumière claire et certaine. Si nous voyons que les lois de la matière ne créent pas d'obstacle nécessaire à la libre action de toutes les facultés dont la nature humaine est douée, notre chemin se trouvera débarrassé d'une énorme pierre d'achoppement.

L'instinct le plus puissant de l'homme est celui qui tend à l'accroissement de la population. Les économistes européens, depuis Adam Smith, ont cru généralement que les lois de la matière sont telles qu'elles rendent la répression

de cet instinct essentielle à la prospérité des sociétés. Leur système impose à l'humanité une loi qui est une lutte ouverte avec les lois immuables de la matière brute. Il leur est impossible d'asseoir sur cette base une science qui envisage les facultés humaines comme agissant librement en conformité de leurs propres lois [1]; et les considérer comme agissant sous l'empire de restrictions partielles et incertaines, c'est ajouter au problème une insurmontable difficulté. Si la difficulté résulte d'une supposition gratuite, nous pouvons continuer, avec un sentiment d'espoir, d'observer l'homme tel qu'il est, dans la persuasion que nous pouvons, en toute confiance, inférer l'uniformité de l'avenir de l'uniformité du passé. Nous pouvons étudier et comprendre l'homme tel que Dieu l'a fait, tandis que nous détournerions la vue, avec désespoir, d'un être composé de l'homme et du moine, en proportions indéfinies.

Voyons en l'homme le maître, et non l'esclave de la nature; le maître non absolu,—mais tenu d'agir en conformité des lois fixes de son être, dont chacune a sa fonction propre, et dont aucune n'est suspendue, pas plus que la loi de gravitation;—tenu de conquérir cet harmonieux exercice de ses facultés, dans lequel consiste le bonheur, par l'effort de son intelligence, qui comprend l'inévitable empire des lois naturelles et se soumet avec docilité à leur force irrésistible, pour parvenir à s'en faire un instrument.

« He is the freeman whom the truth makes free
And all are slaves besides. »

« Celui-là seul est libre que la vérité rend libre; sans elle, tous sont esclaves. » Si nous entreprenions de déduire les lois de la nature humaine de leur manifestation dans les actes d'un seul individu, le résultat serait

[1] « En lisant certains économistes, on serait porté à penser que les produits de l'industrie n'ont pas été faits pour l'homme, mais que l'homme a été fait pour les produits. » Droz.

entaché d'erreur, parce qu'il n'existe pas deux individus qui soient entourés des mêmes circonstances, sans parler des diversités originelles d'aptitude. Ce qui est du domaine de l'économie politique, c'est la conduite des hommes réunis en société, conduite qui prend sa source, non dans la volonté ou les particularités d'un individu, mais dans celles qui caractérisent la majorité de ses concitoyens. On a trouvé par expérience que des irrégularités, prises en quantité suffisante, tendent à se régulariser, à se soumettre à une règle fixe et au calcul. Rien, par exemple, n'est plus incertain que le temps qu'un individu d'un âge donné peut avoir à vivre. Peu de choses, cependant, sont plus certaines que, sur cent mille enfants nouveau-nés pris indifféremment en Angleterre et dans le pays de Galles, environ quinze mille meurent la première année, à peu près cinq mille la seconde; qu'un peu plus du quart du nombre total a cessé d'exister avant l'expiration de la cinquième année, et qu'environ la moitié seulement passe sa quarantième année. D'après des documents obtenus par l'enregistrement des naissances et des morts, sur une grande échelle, les mathématiciens sont parvenus à construire des tables de mortalité, qui donnent avec une telle précision le nombre probable d'années que vivra, en moyenne, un nombre considérable de personnes d'un âge donné, qu'elles offrent une base certaine aux opérations des compagnies d'assurance. Et cette régularité n'est pas bornée aux phénomènes, qui, comme la mort, sont si indépendants de la volonté humaine qu'il est certain qu'ils arriveront un jour. Quetelet, l'éminent statisticien belge, affirme que dans son pays, comme il s'en est assuré par l'examen de statistiques enregistrées pendant vingt ans, il y a moins de variation dans les phénomènes qui dépendent directement de la volonté humaine, — que nous sommes portés à regarder comme le plus capricieux de tous les éléments perturbateurs, — que dans ceux de la mortalité. Le peuple belge, observe-t-il, paye au mariage son tribut annuel avec plus de régularité

qu'il ne le paye à la mort; quoique, dans le premier cas, il consulte ses inclinations plus, et dans le second moins, que dans presque tout autre. Non-seulement le nombre des mariages, tant dans les villes que dans les campagnes, suit une loi mathématique constante, mais la même régularité s'observe dans les nombres qui indiquent les mariages entre les célibataires et les filles, entre les célibataires et les veuves, entre les veufs et les filles et entre les veufs et les veuves[1]. De même, à l'égard de l'âge auquel le mariage est contracté, il existe dans les rapports annuels une étonnante uniformité. A l'égard des suicides, les statistiques de France, pendant une période de douze ans, montrent une semblable uniformité. Leur nombre varie peu d'une année à l'autre, mais il est régulièrement moindre en décembre que dans tout autre mois; il augmente régulièrement dans chaque mois (excepté en février, qui a trois jours de moins que les autres) jusqu'en juin, où il atteint son maximum, et alors il diminue régulièrement jusqu'à ce qu'il arrive, en décembre, à son minimum. On a observé que le nombre des suicides, dans sa croissance et dans sa diminution, correspond exactement à la croissance et à la diminution des jours, et qu'il se commet très-peu de suicides la nuit[2]. Il y a aussi une triste régularité dans les statistiques du crime, dans les années ordinaires, alors qu'on ne peut découvrir aucune cause spéciale qui détermine sa fréquence. Une augmentation régulière du nombre des crimes accompagne toute difficulté inusitée à se procurer des subsistances, — telle qu'une hausse dans le prix des provisions, occasionnée par un manque dans la récolte, — tandis qu'une diminution constante est la conséquence du progrès général de la prospérité.

En observant de tels faits, nous sommes portés à conclure que des causes indéterminées, telles que la volition arbitraire

[1] *Du Système social*, page 67.
[2] *Annuaire de l'Economie politique*, 1851, page 200.

de l'individu, ne produisent presque point d'effet sur les phénomènes sociaux. — Elles occasionnent des oscillations individuelles en deçà et au delà d'un centre commun, mais celles-ci se neutralisent entre elles, et laissent l'action combinée de la société au même point que si ces perturbations partielles n'existaient pas.—Les progrès de l'intelligence, en subordonnant les passions à la raison, tendent évidemment à substituer la certitude au doute à l'égard de la conduite des communautés, à faire coïncider la volonté privée et la volonté sociale, et à concilier le plus haut degré de liberté pour l'individu avec le plus haut degré de dépendance et d'assistance mutuelles pour les citoyens,—assistance obtenue, en même temps que celle de la nature, par une obéissance consciencieuse aux lois qui régissent l'humanité et notre monde matériel.

Les considérations que nous venons de présenter indiquent suffisamment pourquoi nous donnons à l'économie politique un objet plus vaste que celui qu'on lui assigne généralement. « L'économie politique, dit M. Mill [1], « ne « s'occupe que des phénomènes de l'état social, auxquels « donne naissance la poursuite de la richesse. Elle fait ab- « straction entière des passions et des mobiles humains, si ce « n'est de ceux qu'on peut regarder comme engagés dans un « conflit perpétuel avec cette poursuite : savoir, l'aversion « pour le travail, et le désir d'une jouissance immédiate de « plaisirs coûteux. L'économie politique considère le genre « humain comme tendant seulement à créer et consommer « la richesse, et se propose de montrer quelle voie suivrait « l'activité humaine, si cette tendance, seule règle de nos « actions, ne rencontrait d'autre obstacle que les deux pen- « chants qui viennent d'être mentionnés. »

[1] *Mills Logic*, page 533, édition de Harper, dans laquelle il cite un article qu'il a publié dans la *London and Westminster Review*, Octobre 1836.

M. Mill avoue que, par cette manière de procéder, nous n'arrivons qu'à une approximation, qu'il faut « corriger en faisant la part d'impulsions d'une nature différente, dont on peut démontrer l'intervention et les effets dans un cas particulier quelconque » ; et il signale le principe de la population comme une correction importante « qu'on a introduite dans « l'exposition même de la science, parce que cette déviation « à l'arrangement purement scientifique avait un but prati- « que d'utilité. »

L'idée que M. Mill a clairement exprimée dans le passage précédent est celle qui a guidé, qu'ils en aient eu conscience ou non, presque tous les économistes, depuis Adam Smith. M. Carey, notre compatriote, est le premier écrivain qui l'ait systématiquement combattue [1], et qui ait réclamé pour la science un plus vaste domaine. Une objection importante contre la méthode indiquée par M. Mill, c'est qu'elle procède d'une hypothèse reconnue fausse. Elle ne tient aucun compte de quelques-unes des qualités connues de l'homme, et, par conséquent, l'expérience dont elle déduit des lois est l'expérience d'êtres différant de l'espèce humaine, c'est-à-dire de celle-là seule dont elle doit s'occuper. Si, négligeant l'expérience, elle déduit les lois naturelles qui gouvernent son homme idéal d'un raisonnement *à priori*, toutes ses conclusions sont entachées plus ou moins d'erreur, et il faut qu'une nouvelle science vienne fournir les rectifications nécessaires.

D'un autre côté, la tendance pratique d'investigations dirigées dans cet esprit est de faire perdre de vue la nécessité des rectifications, ou bien de persuader qu'il faut en tenir compte, non pas en rajustant les conclusions hypothétiques à la nature réelle de l'homme, mais en tâchant d'amener l'homme à conformer sa nature au modèle créé par les économistes. C'est là ce qui est arrivé à l'égard du principe de la population, dont l'action salutaire et naturelle, renfermée

[1] *Principles of political Economy, by Carey*, vol. I, Introduction.

dans les limites de la morale, est représentée comme la plus grande des calamités sociales. On conseille aux hommes d'y remédier en renonçant au mariage, et en exhortant les autres à en faire autant. D'autres exemples de la même espèce se présenteront dans la suite de cet ouvrage.

La définition proposée par Mac Culloch, « la science des valeurs », et celle offerte par l'archevêque Whattley, « la catallactique, ou la science de l'échange », sont également étroites. En outre, la première semble méconnaître que la prospérité matérielle des nations dépend, non de la valeur, mais de la quantité des denrées produites et distribuées parmi les citoyens. Adam Smith, en intitulant son grand ouvrage *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, et en traitant son sujet comme il l'a compris, a fait preuve d'une conception bien plus juste de l'objet de la science dont il jetait les fondements. Si nous attribuons au mot *richesse* la signification qu'il avait autrefois, celle de *bien, bien-être* [1], ce titre différera peu de ce que nous regardons comme l'objet de l'économie politique. Si l'esquisse que nous allons donner de ses principes les plus importants est exacte, il sera démontré qu'un degré élevé de richesse pour les nations ne peut coexister qu'avec une répartition telle, que tous les hommes de toutes les classes soient mis en état de cultiver leurs talents et de se livrer aux plus nobles penchants de l'humanité; répartition qui s'effectue par l'action régulière des lois naturelles, et n'est entravée, arrêtée, que par les efforts de l'ignorance et de l'injustice.

[1] Il est impossible de reproduire dans notre langue l'analogie qui existe dans l'anglais entre « *wealth,* » richesse, et « *weal,* » qui signifie « bien, bonheur. » Quoique nous employions souvent le mot « biens » pour richesse, il n'a pas dans ce sens une signification aussi étendue que le « *wealth* » des Anglais. (*Note du traducteur.*)

MANUEL

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER.

Loi de la circulation perpétuelle dans la matière et dans la force.

Le premier et le plus impérieux des besoins humains est celui de la nourriture.

Les fonctions de notre nature peuvent se diviser en trois classes : les fonctions végétales, les fonctions animales, et les fonctions spirituelles ; en d'autres termes, ainsi qu'on l'a dit, l'homme tient de la plante, de la bête et de l'ange. Les fonctions vitales ou organiques, qui sont communes à la vie végétale et à la vie animale, sont continues. Elles ne connaissent pas d'intermittence. La plante s'assimile sans interruption les éléments inorganiques du sol et de l'air, qui contribuent à sa croissance, et remplacent ce qu'elle perd continuellement. Chez l'homme aussi, le procédé de la nutrition et de la déperdition est incessant ; une fois suspendu, il ne reprend jamais son cours, car sa suspension c'est la *mort ;* et l'homme, devenant inorganique, se mêle à la poussière dont il a été tiré. Les fonctions animales, au contraire, éprouvent des interruptions périodiques; leur activité est suspendue pendant des intervalles réguliers de sommeil.

Une autre distinction entre les fonctions végétatives ou organiques et les fonctions animales consiste dans l'indépendance des premières de la volonté, tandis que les secondes y sont soumises. La sensibilité animale est accompagnée d'une perception mentale, comme dans l'action de voir, d'entendre, de goûter; la contractilité animale est excitée par sa volition, communiquée aux muscles par les nerfs; tandis que la sensibilité organique n'est accompagnée d'aucune perception, et est suivie d'une contraction totalement indépendante de la volonté. Le chyle stimule, à notre insu, les veines lactées, qui le transportent sans notre aide. Le cœur bat, le sang circule, les poumons aspirent l'air, sans attendre aucun ordre ; tous les mouvements simplement vitaux s'accomplissent dans l'homme, comme dans le champignon, par leurs propres lois impulsives.

Des fonctions qui sont ainsi toujours actives, qui n'ont aucune interruption naturelle, qui n'ont ni leur origine ni leur direction dans la volonté, doivent évidemment être pourvues de matériaux pour leur action, avant que l'homme puisse consacrer un travail productif à la satisfaction de tout autre besoin moins impérieux. Plus elles demandent, et moins les autres peuvent recevoir. Moins l'individu ou la société est obligée de consacrer de temps à cet objet, plus il en reste à donner aux autres besoins. Ces derniers suffisent à occuper toute portion, quelque grande qu'elle soit, du temps ou du travail que les premières nécessités n'absorbent pas ; car la marque caractéristique de l'homme, dans sa noble nature, c'est d'avoir des désirs insatiables, qui s'étendent indéfiniment, comme ces cercles successifs et de plus en plus larges que fait apparaître à la surface de l'eau la chute d'une pierre. La nature animale n'est pas ainsi douée : ses fonctions sont remplies d'une manière machinale, sous l'impulsion d'appétits instinctifs, qui ne sont susceptibles ni de progrès ni d'amélioration. Elle ne peut trouver de nouveau plaisir ; car tout plaisir résulte de l'activité des fonctions, et quand une force constante agit sur ces dernières, leur activité a une limite fixe, qui est aussi celle de la capacité pour le plaisir. Le nombre de ses besoins est petit et invariable ; et une fois qu'ils sont assouvis, tout motif d'action a disparu, et la nature animale s'endort dans l'inappétence. Sa constitution est faite pour une condition stationnaire, qu'elle ne cherche jamais à améliorer. Les renards que Nemrod chassait étaient doués de la même vitesse, de la même ruse, et non moins avides de volaille, ou toute autre friandise dont les renards font cas, que ceux pris au piége par David Crockett. Au contraire, Crockett désirait mille choses, pour lesquelles Ulysse, après tous ses voyages et tout ce qu'il avait vu, ne formait aucun souhait ; et les gens de l'année 1900 auront autant de nouveaux motifs d'action qu'ils auront de satisfactions nouvelles, dont nous n'avons aucune idée.

Les lois qui gouvernent la production des aliments sont donc le point de départ de l'économie politique et la base sur laquelle cette science doit s'appuyer. Pour les exposer dans leur vaste généralité, autant que les progrès de la science physique pendant les vingt-cinq dernières années, surtout dans la chimie organique, nous permettent de le faire, quelques considérations préliminaires sont indispensables.

Les phénomènes de l'univers visible se résolvent en matière et en mouvement. Ces deux éléments, par leur union, produisent la force ; et la matière elle-même a été regardée, d'après l'analyse métaphysique, comme le résultat et la preuve d'un équilibre de forces ; une circulation, un va-et-vient perpétuels sont l'attribut des forces de la nature. L'homme ne peut ni créer ni détruire une particule de la matière, et il ne peut modifier en rien la quantité de force qui existe dans le monde. Son pouvoir, quant à cette dernière, se borne à changer le mode de sa manifestation, de sa direction et de sa distribution. Elle est latente dans la matière, et il peut la

mettre en liberté en détruisant l'équilibre d'autres forces qui la tiennent au repos. Il arrive à ce résultat en donnant une direction convenable à quelque force indépendante, existant en dépôt dans la nature, qui, après avoir accompli sa mission, entre dans un nouvel équilibre avec une ou plusieurs forces libres, et reste en repos jusqu'à ce qu'elle soit évoquée de nouveau pour un autre usage. Chaque développement de force exige, cependant, une consommation de matière,—non sa destruction, mais son changement de forme. Pour produire dans une batterie une quantité donnée de lumière ou de chaleur, ou bien encore une certaine quantité de mouvement électro-magnétique, afin de transmettre, par le moyen des fils du télégraphe, un message de New-York à Buffalo, il est nécessaire qu'une certaine quantité de zinc soit brûlée par un acide et convertie en oxyde. Pour faire marcher un bateau à vapeur à une distance de cent milles, une quantité donnée de charbon doit être décomposée en gaz et en cendres, et une quantité donnée d'eau convertie en vapeur. Pour effectuer une action musculaire dans le corps humain, il faut que la cervelle,—batterie naturelle de la charpente de l'homme,—envoie son message le long des fils du télégraphe animal, les nerfs, et qu'elle se sépare ainsi d'une portion de sa substance; et le muscle, en obéissant à cet ordre, subit un changement par lequel une partie de sa substance perd ses propriétés vitales, se sépare de la partie vivante, et, s'unissant avec l'oxygène, se transforme en matière inorganisée, qui doit être excrétée du corps. Les gymnotes, ou anguilles électriques de l'Amérique du Sud, deviennent épuisées quand on les stimule pour leur faire donner des décharges électriques, et on peut alors les toucher sans danger. Il leur faut un long repos et une nourriture abondante pour remplacer la force galvanique qu'elles ont perdue. Il n'en est pas autrement chez l'homme, excepté dans la proportion.

Le télégraphe électro-magnétique a familiarisé la plupart

de nos lecteurs avec la batterie qui le fait mouvoir. Un nombre de plaques de zinc et de cuivre sont arrangées alternativement dans un vaisseau contenant un acide. Quand les extrémités de l'appareil sont jointes par un fil métallique, quelle qu'en soit la longueur, une action chimique commence sur la surface du zinc, et il se propage le long du fil une force, au moyen de laquelle nous pouvons lever des poids, mettre des roues en mouvement, et séparer des composés, dont les éléments ont la plus grande affinité entre eux. Du moment que la continuité du fil est interrompue et que le circuit est rompu, la force disparaît, et l'action entre l'acide et le zinc s'arrête sur-le-champ. Quand la communication est rétablie, l'action de l'acide sur le zinc se renouvelle, et la force, qui s'était évanouie, reparaît avec toute sa première énergie. La substance du fil n'est, cependant, que le conducteur de la force, et ne contribue pas autrement à sa manifestation. Il y a quelque analogie entre la fonction de ce fil et celle que remplit l'homme à l'égard de la matière et des forces de la nature. Il ne sert qu'à les faire circuler, sans rien ajouter à leur quantité ni la diminuer. Sa personne n'est, à ce point de vue, qu'un décor sur le théâtre de leur action, où elles ont leurs entrées et leurs sorties, et où chacune d'elles, à son heure, remplit une infinité de rôles, en subissant ou causant des transformations ; mais, immortelles dans leur essence, elles parcourent un cercle immense de vicissitudes, engendrant, dans leurs évolutions sans fin, les diverses utilités qui servent à la vie et à la conservation de la vie.

Nous n'avons à nous occuper ici de la matière et des forces qu'en ce qui concerne l'alimentation de l'homme.

L'homme se nourrit de végétaux et d'animaux. Les animaux qu'il consomme se nourrissent eux-mêmes d'aliments végétaux ; à leur tour, les végétaux digèrent les éléments inorganiques fournis par le sol et par l'air. La chimie moderne a prouvé que les véritables éléments de tout sont le

carbone, l'oxygène, l'azote et l'hydrogène, qui jouent le principal rôle dans la création organique avec le soufre, le phosphore, la chlorine, la chaux, le potassium, le sodium, le fer et quelques autres substances inorganiques[1]. Il est nécessaire que ces éléments s'introduisent dans le corps végétal ou dans celui de l'animal, pour qu'il puisse vivre et croître. Ce sont eux qui, combinés en proportions et en nombres différents, forment l'air, l'eau, les rochers, et les terres, qui sont le résultat de la décomposition de ces derniers.

Des expériences nombreuses ont démontré que les éléments, qui entrent dans la formation des végétaux et des animaux, sont tirés de l'air, de l'eau, de la terre et des rochers; elles ont constaté que les quantités précises d'éléments identiques acquises par ceux-là avaient disparu de ceux-ci, dans des circonstances préparées de telle sorte que ces quantités ne pussent être tirées d'autres sources que celles surveillées par l'expérimentateur. Le récit détaillé des expériences, et les raisonnements au moyen desquels on est arrivé à ces conclusions, se trouvent dans les ouvrages de Liebig et ceux des autres écrivains sur la chimie organique qui ont continué des recherches dans la voie qu'il a ouverte avec tant de succès.

La propriété fondamentale de la vitalité, commune à tous les corps organisés, consiste dans leur constante rénovation matérielle; attribut qui les distingue des corps inertes ou

[1] « Le corps humain, les os compris, est composé d'environ trois quarts de matière solide, — principalement de carbone et d'azote, — le reste est de l'eau. Si l'on écrase, sous une presse hydraulique, un homme pesant 160 livres, il sortira 120 livres d'eau, il ne restera que 40 livres de matière sèche. *Un homme est donc, en termes de chimie, un peu moins de cinquante livres de carbone et d'azote, étendues dans six seaux d'eau.* Berzélius, en rapportant le fait, remarque avec justesse que « l'organisme vivant doit être regardé comme une masse délayée dans de l'eau »; et Dalton s'assura, par une série d'expériences faites sur lui-même, que, dans la nourriture avec laquelle nous soutenons cet édifice fait d'eau, il y a cinq parties d'eau sur six. (*London Quarterly Review.*)

sans organisation, dont la composition est toujours fixe. On peut toujours recomposer ces derniers artificiellement, en mettant ensemble leurs parties constituantes; tandis que nul talent chimique ne peut produire du bois, du sucre, de l'amidon, de la graisse, de la gélatine, de la chair, etc., dont les éléments, quoique également simples et bien connus, refusent de se combiner en corps organisés, autrement que par l'opération de ce pouvoir mystérieux que nous appelons la vie. La formation d'un cristal, — le phénomène inorganique le plus élevé que nous connaissions, n'exigeant qu'une seule action, celle de l'accroissement, — peut être opérée artificiellement par le chimiste; au lieu que la croissance d'une simple cellule, telle que celles qui composent le champignon et les algues microscopiques qui colorent les eaux des mares, bien qu'elle soit le phénomène organique le plus humble, renferme la double action de l'intussusception et de l'élimination, et défie le pouvoir créateur de la science. Il est au-dessus du pouvoir de l'homme de produire la forme de vitalité la plus chétive et la moins complexe[1].

Quoique les éléments rudimentaires de vitalité soient abondamment répandus dans le monde naturel, les végétaux seuls ont assez de pouvoir d'assimilation pour composer leurs tissus directement de la matière inorganique, des matériaux liquides et gazeux, et des molécules terreuses, qui ne sont que des minéraux décomposés[2]. Non-seulement il en est

[1] Je sais qu'un philosophe anglais, M. Crosse, croit avoir obtenu, par le moyen du galvanisme, un insecte vivant, d'une quantité de verre soluble fait de cristal noir pur et de soude caustique, dissous dans de l'eau distillée. Il n'y a point de doute à élever sur la bonne foi et l'intelligence de M. Crosse. Quoique je ne sois point disposé à changer le texte, je juge à propos d'ajouter cette note.

[2] Il y a, dans l'Utah et dans l'Orégon, des Indiens qui sont mangeurs de terre. Hansbury, dans sa relation de l'expédition au grand Lac Salé, les dépeint comme les plus dégradés des êtres humains. Humboldt rapporte que les Otomaas, qui demeurent sur les bords de l'Orénoque, vivent principalement de poisson, et ont en aversion toute espèce de

ainsi, mais aucune partie d'un être organisé ne peut servir de nourriture aux végétaux, jusqu'à ce que, par le moyen de la putréfaction et de la décomposition, elle ait pris la forme de matière inorganique. C'est cette propriété qui rend l'organisation végétale la base essentielle de toutes les autres. S'il n'y avait pas de végétation, il faudrait que tous les animaux devinssent carnivores, et obtinssent leur subsistance au moyen d'une destruction mutuelle, ce qui exterminerait bientôt leurs espèces. C'est pour cela que la vie végétale a dû nécessairement précéder la vie animale. Et c'est ce qui a eu lieu, comme le prouvent clairement les recherches géologiques qui, en retrouvant dans les entrailles des rocs l'histoire des siècles primitifs, nous apprennent qu'après la croissance des lichens et des fougères, il doit s'être écoulé une longue période avant que l'espèce la plus humble des animaux ait paru sur la terre.

L'organisation animale demande, au contraire, pour se soutenir et se développer, des atomes fortement organisés. La nourriture des animaux, dans toutes les circonstances, est composée de parties d'organisme. Tandis que quelques-uns se nourrissent directement de végétaux, d'autres ont besoin que la matière se soit élevée à un plus haut degré d'existence vitale pour se l'assimiler, et se nourrissent d'animaux inférieurs. Comme ils sont doués d'une capacité moins grande d'assimilation, il est nécessaire que leurs aliments soient formés, par des agents intermédiaires, en combinaisons qui se rapprochent plus de celles de leurs propres tissus que l'orga-

culture. Ils sont dans l'habitude de manger une argile molle et onctueuse, qu'ils pétrissent en boules et font rôtir devant un feu modéré. Ils humectent ces boules de nouveau, quand ils veulent les préparer pour leur repas. Un écrivain du journal de la Société royale d'agricul ture d'Angleterre (cité dans le rapport du *V. S. Patent-Office*, pour 1851, page 505) suggère l'idée que la terre n'est mangée que pour suppléer au manque de chaux dans la nourriture ordinaire des tribus chez lesquelles on a observé cet usage.

nisation végétale elle-même. Sans un arrangement ou une gradation de cette espèce, les êtres d'une nature plus élevée périraient de faim, ou dépenseraient toute leur activité en transformations chimiques, sans en réserver aucune partie pour la locomotion ou pour tout autre effort musculaire. Nous pouvons remarquer ici que cette nécessité de vaincre et de capturer une proie est accompagnée du pouvoir mental, qui rend les animaux carnivores capables de former des plans, et d'accomplir, avec le secours de leurs semblables, des choses qui défient le pouvoir d'un seul. L'araignée tisse sa toile avec art pour attraper les mouches, et les loups se rassemblent en meute pour chasser. Les fonctions supérieures sont partout alliées à moins d'énergie dans les inférieures. Les êtres chez lesquels ces dernières sont plus développées sont indépendants et se suffisent à eux-mêmes, mais ils ont peu de portée dans l'instinct et nul pouvoir au delà de ce qu'exige la satisfaction des besoins de première nécessité. En remontant l'échelle des êtres jusqu'à l'homme, nous le voyons le plus dépendant de tous, le plus enclin à l'association, pour laquelle le don de la parole lui crée une aptitude merveilleuse; et quoiqu'*isolé* il soit le moins capable de se suffire à lui-même, au moyen de l'association, il établit sa souveraineté sur la nature et sur toutes ses forces animées et inanimées.

Il existe encore une autre distinction entre la vie animale et la vie végétale. La croissance et le développement des végétaux dépend de l'*élimination* de l'oxygène des autres parties qui constituent leur nourriture. Ils exhalent continuellement ce gaz dans l'air par la surface de leurs feuilles. La vie des animaux se montre dans l'*absorption* continuelle de l'oxygène de l'air et dans sa combinaison avec certaines parties constitutives du corps. Il a pour emploi de produire la chaleur animale, en brûlant les substances combustibles du corps. Il se combine avec le carbone des aliments, et cette union dégage exactement la même quantité de chaleur que

s'il brûlait directement en plein air. Le résultat donne du gaz acide carbonique, qui est rejeté des poumons et de la peau; les feuilles des plantes absorbent ce gaz, le carbone se sépare et s'incorpore à leur substance, et l'oxygène rendu de nouveau à l'atmosphère recommence à circuler.

Décrivons plus amplement cette évolution. — Le carbone en s'unissant, dans la plante, avec l'eau, forme, entre autres choses, l'amidon que la séve distribue selon les besoins de l'organisme. On trouve l'amidon en grande quantité dans les graines. Il forme, dans le blé, la moitié du poids du grain, et n'est composé que de carbone et d'eau. L'homme se nourrit de blé, mais on ne trouve pas d'amidon dans le corps humain. Quand il entre dans notre estomac, il subit une transformation chimique, une combustion lente, pendant laquelle le carbone de l'amidon se combine avec l'oxygène, et forme du gaz acide carbonique. Ce gaz, ainsi que l'eau dégagée sous forme de vapeur, sont rejetés de l'organisme humain dans l'atmosphère, pour être de nouveau réunis et convertis, dans le laboratoire de la plante, en amidon. Voilà comment, après avoir rempli le but de conserver la chaleur intérieure, dont dépend la vie animale, ces deux éléments séparés se rapprochent, composent en partie la substance des plantes, et servent bientôt de nouveau à entretenir la chaleur dans l'économie animale.

Les faits que nous venons de citer suffiront, en ce qui concerne les parties organiques, à établir la loi de transformation réciproque entre les animaux et les végétaux, et à prouver qu'ils dépendent les uns des autres pour leur subsistance. L'échange de leurs éléments s'accomplit par le moyen de l'atmosphère, qui fournit aux plantes la plus grande portion de leur nourriture[1]. On a trouvé, en brûlant de la

[1] « On fit sécher deux cents livres de terre dans un four, et on les mit dans un grand pot de faïence; on arrosa ensuite la terre d'eau de pluie et on y planta un saule pesant cinq livres. Pendant l'espace de cinq années, la terre fut soigneusement arrosée avec de l'eau de pluie. Le

matière végétale sèche, sous quelque forme que ce soit, que la partie organique, qui est combustible et disparaît dans l'air, est de beaucoup la plus grande. Elle se monte ordinairement de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-dix-sept livres sur cent. Cette partie de la plante ne peut avoir été formée que d'air, sinon directement, du moins au moyen de composés, dont les éléments ont été tirés de l'air. Ces composés, qui existent dans le sol, sont aspirés par les racines. Suivant le langage du professeur Draper, dans sa *Chimie des Plantes*, « l'air atmosphérique est le grand réservoir d'où toutes choses proviennent, et où elles retournent toutes. C'est le berceau de la vie végétale et la tombe de la vie animale. »

Environ une livre sur dix, en moyenne, du poids net des plantes cultivées, y compris leurs racines, leurs tiges, leurs feuilles et leurs graines, est formée de matière qui existait comme partie de la substance solide du sol dans lequel la plante croît. Chaque organe de la tige, des branches et des

saule grandit et prospéra. Pour empêcher la terre de se mêler à d'autre terre, apportée par le vent, on la couvrit d'une plaque de métal, percée d'une infinité de petits trous, qui interdisait l'accès à tout, excepté l'air. Après une croissance de cinq années dans cette terre, l'arbre en fut retiré, et, quand on le pesa, il se trouva qu'il avait augmenté de cent soixante-quatre livres. Dans cette estimation on ne comprit pas le poids des feuilles et des branches mortes qui, en cinq ans, étaient tombées de l'arbre.

« Maintenant il reste à expliquer l'expérience. Tout cela avait-il été tiré du sol ? A l'œil il n'avait pas sensiblement diminué. — Mais afin de rendre l'expérience décisive, on remit sécher la terre au four, et elle fut pesée de nouveau. Le résultat fut merveilleux ; — elle ne pesait que *deux onces* de moins qu'au moment où le saule y avait été planté. Cependant l'arbre avait gagné *cent soixante-quatre livres*. Évidemment le bois qu'on avait ainsi obtenu dans l'espace de temps ci-dessus mentionné *ne* venait *pas* de la terre : nous sommes donc forcés de répéter notre question : « D'où le bois vient-il ? »

L'écrivain qui raconte cette expérience conclut que le bois n'était pas venu de l'eau, et doit, en conséquence, être venu de l'air. Comme l'air et l'eau sont tous deux inépuisables, il importe peu, pour notre raisonnement, qu'il ait été formé de l'un ou de l'autre.

feuilles d'une plante, a une charpente en forme de réseau formée de matière inorganique, dont la base est le silex ou la chaux. Le silex, qui nous est familier sous ses différentes formes de sable blanc, de caillou et de cristal de quartz, forme plus de soixante pour cent, en quantité, du sol, et quelquefois il y entre pour quatre-vingt-quinze pour cent. Il lui donne de la porosité, afin que l'eau et l'air puissent en pénétrer la texture. L'alumine, base de l'argile, rend, au contraire, le sol dur et compacte. Le ministère du silex, dans les plantes, est de donner de la force, comme dans la paille du blé, par exemple; il sert de charpente osseuse à toute la famille des graminées. Il faut de quatre-vingt-treize à cent cinquante livres de silex soluble pour former un arpent de blé.

Il n'est pas nécessaire de mentionner les divers éléments inorganiques qui, en se combinant en proportions différentes dans les espèces variées de la végétation, existent dans le sol, et doivent être remplacés s'ils en ont été retirés; d'autant que l'absence d'un de ceux qui entrent dans la composition d'une plante particulière est aussi funeste à sa croissance ultérieure que l'absence de tous. Un chimiste éminent a mis à la portée de tout le monde la cause de la détérioration du sol, en nous informant que, quand on enlève ses produits sans lui rendre rien, quatorze tonnes de fourrage ainsi enlevées retirent à la terre deux barils de potasse, deux de chaux, un de soude, une velte d'huile de vitriol, une grande dame-jeanne d'acide phosphorique, et d'autres ingrédients.

Le sol est, comme les plantes, composé en partie d'éléments organiques et en partie d'éléments inorganiques. Ces derniers, appartenant au règne minéral, et appelés sous-sol, sont formés soit de la décomposition des rochers qui gisent en dessous, soit d'autres débris rocheux qui, soulevés par l'action des eaux, dans les premières convulsions de la nature, ou précipités, dans les temps d'inondation, par les torrents, des hauteurs où ils prennent leur source, ont été déposés en alluvion sur les plaines. Au-dessus du sous-sol repose

un lit de terreau, résultat de la décomposition des végétaux et des animaux. Les racines des plantes, en pénétrant à travers le terreau jusqu'au sous-sol, extraient de chacun d'eux l'espèce d'élément, organique ou inorganique, dont elles se nourrissent. L'objet du labourage est de faciliter cette opération. Dans l'ordre de la nature, cependant, et indépendamment du labourage, il est évident que la plante, par la décomposition des feuilles et des branches qui en tombent, et enfin par celle de sa substance entière, doit rendre au sol toute la matière solide qu'elle en avait tirée pendant la période de sa croissance. Si la plante a servi de nourriture à un animal, le même résultat doit avoir lieu à un moment plus éloigné. Pendant la vie de l'animal, les matériaux solubles de sa nourriture retournent à la terre par les urines; ceux qui sont insolubles, par les excréments solides, et, à sa mort, son cadavre restitue à la terre le complément des emprunts qu'il y avait faits. Si l'animal sert de nourriture à un autre, ou bien à l'homme, ce n'est qu'un pas de plus à faire dans la route qui conduit à la même destination; car l'homme aussi rend au sol l'équivalent exact de la nourriture qu'il consomme, et le rend dans un état approprié à son absorption immédiate par les racines des plantes.

Les rochers qui composent la couche inférieure, et dont le sous-sol est formé, ne sont eux-mêmes que des combinaisons d'oxygène avec des bases métalliques. Les rochers qui forment la croûte de la terre sont en général moitié oxygène. Il est bien évident que, si par une cause quelconque, les molécules des rocs sont amenées à la surface, et se dissipent dans l'air, ou entrent dans la structure des plantes et des animaux, il faut qu'elles retournent à la terre ou à l'atmosphère. C'est une disposition de l'économie de la nature, que les feuilles qui tombent annuellement des arbres contiennent de sept à quinze fois plus de minéraux terreux que les troncs. Quand l'homme a épuisé la surface du sol, comme il le fait dans quelques-uns des Etats du Sud, en exportant

ses produits en pays étrangers, et qu'il abandonne les champs qu'il a appauvris, la fertilité leur est graduellement rendue par cet arrangement providentiel. Les graines du pin y sont apportées par les oiseaux, et éparpillées par les vents. Elles germent dans le sol abandonné, y enfoncent de longues racines et tirent la substance minérale d'une profondeur à laquelle ne pouvaient atteindre les plantes qui ont enlevé à la surface ses qualités nutritives. Cette substance s'accumule dans les feuilles, qui, en tombant et en se décomposant sur la terre, forment graduellement un sol apte à porter des fruits pour la nourriture de l'homme. Si on laisse la végétation croître et putréfier sur la terre, comme dans l'état de nature, il est évident que tout ce qui est extrait du sol y retourne. Il est, cependant, important d'observer que, si la plante passe par les organes digestifs d'un animal, elle est hachée en fragments menus, est ainsi mieux préparée à s'unir aux autres éléments, et par là fertilise le sol avec plus de rapidité. En outre, elle se combine avec les éléments organiques que l'animal puise dans l'atmosphère ; et l'on sait que les déjections des animaux contiennent plus d'azote que la nourriture avant qu'elle soit ingérée. C'est pour cette raison que s'est introduit l'usage de nourrir des bestiaux à l'étable et sans rien faire, comme des *machines à produire l'engrais*[1].

[1] « Nos fermiers du Norfolk donnent quelquefois à leurs bestiaux une tonne de marc de graine de lin par jour ; non pour gagner de l'argent, d'une manière immédiate, par la vente de ces bestiaux, mais indirectement, par la qualité supérieure de l'engrais qu'on obtient. Ainsi, dans le Lancashire, se trouvait une vaste étendue de terrains très-pauvres, qui, il y a trente ans, étaient un vrai marécage. Au milieu s'élevait une haute tour, sur laquelle, de loin, le voyageur pouvait s'orienter. Ce vaste marais est maintenant livré à la culture, et paye 20 schellings sterling de rente annuelle. Mais il est entretenu dans cet état par l'habileté des agriculteurs. Ils ont des bestiaux et les nourrissent de marc de graine de lin, et, de leur bétail, qui ne vaut pas la moitié du marc employé à le nourrir, ils obtiennent de cette manière un engrais excellent, sont à

Le professeur Norton, à la fin de ses *Eléments d'agriculture scientifique*, résume ainsi ce sujet : « Nous pouvons « suivre toute substance donnée dans ses migrations du sol « inanimé à la plante vivante, de la plante à l'animal sensible, et enfin de l'animal à la terre. Dans tous ces changements, sa nature reste la même, mais elle se présente à « nous constamment sous de nouvelles formes... Il y a une « chaîne continue de circulation du sol à l'animal, en passant par la plante, et de l'animal au sol. En observant attentivement cette chaîne, et les différentes transformations « de la matière dans sa course, nous pouvons espérer de « nous instruire de plus en plus dans chaque branche de « l'agriculture. Nous découvrons que *rien n'est perdu :* si « nous brûlons un morceau de bois, il disparaît ; mais il a « été tout simplement converti en acide carbonique et en « eau, qui, tous deux, sont prêts à entrer dans de nouvelles « combinaisons. L'animal ou la plante meurt et disparaît « aussi, pendant quelque temps ; mais, par sa décomposition, « chaque particule fournit un élément pour une nouvelle « série de choses vivantes. »

Il y a maintenant plus d'un demi-siècle que M. Malthus publia son *Essai sur la population,* dans lequel il prouve, — ce qui avait été démontré avant sans causer aucune sensation considérable, — que la race humaine est douée d'un tel pouvoir génératif, qu'elle peut se doubler en vingt-cinq ans ; et, quoiqu'elle ait très-rarement atteint ce taux d'augmentation, pendant un long espace de temps, cependant sa tendance naturelle est d'augmenter en progression géométrique. Il soutient, d'un autre côté, que « en considérant l'état présent du globe, en général, on peut se convaincre que les moyens de subsistance, même dans les circonstances

même de récolter de l'orge et du blé, de soutenir leurs familles, de payer leur loyer et de mettre quelque chose de côté. » (*Prof. Johnston's eighth lecture before the N. Y. state agricultural Society : Transactions of* 1849, page 249.)

les plus favorables à l'industrie humaine, ne pourraient, dans aucun cas, augmenter plus rapidement que dans une progression arithmétique. » Il démontre ces tendances disparates, en disant : « L'espèce humaine croîtrait comme les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, tandis que les subsistances croîtraient comme ceux-ci : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Au bout de deux siècles, la population serait aux moyens de subsistance comme 256 est à 9. »

M. Mill, le premier écrivain de ce nom (*Eléments d'économie politique*, page 56), qui emploie le terme *capital*, pour désigner les moyens de subsistance et tout ce qu'on peut donner en échange pour se les procurer, établit en ces termes la doctrine qu'il professe en commun avec Malthus :

« Il est donc suffisamment évident qu'il y a dans la population une tendance à augmenter plus vite que le capital. Si cela est prouvé, il n'est d'aucune importance à présent de constater la rapidité de cet accroissement. Quelque lente que soit l'augmentation de la population, pourvu que celle du capital soit encore plus lente, *les salaires seront tellement réduits, qu'une portion de la population mourra régulièrement de faim*. Et l'on ne peut détourner cette terrible conséquence qu'en employant des moyens pour empêcher que l'accroissement du capital ne soit moindre que celui de la population. »

Le passage que nous avons écrit en italiques n'est que le résultat logique et nécessaire des lois de la nature humaine et de la nature physique, telles que Malthus les conçoit. Epouvantés d'un tel arrêt, les hommes cherchent à s'y soustraire par la résistance à leurs propres inclinations. Aussi, dans les pages suivantes de son ouvrage, M. Mill examine la question de savoir par quels expédients on peut faire marcher de pair la population et le capital, soit en restreignant la tendance de la population à augmenter, soit en tâchant d'imprimer à l'accroissement du capital, à son naturel développement, un mouvement plus rapide ; et il arrive enfin à cette conclusion : « Le bonheur de l'homme ne peut être assuré que si on prend des moyens énergiques pour faire augmenter le capital aussi vite que la population ; et le grand problème pratique est de trouver les moyens de limiter le nombre des naissances. »

Les idées de Malthus ont été adoptées, non-seulement par M. Mill, mais encore par la plus grande partie des économistes anglais, jusqu'à ce jour ; et, au delà du détroit, elles ont été reçues et approuvées par la plupart des écrivains du continent. Il est vrai qu'on a proposé différentes théories pour montrer qu'il est possible d'éviter les tristes résultats attachés nécessairement aux principes de Malthus, et pour signaler des forces contraires qui restreignent naturellement l'accroissement de notre espèce. Aucune de ces théories n'a cependant reconnu rien de semblable à un équilibre naturel entre la population et les subsistances, si les hommes croissent longtemps en nombre avec la rapidité que détermineraient leurs instincts innés, dans leur action régulière et normale. Au lieu d'ennuyer le lecteur par de nombreuses citations à l'appui de cet exposé, nous nous bornons à reproduire les expressions du *London Times*, lorsqu'il annonça ce fait effrayant, prouvé par le recensement de 1851, qui venait d'être complété, que le nombre des habitants de l'Irlande avait diminué de 1,659,330 pendant les dix dernières années. « Pendant une génération entière, dit le *Times*, l'homme a été, dans ce pays-là, une superfétation, et la population un fléau. » Et, revenant sans cesse sur le même sujet, ce journal représentait le sentiment exprimé si crûment, comme celui de tous les économistes de la Grande-Bretagne.

Nous n'examinerons pas ici la manière de procéder de l'homme dans la culture de la terre, sujet que Malthus a traité avec soin dans ses *Principes d'économie politique*, publiés en 1815, où il explique pourquoi les moyens de subsistance augmentent dans une proportion moindre que la

population. La doctrine sur la rente, fondée sur cette théorie, et plus communément attribuée à Ricardo, viendra naturellement dans un autre chapitre. Il suffit ici d'observer que la théorie de Malthus, sur les relations qui existent entre la population et les subsistances, est évidemment fondée sur cette notion fausse, que la consommation des aliments par l'homme est leur destruction; — qu'ayant une fois servi à soutenir la vie animale, leur aptitude à cet office est entièrement épuisée. Ne pas observer que, dans le cours naturel des choses, ils retournent à la terre et à l'atmosphère, pour y être de nouveau transformés en aliments et recommencer à soutenir la vie animale, c'était se condamner à l'erreur de croire que le pouvoir du sol de produire des aliments peut être regardé comme une quantité absolue, incapable d'augmenter en proportion du pouvoir de consommation de ceux qui l'habitent. Il n'est guère possible d'expliquer l'adoption implicite par un écrivain intelligent d'une opinion si erronée, si l'on ne se souvient que les découvertes de la chimie organique, qui la condamnent si absolument, n'ont été faites que depuis vingt-cinq ans, et sont postérieures d'autant d'années aux publications de Malthus.

Si l'épuisement dont parle Malthus a lieu par suite de la culture de la terre, c'est évidemment parce que l'homme, au lieu de suivre les méthodes qui lui sont indiquées par la nature, d'imiter les procédés par lesquels la fertilité du sol et l'échange incessant entre la vie végétale et la vie animale étaient entretenus avant qu'il intervînt, a eu recours à de folles inventions pour entraver la loi naturelle. Mais à chaque loi est attaché le châtiment de ceux qui la violent : celle-ci se venge en affamant le coupable.

La nature offre, sans doute, des exemples de ce qu'on appelle épuisement spécial. Des espèces différentes de plantes demandent des proportions très-différentes des nombreuses sortes de nourriture inorganique qu'elles tirent du sol. Le chêne requiert une grande quantité de certains éléments; le pin une grande quantité de certains autres, mais très-peu de ceux dont le chêne a besoin. En conséquence, les forêts de chênes et de pins se succèdent alternativement, ou il arrive d'autres mutations qui dépendent du caractère du sol. Sur le Rhin, entre Landau et Kaiser-Lautern, on voit des forêts de chênes, vieilles de plusieurs siècles, céder la place au hêtre, tandis que d'autres composées de chênes et de hêtres succombent sous les usurpations des pins. Dans notre propre pays, nous avons de fréquentes occasions de voir que la seconde végétation au sein des forêts primitives diffère de celle qu'elle remplace. La nature nous enseigne ainsi la nécessité de la rotation des récoltes, et l'agriculture a fait les plus grands progrès depuis que les hommes ont parfaitement suivi cette leçon.

Mais la nature n'enseigne nulle part un système dont le résultat est un épuisement continuel et permanent, quoique les économistes de l'école de Malthus l'aient fait. Elle n'offre aucun exemple encourageant une politique dont le but serait de faire d'un pays le grenier du monde et de l'autre son atelier. Il n'entre pas dans ses plans que les agriculteurs d'aucune nation n'aient « d'autre intérêt que d'exporter. » Si, comme nous le voyons, par le rapport de la section d'agriculture du Patent-Office, pour l'année 1849, « les fermiers de l'Ohio, de l'Indiana, du Michigan, de l'Illinois et du Wisconsin, exportent un million de tonnes de denrées alimentaires, contre une tonne qu'ils réimportent des atomes tirés précédemment de leur sol vierge, qui reviennent y former des produits agricoles », c'est à des arrangements pervers, dont la nature n'est pas responsable, et non pas à une tendance découlant de ses lois, qu'ils doivent attribuer l'appauvrissement de leurs terres et la diminution de cette puissance végétative qu'elles exerçaient au profit de la vie humaine. Le même document nous montre comment la nature force l'homme désobéissant à ses lois à rétablir l'équilibre qu'il a rompu. « Rien n'est plus certain, y est-il dit,

« qu'un district ou un Etat qui exporte en abondance les « matériaux dont la nature a besoin pour former les denrées « alimentaires, sera obligé tôt ou tard d'exporter quelques-« uns de ses consommateurs de pain et de viande » ; tandis que la récompense de l'obéissance est « qu'un Etat peut « nourrir et vêtir sur son territoire une population dix fois « plus grande qu'au dehors. » Nous ne pouvons voir, dans la nature des choses, aucune raison de fixer cette disproportion à un chiffre aussi bas ; car il est impossible d'imaginer une limite à la population, si l'homme veut seulement se conformer à la loi dont la nature nous signale l'existence dans tous les procédés qu'elle emploie ; loi en vertu de laquelle il faut restituer au sol tous les matériaux alimentaires qu'il a prêtés pour le soutien de la vie animale et de la vie végétale. Cette restitution peut être faite, en principal et intérêts, au moyen des éléments fournis par l'atmosphère, et incorporés dans la substance matérielle qui, après la période de sa vitalité, retourne au sein de la terre.

Nous nous sommes contenté d'indiquer la loi la plus générale de la nature physique, comme une réfutation décisive de la théorie de Malthus. Nous n'ajouterions aucune force à notre argument, en multipliant les citations de faits observés, qui sont incompatibles avec cette théorie. Nous pourrions, cependant, les prendre dans tous les pays du monde dont l'histoire est connue. Et, vraiment, il y a une vaste portion du globe où il est impossible de concevoir qu'une pareille théorie eût pu être inventée. Si l'économie politique avait pris naissance dans les régions tropicales, il y a lieu de croire que les appréhensions des philosophes auraient été d'un caractère tout opposé. Les habitants de la zone torride voient les ouvrages les plus gigantesques de l'homme ensevelis si rapidement sous une végétation riche et puissante, que M. Stevens a trouvé, dans l'Amérique centrale, les ruines de grandes villes et de temples immenses environnées de forêts tellement épaisses, qu'un petit nombre de générations

avait suffi pour effacer de la mémoire des Indiens du voisinage jusqu'au souvenir de ces monuments ! Dans les régions équatoriales de l'Amérique du Sud et aux Indes occidentales, dit M. de Humboldt, un terrain de 100 mètres carrés, planté de trente ou quarante bananiers, produit plus de 2,000 kilogrammes de substance nourrissante, et la quantité de matière nutritive obtenue d'une plantation de bananiers, comparée à celle produite par le même espace semé en blé, est dans la proportion de 133 à 1, et de 44 à 1, si, au lieu de blé, on y plante des pommes de terre. Dans l'ancienne présidence espagnole de Quito, réunie à la république de l'Ecuador, la végétation ne s'arrête jamais. L'Européen y voit avec surprise la charrue et la faucille en pleine activité à la même époque ; des plantes de la même espèce se flétrissent ici de vieillesse, tandis que là elles commencent à fleurir. Il en est de même dans le Venezuela et dans les vallées du Pérou ; presque toutes les plantes cultivées, depuis l'orge jusqu'au riz et à la canne à sucre, y viennent en perfection, et le climat permet qu'on y plante et qu'on y récolte chaque jour de l'année. Le bassin de l'Orénoque est capable de nourrir toute la race humaine actuellement arrivée à l'existence. Cependant ces régions sont à présent les moins habitées de la terre. Les hommes y sont si rares et les marchés si éloignés, qu'un voyageur, qui vient de visiter ce pays (M. Caman), rapporte que de nombreux troupeaux de moutons s'y vendent au taux de trois sous par tête. Dans un climat comme celui-là, il eût été difficile aux théoriciens les plus spéculatifs de penser que l'augmentation de la race humaine puisse excéder les forces végétatives de la nature. Cependant, s'il existe une loi telle que Malthus la suppose, elle doit régir ces contrées aussi bien que la Laponie. Mais cette loi n'existe pas. C'est en vain que nous voudrions trouver un cas où la terre ait refusé de marcher de pair avec les besoins de la vie animale, quelque rapidement qu'ils aient augmenté, pourvu, toutefois, qu'on ait permis aux

dons qu'elle avait accordés de retourner dans son sein pour la féconder de nouveau, suivant la loi de la nature. D'un autre côté, il est des exemples de terrains stériles, ingrats au plus haut point, dans leur condition primitive, auxquels la présence de l'homme a communiqué la fertilité, vertu progressive qui s'augmente sans cesse avec l'agrégation des consommateurs d'aliments, lesquels sont aussi, au même degré et en même temps, de véritables producteurs d'aliments. M. Thiers cite, dans l'extrait suivant, plusieurs de ces exemples : « Après tout, l'espace n'est rien. Souvent, sur la plus vaste étendue de terre, les hommes trouvent de la difficulté à vivre, et souvent, au contraire, ils vivent dans l'abondance sur la plus étroite portion de terrain. Un arpent de terre en Angleterre ou en France nourrit cent fois plus d'habitants qu'un arpent dans les sables de la Pologne ou de la Russie. L'homme porte avec lui la fertilité : partout où il paraît, l'herbe pousse, le grain germe. C'est qu'il a sa personne et son bétail, et qu'il répand partout où il se fixe l'humus fécondant. Si donc on pouvait imaginer un jour où toutes les parties du globe seraient habitées, l'homme obtiendrait, de la même surface, dix fois, cent fois, mille fois plus qu'il n'en recueille autrement. De quoi, en effet, peut-on désespérer, quand on le voit créer de la terre végétale sur les sables de la Hollande? S'il en était réduit au défaut d'espace, les sables du Sahara, du désert d'Arabie, du désert de Cobi, se couvriraient de la fertilité qui le suit ; il disposerait en terrasses les flancs de l'Atlas, de l'Himalaya, des Cordillières, et vous verriez la culture s'élever jusqu'aux cimes les plus escarpées du globe, et ne s'arrêter qu'à ces hauteurs où toute végétation cesse. »

Après avoir exposé, pour ainsi dire en courant, les lois générales qui, indépendantes de l'intervention humaine, agissent dans le cycle de la vie animale et de la vie végétale, nous sommes prêts à examiner en détail comment le sol est préparé pour être le théâtre du travail de l'homme,

et quels résultats progressifs l'homme obtient de ses efforts, tant pour se procurer des aliments que pour subvenir à d'autres nécessités, dont la pression se fait sentir dès que le besoin primordial de sa nature végétative est satisfait.

Ceux qui désirent étudier les lois physiques mentionnées dans ce chapitre trouveront des enseignements étendus dans les ouvrages de Liebig, et dans le traité du professeur Johnston, sur la chimie appliquée à l'agriculture. Les leçons que ce dernier a faites devant la Société d'agriculture de l'Etat de New-York, ainsi que le Mémoire présenté par le professeur Norton, sur la chimie appliquée à l'agriculture, ont mis ce sujet à la portée de tous les lecteurs. On trouve ces deux derniers écrits dans le rapport des opérations de la Société pour l'année 1849, dont un grand nombre d'exemplaires circulent dans l'Etat de New-York, et qu'on peut aisément se procurer. Il est facile aussi de recourir à l'ouvrage du professeur Emmons, sur l'agriculture du même Etat, formant deux volumes de la série de son *Histoire naturelle.*

CHAPITRE II.

Formation des terrains, leur adaptation à l'occupation et à la culture.

Les îles de corail des mers des tropiques présentent les exemples les plus remarquables de la rapidité avec laquelle le rocher nu se pare de la vie végétale et se dispose à devenir l'habitation de l'homme. Les êtres animés qui construisent ces îles, dans les profondeurs inconnues de l'Océan, portent, comme l'indique le nom de leur espèce (zoophyte ou animal-plante), les signes caractéristiques des deux ordres de vitalité. Ils remplissent leurs fonctions, quoique privés de cœur ou de système de circulation. Les différents polypes d'un groupe ont chacun une bouche, des tentacules et un estomac, — là s'arrête la propriété individuelle, — et forment une masse vivante d'animaux, nourris par des bouches et des estomacs sans nombre, mais unis entre eux par des tissus. Ils n'ont d'autre pouvoir d'action que celui d'allonger leurs bras pour saisir la nourriture qui passe devant eux, et ils se propagent par bourgeons. Une légère saillie se montre d'abord sur leur côté, le bourgeon augmente, un cercle de tentacules apparaît avec une bouche au milieu ; la croissance continue jusqu'à ce que le rejeton soit aussi grand que son auteur, et alors il commence aussi à pousser des bourgeons. C'est ainsi que le groupe multiple continue à augmenter. Ils forment le corail par des sécrétions continues, jusqu'à ce qu'ils aient construit un récif qui atteigne la surface de l'eau. Mais il est essentiel à l'existence de ces constructeurs sous-marins qu'ils soient toujours couverts d'eau, et, quand ils sont arrivés à la hauteur de la marée basse, ils meurent. Le phénomène de la formation prend alors une nouvelle

marche : le sommet de ce rocher se couvre, par couches successives, des fragments pulvérisés de corail et de gravier que les vagues ont détachés des flancs du récif et lancés à la surface. Agassiz pose en fait que toute la portion de la Floride connue sous le nom de *Everglades* n'est qu'un vaste banc de corail, composé d'une série de récifs à peu près parallèles, qui se sont élevés successivement du fond de la mer à la surface, et que l'action des marées et des courants a peu à peu soudés à la terre ferme, en remplissant de débris de madrépores les intervalles qui les séparaient.

Le coco, avec son enveloppe, que la nature semble avoir destinée à flotter sur les eaux, prend racine sur le sable nu de l'île de corail, à peine élevée au-dessus du niveau de l'Océan. Arrosé par l'écume de la mer, il croît vigoureusement [1]. Nourri d'abord par le peu d'aliment organique que les restes des zoophytes qui construisirent l'île lui fournissent, l'arbre forme bientôt, par la décomposition de ses feuilles, un terreau qui suffit à la croissance d'autres végé-

[1] « Comment les graines des plantes sont-elles apportées si à propos sur ces nouvelles côtes ? — Par les oiseaux voyageurs, ou par les vents et les vagues de l'Océan ? L'éloignement des autres côtes rend difficile la réponse à cette question. Mais l'île nouvellement élevée n'est pas plutôt en contact avec l'atmosphère, que l'on trouve à sa surface, dans nos contrées du Nord, un filet doux et soyeux, qui, à l'œil nu, ressemble à des taches et à des mouchetures colorées. Quelques-unes de ces mouchetures sont cernées de lignes saillantes simples ou doubles, courant autour du bord ; d'autres sont croisées par des lignes semblables qui les traversent en différentes directions. Graduellement les couleurs claires deviennent plus foncées ; le jaune brillant, qui était la couleur dominante d'abord, se change en brun, et le gris-bleu des lépraides devient d'un noir sale. Les bords des taches avoisinantes s'approchent et se confondent les uns avec les autres ; et sur le fond noir qui se forme ainsi paraissent d'autres lichens de forme circulaire et d'une blancheur éclatante. Il s'établit ainsi une sorte de membrane ou de tégument organique par couches successives. Comme le genre humain, en se formant en communautés, passe par différents degrés de civilisation, de même la propagation et l'extension graduelles des plantes sont liées à des lois physiques déterminées. » — *Humboldt*.

taux. Il sert à de nombreux usages : quand les habitants paraissent, il leur fournit la matière première des habillements légers que le climat demande ; des tasses faites de sa coque, des ustensiles de toute espèce, des nattes, des cordages, des lignes à pêcher, de l'huile ; il donne à la fois un aliment, une boisson, et des matériaux de construction. Le fruit se présente, *sur le même arbre et au même instant*, à tous les degrés de formation, depuis la chute de la fleur jusqu'au fruit mûr, sec et dur, tout prêt à germer. Le pandanus ou pin spirale, autre arbre qui prend bientôt racine dans la couche légère du sol, en poussant de son tronc des arcs-boutants, qui se plantent dans la terre et élargissent la base qui soutient l'arbre dans sa croissance, fournit un fruit à gousses, d'un goût douceâtre, « qui, quoiqu'un peu amer, dit M. Dana dans sa *Géologie* de la tournée d'exploration dans les mers du Sud, peut se conserver et servir de nourriture, quand les autres aliments viennent à manquer. » Les crabes et le petit poisson des récifs, le gros, pris dans les eaux profondes avec des hameçons de bois, aident à la subsistance des indigènes. « Ces faibles ressources, dit M. Dana, maintiennent une population de dix mille personnes dans la seule île de Taputeouea, dont la surface habitable n'excède pas six milles carrés. »

La formation du sol est rapide, lorsque le sommet d'une montagne sous-marine est ainsi préparé, par la germination des plantes, à devenir la demeure de l'homme. Celle qui transforme en terreau les pics des montagnes terrestres comprend un plus grand nombre d'états intermédiaires, et donne naissance à une plus grande variété de résultats. Quelques-uns des rochers, tels que les ardoises et les schistes, se décomposent avec une telle facilité, qu'on peut voir le phénomène s'accomplir en peu de temps, et nous avons des occasions fréquentes d'en observer les progrès. Les masses granitiques, au contraire, qui, d'après l'opinion des géologues, constituent la couche inférieure et primitive du globe,

et qui, par suite du déchirement et du soulèvement de la croûte de la terre, ont été amenées à en occuper les sommets, sont d'une nature moins friable. Mais leur composition chimique tend à favoriser leur dissolution par l'action des éléments. La présence des alcalis dans le feldspath et le mica, qui sont combinés dans le granit avec la silice, joue un grand rôle dans ce changement. L'acide carbonique, le grand dissolvant des matières les plus dures, décompose la potasse avec laquelle est combinée la silice dans le feldspath, et la rend soluble. L'intensité de la gelée, et la longueur du temps pendant lequel les roches des hautes montagnes y sont exposées, les brusques changements de température auxquels elles sont soumises, leur peu d'aptitude à conduire le calorique, l'exfoliation et les craquements qui résultent des différences de dilatation de la surface à l'intérieur, l'humidité de l'air pendant l'été, alors que les vapeurs aqueuses se condensent sur les sommets, telles sont quelques-unes des causes qui hâtent la destruction des roches, dans ces lieux élevés. A mesure que les variations de l'atmosphère accomplissent cette décomposition, les molécules détachées tombent par leur propre poids, et sont entraînées par les pluies dans les vallées sous-jacentes, qui reçoivent de la même manière les débris des rochers intermédiaires. Pendant cette opération, la pierre n'est pas seulement mécaniquement divisée, mais ses composants insolubles se transforment en sels solubles de chaux, de soude, etc., qui peuvent être absorbés par les racines des plantes. Dans la décomposition du feldspath, le silicate de potasse est enlevé par les eaux, et, tandis que le sable reste sur les pentes, l'alumine et la silice s'accumulent dans les vallées, et forment ce mélange d'argile et de sable, si éminemment favorable à la croissance de l'herbe et des céréales. Ainsi s'étagent les terrains divers, depuis le granit nu des sommets, en passant par le sol poreux et léger des coteaux, jusqu'à la couche féconde des prairies de la vallée.

Cependant, une espèce de végétation trouve sa nourriture sur la surface même des rochers. Les lichens et les mousses croissent bien au-dessus de la ligne des neiges éternelles ; et, dans les pâles climats du nord, sur la paroi nue des granits, croît une espèce de lichen, que le voyageur canadien, pressé de la faim, cherche avec avidité, et auquel il donne le nom appétissant de *tripe de roche*. Cette matière végétale, décomposée, est balayée du sommet des collines par chaque orage, et s'accumule à la base avec les dépôts d'origine minérale. Au bout de quelque temps, il se forme ainsi, au pied des versants, un sol qui est capable de nourrir de grands végétaux. Les feuilles et le bois mort qui tombent du premier de ces arbres engraissent le sol autour du tronc, dans un cercle mesuré par l'étendue des branches. Le procédé continue probablement de la manière suivante : sur la circonférence de ce premier cercle ainsi fumé, et au point du versant qui, situé entre le tronc de l'arbre et le sommet de la colline, n'est pas aussi riche que le point inférieur en principes végétaux, il devient possible à un arbre de croître. Celui-ci, à son tour, devient le centre d'un cercle de terrain fertilisé, sur la circonférence supérieure duquel s'accumulent, par la chute des feuilles et des branches, de nouveaux matériaux, capables de nourrir un nouveau rejeton. Chaque arbre engraisse ainsi la place de son successeur, et la végétation remonte vers le sommet, sur un sol qui diminue constamment en fertilité, et qui, quoique devenu plus fécond et plus tenace, par la décomposition des herbes qui y croissent, laisse toujours échapper quelques portions de ses éléments minéraux et végétaux, qui vont enrichir la vallée d'en bas [1]. On voit là un

[1] « Les plantations du dernier duc d'Athol consistent principalement en mélèzes blancs, et croissent sur un sol maigre et montueux, dont la base est formée de gneiss, de mica, d'ardoise et de schiste argileux. En six ou sept années, les branches les plus basses s'étendent, s'entrelacent et ombragent complétement le sol. Rien, par conséquent, ne croît sur cette terre jusqu'à ce que les arbres aient atteint leur vingt-quatrième

de ces phénomènes d'actions et de réactions réciproques, si communs dans les opérations de la nature ; un dérangement d'équilibre, qui met en mouvement le mécanisme qui doit le rétablir. Les affinités chimiques, la gravitation, l'action dissolvante des courants d'eau, portent jusqu'aux plaines les plus basses les principes minéraux et organiques qui doivent alimenter la végétation ; et la végétation, à son tour, les reporte sur les coteaux, et se prépare ainsi les moyens d'avancer. Les plantes les plus grêles et les plus pauvres sont toujours en avant, comme les pionniers et les troupes légères, qui nettoient le terrain devant les colonnes épaisses d'une armée [1].

Les siècles s'écoulent : des marais croupissants, qui remplissent l'air de vapeurs et de brouillards, occupent les bas-fonds des vallées ; des forêts épaisses d'arbres gigantesques les environnent, au pied des versants ; au-dessus d'elles, la végétation diminue ; les arbres, plus petits et plus clair-semés, font place graduellement aux buissons et aux broussailles, derrière lesquels viennent les herbes et les plantes

année, alors les feuilles des basses branches commencent à tomber, et la première éclaircie considérable a lieu. L'air et la lumière étant ainsi admis, l'herbe peut pousser et la terre se couvre graduellement d'un beau gazon. Le terrain qui, avant, ne valait que 9 pence ou 1 schelling l'arpent, comme pâture pour les moutons, au bout de trente ans vaut de 7 à 10 schelings l'arpent. » *Johnson's Agricul. Chemistry. Lect.* 17, § 8.

[1] « La relation suivante indique une marche analogue dans les saules qui croissent sur les bords du Mississipi, au-dessous de la Nouvelle-Orléans. — « La croissance des saules, sur le côté de la rivière où la terre empiète sur l'eau, est quelquefois si régulière qu'ils ressemblent à une jeune plantation. Au premier rang, sont les jeunes pousses, sortant à peine du limon déposé depuis deux ou trois ans. Derrière eux, s'élève une haie plus ancienne, de quatre à huit pieds de haut. Encore plus en arrière, vient un troisième rang, de vingt-cinq pieds de haut ; et quelquefois il se trouve cinq rangées, chacune surpassant l'autre en hauteur, dessinant ainsi la forme de la rive, qui va en montant, parce que le sol déposé d'abord a été continuellement élevé pendant les inondations annuelles. » *Lyell's second visit to the United States.* Vol. II, page 115.

qui ne demandent qu'une moindre quantité de nourriture et qui la trouvent dans le sol léger, poreux et sablonneux des hautes terres, à travers lequel la pluie filtre aisément et dont la surface en pente permet aux averses de s'écouler.

Enfin, l'homme arrive pour commencer l'œuvre de la culture. L'histoire nous apprend que partout il a d'abord passé par l'état de chasseur, alors il vit des différents produits de la chasse et de la pêche ; qu'ensuite il s'est adonné à la vie nomade, alors la chair et le lait de ses troupeaux, paissant l'herbe naturelle, lui servent de nourriture, et leurs peaux lui donnent des tentes et des habits.

A ces premières époques de la société, la personnalité du travail et de la richesse est très-vague encore. La contrée où la tribu chasse, les rivières dans lesquelles elle pêche, les savanes où paissent les troupeaux des nomades, ne sont pas possédées individuellement, elles sont la propriété commune de la tribu ; et, quand elle les a épuisées, elle émigre en corps pour en trouver d'autres également sans maîtres, ou bien elle fait la guerre pour déposséder la tribu étrangère, dont le territoire paraît mériter qu'on le dispute. Chaque individu prend part à la fortune commune. La peuplade entière vit pauvrement ; et celui à qui il arrive d'avoir du superflu aujourd'hui le partage avec son compagnon, sauf à lui demander assistance, si le lendemain il est moins heureux. Pour que la propriété du sol s'individualise, pour que l'homme ne relève, dans les conditions de son existence, que du résultat de ses efforts personnels, il faut d'abord que la vie nomade ait été abandonnée, et que les hommes se soient établis dans des demeures fixes.

Mais l'homme qui fait le premier pas dans la voie de l'agriculture, où doit-il s'établir ? où peut-il s'établir ? Son choix est évidemment soumis à son pouvoir. Ses outils sont de l'espèce la plus grossière : ce sont les choses et les formes que la nature lui met sous la main, comme le coquillage que les insulaires de la mer du Sud emploient en manière de houe.

Toutes les armes et tous les instruments qui ont servi à ses ancêtres, pendant que la tribu passait par les stages de la vie de chasseur et de pâtre, étaient du même genre. Un caillou avait servi de fer de flèche, et l'arête vive d'un silex était le seul instrument tranchant qu'ils eussent su façonner. Un arc taillé au moyen de ce couteau, avec la corde faite d'une lanière de peau de daim, était leur arme principale pour chasser ou pour combattre de loin ; une massue durcie au feu, armée quelquefois d'une pierre coupante attachée à l'extrémité par des courroies, était l'arme pour le combat corps à corps. Un os pointu de la jambe d'un daim servait aux femmes d'aiguille, et les tendons du même animal leur fournissaient le fil pour coudre les vêtements de peaux de la famille. Voilà tous les moyens d'action que l'expérience et les traditions de sa tribu ont donnés au sauvage. On n'a qu'à regarder dans un musée une collection de ces instruments pour voir combien ils sont imparfaits, et en même temps pour observer, avec un peu d'étonnement, qu'ils suffisent pleinement aux besoins limités de ceux qui s'en servent, et que, pendant des siècles, les générations se succèdent, sans faire d'améliorations sensibles dans leur outillage primitif.

Ce n'est pas tout : le premier cultivateur ne peut recevoir que peu de secours d'une population très-peu nombreuse. « On a supputé, dit Lyell le géologue, que huit cents arpents « ne fournissent pas à une communauté de chasseurs plus « de subsistance qu'un demi-arpent de terre cultivée. » Liebig nous donne l'explication scientifique de ce fait [1]. Il est

[1] « Une nation de chasseurs, sur un espace limité, est absolument incapable de s'accroître au delà d'un certain point, qui est bientôt atteint. Le carbone nécessaire à la respiration ne peut s'obtenir que des animaux, dont un nombre limité peut seul vivre dans l'espace supposé. Ces animaux reçoivent des plantes les principes élémentaires de leurs organes et de leur sang, et les transmettent aux sauvages qui ne vivent que de leur chair. Mais cette chair ne contient plus alors les principes non azotés qui, chez l'animal vivant, ont servi à entretenir le mécanisme

donc évident que les individus d'une tribu, au moment de se former en communauté agricole, doivent être répandus sur un grand espace et séparés les uns des autres par de longues distances. Et il est extrêmement probable même que le premier cultivateur a été un homme que sa faiblesse physique avait empêché de suivre ses compagnons dans leurs migrations.

Un individu, ou une communauté d'individus, ayant si peu de ressources, ne peut entreprendre de cultiver un terrain qui exigerait de grands travaux de préparation. Les vallées couvertes de grands arbres, qu'il faut couper et enlever, les marais, imprégnés d'eau, qu'un énergique drainage convertirait en fertiles prairies, présentent à une peuplade pauvre et faible des difficultés insurmontables. Le mauvais air, causé par la décomposition de l'épaisse végétation des basses terres, engendre des fièvres, qui s'opposeraient à toute tentative de cultiver les fertiles bas-fonds [1], quand même les

de la respiration. Chez ces hommes, bornés à une nourriture animale, c'est le carbone de la chair et du sang qui doit remplacer l'amidon et le sucre. Mais quinze livres de viande ne contiennent pas plus de carbone que quatre livres d'amidon ; et tandis que le sauvage, avec un seul animal et un poids égal d'amidon, pourrait se maintenir en vie et en santé pendant un certain nombre de jours, il serait forcé, en ne vivant que de chair, de consommer cinq animaux, pour se procurer le carbone nécessaire à la respiration pendant le même temps. » — *Leibig's animal chemistry.*

[1] « La plaine étroite qui s'étend le long de la côte », — telles sont les expressions de l'*Encyclopédie géographique* de Murray, dans la description du Mexique, — « est un pays où les plus riches productions du tropique croissent avec une vigueur sans pareille. Mais cette nature, qui prodigue ainsi la vie végétale, sous ses plus belles et ses plus gigantesques formes, est à peu près mortelle pour la vie animale (M. de Humboldt considère ces deux effets comme inséparables dans ce climat). Les Espagnols, frappés de terreur par cet air pestilentiel, n'ont fait de cette plaine qu'un passage vers *les districts plus élevés, où même les Indiens aiment mieux vivre d'une culture laborieuse que de descendre dans ces plaines, où la vie semble étaler avec profusion tout le luxe de ses richesses spontanées.*»

M. de Humboldt, dans les *Aspects de la nature*, conclut qu'il y a pro-

colons auraient le pouvoir de les déblayer et de les dessécher, quand même ils auraient une provision suffisante d'aliments pour attendre la récolte, qui ne peut venir qu'après cet énorme travail préliminaire. Mais leurs moyens d'action sont nuls, et le besoin d'aliments est pressant et implacable. Ainsi, non-seulement tout les invite, mais tout les force à commencer la culture sur le sol léger et maigre des versants élevés, où il n'y a pas de dessèchement à faire, pas de gros arbres à couper et à enlever, où l'on peut tracer des sillons avec un simple morceau de bois, et dont le produit payera promptement un travail facile, qui n'a besoin d'appeler à son aide ni les combinaisons de la mécanique ni la force des animaux. La récolte sera petite ; mais, si faible qu'elle soit, c'est encore pour le cultivateur plus d'aliments que n'en avaient ses sauvages ancêtres, quand ils parcouraient, en chassant, un espace mille fois plus grand, où paissaient leurs troupeaux dans des prairies naturelles. Si, pendant que son grain pousse, le laboureur est encore obligé de pourvoir à sa nourriture par la chasse et la pêche, du moins, quand sa moisson est faite, il a des provisions jusqu'à la moisson prochaine. Cette avance lui permet de consacrer une partie du temps qui n'est pas absorbé par la culture à inventer et à confectionner de meilleurs instruments, à mieux abriter sa famille et ses provisions, et à soigner les animaux qu'il a pu apprivoiser. C'est toujours le premier pas qui est pénible et coûteux. L'excédant d'une année, l'accroissement et le perfectionnement qu'il permet d'apporter dans l'outillage, donneront, l'année d'ensuite, un excédant plus considérable. Le cultivateur peut alors creuser la terre plus profondément,

babilité que les premiers colons de l'Amérique du Sud vinrent d'un pays froid, parce qu'ils habitèrent de préférence les hautes terres. « Dans le Mexique et le Pérou, dit-il, on ne trouve de marques d'une haute civilisation que sur les plateaux élevés. Nous avons vu, sur les Andes, des ruines de palais et de bains à des élévations de 1,600 et 1,800 toises (10,250 et 11,510 pieds anglais). »

et obtenir ainsi une plus riche récolte. Il peut aussi abattre les plus petits arbres, étendre ainsi le cercle de ses opérations, et mettre en activité les puissances d'un sol déjà plus productif. Ses enfants, en grandissant, prennent part à ses travaux ; les plus jeunes et les plus faibles s'emploient aux travaux les plus faciles qui, autrement, prendraient une partie du temps de leur père, et les plus forts joignent leurs efforts aux siens pour accomplir ceux qui, impossibles à un seul homme, sont aisément et promptement achevés par trois ou quatre.

A mesure que les familles croissent en nombre, et que de nouvelles se forment par des mariages, elles s'attachent naturellement au sol sur lequel le mari ou la femme ont pris naissance. Les mêmes causes produisant les mêmes effets sur les hommes placés dans des conditions semblables, les premiers terrains soumis à la culture doivent avoir été ceux qui s'étendent le long du sommet des collines, sur le même niveau général. Le moyen que ces nouvelles familles ont de s'éloigner le moins possible, c'est d'occuper la terrasse immédiatement au-dessous, ou la bande inférieure du même versant. Elles s'établissent ainsi sur un terrain d'une plus grande fertilité ; disposant de plus grandes facilités d'association et d'un matériel plus nombreux et plus complet d'instruments de travail, elles peuvent mettre en culture ces terres que leurs pères ne pouvaient attaquer. De génération en génération, les progrès de l'agriculture s'étendent, dans le même sens, des terrains moins fertiles aux terrains plus fertiles. Il en résulte nécessairement une facilité croissante de production, une plus grande quantité d'aliments obtenue d'une même quantité de travail, et, conséquemment, une plus grande quantité de travail disponible pour d'autres emplois que la production immédiate de la subsistance. La division du travail qui en résulte, et le vaste accroissement du pouvoir appliqué *indirectement* à la subsistance d'une société qui s'accroît, sont des objets que nous n'avons pas

encore à étudier. Il n'est pas nécessaire non plus d'examiner longuement la méthode par laquelle l'homme, imitant les procédés de la nature, reporte sur les terrains plus anciens et plus maigres, pour les féconder, les éléments de fertilité qu'il tire des terres nouvellement cultivées. Le seul fait qui doit, pour le moment, fixer toute notre attention, c'est que la marche naturelle de la société, quand elle prend possession du sol par le travail, est de passer des terrains les moins productifs aux plus productifs ; et, par conséquent, de partir de la faiblesse et de la pauvreté pour arriver à la richesse et à la puissance.

Il est très-remarquable qu'un fait d'un caractère aussi frappant, et qui entraîne des conséquences si importantes, n'ait jamais été observé, ou, s'il l'a été, qu'il n'ait jamais été signalé comme se présentant universellement dans l'histoire de chaque communauté, jusqu'à ce qu'il fût publié par M. Carey, dans son *Past, Present and Future*, imprimé en 1848, et qui marque cette année comme une nouvelle ère dans les annales de l'économie politique. Il le présente comme une loi de la nature, comme une manifestation et une forme capitale de la grande loi du progrès. Non-seulement ce fait avait échappé à l'attention des économistes, avant M. Carey; mais, pendant près de quarante ans, tous les savants en Angleterre et une partie de ceux du continent avaient cru, et beaucoup d'entre eux continuent à croire, que le fait et la loi sont précisément l'inverse du fait et de la loi qu'il a établis.

En 1815, Malthus publia son *Essai sur la nature et le progrès de la rente*. La théorie qu'il y énonce avait, il est vrai, été présentée quelques années auparavant par M. Anderson, et M. West avait aussi publié une brochure contenant, en substance, les mêmes vues que celles de Malthus. Ces deux ouvrages avaient paru à des époques si rapprochées l'une de l'autre, que l'on pense que chacun de ces écrivains ignorait les idées de l'autre, aussi bien que celles d'Ander-

son. Cependant, cette théorie s'est identifiée avec le nom de Malthus, et encore plus intimement avec celui de Ricardo, qui, bientôt après, en fit la base d'un système, et présenta les déductions qu'on pouvait légitimement en tirer, avec un talent qui a fait oublier les véritables inventeurs de cette doctrine. Nous préférons donc la présenter dans les termes de Ricardo.

Lorsque des hommes font un premier établissement dans une contrée riche et fertile, dont il suffit de cultiver une très-petite étendue pour nourrir la population, ou dont la culture n'exige pas plus de capital que n'en possèdent les colons, il n'y a point de rente; car qui songerait à acheter le droit de cultiver un terrain, alors que tant de terres restent sans maître, et sont, par conséquent, à la disposition de quiconque viendra les cultiver?... Si la terre jouissait partout des mêmes propriétés, si son étendue était sans bornes et sa qualité uniforme, on ne pourrait rien exiger pour le droit de la cultiver, à moins que ce ne fût là où elle devrait à sa situation quelques avantages particuliers. C'est donc uniquement parce que la terre varie dans sa force productive, et parce que, dans le progrès de la population, les terrains d'une qualité inférieure ou moins bien situés sont défrichés, qu'on en vient à payer une rente pour avoir la faculté de les exploiter. Dès que, par suite des progrès de la société, on se livre à la culture des terrains de fertilité secondaire, la rente commence pour ceux de premier degré, et le taux de cette rente dépend de la différence dans la qualité respective des deux espèces de terre. Dès que l'on commence à cultiver les terrains de troisième qualité, la rente s'établit aussitôt pour ceux de la seconde, et est réglée de même par la différence dans leurs facultés productives. La rente des terrains de première qualité hausse en même temps, car elle doit se maintenir toujours au-dessus de celle de la seconde qualité, et cela en raison de la différence de produits que rendent ces terrains avec une quantité donnée de travail et de capital. A chaque accroissement de population, qui force un peuple à cultiver des terrains d'une qualité inférieure pour en tirer ses subsistances, le loyer des terres supérieures haussera.

Supposons que les terrains n°s 1, 2, 3 rendent, moyennant l'emploi d'un même capital, un produit net de 100, 90 et 80 quarters de blé. Dans un pays neuf, où il y a quantité de terrains fertiles, par rapport à la population, et où, par conséquent, il suffit de cultiver le n° 1, tout le produit net restera au cultivateur et sera le profit du capital qu'il a avancé. Aussitôt que l'augmentation de population sera devenue telle qu'on soit obligé de cultiver le n° 2, qui ne rend que 90 quarters, les salaires des laboureurs déduits, la rente commencera pour les terres n° 1; car il faut ou qu'il y ait deux taux de profits du capital agricole, ou que l'on enlève 10 quarters de blé, ou leur équivalent, du produit n° 1 pour les consacrer à un autre emploi. Que ce soit le propriétaire ou une autre personne qui cultive le terrain n° 1, ces 10 quarters en constitueront toujours la rente, puisque le cultivateur du n° 2 obtiendrait le même résultat avec son capital, soit qu'il cultivât le n° 1 en payant dix quarters de blé de rente, soit qu'il continuât à cultiver le n° 2 sans payer de loyer. De même, il est clair que lorsqu'on aura commencé à défricher le terrain n° 3, la rente du n° 2 devra être de 10 quarters de blé ou de leur valeur, tandis que *la rente du n° 1 devra atteindre* 20 *quarters;* le cultivateur du n° 3 ayant le même profit, soit qu'il cultive le terrain n° 1 en payant 20 quaters de rente, soit qu'il cultive le n° 2 en en payant 10, soit enfin qu'il cultive le n° 3 sans payer de rente.

Telle est la théorie connue sous le nom de Doctrine de la rente, de Ricardo, et célébrée comme le plus grand effort de l'économie politique, depuis l'époque d'Adam Smith. Le seul point de cette théorie qui nous intéresse à présent, c'est celui où elle pose comme un fait indubitable que les

terrains soumis les premiers à la culture sont ceux qui étaient doués de la plus grande fertilité, et que, par suite du progrès de la société, les hommes sont continuellement forcés d'avoir recours à ceux d'une moindre fécondité. Ceci a fourni à Malthus une explication facile de la prétendue tendance de la population à augmenter plus rapidement que les moyens de subsistance. S'il en était ainsi, chacune des générations successives obtiendrait ses aliments avec une difficulté toujours plus grande ; il lui faudrait employer une plus grande proportion de son temps et de son travail à satisfaire ses premiers besoins, à soutenir l'existence purement végétative de la race ; et il ne lui resterait qu'une proportion toujours plus faible de temps et de travail à appliquer aux arts mécaniques, ou à toute autre espèce d'industrie qui ne tend pas directement à la production des aliments. Tel serait le premier effet de cette loisur la condition de la race humaine en général. Elle a d'autres conséquences non moins remarquables sur la position et le degré de bien-être relatif des diverses classes de la société : nous les examinerons en temps et lieu, et le démenti formel que leur donnent les faits sera pour nous une preuve décisive de la fausseté de cette théorie.

C'était une idée très-plausible que, les hommes, « ayant toute la terre devant eux et pouvant choisir », eussent choisi tout d'abord les terrains qui pouvaient donner à leur travail les plus grands résultats. Et il fallait bien qu'elle fût vraisemblable pour qu'elle ait été si généralement acceptée, et qu'elle soit restée si longtemps sans contradiction. Mais elle était manifestement basée sur cette hypothèse : que les hommes, dès l'origine de l'agriculture, ont eu le *pouvoir* de déblayer et de labourer indifféremment les terrains fertiles ou les terres arides, et qu'ils n'avaient qu'à choisir entre des choses également faisables, l'une offrant de plus grands avantages, et l'autre de moindres.

Nous avons déjà présenté, d'une manière très-sommaire, un abrégé des considérations par lesquelles M. Carey a

prouvé qu'une analyse plus attentive aurait indiqué une marche précisément contraire à celle imaginée par Ricardo. Ce dernier a entièrement oublié l'absence totale ou la mauvaise qualité des instruments, cause qui, à l'aurore de la civilisation, a dû partout forcer le choix de l'homme, en limitant son pouvoir. Ce fait universel, que personne ne conteste, suffirait seul pour faire adopter une hypothèse contraire à celle de Ricardo.

Mais la question est résolue d'une manière plus satisfaisante par un appel à l'histoire ; car il s'agit d'un *fait*. Quelle *a été* la manière de procéder des hommes, quand ils ont pris possession des pays que nous voyons occupés depuis longtemps, et qu'ils les ont cultivés ? Quelle *est* leur manière de procéder, telle qu'elle nous est présentée par les communautés contemporaines, à différents degrés de progrès ? Notre raisonnement, basé *à priori* sur des probabilités, pourrait être erroné ; car l'omission d'un seul élément fausse quelquefois un calcul tout entier, et nous pourrions n'avoir pas fait à cet élément la part qui lui revenait ; mais nous sommes parfaitement certain qu'une erreur de ce genre n'est pas possible dans l'étude pratique des faits. Toutes les causes qui pouvaient influer sur le résultat ont certainement agi, qu'on ait observé ou non leur existence. C'est à cette pierre de touche que M. Carey a soumis la question. Il trace l'histoire de la colonisation des différentes sections de notre pays, du Mexique, des Indes occidentales et de l'Amérique du Sud, et fait voir que partout les premiers colons ont occupé les terrains secs et légers des hautes terres, laissant à leurs successeurs la tâche de déblayer les vastes forêts des vallées, et de dessécher les marais le long des rivières. Partout où nous allons, nous trouvons que plus la population est dense et la masse de richesses grande, plus les bons terrains sont cultivés ; tandis que, partout où la terre est abondante et la population rare, on voit la culture s'éloigner des bords des courants d'eau, et se tenir le long des crêtes

des collines. Dans les régions assez civilisées pour que les canaux et les chemins de fer y soient en usage, chacun peut vérifier le fait, en observant combien l'aspect est différent, des terres qui bordent leur parcours, et de celles qui avoisinent les vieilles routes. On voit presque toujours ces dernières gravir le sommet de chaque colline qui se trouve dans le voisinage de leur direction générale, même quand, au point de vue de la distance, il n'y a point d'économie à passer sur la hauteur, au lieu de tourner sa base. En effet, on remarque généralement que la longueur d'un chemin de fer, qui joint deux villes très-éloignées l'une de l'autre, est plus courte que le parcours de la vieille route, qui formait auparavant le moyen de communication entre elles, quoique la voie ferrée soit, de plus que la route ordinaire, soumise à des conditions qui lui interdisent de raccourcir la distance en augmentant les pentes. Mais la grande route est bordée de champs cultivés et de maisons. Elle avait été faite pour faciliter les communications entre ces dernières; elle avait été tracée par les pieds des hommes, avant qu'elle fût marquée par l'agent voyer ; et le but pour lequel elle avait été construite l'a forcée de suivre la population, sans égard pour la peine que sa pente rapide donnerait aux attelages qui devaient la parcourir. Le chemin de fer est, au contraire, construit par des ingénieurs dont la mission est de réduire la force qui doit traîner de lourds fardeaux à son minimum, eu égard à la distance et à la pente. Il s'élance à travers les marais et les forêts, comme s'il voulait fuir les habitations des hommes. Elles s'élèveront un jour à ses côtés, car il a desséché les marécages et a fait pénétrer la lumière du soleil au sein des sombres forêts ; mais, quand un chemin de fer vient d'être ouvert, nous sommes communément frappés de voir cet ouvrage, chef-d'œuvre de l'art, jeté, sans intermédiaires, au milieu du contraste de la nature la plus sauvage [1].

[1] « La colline Turtle-Creek se trouve sur le passage de la route centrale de Philadelphie à Pittsburg, à environ quinze milles à l'est de cette dernière ville. Depuis un temps immémorial, elle a été le principal obstacle de cette grande voie; car toutes les crêtes de la chaîne Alleghany sont d'un accès plus facile. La route, en s'élevant de la rivière, grimpe le long des flancs de la colline, en zigzags qui adoucissent la montée, mais qui ne diminuent en rien les fatigues du voyage. Cependant il n'y avait pas de remède, car c'était la route directe qui passait à côté ou au travers des établissements du voisinage. L'année dernière, le central-Pennsylvania-railroad fut construit à travers cette région ; mais, s'éloignant des fermes et des auberges de la route, avec lesquelles il n'avait rien de commun, et évitant la hauteur escarpée qui s'opposait à sa marche, il a passé à travers le marais, sur les bords de la crique, en suivant son cours jusqu'à la rivière Monon-gahela, et arrive ainsi, à travers un pays plat, à Pittsburg, *en abrégeant d'un mille la distance totale, et évitant entièrement la montée.* L'explication de ce fait rentre tout à fait dans notre thèse : le public avait eu, pendant cinquante ans, cette horrible colline à gravir, parce que les premiers cultivateurs de la contrée avaient choisi les coteaux et les sources des courants d'eau, ainsi que leurs terres maigres et légères, laissant, par nécessité, le sol profond et fertile des bords de la crique et la vallée étroite à travers laquelle elle passe, dans l'état de nature, sauvage et solitaire, et, par conséquent, hors de la route du voyageur. Les frais de dessèchement ont arrêté jusqu'ici le défrichement de cette terre inutile, quoiqu'elle soit située directement sur la route la meilleure et la plus proche, et assez près d'une ville pour y porter les produits qu'elle demande.—*Doct. William Elder, in Sartain's magazine for June* 1852.

Même dans les prairies de l'Ouest, où les collines sont inconnues, et qui, loin d'être chargées d'arbres, forment une classe tout à fait à part,—la division ordinaire, dans les Etats où elles sont situées, étant terre boisée et prairie, — on voit dans toute sa force la même loi de la nature, qui assigne aux premiers cultivateurs les terres les plus arides. Dans la *North American pomological Convention,* tenue à Syracuse, Etat de New-York, en septembre 1849, les commissaires de l'Etat de l'Illinois disent dans leur rapport [1] :

« Plusieurs petits lots de terre, connus, il y a quinze ans,

[1] Les actes de cette réunion sont publiés dans une brochure ; mais le rapport, dont l'extrait ci-dessus a été tiré, se trouve dans le rapport du bureau des patentes (*Agriculture*), pour 1849-50, page 430.

sous le nom de *prairie mouillée*, et *laissés par les premiers colons*, ont été desséchés par un labourage continu, par le pacage des animaux domestiques, sans aucun autre moyen que le dessèchement naturel, l'exposition au soleil et à l'air, et la destruction de la croûte imperméable des hautes herbes.

« Les « prairies sèches » ont le même caractère général, du moins en ce qui concerne la surface. On trouve partout de petites portions de « prairie plate » ; mais, pour qu'une prairie soit nommée sèche, il faut qu'elle soit ondulée. Entre les vagues de ce grand océan de beau gazon, ouvrage du Créateur, se trouvent les « fondrières », *terreur du premier colon, et la possession la plus estimée de son successeur*, car souvent elles lui fournissent de l'eau, et sont toujours des prairies naturelles sûres et abondantes. Ces fondrières sont les égouts des prairies sèches. Elles sont, en général, presque parallèles, et le plus souvent à angle droit avec le cours des rivières ; elles sont éloignées les unes des autres de 140 à 160 perches, et ont quelquefois plusieurs milles de longueur. Le sol de la prairie sèche a de 12 à 18 pouces de profondeur dans cette région ; la prairie mouillée est généralement bien plus profonde ; et le sol d'alluvion (des lits de rivière) est, comme dans tous les pays, d'une profondeur irrégulière et souvent étonnante. »

M. Carey étend son examen historique à la Grande-Bretagne et aux Etats du continent. En Angleterre, dont nous connaissons le mieux l'histoire agricole, l'existence et les effets de la loi qu'il a découverte sont démontrés avec beaucoup de force. Les forêts et les marais du temps de Richard Cœur-de-Lion sont maintenant des champs cultivés et de la plus grande fertilité. Les marais qui avaient presque englouti l'armée de Guillaume le Conquérant, à son retour de son expédition dévastatrice dans le Nord, sont à présent les terres à blé et les prairies du Lancashire méridional, et comptent parmi les plus fertiles du royaume. Les terrains le plus récemment soumis à la culture sont les marécages de

Lincoln ; et les comtés situés sur la frontière, qui, il y a deux siècles, étaient habités par des maraudeurs, sont maintenant renommés par leur fertilité. Dans la description que donne César de cette île, telle qu'il la trouva, il représente les habitants de la côte méridionale comme les seuls qui eussent fait quelques progrès dans l'art du labourage, et dit que les naturels étaient plus grossiers dans leur manière de vivre, à mesure qu'on s'éloignait de la côte. Les plus enfoncés dans l'intérieur n'ensemençaient jamais leurs terres, mais formaient encore des tribus de chasseurs et de pâtres, vêtus de peaux et vivant du lait et de la chair de leurs troupeaux, ou du produit de la chasse. Les terres des comtés méridionaux sont de nature à pouvoir être cultivées par des populations possédant peu de capital et de moyens de culture ; elles ne produisent comparativement que des récoltes inférieures ; celles qui ont été défrichées depuis peu demandent une grande mise de fonds préparatoire, et ont été, par conséquent, inabordables, tant qu'on n'a pas pu y employer de grands capitaux et des moyens d'action très-puissants. Les meilleures n'ont eu aucune valeur jusqu'à l'invention de la machine à vapeur [1].

Il n'est pas nécessaire de suivre M. Carey dans son esquisse

[1] Le *Bedford Level*, ainsi nommé, parce que le comte de Bedford en commença le dessèchement en 1650, en creusant des tranchées, est une plaine basse et marécageuse, qui commence à Ély, dans le Cambridgeshire, et court nord-est dans la vallée du Witham, dans le Lincolnshire. Cette région a soixante-dix ou quatre-vingts milles de longueur et de vingt à quarante de largeur, et contient près de sept cent mille arpents. Cromwell prit un grand intérêt à ce dessèchement. Il envoya un grand nombre d'Écossais, faits prisonniers à Dunbar, pour les employer à cet ouvrage,—travail malsain. — Il y envoya ensuite cinq cents Hollandais, faits prisonniers dans un combat naval entre Blake et Van Tromp, en 1652 ; ils furent employés dix ans, et la paix leur permit de retourner dans leurs foyers. Il fut guidé dans son choix par leur expérience dans ces sortes d'ouvrages, acquise en Hollande, qui a été tout entière conquise sur les flots. Dans le *Progres of the nation* de Porter, vol. Ier, page 166, il est dit : « Les marais dans le Cambridgeshire, le Lincolnshire et

de l'histoire de la colonisation de l'Ecosse, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grèce, etc. Ce serait gâter l'abrégé très-intéressant qu'il nous en a présenté que de tâcher de le condenser encore, et nous préférons recommander à ceux qui ont le goût de la science de le lire dans « *le Présent, le Passé et le Futur*. » Une circonstance d'une date plus récente que la publication de cet ouvrage nous autorise à regarder le fait comme admis. M. Bastiat, le plus brillant et le plus ingénieux des économistes français, ayant émis sur la *rente* la même opinion que M. Carey, une discussion s'engagea, sur les théories opposées, dans les séances de la Société d'économie politique de Paris, dont les comptes-rendus sont publiés dans le *Journal des Economistes* (publication qui est l'organe des principaux écrivains de la nation française sur cette matière, et que lisent, dans toute l'Europe, ceux

d'autres comtés orientaux, dans lesquels sont enclavées les terres basses connues sous le nom de Bedford-Level, étaient autrefois imparfaitement dégagés du surplus de leurs eaux par le moyen de moulins à vent, et il en est encore ainsi dans beaucoup de localités. Partout où cette méthode est employée, le fermier voit quelquefois toutes ses espérances de l'année perdues, presqu'au moment de leur réalisation. Il arrive fréquemment que, quand il tombe de fortes pluies, vers le temps de la moisson, il n'y a pas un souffle de vent pour mouvoir les ailes de son moulin, et le champ où se balançaient les épis dorés est bientôt changé en lac. Quelques-unes des terres situées ainsi sont des plus fertiles du royaume. Elles sont formées de matière végétale décomposée et ont trente pieds de profondeur; elles rendent de quatre à cinq quarters par arpent. Par la substitution de la vapeur à l'action peu sûre du vent, on préserve maintenant les moissons du désastre que nous venons de mentionner. » Il dit que, trois ou quatre ans avant la publication de son ouvrage (1836), on avait élevé des machines à vapeur de la force de 60 à 70 chevaux, et que chacune est employée à dessécher 6,000 ou 7,000 arpents. Les frais de premier établissement des machines sont estimés à 1 l. par arpent, la dépense pour les faire marcher à 25 schellings 6 pence par arpent. Depuis l'ouvrage de M. Porter, la science des ingénieurs a exécuté des ouvrages qui, pour les grands districts, rendent inutiles les machines à vapeur et les moulins à vent. — *Voir l'Edimburg-Review, du mois d'octobre* 1847, *article sur la Hollande*.

qui se livrent à cette science). Bien plus, les savants de plusieurs pays du continent prirent part au débat, oralement dans les séances de la Société, et par des communications dans les pages du *Journal*. M. Carey lui-même intervint, et dans plusieurs articles signés de lui, et publiés dans le *Journal*, il a porté un défi à qui que ce fût de citer un pays dans lequel le *fait* ne se fût pas passé comme il l'a représenté, ou un seul pays dans lequel, quand la population et la richesse ont diminué, les hommes n'aient pas abandonné les terrains les plus fertiles pour se retirer sur ceux d'une qualité inférieure : comme dans l'Inde, où des districts de plaines autrefois bien peuplés sont revenus à l'état de jongles, repaires des bêtes fauves, tandis que les anciens habitants se rassemblent sur les pentes des collines; comme en Italie, où chaque excavation dans les marais, maintenant stériles et désolés par la malaria, met à découvert les traces d'anciens travaux de desséchement, qui autrefois les avaient rendus salubres et fertiles.

La controverse a continué sur des points collatéraux et sur la validité des *déductions* tirées de ce fait ou de la fiction opposée; mais personne n'a accepté ce défi qui tranche la question de fait, et M. Carey ne rencontre aucun contradicteur parmi des adversaires habiles et éclairés, qui, eu égard au cours des choses, en France spécialement, ont de bien plus amples moyens pour trouver une exception spécieuse, qu'il n'en a pour la réfuter ou l'expliquer.

On peut démontrer tout aussi bien la fausseté de l'hypothèse de Ricardo d'une manière plus indirecte. L'expérience contredit, en effet, les conséquences qu'il en faudrait tirer, si elle était réelle. Nous en examinerons plus tard quelques-unes. En voici pourtant une dont l'évidence est palpable. Si la doctrine de Ricardo était exacte, nous devrions voir chaque génération moins abondamment pourvue d'aliments que la précédente, et, cependant, employant plus de travail pour se les procurer. Plus les périodes comparées seraient éloignées

les unes des autres, plus la disparité serait marquée. Si nous supposons que la population augmente avec l'extrême rapidité que Malthus a supposée, et que les terrains soumis à la culture diminuent de fertilité suivant l'échelle que Ricardo donne comme exemple, il en résultera l'état de choses suivant. Prenons, comme échantillon de tout un pays et de ses habitants, un territoire produisant 100 quarters (900 boisseaux), à 60 livres par boisseau de blé, et suffisant à l'alimentation de 100 personnes. A l'expiration de vingt-cinq ans, la population aura doublé, et les 100 nouvelles recrues demanderont un territoire égal à celui occupé par les 100 premiers colons. Ce territoire, selon l'échelle de progression donnée comme exemple par Ricardo, ne produira que 90 quarters de blé ou 810 boisseaux. Le total à diviser entre 200 personnes ne sera donc que 190 quarters ou 1710 boisseaux. A l'expiration de cinquante années, la population aura encore doublé de nouveau, et il y aura 200 recrues qui demanderont de nouvelles terres. Elles devront se contenter de celles de troisième qualité, qui ne produisent que 80 quarters sur le même espace qui en rendait autrefois 100; c'est-à-dire qu'elles n'auront que 160 au lieu de 200 quarters, que leurs 200 ancêtres avaient obtenus. En soixante-quinze ans, la population aura doublé de nouveau, montant en tout à 800 personnes; et les 400 dernières sont obligées d'occuper un terrain de la quatrième qualité, ne produisant que 70 quarters, au lieu de 100 sur un espace égal, c'est-à-dire que sur l'espace qui nourrissait autrefois 400 personnes, elles n'auront plus que 280 quarters, ou 2,520 boisseaux au lieu de 3,600. On pourrait arranger cela en forme de table, de cette manière :

Périodes.	Personnes qui partagent.	Boisseaux de blé.	Boisseaux par tête.
1	100	900	9,
2	200	1710	8,151
3	400	3150	7,875
4	800	5670	7,0875
5	1600	9990	6,243
6	3200	17190	5,37
7	6400	31710	4,92
8	12800	48990	3,80
9	25600	72030	2,80

Telle serait, dans l'hypothèse, la marche des choses en deux cents ans. Le chiffre de la population serait deux cent cinquante-six fois plus considérable, celui des aliments quatre-vingts fois seulement; de sorte qu'une égale répartition ne donnerait à chaque personne qu'un peu moins d'un tiers de la subsistance dont ses ancêtres jouissaient deux cents ans auparavant. La communauté, pour se procurer la même quantité de nourriture que ses pères, aurait besoin de trois fois autant de terrain, en proportion de son nombre, et serait ainsi dispersée sur un territoire trois fois plus étendu, à des distances trois fois plus grandes les unes des autres.

Nous ne sommes pas assez exigeant pour demander, comme preuve de l'hypothèse de Ricardo et de Malthus, qu'on nous montre quelque part une progression de décadence aussi marquée ou aussi rapide que celle que nous venons de tracer. Mais on devrait produire quelque chose d'analogue, on devrait rencontrer, dans l'histoire de quelque nation, un exemple de cette décroissance progressive des moyens d'alimentation, peut-être moins rapide dans sa marche, et s'étendant sur une période plus longue, mais où l'on pût cependant reconnaître d'une manière précise la loi d'appauvrissement graduel. Or, le fait est précisément l'inverse de ceci; et ce fait, les économistes qui acceptent et enseignent la doctrine de Ricardo ne le contestent pas. M. M'Culloch dit, en parlant de l'Angleterre : « Qu'on compare l'état de ce pays-ci ou de tout autre, en Europe, à ce qu'il était il y a cinq cents ans, ou même cent ans, et l'on sera persuadé que nous avons fait de prodigieux progrès, que les moyens de subsistance ont augmenté bien plus rapidement que la population, et que les classes laborieuses, en général, jouissent maintenant de plus de bien-être et de luxe que n'en avaient, autrefois, même les seigneurs les plus riches. » M. Senior, qui écrivait en 1836, dit : « Depuis le commencement du dix-huitième siècle, la population a probablement doublé en Angleterre. Les produits de la terre ont certainement triplé, et peut-être qua-

druplé. » Il serait aisé de multiplier les citations; mais celles-ci suffiront pour établir, à l'avantage des temps modernes, un fait que personne ne conteste, et que nous aurons occasion, dans la suite, de démontrer par des appréciations statistiques. Plus nous rétrogradons, plus la période que nous embrassons est longue, et plus le parallèle devrait être en faveur de l'hypothèse de Ricardo; et, au contraire, nous voyons que les faits lui donnent un démenti de plus en plus marqué. Le retour si fréquent des famines, dans les premiers temps de l'histoire d'Angleterre, alors que presque toute la population s'adonnait aux travaux de l'agriculture, prouve péremptoirement que les récoltes étaient faibles. Dans la *Saxon Chronicle*, qui donne, sous la forme d'annales, les événements de chaque année, on les voit reparaître à des intervalles épouvantablement rapprochés [1].

A l'égard de la France, on trouve l'exposé suivant à l'article *Agriculture*, dans le *Dictionnaire d'économie politique;* il est dû à la plume de M. Passy.

« La statistique officielle fait ressortir des contrastes singulièrement saillants. Si l'on met en regard les chiffres afférents aux dix départements les plus peuplés et les plus riches, et les chiffres afférents aux dix départements qui le sont le moins, on trouve que l'hectare rend en moyenne de 15 à 20 hectolitres de froment dans les premiers, et seulement de 7 1/2 à 11 dans les derniers, et qu'il y a pareille disproportion entre tous les autres produits. Quant aux consommations, elles offrent également des différences fort marquées. La nourriture n'est pas seulement supérieure en qualité dans les départements avancés, elle l'est en quantité, et, tête par tête, on y consomme 30 pour 100 en poids de plus que dans les départements arriérés. »

Cette différence est attribuée, par M. Passy, au stimulant

[1] Voir la *Pictorial History of England*, vol. Ier, page 266; aussi page 579.

que reçoit l'agriculture du voisinage des grands marchés dans les départements populeux. Nous pouvons inférer de là qu'il n'y a pas d'inégalités bien marquées dans la qualité des terres des départements comparés, tandis qu'il est certain que dans ceux dont la population est la plus dense, si l'hypothèse de Ricardo est vraie, il devrait y avoir une plus grande proportion de terres inférieures livrées à la culture.

Nous pouvons soumettre la question à une autre épreuve, en comparant deux pays depuis longtemps habités. Celui dans lequel la plus grande proportion du territoire est encore couverte de forêts devrait, selon l'hypothèse, être celui dont la population a eu le moins besoin de recourir à des terrains de qualité inférieure. Si nous appliquons cette règle à l'Angleterre et à la France, nous voyons que cette dernière possède, en proportion de son étendue, quatre fois autant de terres boisées; en Angleterre, elles ne constituent que la vingt-quatrième partie du territoire, tandis qu'en France, un sixième de la surface est couvert de forêts [1].

La France a certainement sur l'Angleterre l'avantage général du sol et du climat, et si elle cultive comparativement une moindre proportion de mauvaises terres, le produit brut devrait y être, en moyenne, le plus considérable. Or, il est notoire que c'est tout le contraire. Le tiers seulement de la population de l'Angleterre s'adonnait à l'agriculture, avant le rappel de la loi sur les céréales; et quand l'importation des denrées alimentaires était de si peu d'importance, qu'elle n'avait pas d'influence sensible sur le résultat, ce tiers produisait des aliments pour la nation entière. En France, au contraire, les deux tiers de la population étaient laboureurs. Dans l'un des deux pays il fallait deux hommes, et dans l'autre quatre, pour en nourrir six. Le régime alimentaire du peuple français est, en outre, bien inférieur à celui des Anglais, tant en quantité qu'en qualité, assez inférieur au

[1] *Dictionnaire de l'Économie politique*, article *Forêts*.

moins pour contrebalancer l'excédant de son exportation de céréales sur celle de l'Angleterre.

On tâche de pallier le manque absolu de faits pour confirmer l'hypothèse, en disant qu'un plus grand travail, et l'emploi d'un capital plus grand et d'instruments perfectionnés, sont les sources du grand rendement d'un côté, et que leur absence est la cause de la faiblesse des récoltes de l'autre. Ainsi, J.-S. Mill (*Polit. Econ.*, 1er vol., page 219), se trouvant forcé d'avouer que l'expérience est contraire à la théorie, et que, sans aucun doute, une plus petite portion de la population s'occupe maintenant à produire des aliments que dans les premiers temps de notre histoire, raisonne ainsi : « Ceci, cependant, ne prouve pas que la loi dont nous venons de parler n'existe pas ; mais indique seulement l'action d'un principe opposé, capable, *pendant quelque temps*, de résister à la loi. Cette force, qui contrebalance ordinairement la loi de la diminution constante des produits du sol, existe en effet, et nous allons passer maintenant à son examen. C'est le progrès de la civilisation. Je me sers de cette expression générale, un peu vague, parce que les phénomènes que nous allons considérer sont si complexes, qu'un terme d'une signification plus précise ne saurait les embrasser tous. » Il passe alors à l'énumération des améliorations dans les procédés de l'agriculture, des routes et autres moyens perfectionnés de communication, des découvertes mécaniques, de l'instruction, etc., qu'il regarde comme autant de causes réelles qui contrarient la loi de décroissance des puissances productives du sol. Il les considère, ainsi que quelques autres de la même nature, comme des forces qui peuvent retarder pendant quelque temps l'action de la loi naturelle ; mais, pour arriver à la conclusion nécessaire, qu'une loi qui agit *constamment* doit sûrement finir par produire son effet, ou, comme le dit M. Culloch, que, « par l'action continue des causes fixes et permanentes, la stérilité croissante du sol est sûre, à la longue, de rendre inutiles

les améliorations apportées à la mécanique et à l'agriculture. »

Quand M. Mill, dans son *System of logic*, recherchait les méthodes applicables à la science sociale, il déclarait que :

« Pour prouver que notre science et nos connaissances du cas particulier nous mettent à même de prédire l'avenir, il faut prouver qu'elles nous auraient donné le pouvoir de prédire le présent et le passé. S'il y a quelque chose que nous n'aurions pas pu prédire, cela constitue un phénomène à part, dont l'explication demande une plus longue étude ; et il nous faut étudier les circonstances du cas particulier, jusqu'à ce que nous en trouvions une qui, *d'après les principes de notre théorie actuelle, rende raison du phénomène inexpliqué*, ou bien il nous faut rétrograder et en chercher la solution dans une extension et une amélioration de la théorie elle-même. »

Ce que M. Mill appelle « le progrès de la civilisation » est un de ces phénomènes. Quand on affirme qu'il se produit parallèlement à une loi de la nature, — comme la fertilité décroissante des terres successivement mises en culture, — ou il faut en rendre raison par la théorie qui prétend que la loi existe et agit constamment, ou il faut modifier la théorie elle-même.

Or, est-il possible d'expliquer comment des hommes qui, en commençant avec une très-petite quantité de très-mauvais instruments, sont continuellement obligés de consacrer plus de temps et de travail à se procurer les aliments strictement nécessaires à leur existence, pourraient se procurer un outillage plus puissant et plus parfait? Et remarquez qu'il ne suffirait pas qu'ils eussent des instruments perfectionnés, il faudrait encore que le nombre de ces instruments s'accrût dans une progression bien plus rapide que le nombre de ceux qui les fabriqueraient. Le tableau donné, page 60, va nous prouver que cette condition est nécessaire. A la première période, en effet, nous voyons chaque centaine d'in-

dividus de la communauté obtenir, en moyenne, neuf boisseaux de blé, quantité qu'on considère comme la consommation moyenne des Anglais. En fait, nous savons que cette quantité est bien supérieure à la ration individuelle des premières époques de l'histoire de ce pays ou de tout autre. L'insuffisance habituelle de l'aliment, et souvent la famine, telles ont été les conditions générales des premiers temps où une contrée a été mise en culture. Nous ne prenons le chiffre porté au tableau que comme indiquant la quantité strictement nécessaire à la vie : il ne s'agit ici que de proportion, et non de quantité absolue ; par conséquent, un chiffre peut servir d'exemple tout aussi bien qu'un autre. A la troisième période, après une période de cinquante années, la population a quadruplé, et, en même temps, la quantité moyenne d'aliments que les terres inférieures soumises à la culture auront produits est tombée à 7,875, diminution de 12 et demi pour 100, ou un huitième. Si nous supposons que quatre-vingts sur cent ont pu, pendant la première période, produire des aliments pour tous, afin de laisser aux vingt autres la liberté de construire et de raccommoder les instruments, les habits, etc., pendant la troisième période il faudra le travail d'un huitième de plus, ou de quatre-vingt-dix personnes sur cent, pour produire les aliments, et il ne restera que dix habitants à employer aux travaux d'une autre espèce. Il en faudrait même plus de quatre-vingt-dix, car, selon l'hypothèse, les dix laboureurs de supplément doivent appliquer leur travail à des terres plus mauvaises que celles que leurs quatre-vingts compagnons cultivent. Mais, en admettant que chacun de ces quatre-vingt-dix laboureurs puisse produire, en moyenne, autant que chacun de leurs prédécesseurs, est-il possible de supposer que les dix artisans pourront entretenir quatre-vingt-dix laboureurs d'outils, de vêtements, de maisons, etc., aussi bien que vingt artisans en entretenaient quatre-vingts, deux générations auparavant ? Chaque artisan, dans la première période, faisait une

quantité d'ouvrage représentée par 4 ($\frac{80}{20}$), son successeur, dans la troisième période, devra en faire une équivalente à 9 ($\frac{90}{10}$). S'il remplit cette tâche, il ne parviendra qu'à maintenir la société dans un état purement stationnaire, ou, pour mieux dire, il y parviendrait, si la loi de « la stérilité croissante du sol » n'exigeait pas de lui plus d'efforts, à mesure que la communauté est poussée, par le progrès du temps, vers la quatrième période, avec une nouvelle diminution des produits de l'agriculture. Mais sa tâche ne se borne pas même là. Comme il est constant qu'en fait les aliments ont augmenté dans une proportion bien plus grande que la population, pour expliquer cette augmentation il faut supposer que l'artisan des temps passés y ait contribué, soit directement, en travaillant lui-même à la terre, dans les moments de loisir que lui laissait l'ouvrage énorme qui lui était imposé, comme nous venons de le voir, soit indirectement, par une amélioration et une multiplication extraordinaire des instruments de labour.

Rien ne nous autorise à regarder comme impossible que le simple travail des champs (car c'est une question de subsistance où l'industrie mécanique ne figure que comme auxiliaire de la production des aliments) ait fait tout ce que cette théorie demande de lui. Mais s'il était établi, comme fait indépendant, que le pouvoir mécanique, dans le cours des progrès de la société, a augmenté dans la progression que nous venons d'indiquer, ou dans toute autre progression analogue, ce fait seul serait par lui-même un argument contre l'hypothèse d'une loi naturelle qui, au lieu de rendre raison de cette progression, créerait précisément la difficulté d'en rendre raison. Il est évidemment contre tous les principes du raisonnement de soutenir une théorie malgré l'évidence des faits qui la contredisent, en prétendant qu'ils sont la conséquence d'un autre ordre de faits qui ne s'accorde pas mieux avec elle. La loi doit être assez large pour comprendre tous les faits et pour les expliquer tous, ou il faut la rejeter comme une

fausse supposition que la nature désavoue ; car toutes ses lois sont invariables, irrésistibles et harmonieuses.

La théorie de M. Carey concilie tous les faits et les explique tous. On comprend que les aliments augmentent plus rapidement que la population, quand les hommes commencent sur des terres d'une qualité inférieure, et passent, à mesure que leur nombre s'accroît, sur celles d'une plus grande fertilité. Une proportion de travailleurs toujours plus grande dans la communauté se voit ainsi déchargée de l'obligation directe de produire des aliments, et peut appliquer son énergie à la confection des instruments et à l'amélioration des procédés. Ceux-ci donnent au laboureur la faculté de recueillir une plus riche moisson sur son ancien champ, et de vaincre plus aisément et plus efficacement les difficultés qu'il rencontre à défricher les terres nouvelles et plus fertiles. Le résultat est nécessairement une plus grande récolte en retour de la même quantité de travail, une nouvelle augmentation du surplus d'aliments ; tandis qu'il permet à un plus grand nombre de laboureurs de quitter les travaux de la ferme, pour aller peupler les ateliers, et créer de nouvelles branches d'industrie. Cette théorie nous fait comprendre les progrès de la civilisation ; c'est le résultat prévu et certain d'une loi permanente. L'autre nous les donne comme des faits accidentels et embarrassants, auxquels nous ne pouvons découvrir aucune cause dans le passé, aucune garantie pour l'avenir.

M. John-Stuart Mill expose, en ces termes, la doctrine que nous venons d'examiner :

« Après que l'agriculture a fait quelque peu de progrès, aussitôt qu'en effet les hommes se sont adonnés avec quelque énergie à l'agriculture, et y ont appliqué des instruments passables : dès lors, c'est une loi de la production du sol, que, quelques progrès qu'aient faits le talent et les connaissances en agriculture, on ne puisse, en augmentant le travail, augmenter le produit à un égal degré ; en doublant le travail, on ne double pas le produit ; ou, pour exprimer la même idée en d'autres mots, chaque augmentation de produit s'obtient par une augmentation plus que proportionnelle de l'application du travail à la terre. » *Polit. Econ.*, book I, chap. XII, § 2.

Les prudentes réserves contenues dans ce paragraphe sembleraient indiquer que quelques-unes des difficultés que nous venons de mentionner s'étaient présentées à l'esprit de l'auteur de ce passage. Autrement comment se fait-il qu'il annonce que la loi ne commence à agir qu'après que l'agriculture a fait *quelque peu* de progrès, qu'après que les hommes se sont appliqués avec énergie à l'agriculture, et qu'*après* qu'ils y ont employé des instruments passables ? N'est-ce pas parce qu'il a vu l'impossibilité de rendre raison, *au moyen de la loi*, de la création de ces instruments passables, et que, par conséquent, il s'est trouvé forcé de différer l'époque de son action, jusqu'à ce que cette difficulté fût surmontée, et que la première infraction indispensable de la loi fût arrivée ?

Cette réserve peut être commode, je dirai même nécessaire, pour faire entrer la loi supposée dans un système d'économie politique ; mais nous craignons fort qu'elle n'aboutisse qu'à rayer la loi du code de la nature. Ses décrets sont éternels, et n'ont jamais été suspendus pendant un instant, excepté par l'intervention miraculeuse de leur divin auteur. L'idée de les faire suspendre, à certaines époques, chez les différentes races humaines, pour leur donner le temps de confectionner quelques instruments tolérables, ne nous surprendrait pas dans un adorateur de Mumbo-Jumbo, sur la côte de Guinée ; mais on ne conçoit guère qu'elle se soit présentée, dans toute son absurdité, à l'esprit d'un philosophe et d'un chrétien.

M. Mill continue : « Cette loi générale de l'industrie agricole est la proposition la plus importante en économie politique. Si la loi était différente, presque tous les phéno-

mènes de la production et de la distribution de la richesse seraient autres qu'ils ne sont. »

Quant à l'importance de la proposition, nous sommes parfaitement de son avis. L'opposition des opinions à l'égard de sa vérité et des conséquences qui en découlent fait toute la différence — et elle est assez grande — entre le système américain, dont le dernier mot, transformé en axiome par le bon sens naturel du peuple, est résumé par l'aphorisme national, « la population, c'est la richesse », et le système économique de l'ancien monde. Nous avons, ce nous semble, suffisamment prouvé que la proposition de Ricardo et de son école ne trouve aucun fondement dans les propriétés inhérentes au sol. S'appuie-t-elle sur les lois qui régissent le travail de l'homme ? C'est ce que nous allons examiner maintenant. Si cette dernière base lui fait défaut, elle se réduira à un rêve.

CHAPITRE III.

Gratuité du concours que les agents naturels prêtent au travail de l'homme.

On a défini l'homme un animal faiseur d'instruments [1]. Nous ne le voyons nulle part travailler sans aide artificielle. Les sauvages, même les plus grossiers, possèdent quelques instruments simples qu'ils emploient à la pêche et à la chasse, à fabriquer leurs vêtements et à construire leurs habitations. Il est difficile, en effet, de concevoir l'homme privé de toute espèce d'instruments.

Mais, pour arriver aux lois qui règlent le travail de l'homme — contraction de la fibre musculaire — comme instrument de production, il est évidemment nécessaire de rechercher son pouvoir et son action, abstraction faite de tous les autres instruments et de toutes les inventions qui concourent avec lui à l'exécution du travail. Nous ne pouvons arriver aux lois de l'action combinée de deux forces qu'en étudiant d'abord celles qui régissent leur action séparée.

Nous voyons, en fait, que les hommes, dans toute société civilisée, ne font que peu ou point d'ouvrage sans avoir le secours d'agents naturels, tels que le bois, le mouvement de l'eau, la force expansive de la chaleur dans la vapeur, et sans mettre en usage, pour créer les circonstances nécessaires au développement de ces agents naturels, un grand nombre des propriétés mécaniques et chimiques de la matière, telles que la dureté de l'acier, la polarité de l'aimant, la qualité mordante de l'acide chlorhydique, la vélocité du fluide électrique. La plupart de ces qualités, quoique existant, sans le

[1] « Un animal façonnier. »

secours de l'homme, dans les réservoirs de la nature, demandent des combinaisons artificielles, qui les mettent en relief et les fassent servir à des usages économiques, comme associées des muscles humains dans un mécanisme qui épargne du travail. Le nombre et la variété des agents et des qualités que l'intelligence d'un peuple a découverts, et le degré d'utilité auquel il les a portés en étudiant leurs lois et en préparant les conditions nécessaires à leur action, sont la preuve la plus décisive de la civilisation.

Il doit y avoir eu une courte période, dans laquelle notre premier père ne se servit que de ses sens et de ses muscles pour se procurer des aliments. Nous pouvons, maintenant, nous représenter un marin, qui, plus malheureux que Robinson Crusoé, aurait été jeté sur une île déserte, sans habits et sans outils. Pour nous faire une idée du procédé par lequel notre race est arrivée à sa puissance actuelle, nous devons nous le figurer comme un sauvage ignorant, privé de toutes les connaissances dont le membre le plus grossier d'une communauté civilisée est partiellement pourvu. Il cueillerait d'abord sa nourriture sur les plantes grimpantes et les arbres fruitiers, et trouverait un abri dans une caverne ou dans le creux d'un arbre. On le verrait fatiguer quelques animaux par la seule vitesse de sa course, les étrangler et les tuer avec ses mains, déchirer leur chair avec ses dents et la dévorer crue. L'idée lui viendrait que la peau, qui a conservé la chaleur de l'animal, pourrait le protéger contre les rosées de la nuit, ou tout au moins lui faire un oreiller plus doux qu'une pierre ou un morceau de bois. Il casserait une branche d'arbre, et s'en servirait comme d'une massue contre un animal dont les griffes ou les dents rendraient dangereuse toute tentative de le soumettre avec les mains seules ; ou, en la jetant, il pourrait tuer de loin, ou arrêter avec cette arme tout animal dont la vitesse surpasse la sienne. Son pouvoir étant ainsi grandement augmenté, il pourrait terrasser trois animaux en aussi peu de temps et avec aussi peu

d'effort musculaire que lui en coûtait un seul auparavant. Les agents naturels ont ainsi commencé à lui servir, le poids et la dureté du bois l'ont mis à même de tuer une bête qu'il n'aurait pu étouffer. Le phénomène par lequel il peut donner plus de vélocité à ce qu'il lance qu'à son propre corps lui donne la faculté d'arrêter la fuite d'une autre, que ses jambes n'auraient pu atteindre. Avec le bord tranchant d'une coquille, ramassée sur le rivage, ou d'un caillou, il peut couper et façonner son bâton, et, en attachant le caillou à l'extrémité avec une lanière, il obtient une lance. Après qu'il a trouvé dans le caillou un instrument tranchant, l'arc et les flèches sont pour lui d'une acquisition facile. En les possédant, il s'est fait un allié d'un nouvel agent naturel, l'élasticité du bois, et, avec son aide, il maîtrise la vitesse de l'animal le plus léger et la force du plus formidable. Sa faculté d'obtenir des aliments est considérablement augmentée. Sa provision de peaux s'est accrue dans la même proportion, et il a le loisir de se faire des habits et une tente. Dès qu'il se les est procurés, il n'a plus besoin de retourner chaque nuit dans sa caverne ou dans le creux de son arbre; mais il peut étendre ses voyages pour trouver les endroits les plus giboyeux ou les régions les plus productives en fruits, les mieux protégées contre les tempêtes et les plus inaccessibles aux dangereux animaux de proie,—où, à l'aide de son couteau de pierre, il puisse bâtir de branches d'arbres une maison plus grande que celle qu'il pouvait transporter avec lui, et qui lui donne de la place pour serrer son gibier et ses fruits, afin que le surplus d'un jour lui permette de consacrer le suivant à préparer de nouveaux ustensiles pour cuire et conserver sa viande. Le point important et nouveau de sa condition, c'est qu'un agent naturel, l'élasticité du bois, fait une grande partie de l'ouvrage qui autrefois fatiguait ses muscles. Les neuf dixièmes de son travail retombent sur la nature, qui le fait gratuitement, et lui permet d'employer la force et le temps, ainsi économisés, à ajouter à

son bien-être, sans lui demander plus d'efforts. Depuis l'arc et la flèche, jusqu'à la machine à air chaud d'Ericson et au télégraphe électrique, la loi est la même ; chaque agent naturel agit sans rémunération, et en coopérant avec le travail de l'homme, il le rend plus efficace. Chacun d'eux exige, comme condition de son activité, des combinaisons de matière, que nous appelons instruments ou mécanisme. Chaque nouvel agent, associé au travail de l'homme, facilite l'acquisition de pouvoirs nouveaux et plus efficaces, et chaque nouvelle machine coûte meilleur marché que la précédente, eu égard à son pouvoir relatif, parce qu'elle est, à un plus haut degré, le produit d'agents naturels, qui travaillent pour rien, et, à un moindre degré, celui de la force musculaire, qui, dans l'homme comme dans les animaux, ne peut s'exercer qu'avec le stimulant de la nourriture, et, par conséquent, doit s'acheter par son moyen.

Nous avons employé, dans le paragraphe précédent, plusieurs mots, tels que *gratuit*, *bon marché*, *acheter*, qui naissent du fait de l'échange et supposent son existence. Ils contiennent aussi l'idée de valeur, inséparablement jointe à celle d'échange. Comme il serait impossible de continuer une dissertation de cette nature sans les employer constamment, il est important d'en fixer le sens, c'est-à-dire de rechercher de quels faits ils dérivent.

Le sauvage solitaire, dont nous avons tracé les progrès, fait tout pour lui-même. C'est la marque caractéristique de la vie sauvage ; chaque individu chasse, pêche, cuit, bâtit, apporte et emporte, et façonne les outils employés à ces opérations, pour lui seul ; tandis qu'un état avancé de civilisation est caractérisé par un cercle très-restreint d'occupations assigné à chaque individu, qui fait dépendre du travail des autres la satisfaction de la plupart, et quelquefois même de tous ses besoins. Un homme peut travailler toute sa vie à construire des machines à vapeur, et ne jamais faire usage d'une seule, et cependant des milliers d'hommes ont con-

tribué plus ou moins de leur travail à la production, à la façon et au transport des articles qu'il consomme en un seul jour ; des masses d'hommes et de forces travaillent continuellement en partie pour lui ; et sa part du produit de leur labeur lui arrive à travers une série presque indéfinie d'échanges, effectués indirectement par le moyen de l'argent.

La forme primitive de l'échange est le troc. Il présuppose une diversité de produits, et, par conséquent, de travail. Il implique une comparaison du service rendu avec le service reçu ; du travail qu'il en coûterait pour obtenir la chose dont on veut se défaire, et de celui qu'on emploierait à se procurer la chose offerte en échange.

Supposons que le sauvage qui a un arc et qui, avec cet instrument, possède le pouvoir de se procurer en un jour autant de venaison qu'il pouvait en tuer auparavant en dix jours, découvre à l'extrémité opposée de l'île un autre sauvage qui n'a point d'arc, mais qui s'est fait un hameçon d'un os crochu, et qu'il lui offre de la chair de chevreuil en échange de son poisson, sur quelle base troqueraient-ils ? Le pêcheur a du poisson qui lui a coûté neuf heures de travail ; le chasseur lui offre autant de venaison qu'un homme armé d'un arc et de flèches peut, en moyenne, en abattre en une heure, ce qui équivaut à un travail de dix heures pour celui qui n'a pas ces instruments. Le pêcheur se dirait : « En neuf heures je puis prendre autant de poissons et d'une aussi bonne qualité, mais il m'en coûtera dix pour obtenir autant de venaison. » Il y a un gain pour lui d'une heure de travail à cet échange ; et, quoiqu'il sache que l'homme à l'arc fait un gain de neuf heures en achetant son poisson au lieu de le pêcher, cela n'est pas un obstacle au marché. L'échange se fait, au profit mutuel des parties, et le chasseur retourne vers son côté de l'île, non sans avoir observé, cependant, combien il lui sera facile de se pourvoir d'un hameçon et d'une ligne, et de pêcher quand il lui plaira.

Le pêcheur est cloué au rivage, faute d'un bateau ; il voit

flotter un arbre, et l'idée lui vient qu'il pourrait être creusé au moyen du feu, et l'extérieur façonné avec une hache grossière, faite d'une pierre attachée à un bâton avec une courroie. Il vient à bout de construire un canot, et, libre désormais de quitter la terre, il peut la côtoyer à son gré, ou s'en éloigner, à la recherche de poissons plus gros dans une eau plus profonde. Il s'est acquis l'aide d'un agent naturel, le pouvoir de l'eau pour porter son canot ; mais il lui faut déployer une force musculaire pour le pousser avec la pagaie. Quand il a appris à élever une voile, le vent se charge de faire mouvoir le bateau. Il peut étendre ses courses à quelque distance, — la nourriture nécessaire à soutenir un homme qui rame est économisée, — et le travail qui est ainsi remplacé peut s'appliquer directement à la production des aliments, ou indirectement, dans une plus grande mesure, à la construction de bateaux et de voiles, d'arcs et de flèches, ce qui permet à une troisième personne de produire des aliments en moins de temps que le ci-devant rameur ne pouvait le faire par ses efforts. Nous pouvons bien supposer que le pouvoir du pêcheur est décuplé. Après s'être approvisionné en un jour d'autant de livres de poisson qu'il pouvait autrefois en prendre en dix, comme il peut porter une cargaison, il fait voile autour de l'île et s'arrête en face de la hutte du chasseur ; il lui propose de nouveau d'échanger avec lui contre de la venaison. Le chasseur sent qu'il est de son intérêt de donner son gibier, qui lui coûte dix heures de travail, contre du poisson que lui, sans bateau, ne pourrait se procurer qu'en dix heures, quoiqu'il n'en ait coûté qu'une au pêcheur. Le batelier, de son côté, placé dans les mêmes circonstances à l'égard de la venaison, faute d'un arc, raisonne de la même manière. Chacun mesure la valeur de la denrée qu'il veut acheter, par la peine qu'il aurait à la produire lui-même, et qu'il s'épargne en l'acquérant par l'échange. Il mesure la valeur de l'article dont il se défait par le travail que sa production lui a coûté. Il compterait

pour rien ce qui ne lui a rien coûté, comme étant le résultat de la coopération gratuite d'agents naturels. C'est ainsi que seront comptés, dans le cas que nous avons supposé, les neuf dixièmes du poisson et de la venaison. Chaque partie, ayant des instruments aussi bons, échangera à termes égaux, — travail contre travail d'une durée et d'une intensité égales. Il en résultera que l'un obtiendra dix fois autant de poissons, et l'autre dix fois autant de venaison qu'il aurait pu s'en procurer sans échange. Le profit qui résulte du concours gratuit de tous les agents naturels mis en activité est ainsi également distribué pour le bien-être commun.

Nous avons jusqu'ici considéré un cas d'échange où chaque partie avait le monopole pratique d'une espèce particulière de mécanisme et des forces naturelles, qui sont rendues actives par le moyen de sa possession. Mais ce monopole n'a nécessairement qu'une existence très-courte. L'homme qui s'est vu déchargé de la fatigue de ramer, et mis à même de construire des bateaux, en construira bientôt un pour lui-même, et il ira avec le premier pêcheur chercher, auprès du chasseur, un marché pour son poisson. Chacun d'eux est disposé à obtenir toute la venaison qu'il pourra ; mais chacun d'eux est prêt aussi à donner le produit d'un peu moins de dix heures de pêche, plutôt que d'employer ce temps à se procurer la venaison qui ne coûte au chasseur qu'une heure de travail. Leur concurrence a pour effet de donner à ce dernier le bénéfice entier de la coopération du vent et de l'eau dans la réduction du travail de la pêche. Il obtient le poisson pour ce qu'il en a coûté de le prendre, dans les circonstances présentes, avec le secours des forces naturelles et les qualités de la matière qui ont été mises en usage, au moment où il est offert à l'échange.

La règle qui gouverne le trafic entre les sauvages a son application dans tous les pays et dans tous les temps. Rien ne peut s'échanger contre plus de travail, ou contre le produit de plus de travail qu'il n'en faut pour le reproduire. Le ven-

deur désirerait peut-être obtenir davantage, parce qu'il a dépensé davantage ; mais le motif que peut avoir un acheteur pour se procurer une denrée par voie d'échange, c'est de pouvoir s'épargner la peine de la faire lui-même et de l'amener, par ses propres efforts, à l'endroit où elle est offerte.

Il y a vingt ans, une boîte de papier rouge, contenant quelques allumettes soufrées et une fiole d'acide, au moyen duquel on les allumait, coûtait un schelling de New-York. Maintenant, on vend pour un sou autant d'allumettes à friction, d'une qualité supérieure, dans une boîte de papier gris. Personne ne doute que, si une boîte d'allumettes était restée, par hasard, sur les rayons de la boutique d'un épicier pendant vingt ans, il ne fût obligé de la vendre pour ce même sou, qui est le prix d'une pareille quantité d'allumettes plus commodes. Ce serait en vain qu'il voudrait prouver qu'elle lui a coûté davantage. La réponse serait que, pendant ce temps, on est arrivé, au moyen de combinaisons mécaniques et chimiques perfectionnées, à faire vingt-cinq boîtes avec la dépense de travail humain que la sienne avait exigée autrefois. Sur ces vingt-cinq boîtes, vingt-quatre peuvent être considérées comme la contribution de la nature, — qui prête son secours sans demander aucune récompense; — et une, comme le résultat de l'action musculaire qui a consommé des aliments pour se développer, et qui ne peut se renouveler, à moins que la nourriture ne soit remplacée, et qui, par conséquent, demande à être payée en aliments, ou en quelque chose qui puisse s'échanger contre des aliments.

Plusieurs économistes ont cherché à établir une équation entre la valeur et le travail employé à la production ou à l'appropriation des denrées. Ils sont ainsi forcés d'attribuer, dans certains cas, au travail de l'homme, tant d'efficacité à communiquer de la valeur, et, dans d'autres, si peu, qu'ils l'ont rendu tout à fait incapable de servir de mesure. Si l'on soumet à leur appréciation le cas où un homme aurait trouvé une pierre précieuse en se promenant sur le bord de la mer, ou ils sont obligés de nier qu'elle ait aucune valeur, ou bien d'attribuer cette valeur au travail de se baisser pour la ramasser. Ce hasard peut arriver à un homme qui travaille pour un dollar par jour : cet homme est parfaitement convaincu que telle est la véritable valeur de son travail, et ces économistes le lui affirmeraient au besoin, s'il était disposé à en douter. Cependant, une seconde de son temps, la simple action d'allonger le bras, dont la valeur est une fraction inappréciable d'un sou, devient soudainement si précieuse à leurs yeux qu'elle excède un million de fois la valeur qu'elle avait un moment auparavant. C'est comme si l'on prenait les différentes vitesses d'une comète pour régler des chronomètres. Nous évitons tout cet embarras, quand nous prenons le coût de reproduction comme la règle par laquelle nous comparons actuellement les valeurs, parce que nous voyons qu'il est également applicable au résultat du travail énormément rétribué de la minute exceptionnelle, et au salaire ordinaire du reste de la journée de travail. L'ouvrier qui a cassé des pierres pour ferrer une route peut dire : « La valeur de ce monceau de dur granit n'excède pas un jour de travail, car le travail d'une journée en reproduira un semblable. — La valeur de cette pierre brillante est le travail de mille jours, parce qu'il faudra au moins un travail de mille jours pour en obtenir une autre. » La base de la valeur est la même dans les deux cas, et l'unité de mesure ne change pas[1].

[1] Cette doctrine est expliquée plus au long par M. Carey, auquel nous l'empruntons, dans ses *Principes d'Econonomie politique*, vol. Ier, page 15. Le professeur Ferrara, dans son Introduction de la traduction italienne des ouvrages de M. Bastiat, s'exprime ainsi :

« Carey et, après lui, Bastiat, ont introduit une formule *à posteriori*. que je crois destinée à être universellement adoptée ; et l'on doit beaucoup regretter que le dernier se soit borné à l'indiquer en passant, au lieu de lui donner l'importance que le premier lui a si justement attribuée. En estimant l'équilibre entre l'effort personnel et l'utilité pour

L'UTILITÉ. — Le pouvoir qu'a une chose de satisfaire les besoins et les désirs de l'homme est quelque chose de plus que la valeur, qui est la somme des obstacles à son acquisition. La différence entre elles, — entre le montant brut du service que peut rendre la possession d'une chose qui satisfait à nos besoins, et le montant brut du travail qu'il faut entreprendre pour l'obtenir, — est la somme des effets produits par l'opération gratuite des forces de la nature. Les hommes diffèrent dans leur évaluation de l'utilité des objets, ce qui revient à dire qu'ils diffèrent dans leurs goûts et leur jugement. Plus cette estimation est élevée, plus la demande d'une denrée acquiert d'intensité ; plus sont réduits les obstacles à sa production, c'est-à-dire, plus sont nombreux et puissants les agents naturels qui aident ou remplacent la force musculaire, plus sa valeur est diminuée. Le *prix* marque *en argent* le point, — point qui change avec chaque changement de temps et de lieu, — auquel un équilibre s'établit entre les forces morales, intellectuelles et physiques, qui poussent l'homme à l'acquisition d'un objet, et

les autres, il peut intervenir mille circonstances; et il est désirable de savoir s'il n'y a pas parmi les hommes une loi, un principe d'une application universelle. L'offre et la demande, la rareté, l'abondance, etc..., sont tous insuffisants, et sujets à des exceptions perpétuelles. Carey a remarqué, et avec beaucoup de sagacité, que cette loi est le travail épargné, *le coût de la reproduction*, — idée qui, à mon sens, est extrêmement heureuse. Il me paraît qu'il ne peut se présenter un seul cas d'échange auquel cette loi ne puisse s'appliquer. Je ne donnerai pas une certaine quantité de travail ou de fatigue, à moins qu'on ne m'offre en échange une utilité équivalente ; et je ne la regarderai pas comme équivalente, à moins que je ne voie qu'elle me revient à moins de travail qu'il n'en faudrait pour sa reproduction. Je regarde cette formule comme extrêmement heureuse ; parce que, tandis que, d'un côté, elle conserve l'idée de frais de travail, qui se présente constamment à l'esprit, elle évite, de l'autre, l'absurdité à laquelle nous sommes conduits par la théorie, qui prétend voir partout une valeur équivalente aux frais de production ; et, enfin, elle montre plus parfaitement la justice essentielle qui nous gouverne dans nos échanges. »

celles qui le retiennent. Il n'y a cependant aucune relation fixe et absolue entre l'argent et le travail. La découverte de l'or dans la Californie et l'Australie réduit chaque jour les frais de production de l'or, et élève le prix, mesuré en or, de tous les autres objets d'échange. Prix et valeur ne sont donc pas des termes plus synonymes que valeur et utilité, dans le sens où nous les employons. Nous nous servirons toujours du premier, valeur, pour marquer le rapport entre un objet offert à l'échange et la quantité de travail nécessaire pour mettre en mouvement les forces naturelles, et reproduire un objet semblable.

Telle est la force de l'habitude, que les idées qui, par leur correspondance réelle avec la nature des choses, sont essentiellement naturelles et spontanées, arrivent, par les formes du langage, à paraître forcées et artificielles. Il est ainsi advenu que, parce que nous avons été accoutumés à désigner le coût par les dénominations du métal monnayé, les hommes instruits et d'un esprit pénétrant, eux-mêmes, en sont venus à raisonner, comme si la relation de la valeur au travail était un raffinement de théorie, au lieu d'être une vérité pratique à laquelle l'homme est soumis dans ses affaires de chaque jour. « Le travail, dit Adam Smith, fut le premier prix, le premier argent que l'on paya pour toute chose. » Ceci est regardé comme une vérité par des hommes qui cependant raisonnent, à l'égard de l'économie politique des nations, comme si argent et travail étaient *maintenant* des termes synonymes, et comme si la question de la cherté ou du bon marché d'une chose était résolue de suite et péremptoirement, par le seul énoncé du montant d'argent marqué en face de son nom sur le prix courant. Tout en se disant les disciples de l'auteur de *la Richesse des nations*, et en invoquant son autorité comme sanction de leurs dogmes, ils oublient qu'il a écrit, ce que l'expérience confirme : « Dans tous les temps et dans tous les lieux, ce qu'il est difficile de se procurer, ou ce qui coûte beaucoup de travail à

acquérir, est cher; et ce qu'on peut se procurer aisément, ou avec peu de peine, est à bon marché » ; et, par conséquent, le travail seul est la seule et véritable mesure par laquelle la valeur de toutes les denrées puisse, en tous temps et en tous lieux, être estimée et comparée. Il en est le *prix réel*, l'argent n'en est que le *prix nominal*.

La première proposition générale, à l'égard du travail, c'est que, dans les progrès de la société, la valeur de tous les produits tend à baisser. On peut continuellement les obtenir, au moyen de l'échange, avec moins de travail, parce que le concours gratuit des agents naturels, incessament découverts et utilisés au moyen des instruments et des machines, fait que moins de travail suffit à les reproduire. Cette intervention rend le travail plus productif, lui donne plus de facilité à employer la matière, un plus grand pouvoir, plus de valeur. Puisque « valeur » est un terme relatif, il peut tout aussi bien s'appliquer au travail qu'à ce qui s'échange contre le travail; et nous revenons ainsi à la première signification du mot, primitive en latin, *valeo;* dérivée en français, *valoir*, et en anglais, *value, to avail*. La diminution constante du prix-argent de toutes les denrées manufacturées prouve cette proposition, et nous montrerons, dans la suite, que la baisse du coût, mesurée par le travail, est encore plus grande que celle marquée par l'argent.

On a raconté si souvent les merveilles de la mécanique moderne, que nous n'aurons besoin que d'effleurer le sujet. Il est impossible d'estimer quelle étendue elle a ajoutée à la puissance animale. M. Mayhew dit que la puissance totale des machines employées dans la Grande-Bretagne équivaut, d'après une évaluation, à celle de 600,000,000 d'êtres humains; et il ajoute qu'elle a été produite entièrement pendant le dernier siècle [1]. Cette remarque ne sert qu'à indiquer ce qu'il avait en vue, en se servant du mot *machine-power;* car les machines, dans un sens plus général, ont toujours été en augmentant, dans les Iles anglaises comme partout ailleurs, depuis que les hommes ont reconnu que les doigts et les ongles n'étaient pas des instruments suffisants pour travailler.

[1] *London Labor et London Poor*, page 349.

La population entière du Royaume-Uni montait, selon le recensement de 1851, à 27,309,346. Le pouvoir mécanique, selon cette estimation, distribué également entre eux, donnerait à chaque homme, femme ou enfant, l'équivalent du travail de vingt esclaves, et laisserait encore un surplus, équivalent à plus du double de la population actuelle, pour fournir aux machines les matériaux nécessaires au développement de leur pouvoir, et pour les construire et les entretenir en bon état. Il n'y a qu'une petite fraction de la population, en effet, qui fasse, qui entretienne et qui alimente les machines ; et il en résulte que, pour chaque habitant du royaume, il y a des forces qui travaillent et filent, sans salaire, et font l'ouvrage de vingt-deux esclaves, sans même recevoir la pitance des esclaves. Tous les produits de ce travail, la plus grande partie sous la forme que leur ont donnée les machines, l'autre transformée par l'échange en d'autres denrées venant des pays étrangers, circulent et se consomment dans les Iles britanniques. La masse entière est achetée par le travail du royaume. Nous considérons souvent ces immenses résultats comme dus à l'économie des forces, et nous appelons les machines *économiques*. Dans le sens primitif d'économie, l'expression est juste; dans celui qu'on lui donne ordinairement, l'idée qu'elle représente est à peu près aussi vraie que la chanson qui vante le bonheur du soldat,

« Who lives on his pay.
And spends half a crown out of six pence a day. »

« Qui n'a que sa paye pour vivre, et, sur six sous qu'il reçoit, dépense une demi-couronne. »

C'est l'*appropriation* des forces de la nature, qui n'atten-

dent que le moment où l'intelligence humaine découvrira leur existence et leurs lois, et cherchera les moyens, conformes à ces lois, de les mettre en usage.

Les ingénieurs nous apprennent qu'il y a dans un boisseau de charbon, convenablement brûlé, une force capable de lever soixante-dix millions de livres à un pied de hauteur. Tel est, dit-on, l'effet moyen d'une machine en activité à Hueltown, dans le Cornouailles. Cette force existe dans la houille, au fond d'une mine, et elle y existait il y a mille ans, tout aussi bien que lorsqu'elle est placée dans un fourneau sous une chaudière. On l'a vue pendant des siècles exercer son pouvoir à chauffer de l'eau et à produire de la vapeur, sans qu'elle servit à rien de plus utile qu'à faire cuire le dîner. Depuis que la machine à vapeur a été inventée, nous la regardons sous sa forme concrète, nous attribuons le pouvoir à la machine, tandis que cette machine est passive, qu'elle n'est que le foyer et le véhicule d'un pouvoir existant depuis le commencement du monde. Sa construction est simplement une manière de porter dans une direction déterminée l'action de certaines forces qui, dès le principe, ont passé de l'équilibre au mouvement, et du mouvement sont revenues à un nouvel équilibre. La machine était nécessaire, afin qu'elles pussent agir dans une certaine direction, pendant un certain temps convenable, avec une intensité calculée. Elles sont à l'état de repos dans une condition ; elles se consument inutilement dans une autre, jusqu'à ce que l'homme, par l'observation et la pensée, ait trouvé le moyen de les tirer de leur repos, — en attaquant leur équilibre avec quelque autre force découverte auparavant, — et d'imprimer à leur mouvement la direction qui convient à ses desseins.

Voici comment s'exprime le docteur Carpenter dans un de ses admirables ouvrages sur la physiologie : « En faisant usage des vastes quantités de houille qui ont été préparées par la flore abondante des temps anciens, l'homme, non-seulement rend à l'atmosphère l'acide carbonique, l'eau et

l'ammoniaque de cette période carbonifère, mais encore il reproduit et applique la lumière et la chaleur qui ont opéré pour produire la croissance de la végétation à cette période éloignée de l'histoire de la terre. »

Or, il est évident que les forces de la nature sont inépuisables, car aucune d'elles n'est jamais détruite. Le mouvement n'est jamais déterminé dans une direction, sans en créer une égale quantité dans une autre ou dans plusieurs autres, dont le résultat est l'opposé du sien. Tout ce que l'effort musculaire peut faire, c'est d'imprimer le mouvement; et il ne peut jamais le faire qu'avec une perte pour la fibre, qui doit être remplacée par la nourriture et le repos.

L'emploi de l'homme dans le monde est celui d'ingénieur; tout son pouvoir est dans son intelligence. C'est une perte de pouvoir pour lui de se charger de faire ce que la matière brute peut accomplir mieux et à meilleur marché. Il s'abstient aussitôt que, par l'étude des lois que Dieu a imposées au monde matériel, il s'élève au rôle que son Créateur lui a destiné, et devient le maître de ce monde [1].

[1] « Si Dieu avait voulu que le travail du monde fût exécuté par les os et les nerfs des hommes, il nous aurait donné un bras aussi solide et aussi fort que l'arbre d'une machine à vapeur; et nous aurait doués de la faculté de rester debout jour et nuit, et de tourner le levier d'un steamer pendant sa traversée de Liverpool à Calcutta. Si Dieu avait eu le dessein que les muscles humains fissent l'ouvrage du monde, il nous eût alors donné, au lieu des ingrédients de la poudre ou du fulmi-coton et de la force expansive de la chaleur, des mains capables de prendre une carrière de granit et d'en briser la solide masse en fragments convenables et symétriques, aussi aisément que nous ouvrons maintenant une orange. S'il nous avait créés pour porter des fardeaux, il nous aurait doués des épaules d'Atlas, avec lesquelles nous pourrions transporter les immenses frets des wagons des chemins de fer et des steamers, comme un portefaix porte son paquet. Il nous aurait donné des poumons avec lequelles nous pussions souffler les flottes devant nous, et des ailes pour traverser l'étendue des mers. Mais, au lieu de bras de fer, des épaules d'Atlas et des poumons de Borée, il nous a donné un esprit, une âme, la capaci[illegible] d'acquérir des connaissances, et de nous approprier ainsi

Il est manifeste aussi qu'il y a une loi de progrès constant dans l'appropriation par l'homme des forces naturelles, indépendamment de la découverte de nouvelles forces motrices. Chaque machine rend plus facile la construction de machines nouvelles, pour utiliser les forces déjà connues. Elle en fait baisser le *prix;* elle nous permet d'entreprendre celles qui étaient impossibles auparavant (nous ne parlons pas du coût), faute de moyens et de temps; et elle délivre les hommes de la peine physique, en leur donnant par là la facilité d'étudier et d'essayer. Chaque vérité nouvelle découverte est la clé d'un arsenal entier, et chaque art nouveau est le père de mille autres. Les forces motrices de la nature qui furent employées les premières étaient les plus grossières, les plus matérielles, et, par conséquent, les plus en évidence. Le poids de l'eau courante, le vent qui courbait chaque arbre, — telles furent celles qui attirèrent l'attention des premiers hommes.

La vapeur, la chaleur, la pression atmosphérique, sont plus subtiles et plus utiles, parce qu'elles peuvent se développer sur le lieu même où leur action est demandée. Les machines que leur emploi nécessite peuvent être transportées à l'endroit où on en a besoin, — peuvent se mouvoir elles-mêmes sur la route. L'électricité les surpasse en subtilité et en puissance, en rapidité et en intensité d'action. Invisible, impondérable, d'une vélocité incommensurable, elle semble être la chaîne entre la matière et l'esprit. Elle est si volatile, qu'elle a jusqu'à présent éludé les efforts de la science, pour employer la force motrice qu'elle possède sans aucun doute. Elle sépare les métaux de leur minerai, elle

toutes les forces de la nature pour notre usage. Au lieu d'yeux télescopiques et microscopiques, il nous a donné le pouvoir d'inventer le télescope et le microscope. Au lieu de dix mille doigts, il nous a doués du génie d'inventer le métier à tisser et la presse à imprimer. Sans une intelligence cultivée, l'homme est la plus faible des forces dynamiques : avec une intelligence cultivée, il les domine toutes. — *Horace Mann.*

les dore, elle porte des messages sur les fils du télégraphe, et revient à travers la terre et l'eau, en supprimant l'espace. Mais que ne sommes-nous pas autorisés à attendre d'un agent qui peut accomplir tant de merveilles? Et, après l'avoir une fois entièrement dompté, quel esprit plus subtil et plus puissant ne pouvons-nous pas évoquer par son secours?

Tous les économistes admettent que l'homme commence avec les plus mauvais instruments, en acquiert de meilleurs à mesure que la population augmente, et qu'ils tendent à se perfectionner avec les progrès de la société.

Un simple corollaire de la proposition que la valeur des produits tend à baisser, et que celle du travail tend à hausser avec les progrès de la société, c'est qu'il y a une facilité toujours croissante d'accumuler. Quand on peut se procurer les articles nouvellement faits avec moins de travail, la quantité des articles de la même espèce faits auparavant, ou une partie quelconque de ces articles, s'échange contre une quantité relativement moindre de travail. Les premiers hommes, privés d'outils, trouvèrent que tout ce qu'ils pouvaient faire était de vivre au jour le jour, sans avoir aucun excédant à mettre de côté. Du moment qu'ils se mirent à faire des outils, ils commencèrent à amasser une provision d'aliments, de vêtements et de matériaux, — une partie des produits de leur travail put être mise en réserve. Nous appelons *capital* la somme de toutes ces épargnes, appartenant à un seul individu; et la somme de tous les capitaux individuels se nomme le capital de la communauté. C'est le travail accumulé, les produits, mis en réserve, de l'homme et des agents naturels qu'il a appelés à son aide. En ce qui regarde la valeur, quelques portions de ce capital peuvent perdre plus que d'autres, selon que leur reproduction est devenue plus ou moins facile. L'action gratuite de la nature, transmise par le moyen des instruments perfectionnés, a plus ou moins de part à l'utilité des choses, à une période quelconque du progrès social. La substitution d'une hache

de cuivre à une hache de pierre réduit de suite et très-matériellement la valeur des canots et des maisons, tandis qu'elle n'exerce qu'une influence indirecte et plus faible sur les pelleteries et les vêtements. Mais la portion d'utilité qui est devenue gratuite est partout une propriété commune, ou plutôt elle a cessé d'être une propriété, et elle est à la disposition de quiconque offrira autant de travail qu'il en faut encore pour la produire. Le capital d'une communauté peut être comparé à un magasin de liqueurs, où l'on a réduit la force de chaque tonneau en y mettant de l'eau, mais en différentes proportions : pour acquérir un des tonneaux, il suffit de payer seulement le spiritueux qu'il contient. Pour rendre le parallèle complet, il faudrait dire que l'utilité de la liqueur n'a pas dû être affaiblie par ce mélange. Sur ce point, le père Matthew approuverait, sans hésiter, notre comparaison.

Une communauté s'accroît par les naissances. Comme il faut nourrir et vêtir un enfant pendant plusieurs années, avant qu'il puisse contribuer en rien au capital d'aliments et de vêtements, l'augmentation du capital doit nécessairement précéder celle de la population. Quand le jeune homme a atteint sa croissance, et qu'il peut travailler, il est dénué d'outils et de matériaux pour le faire, aussi bien que d'aliments pour réparer le dépérissement de ses muscles, pendant qu'il produit des aliments, ou quelque objet avec lequel il puisse acheter des aliments. Il est forcé de s'adresser à quelqu'un qui ait en avances ces denrées indispensables, et de faire avec lui un marché avantageux aux deux contractants, et qui lui procure du travail. Ils forment une association, et partagent les bénéfices. Que l'un ou l'autre prenne à sa charge tous les risques, cela n'empêche pas qu'il n'y ait là association réelle. Son objet est de changer la forme des denrées apportées dans la société par le capitaliste, et d'augmenter leur valeur par une nouvelle application de travail. La nourriture doit servir de combustible pour maintenir la

chaleur animale du travailleur, et être transformée en fibre musculaire ; car, à chaque déploiement de la force mécanique (toujours employée à produire le mouvement), une partie de la substance musculaire perd sa vitalité, se sépare de la partie vivante, et est rejetée hors de l'organisme comme un rebut. La force mécanique et la perte de fibre sont mutuellement proportionnelles: il faut donc que la nourriture qui doit réparer cette perte soit en proportion avec la force [1].

En un mot, la nourriture consommée par le corps humain produit le mouvement, tout comme la houille consumée dans la machine à vapeur. Une quantité donnée d'aliments et une quantité donnée de houille ne peuvent également produire qu'une quantité fixe de mouvement ou de force.

Comme les aliments doivent subir une transformation qui se résolve en mouvement à communiquer aux matériaux ou en force pour les travailler, de même ces derniers doivent subir un changement de forme et de lieu ; sans cela, il serait inutile d'y toucher.

Le capitaliste et le travailleur espèrent donc retirer leurs parts respectives dans les avantages de leur association, au moyen d'un partage entre eux du nouvel article produit ; et, en effet, ils partagent, quelque longue que soit la série de transformations et de changements avant que la division soit opérée. La part d'un maître de forges du pays de Galles peut à la fin lui arriver sous la forme d'actions d'un chemin de fer dans l'Illinois, et celle de son ouvrier peut prendre la forme d'une veste de futaine faite de coton de Géorgie ; mais toutes deux sont le produit du fer. Que le meunier prenne son droit de mouture sur le grain, ou le reçoive en argent, ou bien achète du grain et vende de la farine, cela revient toujours au même.

[1] Voir Liebig, sur les phénomènes du mouvement dans l'organisation animale.

Si le capitaliste prend les risques à sa charge, la part du produit que l'ouvrier obtient s'appelle salaire ; et la différence en valeur entre les matériaux confiés à l'ouvrier, les aliments, l'habillement, le logement, etc., fournis en nature à l'ouvrier, ou commués en salaire, la détérioration des outils employés, — et le produit achevé, se nomme profit.

Si l'ouvrier se charge des risques, la part qu'il donne au capitaliste, outre le payement du capital qu'il a emprunté, s'appelle rente. Ce mot est ordinairement employé pour désigner ce qu'on donne pour l'usage du capital qui est incorporé à la terre. La définition de Ricardo est : « La rente est la portion du produit du sol qu'on paye au propriétaire pour la jouissance des pouvoirs originels et indestructibles du sol » ; et il cherche à la distinguer de la portion payée pour la jouissance du capital employé à améliorer la qualité du sol, et à élever les bâtiments nécessaires pour abriter et conserver les produits.

Cette définition se base sur l'hypothèse d'une différence fondamentale entre le capital en terres, et le capital sous toute autre forme, hypothèse que nous regardons comme tout à fait sans fondement. La rente, dans le sens que Ricardo attache à ce mot, n'a jamais été payée. La puissance végétative, comme tous les autres agents naturels, est gratuite. Mais, sans discuter sur ce point maintenant, nous emploierons toujours le mot dans le sens que nous avons indiqué. Quand, au lieu d'emprunter le capital sous la forme qu'on veut employer, on emprunte de l'argent, l'indemnité payée au prêteur se nomme intérêt. L'intérêt comprend, en général, une prime suffisante pour assurer le prêteur contre le risque éventuel du non-remboursement du principal, comme le prouve la facilité avec laquelle les gouvernements qui jouissent d'un haut crédit peuvent emprunter à des taux moins élevés que les particuliers. Notre définition a pour objet d'exclure toute prime de cette espèce, et de limiter sa signification à la rémunération à laquelle le

prêteur a droit, pour s'être privé des avantages qu'il aurait pu tirer de son capital, en ajoutant à la vertu productive de son travail par la coopération des agents naturels qu'il lui donne la facilité d'employer.

Il est maintenant nécessaire de savoir quel effet l'accroissement du capital, que nous avons vu être le résultat du perfectionnement des outils, peut avoir sur les conditions du marché entre le travailleur et le capitaliste ; en d'autres termes, sur la proportion que chacun d'eux prendra dans le produit du travail et des outils.

Supposons qu'un sauvage dénué de tout aille en trouver un autre qui possède un arc, des flèches et une hache de pierre, et qu'il lui demande quelle part du gibier il aura, s'il prend l'arc et les flèches, et laisse à l'autre la faculté de travailler sans interruption au canot qu'il construit. Ce dernier offre de lui donner pour salaire la moitié du gibier ; si son offre est repoussée comme déraisonnable, il lui dira, sans doute : « Chassez votre gibier à la course, et tuez-le avec un bâton ; vous ne vous en procurerez pas la moitié autant que je vous en offre. » L'autre est forcé d'accepter. Le maître de l'arc, fatigué, au bout de quelques jours, de son emploi sédentaire, offre de chasser pour tous les deux, et permet à l'autre de prendre la hache, et de travailler, à condition qu'il construira un canot pour chacun d'eux. Ceci est à l'avantage du travailleur, car il obtient sa nourriture, et, au bout d'un certain temps, il aura un canot à lui, et deviendra capitaliste.

Supposons maintenant qu'une génération ait passé, et qu'on ait substitué des haches de cuivre, ou, ce qui vaut encore mieux, des haches telles que celles que M. Bigelow dit être d'un usage général dans les maisons de la Jamaïque, pour couper le bois de chauffage, « plus semblables, par la forme, la grandeur et l'apparence, à la moitié d'une lame de faux, ajustée dans un manche de bois, qu'à toute autre chose à laquelle je pourrais les comparer. Avec ce long cou-

teau, continue-t-il, car ce n'est pas autre chose, j'ai vu des nègres hacher pendant plusieurs minutes des branches de palmier, pour accomplir ce qu'un bon bûcheron, avec une hache américaine, aurait fait d'un seul coup[1]. » Néanmoins, avec un tel instrument, un homme ferait plus de trois fois l'ouvrage qu'il ferait avec une hache de pierre. A cette période d'amélioration, le fils du premier travailleur va trouver le fils du capitaliste, et désire se louer pour faire des canots. Ce dernier voit que l'ouvrier peut faire six canots dans le même temps que son père n'en faisait que deux, et que s'il prend deux des six canots, il obtiendra, en quantité, deux fois autant que son père pour l'usage de son capital, tout en laissant au travailleur les deux tiers du produit de son travail, au lieu de la moitié. Mais les deux tiers de celui-ci lui procurent quatre canots dans le même espace de temps que son père n'en obtenait qu'un seul. Sa part a augmenté en proportion et en quantité; celle du capitaliste a aussi augmenté en quantité absolue, quoiqu'elle ait diminué en proportion relative.

Le temps s'écoule, le talent mécanique s'accroît, les instruments sont améliorés en qualité et en forme. Le long couteau devient une hache américaine, outil aussi supérieur, pour sa destination, à ceux employés dans l'ancien monde, que l'autre arme offensive de nos chasseurs, la carabine, l'est à un mousquet du temps de la reine Anne[2]. Le travail-

[1] Jamaïca, en 1850, page 150.

[2] William Vickers, de la maison Naylor, Nicholson, Vickers et Ce, de Sheffield, fabricants d'acier d'une célébrité universelle, comparut comme témoin devant le Comité de la Chambre des communes, sur l'exportation des machines, en mai 1841. Il déposa que « les Américains ont entre les mains le commerce de la fabrique de haches, qui est très-étendu et qui emploie un grand nombre d'ouvriers. Nous envoyons plus d'acier pour fabriquer des haches de bûcherons que nous n'en faisons pour tous les petits outils en Angleterre. C'est, en fait de simple outil, *l'instrument le mieux construit et avec le plus d'art que je connaisse*; cet art est tel, qu'un homme peut abattre trois arbres avec cette hache, quand il n'en abattrait qu'un avec celles qu'on fait en Angleterre.

leur de cette époque va demander de l'ouvrage au propriétaire de la hache. Avec cette hache perfectionnée, il peut faire trois fois l'ouvrage que l'on faisait avec celle qui l'a précédée. Dans le même espace de temps que le premier bûcheron faisait six canots, l'ouvrier moderne en fera dix-huit, et il en sera de même de tout ce qui se travaille à la hache. Si le capitaliste, en parcourant les livres de comptabilité de son père, observe qu'il a doublé le montant de son profit par la première amélioration des haches, adopte ce précédent comme règle et se croit en droit de le doubler de nouveau, il prendra quatre des dix-huit canots, produit du travail de l'ouvrier, et lui en laissera quatorze à titre de salaire. S'il est tenté de demander une plus grande proportion pour l'usage de son capital, il est retenu par la pensée, qu'il est plus facile à l'ouvrier de se procurer une hache perfectionnée qu'il ne l'était à son père d'en obtenir une d'une qualité inférieure; car la nouvelle a élevé le pouvoir du travail et diminué la valeur du capital. Il en résulte que, à cette période tout comme dans la précédente, le capitaliste et le travailleur obtiennent une récompense plus grande en quantité; mais la proportion du travailleur a fait un pas en avant, et celle du capitaliste a reculé.

C'est un point digne d'une attention particulière, que les avantages acquis par le capitaliste et par le travailleur, au moyen du progrès des procédés, ne sont pas obtenus par l'un aux dépens de l'autre. Tous deux prospèrent en même temps. Ils n'acquièrent pas non plus ces avantages aux dépens d'un tiers. Au contraire, les personnes qui n'ont contribué en aucune manière ni à l'invention ni à l'action combinée du travailleur et du capitaliste qui l'ont appliquée à la production participent, néanmoins, aux bénéfices qui en résultent. Le travailleur qui, à la seconde période, gardait, après avoir rémunéré le capitaliste pour l'aide qu'il lui a donnée, un salaire en canots ou en autres objets équivalent à 4, tandis que son prédécesseur ne recevait que 1 pour le

même travail, — celui qui, dans la troisième période, après avoir payé le capitaliste, garde 14 au lieu de 4 que son père gagnait, — voudra naturellement échanger quelques-uns de ces articles contre d'autres d'une espèce différente, fabriqués par d'autres travailleurs. Il ne peut, cependant, exiger longtemps que ces derniers échangent leurs services contre les siens à des conditions inégales, en lui donnant le produit d'une plus grande quantité de travail qu'il n'en a lui-même employé. S'il avait cette prétention, il inspirerait à d'autres l'idée de construire des canots, non-seulement pour leur propre usage, mais encore pour vendre à d'autres personnes. Supposons qu'après qu'on a atteint la seconde période d'amélioration, les valeurs se sont tellement équilibrées qu'on puisse échanger un canot contre de la venaison, produit moyen de huit jours de chasse, ou contre du poisson, produit d'une semaine de pêche au filet et à la ligne. A la troisième période, les constructeurs de canots obtiendraient d'abord, en échange d'une quantité donnée de travail, une quantité de venaison ou de poisson qui aurait augmenté dans la proportion de 14 à 4, c'est-à-dire qu'ils gagneraient $3\frac{1}{2}$ fois autant qu'autrefois. A ce taux, les chasseurs et les pêcheurs n'auraient pas une plus grande facilité de se procurer des canots qu'ils n'en avaient auparavant. Le nombre des canots à vendre augmenterait rapidement, tandis que les moyens de ceux qui auraient à en acheter seraient stationnaires; et, par conséquent, il en resterait un grand nombre entre les mains des constructeurs. Pour éviter cet encombrement, ces derniers offriraient de vendre pour 9 quartiers de venaison le même canot pour lequel ils en demandaient d'abord 14, ou, en d'autres termes, ils accorderaient aux chasseurs et aux pêcheurs les 5/14 des avantages obtenus au moyen de l'amélioration des haches, et le phénomène se présenterait ainsi : les travailleurs qui font usage des haches auraient encore augmenté leur *proportion* du produit plus que les capitalistes qui fournissent les instruments n'auraient augmenté la leur ; car les premiers au-

raient obtenu 9 au lieu de 4, et les seconds 4 seulement au lieu de 2, soit que l'on mesurât ces quantités en canots, en venaison ou en poisson. Les premiers auraient obtenu 9/4 ou 2 1/4 fois autant de venaison qu'auparavant. Les seconds auraient deux fois autant de canots à échanger contre de la venaison ; mais comme la valeur des canots est réduite dans la proportion de 9/14, ils n'obtiendraient que $\frac{18}{14}$, ou une fraction de $\frac{4}{14}$, environ 28 pour 100 de venaison et de poisson de plus qu'auparavant. Les acheteurs de canots se procureraient 14 avec la même quantité de travail qui ne leur donnait autrefois que 9, autrement dit, ils achèteraient par un travail de $4\frac{1}{2}$ jours un canot qui leur en coûtait 7. Substituons maintenant aux quartiers de venaison des pièces d'un dollar, nous aurons toujours les mêmes faits ; seulement ils se présenteront sous un aspect que l'usage de la monnaie, comme intermédiaire de l'échange, a rendu plus familier. Il restera toujours cette grande vérité, que le salaire a augmenté, que le profit a augmenté aussi, quoiqu'à un moindre degré, en quantité absolue, tandis que la valeur et le prix de la denrée dont le produit, par l'échange ou par la vente, a servi à payer le salaire et le profit, ont diminué. C'est en faisant usage des forces que la nature, dans sa générosité, prête gratuitement à l'intelligence humaine, que le travailleur peut trouver une augmentation à son salaire, et le capitaliste une addition à ses profits, et il reste encore un surplus à distribuer au bénéfice de la communauté des consommateurs. L'expérience de tous les jours prouve cette vérité, que les prix élevés ne sont pas la condition essentielle des forts salaires et des grands profits. Ceux-ci sont la conséquence d'une production à bon marché, et comme ils peuvent très-bien s'allier avec elle, leur existence dans une communauté quelconque n'exclut pas l'idée qu'elle puisse faire une concurrence de bon marché par les perfectionnements de la production à d'autres régions où le salaire et le profit sont à un taux plus bas. Il est, en outre, d'une grande

importance d'observer que, quoique la part proportionnelle du capitaliste *dans les produits* diminue en conséquence d'une amélioration faite aux machines, il ne s'ensuit pas que sa part doive être, pour *son capital*, une plus petite proportion qu'auparavant.

Les cas que nous venons de supposer représentent le capitaliste s'engageant à faire un payement fixe, sur le produit et du capital qu'il confie à l'ouvrier et de la force mécanique de ce dernier. En faisant cette promesse, il court le risque que l'ouvrier ne déploie pas toute la force dont il est capable, et qu'après le payement du salaire, le reste, sur lequel il compte pour son profit, ne soit moindre qu'il ne l'espère. Pour se prémunir contre cette possibilité, il cherche à faire le marché pour un salaire moindre que celui qu'il sait que le déploiement sérieux et consciencieux de la force de son ouvrier le met à même de payer, sans empiéter sur son profit. L'ouvrier, au contraire, qui sait ce qu'il *peut* faire, et qui ne veut se soumettre à aucune réduction, préfère garantir le profit que le capitaliste désire, en se gardant la chance d'avoir, sur le prix du produit, un excédant qui lui paye le salaire que le capitaliste a peur de lui donner. Le contrat devient ainsi un emprunt de capital. Ce que nous avons appelé profit, et ce que nous avons appelé rente, est identique : la chose porte l'un ou l'autre nom, selon qu'elle est une somme fixe ou variable. Un profit fixe ou déterminé, que l'emprunteur s'engage à payer, s'appelle rente, et une rente, dont le montant dépend de la bonne foi et du succès d'une entreprise, dans laquelle le capital et le travail sont associés, se nomme profit. Mais le fait essentiel c'est que la rente ou le profit, et le salaire, sont les compléments l'un de l'autre, car leur somme forme le bénéfice d'une association. Les mêmes circonstances qui influent sur la part qui revient à l'un influent nécessairement sur celle qui revient à l'autre. Il importe peu que la transaction prenne la forme d'un emprunt de travail, ou celle d'un emprunt de capital. Le degré de

productivité que la coopération des agents naturels, par le moyen des machines, a donné au travail, établit sur l'échelle de la facilité ou du bon marché le point auquel il peut obtenir la propriété ou l'usage du capital ; ou, en renversant le rapport, l'élévation du taux auquel le capital peut obtenir le concours du travail. Si un capitaliste ne veut point prêter son capital à un taux de compensation qui laisse au travailleur la proportion et la somme de salaire auxquelles la valeur croissante du travail, à une époque de progrès, lui donne des droits, il peut les obtenir en louant son travail à un autre capitaliste. Et, dans tout débat de cette espèce, il a cet avantage, que le capital d'aucun individu ne peut augmenter en valeur, sans être combiné avec le travail ; au contraire, il perd toujours quelque peu de sa valeur, par le progrès général de l'amélioration et de la découverte, tandis que le travail n'est pas entièrement impuissant, quand même le capital lui retire son secours. L'un, en refusant l'association, perd un avantage réalisé et un avantage possible, l'autre ne perd qu'un avantage futur.

Nous avons parlé du prêt du travail. L'expression infère que le travailleur abandonne l'usage de quelque chose qui doit lui être rendu. Qu'est-ce donc ? La perte subie par les fibres musculaires, nerveuses, etc., en produisant le mouvement, est ce qu'il donne. Les particules de la fibre, qui sont rejetées, sont elles-mêmes de la matière tirée des éléments de la nourriture consommée antérieurement et transformée par l'action du principe vital. Si nous en venions à une analyse finale, c'est donc de la nourriture que le travailleur prête, et qui lui est rendue. La distinction entre l'homme et le bœuf et les autres animaux qui travaillent avec lui est que ceux-ci travaillent et obtiennent à peine le retour de la nourriture qu'ils ont dépensée dans leur travail, tandis que le travail humain exige un profit, plus d'aliments qu'il n'en faut pour réparer la perte musculaire.

Les hommes comptent leurs gains par la comparaison de

ce qu'ils possédaient antérieurement et de ce qui y est ajouté. Le capitaliste calcule ses profits, non par sa proportion du produit qui a été gagné par la combinaison du travail, mais par la proportion qu'a l'accroissement avec le capital employé. Il dit qu'il a gagné tant pour cent sur son capital; il le prête à tant pour cent par an. La différence est une distinction d'arithmétique, et non de fait. Quand sa proportion est faible, comme elle est composée du capital originel et de l'accroissement, la proportion de ce dernier au capital doit aussi être faible. (L'augmentation de proportion au produit total ne peut s'obtenir que par l'augmentation du taux entre l'accroissement et le capital primitif.) Le fait sera exprimé selon la nature du capital dont on parle, en disant que la rente, le profit ou l'intérêt, sont à un taux peu élevé. Le fait incontestable que le taux de l'intérêt baisse constamment avec le progrès de la population et des richesses des communautés est une preuve de la tendance que nous avons cherché à démontrer.

Si nous concevons que l'ordre de la nature puisse être interverti, de manière que la masse de la richesse décroisse pendant que la population augmente, il est évident alors que la loi de la distribution doit aussi être intervertie. Si le nombre des travailleurs augmentait plus rapidement que la quantité des matériaux pour leur travail, la quantité des outils pour les aider dans ce travail, et celle des aliments pour renouveler les forces qu'ils auraient dépensées, alors les capitalistes de chaque génération successive verraient les ouvriers se disputer à qui offrirait une plus grande proportion des produits de leur travail, afin d'échapper à la nécessité de mourir de faim dans l'oisiveté. Ils substitueraient de plus en plus la force des muscles humains aux puissants agents de la nature, par la raison du manque d'outils; et, avec cette force musculaire, qui diminuerait à cause de l'infériorité de la nourriture, tant en quantité qu'en qualité, leur travail deviendrait constamment moins énergique et moins productif. Le travail devenant ainsi plus coûteux, quand il serait mesuré par ses résultats, la part du capitaliste, quoique augmentée en *proportion*, diminuerait en *quantité absolue*. Il est vrai que son autorité, *son pouvoir sur les hommes* deviendrait plus grand; il se verrait le chef d'une petite bande de barbares, et tâcherait bientôt, en pillant les vassaux d'un chef voisin, d'accroître son maigre revenu. Des disputes et une destruction continuelles accéléreraient la ruine commune; car on estime peu la vie, quand le travail de toute la vie produit peu. Les maladies engendrées par la mauvaise nourriture, les mauvais vêtements et les misérables demeures, décimeraient bientôt ceux que les chances de la guerre auraient épargnés; la population dégénérerait, et la société retomberait dans la barbarie.

Le progrès social consiste dans l'accroissement de la population et du capital. Tous deux commencent à zéro, et vont toujours croissant. A mesure que le travail devient plus productif, chaque unité de la population d'une génération contribue plus largement au montant du capital qu'une unité de la génération précédente. Il s'ensuit que le capital augmente plus rapidement que la population. La seule circonstance qui pût empêcher ce résultat, c'est si l'accroissement de pouvoir chez l'homme était accompagné d'une moindre disposition à l'exercer. C'est ce qui arriverait si ses besoins et ses désirs étaient constants. Mais le signe caractéristique de sa nature, celui qui le distingue de la brute, c'est que son désir est insatiable : de tout besoin satisfait naît un besoin nouveau; et il est ainsi forcé par sa nature intellectuelle et morale, — l'élément de l'ange dans la constitution humaine, — à une activité sans relâche. Les animaux, plus grossiers, ont, de génération en génération, les mêmes facultés et les mêmes besoins. La nature leur donne vite une forme complète, et un instinct qui ne fait pas de progrès. Ils ne lui arrachent pas de nouvelles forces. Ils sont satisfaits : ils n'inventent pas de machines, ils ne cultivent aucun art. On dit que le

singe, avec toute sa faculté imitative, et les occasions qu'il a eues de voir combien le feu est utile à l'homme, n'a jamais pu en allumer.

La loi qui régit la distribution des produits du travail, qui assigne à l'ouvrier une proportion toujours croissante, et au capitaliste une proportion diminuant sans cesse, et qui donne cependant plus à chacun en quantité absolue, loi qui tend, par conséquent, à produire l'égalité parmi les hommes, fut une découverte de M. Carey; ce fut une contribution payée à la science sociale, plus riche en conséquences qu'aucune de celles faites auparavant. C'est la clef de l'histoire, qui nous fait comprendre et expliquer une série interminable de faits qui sont incompréhensibles et incroyables quand on leur applique la théorie des économistes qui suivent Malthus et Ricardo, et qui, jugés d'après celle d'autres écrivains, paraissent être une masse d'accidents, ne résultant d'aucune loi générale et n'ayant de connexion avec aucune. Bastiat n'exagérait pas quand, en l'annonçant en 1850, treize ans après M. Carey, il déclarait que, « telle est la grande, admirable, consolante, nécessaire et *inflexible* loi du capital. La démontrer c'est, ce me semble, frapper de discrédit ces déclamations, dont on nous rebat les oreilles depuis si longtemps, contre l'*avidité*, la tyrannie du plus puissant instrument de civilisation et d'*égalisation* qui sorte des facultés humaines. »

Pour la montrer dans son universalité, preuve indispensable d'une loi réelle, il faut que nous prouvions qu'elle gouverne le capital foncier. C'est ce que nous ferons plus convenablement en traitant de la rente ; après quoi, nous donnerons la preuve historique et statistique que la marche des choses, dans le progrès actuel des affaires du monde, a été telle que la loi l'exige, et que les cas supposés que nous avons imaginés sont des démonstrations vraies d'un principe qui opère sans relâche, et produit son effet par degrés lents et imperceptibles. La nature n'agit jamais par à coups ;

quoique, pour expliquer ses lois, nous soyons obligés de rapprocher, pour en faire saillir les contrastes, des choses et des événements qui sont séparés par de grandes distances et de longues périodes de temps, et de présenter ainsi une longue série d'effets sous l'aspect d'un seul et rapide changement.

CHAPITRE IV.

La rente.

Aux États-Unis, il y a rarement plus de deux classes de personnes occupées de la culture de la terre : les propriétaires, et ceux à qui ils payent un salaire. L'intérêt des propriétaires dans le sol est absolu. Ils le possèdent à titre de franc fief. Le terme « fief » vient du droit féodal, et signifie que la terre est reçue d'un seigneur supérieur, à qui le domaine reviendrait en cas de certaines possibilités, comme le défaut d'héritiers. Le mot « fief » n'a pas de signification pratique dans la plupart des Etats de notre confédération, excepté en ce qu'il offre une base pour le droit de domaine souverain possédé par l'État, en vertu duquel il s'approprie, —ou, suivant la théorie féodale, reprend — la terre, quand l'intérêt public l'exige. La terre est allodiale.

En Angleterre, il y a trois classes appelées au partage des produits du sol : les propriétaires, les fermiers qui le tiennent d'eux à loyer et qui fournissent le capital de la culture, et les travailleurs qu'ils emploient. C'est pourquoi les écrivains anglais parlent de la rente des propriétaires, des profits des fermiers ou capitalistes, et des salaires des travailleurs. La séparation des propriétaires et des locataires en classes distinctes a, sans doute, donné l'idée que les lois qui règlent la rémunération qu'ils reçoivent sont différentes, et qu'il y a quelque qualité dans la rente qui la distingue des autres profits. De là vient que la rente forme un titre distinct et saillant dans les écrits des économistes anglais. Ils ont eu, en ceci, des imitateurs parmi les économistes du continent, même dans les pays où l'usage, sur lequel la coutume anglaise est fondée, n'a jamais prévalu. C'est parce que la rente du sol est l'indice de sa valeur. En effet, en Angleterre, la terre est évaluée habituellement par le chiffre de sa rente. On dit qu'elle vaut à l'achat tant d'années de sa rente, et elle se vend et s'achète à des prix estimés de cette manière. A quelles circonstances doit-elle sa valeur? et à quelles circonstances la terre doit-elle son pouvoir de produire à son propriétaire une rente ou un revenu? sont évidemmment la même question. Nous nous proposons d'examiner s'il s'agit d'une qualité originairement inhérente au sol, ou si elle est due à des causes subséquentes.

La terre de la vallée du Connecticut se vend 200 dollars l'arpent. Des terres d'une fertilité égale, sinon supérieure, et situées dans un meilleur climat, sur les bords du Genesee, peuvent s'acheter 50 dollars l'arpent. D'autres terres, égales à tous égards par leurs qualités naturelles à celles déjà mentionnées, mais situées dans le Wisconsin, ne valent que 1 dollar 25 c. l'arpent. Les mêmes lois et les mêmes institutions gouvernent ces trois localités. Les colons du Genesce sont venus du Massachusetts et du Connecticut; ceux du Wisconsin sont sortis de la partie occidentale de l'Etat de New-York. Si nous pénétrons plus loin dans l'ouest, nous verrons qu'un homme peut se procurer la terre pour rien, s'il veut s'y établir : elle n'y a aucune valeur. Il y a deux cent trente ans, les terres sur le Connecticut étaient dans la même situation; il en était de même de celles sur le Genesee, il y a un peu plus de cinquante ans. Qu'est-ce qui leur a donné de la valeur?

On peut attribuer une grande partie de la valeur de la terre au travail qu'on y emploie directement. C'est ce travail qui a enlevé les arbres qui la couvraient, procédé long et fatigant quand il fut entrepris, et coûteux, parce que le bois, abondant partout et difficile à transporter, ne pouvait se vendre à aucun prix. C'est par ce travail que les souches ont été arrachées; les tranchées de desséchement ouvertes; les palissades, les granges et les écuries construites; les sentiers percés et les pierres mises en monceaux; que le sol enfin a

été labouré, hersé, fumé. S'il était possible d'établir un compte exact du travail incorporé ainsi directement à la terre, on verrait que sa valeur, aux prix actuels, serait de bien peu inférieure au prix de celle-ci, si elle ne l'égalait et même ne le surpassait. Mais ce n'est pas tout : on a bâti, dans le voisinage, des écoles et des églises ; on a fait des routes conduisant à des villes marchandes, qui elles-mêmes se sont bâties ; on a fait des ponts, des canaux, des chemins de fer, tous travaux contribuant à donner de la valeur à la terre. Il n'y a personne qui ne sache combien les moyens perfectionnés de transport font hausser la valeur du sol dont ils voiturent les produits. On conçoit qu'il est impossible de dire avec précision la part qui revient à chacune de ces causes de la valeur de la terre ; les unes agissant simultanément et exerçant leur influence sur de grandes surfaces de pays, les autres ayant commencé à opérer à des périodes différentes. Le déplacement de l'*Overslaugh* (banc de sable) dans l'Hudson, au-dessous d'Albany, ajouterait quelque chose à la valeur de chaque boisseau de grains qui passe par le canal Erié, et, par conséquent, à la terre qui le produit ; une fuite dans ce canal, en interrompant la navigation, pendant une semaine seulement, se fait sentir sur tous les marchés de grains de l'ancien *North-West territory*.

Le seul moyen d'évaluer la véritable action des causes qui opèrent dans une sphère si étendue, c'est de prendre un grand territoire, et de comparer le prix auquel il est estimé avec celui du travail qu'ont coûté ses différentes améliorations. Prenons comme exemple l'Etat de New-York. La valeur-argent des fermes de cet Etat, telle qu'elle a été obtenue par le recensement de 1850, fait par le gouvernement fédéral, est de 554,546,642 dol. La valeur entière des biens fonds imposés, comprenant la valeur des propriétés urbaines aussi bien que celle des fermes, telle qu'elle fut donnée au contrôleur de l'Etat dans l'automne de 1851, s'élève à 907,571,495 dol. La valeur de la propriété taxée dans les

villes, ajoutée à celle des fermes, obtenue par le recensement des Etats-Unis, excède l'estimation totale tirée des rôles des impositions. Les estimations ont été faites par des officiers différents, dans des buts différents, et dans une ignorance mutuelle des résultats obtenus par chacun d'eux. La répartition de l'impôt de l'Etat fut faite en vertu d'une loi postérieure au recensement, et les renseignements obtenus au moyen de ce dernier ne furent publiés qu'un an après l'évaluation des officiers de cadastre des comtés, évaluation faite en vertu des lois de l'Etat. Il est probable que celle-ci est trop faible ; l'évaluation des officiers qui firent le recensement, basée sur les renseignements fournis par les propriétaires eux-mêmes, peu disposés à déprécier leurs fermes, est probablement assez élevée. Il existe si peu de différence entre elles (si nous prenons en considération que la valeur des propriétés des villes est comprise dans l'une, tandis qu'elle ne l'est pas dans l'autre), que nous sommes fondés à penser que ni l'une ni l'autre ne sont très-éloignées de la vérité. Néanmoins, pour éviter toute chicane, nous proposons de prendre 1,200,000,000 dollars comme valeur du sol de l'Etat de New-York, tel qu'il est à présent, avec ses bâtiments et ses autres améliorations, tant publiques que particulières. Cette somme payerait, pendant quatre ans, le travail d'un million d'hommes, employés trois cents jours de l'année à un dollar par jour.

Qu'on se représente l'Etat comme il était le jour que Hendrick Hudson jeta l'ancre dans la baie de Manhakan, et qu'on se demande si un million d'hommes pourrait abattre les forêts, dessécher les marais, construire les routes, creuser les canaux, faire les chemins de fer, extraire la pierre, cuire les briques, couper et scier le bois, élever les bâtiments publics et particuliers, et exécuter en quatre ans, ou même en dix, tous les ouvrages qui ont fait sortir l'*Empire State* des territoires incultes où chassaient des Iroquois et des Delawares. Personne ne pourra croire cela possible, après avoir considéré attentivement la multitude de choses à accomplir.

On pourra encore moins croire qu'un chiffre aussi bas que celui d'un million d'hommes, travaillant pendant quatre années, puisse représenter tout le travail qui a été employé jusqu'à présent sur le sol, si l'on veut bien remarquer que l'ouvrage a été fait avec des instruments et par des ouvriers beaucoup moins bons que ceux d'à présent, et, par conséquent, a dû nécessiter une bien plus grande quantité d'efforts musculaires qu'on n'en emploierait maintenant à reproduire les mêmes effets.

Nous pourrions prendre les Etats les uns après les autres, et montrer la même différence entre le prix du travail total employé à l'amélioration du sol, et le prix vénal actuel de ce sol ainsi travaillé. Si nous citons les Etats de notre confédération, c'est parce que nous pouvons obtenir leurs statistiques plus exactement qu'on ne peut se procurer celles des pays de l'ancien continent; mais il faut dire qu'une circonstance particulière empêche ici que l'infériorité du prix actuel du sol, par rapport aux frais qu'a dû coûter sa mise en valeur, soit aussi marquée que dans les royaumes de l'Europe : c'est que la culture aux Etats-Unis a été commencée et continuée par un peuple déjà très-avancé dans les arts de la civilisation. Si nous prenons un pays comme l'Angleterre, et que nous tâchions d'estimer le travail qu'on y a employé depuis le débarquement de Jules César, nous verrons qu'il dépasse énormément la somme de travail que représente toute sa valeur actuelle. La valeur totale de la propriété foncière, en Angleterre et en Irlande, y compris les mines, les routes, etc., est évaluée à environ 2,000,000,000 l. st., c'est-à-dire 10,000,000,000 dol. Cette somme payerait le travail de cinq millions d'hommes pendant dix ans, à un salaire moyen de 200 dollars par an. Peut-on croire que cette somme approche de celle du travail qui, pendant les dix-huit siècles depuis l'invasion des Romains, a été consacré à l'amélioration du sol, ou même de la somme du travail d'à présent, mieux dirigé et mieux approvisionné d'instruments, qui serait nécessaire

pour recréer, tel qu'il est, le Royaume-Uni, s'il pouvait être replacé dans l'état où il était au temps de Hengist et de Horsa. La différence entre les deux évaluations est énorme, cependant; car le travail des Saxons, des Danois et des Normands, fait avec de misérables instruments, était bien inefficace, en comparaison de celui de l'Anglais de nos jours.

On ne peut trouver aucun cas qui ne mène à la conclusion que nous tirons de ceci : c'est que le sol, comme toute autre chose, doit sa valeur uniquement au travail employé à le faire ce qu'il est actuellement, et que sa valeur baisse continuellement, parce qu'il faut continuellement moins de travail pour mettre en activité la même masse de puissance végétative. Le même travail qu'une génération a employé à cultiver les terres maigres des pays élevés suffit aux enfants, avec leurs instruments perfectionnés et l'accroissement de coopération des agents naturels, pour soumettre et cultiver les vallées, où la nature a accumulé les éléments de fertilité, amenés, pendant des siècles, des versants qui les dominent. Le sol, comme l'air, comme le principe de la gravitation, comme les autres agents naturels, est sans aucune valeur ; ce qui lui en donne, c'est le travail accumulé que l'on combine avec lui, soit par une incorporation directe avec sa substance, soit par des améliorations indirectes, telles que des routes et des canaux, dont les avantages s'étendent à de vastes districts. Quand un cultivateur assainit une terre marécageuse, il délivre en même temps son voisin des brouillards qu'elle engendrait, et non-seulement affermit ainsi sa santé et accroît sa force physique, mais augmente sa récolte; car les miasmes qui donnent les fièvres à l'homme donnent au grain la nielle et la rouille.

Après avoir démontré que le capital foncier n'a aucune qualité qui le distingue du capital mobilier, nous devons trouver qu'une même loi régit l'usage de l'un et de l'autre. Avec le progrès des améliorations, la rente ne devra absorber qu'une moindre proportion du produit total, quoique

accrue en chiffre absolu ; au contraire, la part du travailleur qui cultive le sol devra être augmentée, et en proportion, et en quantité absolue. Si les faits ne prouvent pas cette tendance, notre proposition est fausse ; s'ils la prouvent, ils démentent complétement les hypothèses contraires, comme celle de Ricardo, que la rente se paye pour certains « pouvoirs originels et indestructibles du sol », pour une valeur qui lui est inhérente, même après qu'il a payé au travail tout ce qu'il lui doit.

Ricardo, ainsi que nous l'avons vu, a établi sa théorie en ces termes :

« A mesure que la population augmentera, le pays sera obligé d'avoir recours à des terres d'une qualité inférieure pour produire la quantité d'aliments nécessaire, et alors la rente de toutes les terres plus fertiles deviendra plus élevée. »

« Ainsi, supposons que les terres n°s 1, 2, 3 rapportent, avec un égal emploi de capital et de travail, un produit net de 100, 90 et 80 quarters de blé. Dans un pays neuf, où il y a abondance de terres fertiles, et où, par conséquent, il n'y a besoin que de cultiver le n° 1, *tout le produit net appartiendra au cultivateur,* et sera le profit du capital qu'il avance. Aussitôt que la population a augmenté assez pour rendre nécessaire la culture du n° 2, dont on ne peut obtenir que 90 quarters, soustraction faite de la subsistance des travailleurs, la rente commence sur le n° 1; car ou il faut qu'il y ait deux taux de profit pour le capital agricole, ou il faut retirer 10 quarters ou la valeur de 10 quarters du produit du n° 1, pour l'appliquer à un autre objet. Que le propriétaire de la terre, ou quelque autre personne, cultive le n° 1, ces dix quarters n'en constitueront pas moins une rente ; car le cultivateur du n° 2 obtiendrait le même résultat de son capital, s'il cultivait le n° 1, en payant 10 quarters de rente, ou s'il continuait à travailler sur le n° 2, sans en payer. De la même manière, on pourrait démontrer que lorsque le n° 3 est soumis à la culture, le n° 2 doit payer une

rente de 10 quarters ou de la valeur de 10 quarters, tandis que celle du n° 1 s'élèverait à 20 quarters ; car le cultivateur du n° 3 aurait le même profit en payant 20 quarters pour le n° 1, 10 quarters pour le n° 2, ou s'il cultivait le n° 3 sans payer de rente. » *Ricardo's Polit. Econ.*, ch. II.

Tels sont les résultats nécessaires du principe que les hommes commencent l'œuvre de la culture sur le meilleur sol et passent aux plus mauvais, et que la terre a une valeur inhérente, indépendante du travail. S'il est vrai, il s'ensuit que la proportion appartenant au propriétaire augmente avec les progrès de la société, et celle du travailleur diminue : l'un devenant constamment plus riche et plus puissant, l'autre plus pauvre et plus dépendant.

Or, quels ont été les faits ? Adam Smith les énonce ainsi :

« A présent, dans les contrées opulentes de l'Europe, une très-grande portion, ordinairement la plus grande portion du produit de la terre, est destinée à remplacer le capital du fermier riche et indépendant, l'autre à payer son profit et la rente du propriétaire. Mais autrefois, pendant l'existence du régime féodal, une très-petite portion était suffisante pour remplacer le capital employé à la culture. Il consistait communément en quelques misérables troupeaux, nourris des produits spontanés d'une terre en friche, et qui pouvaient, en conséquence, être regardés comme faisant partie de cette production spontanée. *Il appartenait* aussi généralement *au propriétaire*, qui le prêtait aux occupants du sol. *Tout le reste du produit lui appartenait aussi en propre,* comme rente de la terre, ou comme profit de ce chétif capital. *Les occupants du sol étaient généralement des serfs*, dont la personne et les effets étaient également sa propriété. Ceux qui n'étaient pas serfs étaient tenanciers à volonté ; et quoique la rente qu'ils payaient ne fût guère qu'un cens nominalement, elle montait, en réalité, au produit total de la terre. Leur seigneur pouvait, en tout temps, exiger leur travail dans la paix et leur service dans la guerre. Quoiqu'ils vé-

eussent à distance de sa maison, ils dépendaient autant de lui que ses domestiques, qui vivaient sous son toit. Or, le produit entier du sol appartient, sans contredit, à celui qui peut disposer du travail et des services de tous ceux qu'il fait vivre. Dans l'état actuel de l'Europe, la part du propriétaire n'excède pas un tiers, et quelquefois même pas un quart du produit total du sol. La rente des terres, dans toutes les parties améliorées du pays, a, en même temps, triplé et quadruplé depuis l'époque féodale ; et ce tiers ou ce quart du produit annuel est, à ce qu'il paraît, *trois ou quatre fois plus grand que le produit total ne l'était auparavant.* Dans la marche du progrès, la rente, quoique augmentée en proportion de l'étendue, a diminué en proportion du produit total de la terre. » *Wealth of Nations*, livre II, chap. III.

Malthus, quoique parfaitement d'accord en principe avec Ricardo, admet que les faits, dans la Grande-Bretagne, confirment les remarques d'Adam Smith. Il dit :

« Suivant les rapports récemment faits au bureau de l'agriculture, la proportion moyenne de la rente à la valeur de tout le produit ne paraît pas excéder un cinquième, tandis qu'autrefois, quand il y avait moins de capital employé et moins de valeur produite, la proportion montait à un quart, un tiers, ou même à deux cinquièmes. Cependant, la différence numérique entre le prix des produits et les frais de culture augmente encore avec les progrès de l'amélioration ; et, quoique le propriétaire ait une portion plus petite du produit entier, néanmoins cette plus petite portion, par suite du très-grand accroissement des produits, donne une plus grande quantité. » *Principles of political economy*, page 177.

Il est évident, d'après une comparaison de ces deux exposés, que, dans les Iles Britanniques, la proportion entre la rente et le produit entier avait baissé encore dans l'intervalle entre la publication de la *Richesse des nations* et l'ouvrage de Malthus, — à peu près quarante ans. Dans une période

d'à peu près la même durée, de 1790 à 1833, selon M. Porter (*Progress of the nation*, vol. I, p. 164), qui déduit le fait de dépositions faites pendant la dernière année devant le comité du Parlement sur la détresse des cultivateurs, les revenus tirés, sous forme de rente, de la propriété du sol, avaient au moins doublé dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne, tandis que la condition des cultivateurs s'était visiblement améliorée. M. Caird, envoyé par le journal le *Times* comme commissaire, pour examiner la situation de l'agriculture en Angleterre, consacra huit mois, en 1850 et en 1851, à une inspection de trente-deux des quarante comtés anglais. Arthur Young, le célèbre touriste agronome, visita aussi vingt-six de ces comtés en 1770. La rente moyenne par arpent de terres cultivées dans ces comtés, selon les recherches de Young, était de 13 schellings 4 pence (fr. 17,11), tandis que le taux moyen actuel, selon M. Caird, est de 26 schellings 10 pence (fr. 34,55). Si nous y comprenons les six autres comtés visités par M. Caird, la moyenne s'élèvera à 27 schellings 2 pence. La rente moyenne du sol en Angleterre, selon ces exposés, a plus que doublé dans les quatre-vingts dernières années. Une différence très-considérable existe entre la rente des comtés produisant du blé, et la rente de ceux consacrés au pâturage et aux produits de la laiterie. M. Caird donne comme rente moyenne de quatorze comtés produisant du grain dans l'est et le sud de l'Angleterre, en 1851, 23 schellings 8 pence ; tandis que celle de seize comtés produisant des pâturages, des récoltes en vert, (telles que des navets, etc., pour la nourriture des bestiaux) et occupés des produits de la laiterie, s'élève à 31 sch. 5 pence.

L'*Edinburgh Review*, du mois de juillet 1852, en commentant cet exposé de M. Caird, afin de montrer la corrélation entre les améliorations dans les instruments et les procédés d'agriculture et l'accroissement de la rente, prend pour exemple une ferme où l'on s'occupe également de produire du grain, d'élever des bestiaux et de cultiver des lé-

gumes, comme celles des comtés de Bedford et de Norfolk, dans lesquelles la rente moyenne était ainsi qu'il suit :

	1770 (Young) par arpent.		1851 (Caird) par arpent.	
	Schell.	Pence.	Schell.	Pence.
Bedford.	12	»	25	6
Norfolk.	11	6	25	»
Moyenne.	11	9	25	3

Supposant qu'une ferme dans l'un de ces comtés ait payé, en 1770, une rente moyenne de 11 schellings 9 pence par arpent, l'écrivain se met à énumérer plusieurs améliorations, dont on peut calculer le bénéfice et l'économie de frais par arpent, et il en fait le calcul à part. — La somme totale se monte à 32 schellings 2 pence; l'augmentation de la rente ne s'élevant qu'à 13 schellings 6 pence, la différence entre les deux, 18 schellings 8 pences, revient au fermier. Si son gain s'arrêtait là, il serait déjà évident que la plus petite portion de l'accroissement du produit aurait été grossir la rente, et la plus grande serait devenue le profit du locataire. « Mais, continue l'écrivain, outre les économies et les gains mentionnés ci-dessus, le fermier, dans toute l'étendue du royaume, a vu ses bénéfices grandement augmentés par la hausse de prix qui s'est manifestée sur les produits de la ferme pendant les quatre-vingts dernières années. » Sur ce point, il dit que « tandis que le grain obtient sur le marché à peu près le même prix qu'il y a quatre-vingts ans, beaucoup de produits de la laiterie, tirés des terres argileuses du Cheshire et du Lancashire, qui alors se vendaient 100 liv. sterl., en valent maintenant 200; et il en est à peu près de même de la viande, de la laine et du beurre. » En ce qui regarde le grain, il est évident que l'augmentation du profit du propriétaire et du fermier ne se fait pas aux dépens du consommateur, puisqu'il l'obtient au même prix en argent que par le passé.

Nous aurons occasion de montrer que le prix en argent du travail a haussé, en Angleterre, entre les deux époques

prises pour points de comparaison [1], et que cette hausse diminue dans la même proportion l'accroissement nominal de prix des produits de la laiterie. (Je ne fais cette remarque incidente qu'afin d'empêcher toute conclusion erronée à l'égard de leur valeur véritable.) La seule question qui nous intéresse à présent est celle des proportions respectives suivant lesquelles le locataire et le propriétaire partagent les profits du fermage. Comme il nous faut déduire ceci des prix en argent de la rente, les prix en argent du produit sont un élément du calcul, quoiqu'ils ne prouvent rien à l'égard du coût actuel du travail. M. Senior, qui écrivait il y a environ vingt ans (1836), émet une opinion qui, venant d'un des penseurs les plus habiles et les plus instruits de l'école de Ricardo, peut nous éclairer beaucoup sur ce point. « Quels changements, remarque-t-il, dans l'état de l'Angleterre et du midi de l'Ecosse, la machine à vapeur et les métiers à filer le coton ont opérés pendant les soixante dernières années! Ils ont presque doublé la population, plus que doublé le salaire de l'ouvrier, et presque triplé la rente du sol. »

Les statistiques agricoles de l'Angleterre sont si pauvres et si conjecturales, qu'il est impossible de parvenir à quelque

[1] M. Caird donne un tableau, où il compare les taux moyens de la rente, des produits du grain par arpent, du prix des provisions et du salaire des ouvriers par semaine, pris dans vingt-six comtés par Young, en 1770, et par lui-même, dans les mêmes comtés, en 1850, et ensuite il fait une moyenne séparée des exposés de chacun. Il récapitule le résultat général de cette manière : « Il paraît ainsi que, dans une période de quatre-vingts ans, la rente moyenne de la terre labourable a haussé de 100 pour 100, le produit moyen du grain par arpent a augmenté de 15 pour 100, le salaire des ouvriers de 34 pour 100 (de 7 schellings 3 pence à 9 schellings 7 pence par semaine), et la rente de leurs habitations de 100 pour 100 (de 8 pence par semaine à 1 schelling 5 pence) ; tandis que le pain, principale nourriture de l'ouvrier anglais, coûte à peu près la même chose qu'en 1770. (Sa moyenne pour vingt-six comtés montre une réduction d'environ 16 pour 100.) Le prix du beurre a augmenté de près de 100 pour 100, la viande de presque 70 pour 100, et la laine de plus de 100 pour 100. » — *English agriculture in* 1850 *and* 1851, page 475.

précision numérique dans des recherches de ce genre. Elles servent cependant à corroborer notre aperçu sur la marche générale des phénomènes ; et l'accord des différents écrivains que nous venons de citer prouve que, loin que la tendance qu'exige la théorie de Ricardo se soit montrée dans l'histoire des Iles Britanniques, l'expérience établit directement le contraire.

A l'égard de la France, nous avons des informations plus dignes de foi. M. Moreau de Jonnès, qui, pendant une longue série d'années, a été à la tête du bureau statistique du gouvernement français, et qui a atteint le plus haut rang dans cette science, s'est occupé sans relâche, pendant des années, à extraire, des documents historiques, économiques et administratifs que sa situation lui permettait de consulter, les faits relatifs à la condition et au salaire des agriculteurs de France. Il a communiqué, dans un long mémoire, ses travaux à l'Institut, dont il est membre ; et le sommaire général des résultats est contenu dans un article qu'il a publié dans l'*Annuaire de l'Economie politique et de la statistique pour* 1851, pages 368 à 385. Ses recherches remontent à la période de Louis XIV, embrassant une statistique de cent cinquante ans, divisés, pour la commodité de la comparaison, en cinq périodes. Les faits, condensés en forme de tableau, se présentent de la manière suivante.

Le premier tableau contient un exposé, à différentes époques, du total des frais de culture du sol de la France (non compris la valeur de la semence) en millions de francs, — de la proportion entre la somme totale des salaires et la valeur des produits du sol — et du montant de ces frais par tête pour la population actuelle du royaume, à chaque époque, ainsi qu'il suit :

Époques.		Coût de culture.	Proportion avec le produit total.	Pour chaque habitant.
1700	Louis XIV.	458,000,000 fr.	35 p. 100.	24 fr.
1760	Louis XV.	442,000,000	37 »	21
1788	Louis XVI.	725,000,000	43 »	30
1813	L'Empire.	1,827,000,000	60 »	61
1840	Louis-Philippe.	3,016,000,000	60 »	90

Le tableau suivant donne la répartition des salaires entre les familles agricoles du royaume, aux mêmes époques, sur la base moyenne de quatre personnes et demie par famille, indiquant le salaire annuel de chaque famille et le montant pour chaque jour :

	Nombre de familles agricoles.	Salaire. annuel.	Salaire journalier de chacune.
1700	3,350,000	135 fr.	0 fr. 37 cent.[1], ou 7 sous 1/2
1769	3,500,000	126	0 35 ou 7 »
1788	4,000,000	161	0 45 ou 9 »
1813	4,600,000	400	1 10 ou 22 »
1840	6,000,000	500	1 37 ou 27 » 1/2

M. de Jonnès compare ces prix du travail avec ceux du blé, afin de voir jusqu'à quel point ils pouvaient, à chaque période, fournir aux premières nécessités de la vie. Il suppute que treize hectolitres et demi (l'hectolitre est 2 $\frac{83}{100}$ boisseaux) de blé ont été la quantité de grain nécessaire à la consommation d'une famille, — plus nécessaire aux premières périodes qu'aux dernières, parce que l'on peut le remplacer maintenant, en grande partie, par une quantité de légumes qui autrefois étaient inconnus ou peu cultivés. Il dresse un tableau où il donne le prix moyen du blé, déduit des prix courants du marché, pendant de longues séries d'années, sous chaque règne, de la manière suivante :

			Prix moyen par hectolitre.
Sous Louis XIV.	Moyenne de	72 ans.	18 fr. 85 c.
Sous Louis XV.	»	60 ans.	13 05
Sous Louis XVI.	»	16 ans.	16 00
Sous l'Empire.	»	10 ans.	21 00
Sous la monarchie constitutionnelle.	»	10 ans.	19 03

Il fait, dans le tableau suivant, une comparaison entre les gains annuels d'une famille de cultivateurs et le coût de

[1] Le centime est la centième partie d'un franc, ou environ un cinquième du *cent* ; le sou est cinq centimes ou environ un *cent*

treize hectolitres et demi de blé, nécessaires à sa consommation annuelle :

Périodes.	Salaires.	Coût de 13 hectolitres 1/2.		
1	135 fr.	250 fr.	Déficit.	119 fr.
2	126	176	»	50
3	161	216	»	55
4	400	283	Surplus.	117
6	500	256	»	244

Pendant le règne du *grand monarque*, la population des campagnes en France manqua de pain la moitié du temps. Sous celui de Louis XV, elle eut du pain deux jours sur trois. On avait fait, sous Louis XVI, assez de progrès pour qu'elle eût du pain les trois quarts de l'année ; tandis que, sous l'Empire et sous le gouvernement de Louis-Philippe, le salaire fut assez fort pour fournir au laboureur du pain toute l'année, et lui laisser un surplus pour se procurer d'autre nourriture et des vêtements. Sans doute, les classes laborieuses obtenaient, dans la première période, assez d'aliments quelconques pour soutenir la vie animale, et parvenaient aussi à se procurer des vêtements ; mais leur pain était fait de grains inférieurs, de châtaignes et même de végétaux inférieurs. M. de Jonnès cite le marquis d'Argenson, un des ministres de Louis XV, qui disait en 1739 : « Au moment où j'écris, au mois de février, en pleine paix, avec les apparences d'une récolte sinon abondante, du moins passable, les hommes meurent autour de nous comme des mouches, et sont réduits par la pauvreté à brouter l'herbe. » Il attribue leur condition aux taxes excessives, et déclare que le royaume est traité en pays ennemi, frappé d'une contribution de guerre. Le duc d'Orléans, pour faire connaître au souverain la condition de son peuple, apporta au Conseil un morceau de pain de *fougère*, et, à l'ouverture de la séance, il le mit devant le roi, en lui disant : « Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent. » Ceci peut être regardé comme un cas exceptionnel ; mais il n'y a guère que quelques savants qui se fassent, à notre époque, une idée juste

de ce qu'était la misérable nourriture de la masse du peuple en Europe, il y a cent cinquante ans, et de ce qu'est encore à présent la subsistance de la plus grande partie d'entre eux [1]. M. de Jonnès dit de ses compatriotes, en l'an de grâce 1850 : « Une grande portion de la population des campagnes continue, par habitude et par nécessité, à se nourrir d'un pain détestable, mélange indigeste de seigle, d'orge, de son, de haricots et de pommes de terre, qui n'est ni assez levé ni assez cuit. » Blanqui, qui a voyagé pendant les deux dernières années dans les provinces, avec une commission de l'Institut, pour examiner leur condition, et en faire un rapport, déclare que ceux seulement qui l'ont vu peuvent concevoir à quel degré sont misérables les vêtements, les meubles et les aliments de la population des campagnes [2].

[1] Suivant un rapport du Congrès central d'agriculture, à Paris, publié dans le *Journal des Débats* du 30 mars 1847, il paraît qu'en 1760, il n'y avait que 7,000,000 de Français qui se nourrissaient de céréales ; tandis qu'en 1843, 20,000,000 subsistaient de blé, et le reste était beaucoup mieux nourri qu'aux époques antérieures.

[2] Blanqui conclut son rapport en ces termes :

« Quelque diversité qui existe dans le sol occupé par les populations, dans leurs mœurs, dans leurs aptitudes, le fait dominant et caractéristique de leur situation, c'est la détresse, c'est tout au moins l'insuffisance générale des moyens de satisfaire aux premières nécessités de la vie. L'on sera surpris du peu de consommation faite par ces myriades d'êtres humains. Ces millions d'hommes forment pourtant la majorité des contribuables, et la plus légère élévation dans le niveau de leur fortune, non-seulement leur profiterait à eux-mêmes, mais élèverait à une hauteur immense le niveau de toutes les fortunes et la prospérité de l'État. On ne saurait croire, à moins de l'avoir vu comme nous-même, de quels chétifs éléments se composent le vêtement, la nourriture et l'ameublement des habitants de nos campagnes. Il y a des cantons entiers où certains vêtements se transmettent de père en fils ; où les ustensiles du ménage se réduisent à quelques misérables cuillers de bois, et les meubles à une banquette ou à une table mal assise. On compte encore par centaines de mille les hommes qui n'ont jamais connu les draps de lits, d'autres qui n'ont jamais porté de souliers, et par millions ceux qui ne boivent que de l'eau, qui ne mangent jamais ou presque jamais de viande, ni même de pain blanc. »

Un rapport officiel, pour 1845, du nombre de maisons en France sujettes à l'impôt des portes et fenêtres montre qu'il y a en tout 7,519,310 maisons, dont 500,000 n'ont qu'une seule ouverture, 2,000,000 qui n'en ont que deux, et 1,500,000 qui en ont de quatre à cinq. Les deux septièmes seulement du nombre total ont six ouvertures ou plus. C'est ainsi que le peuple français est logé.

Nous pouvons obtenir une idée plus complète de la destitution générale en France, par l'estimation de M. Michel Chevalier, qui dit que si la somme totale de la valeur produite annuellement en France était divisée également entre tous les habitants, elle donnerait une moyenne de moins de 63 centimes (environ 12 ½ cents) par jour à chacun. Tels sont les fruits d'un gouvernement tyrannique : quand on considère combien cette condition était pire avant la révolution de 1793, on ne peut s'empêcher de penser combien cette révolution était nécessaire, combien peu elle a coûté, avec tous ses crimes et toutes ses horreurs, en comparaison de l'amélioration qui l'a suivie.

Nous avons été conduit à cette digression, parce que la pensée doit naturellement se présenter à l'esprit d'un lecteur américain que les cultivateurs du sol doivent avoir eu du pain tous les jours, à une époque où, selon M. de Jonnès, leur salaire ne pouvait leur en fournir que pendant la moitié de l'année. L'objection est détruite quand on voit qu'ils se nourrissaient de toute autre chose que du pain de froment, qui est ici pris comme étalon alimentaire de leur salaire.

En revenant, maintenant, à nos tableaux, et au but pour lequel ils ont été présentés, nous voyons qu'ils montrent une grande amélioration, tant dans le montant absolu du salaire que dans la proportion qu'il a avec le produit total et avec la part du capitaliste. La proportion entre le salaire et le produit a été presque doublée en cent cinquante ans, car elle s'est élevée de 34 pour 100 à 60. Entre les travailleurs et

les capitalistes, la proportion était, en 1700, 35 pour 100 pour les premiers et 65 pour les derniers ; elle est maintenant de 60 pour 100 pour les premiers et de 40 pour 100 pour les derniers, qui, au lieu de prendre les deux tiers du produit, c'est-à-dire deux fois autant que les travailleurs, n'obtiennent que deux cinquièmes, laissant à ceux-ci trois cinquièmes, c'est-à-dire 50 pour 100 de plus que les capitalistes. Mais, quoique ceux-ci reçoivent une proportion moindre, la puissance accrue du travail et du capital a rendu la récolte tellement plus grande, que cette proportion moindre donne un chiffre non-seulement plus grand *absolument*, mais encore plus grand relativement à l'augmentation de la population. Ceci est aisément prouvé par quelques renseignements tirés des tableaux de M. de Jonnès. Si nous prenons les deux extrêmes pour termes de comparaison, nous trouvons les résultats suivants :

Total de la population.	Population agricole.	Paye aux agriculteurs.	Produit total.	Laissant pour le reste de la population.
En 1700.				
19,500,000	15,000,000	458,000,000 fr.	1,308,000,000 fr.	850,000,000 fr.
En 1840.				
36,000,000	27,000,000	3,016,000,000 fr.	5,025,000,000 fr.	2,009,000,000 fr.

D'après ceci, il paraît que, quoique les travailleurs soient beaucoup mieux payés, — trois fois et deux tiers de plus qu'en 1700 — (ou plutôt *parce qu*'ils sont beaucoup mieux payés), le reste, qui doit être divisé entre les capitalistes et les classes qui ne cultivent pas le sol, est plus grand qu'auparavant ; tous se trouvent ainsi mieux partagés. La population de la France a doublé à trois millions près, tandis que la production agricole est presque quatre fois plus grande ; de sorte que, dans une distribution égale, il y aurait maintenant pour chaque personne deux fois autant qu'il y avait en 1700. Mais, en considérant la distribution telle qu'elle est maintenant et telle qu'elle était alors, nous voyons que, en même temps que la population qui ne cultive pas a aug-

menté de 100 pour 100, l'excédant qui reste, après que les cultivateurs ont reçu leur salaire augmenté et leur proportion accrue, s'est élevé de 127 pour 100. Voilà les résultats, si la comparaison est faite en argent. Si nous désirons faire l'évaluation en aliments, nous avons les éléments nécessaires pour le calcul, car nous savons que le prix moyen du blé, à la première époque, était de 18 fr. 80 c. l'hectolitre, tandis qu'à la dernière, il était de 19 fr. 03 c., — différence de moins de deux sous par boisseau. — Si l'on objecte que ces chiffres ne donnent pas la part du propriétaire, en sa qualité de possesseur du sol, et celle de l'homme qui avance le capital sous la forme de semence, d'outils, etc., pour la culture de ce sol, nous répondrons que la *proportion* de la récolte, qui les paye l'un et l'autre, est moindre qu'autrefois; si le propriétaire prenait le tout, la part serait moindre que celle que tous deux obtenaient en 1700; et si maintenant il ne reçoit rien comme possesseur du sol, et laisse le tout pour solder soit à lui-même, soit au fermier, les profits des capitaux ajoutés au *sol*, elle est moindre en proportion que ce qu'il recevait dans le commencement à la fois pour la jouissance du sol et pour l'intérêt de tous les capitaux employés à le cultiver.

La marche de la loi est clairement indiquée par une comparaison des différentes parties de la France. « C'est, dit M. Passy, sous le rapport agricole, le pays des contrastes : elle renferme des départements qui semblent avoir à peine marché depuis un siècle; elle en a d'autres où l'agriculture a pris un essor brillant, et n'est pas moins fructueuse que dans les contrées de l'Europe les plus avancées. Eh bien! voici quelles sont les situations respectives. Dans les départements les plus arriérés, les frais de production ne dépassent pas, en moyenne, toute compensation faite entre les diverses cultures, 30 fr. par hectare et l'on y obtient environ 70 fr. de revenu brut. Dans les départements avancés, au contraire, la dépense monte à 200 fr. et plus par hectare; et, à ce

prix, on réalise un produit brut de 320 fr. au moins, laissant aux fermiers, tant pour acquitter le loyer du sol[1] que pour leurs bénéfices, environ 120 fr. Dans ceux-ci, la richesse annuellement retirée du sol, en sus du coût de la production, arrive au triple de ce qu'elle est dans les autres, et c'est au moyen d'avances presque septuples qu'on la recueille. C'est ainsi que s'accomplissent les progrès.»

Les capitalistes qui obtiennent pour rente et profits les quatre septièmes de la valeur de la récolte n'ont qu'un tiers du *chiffre* reçu par ceux dont la proportion n'est que des trois huitièmes. Les cinq huitièmes restants, que ces derniers emploient en salaires d'ouvriers et en améliorations du sol, s'élèvent à cinq fois ce que les plus pauvres départements dépensent pour ces objets. Ainsi se trouvent démontrés, tant par la comparaison entre les différents districts d'un même pays que par celle du pays entier, à différentes époques de son progrès, l'accroissement de la part des capitalistes en quantité absolue, et sa diminution par rapport au produit total.

Le contraire de la proposition doit être vrai à l'égard du salaire du travail; et, après le payement de plus forts gages aux travailleurs actuels, il reste encore trois fois le montant à ajouter au capital des départements plus avancés, pour donner des salaires, dans ces départements, à de nouveaux ouvriers, que les départements moins avancés pourraient fournir. Au lieu de voir la population empiéter sur les limites de la subsistance, nous voyons ces limites reculer à mesure que la population s'accroît.

Nous pourrions multiplier les preuves de cette espèce, et étendre la comparaison à de plus longues périodes. La seule difficulté est que plus nous reculons vers les temps anciens, plus les informations que nous obtenons ont un caractère vague et se refusent à la précision des chiffres d'un

[1] Article *Agriculture*, *Dictionnaire de l'Economie politique*, vol. 1er, page 38.

tableau. Il arrive quelquefois que la rente des temps anciens est donnée par la proportion au produit total. Ainsi, Caton [1], dans son *Traité* sur l'agriculture, nous apprend que de son temps les terres, en Italie, qui n'étaient pas cultivées par le propriétaire lui-même, ou par son intendant, ordinairement un affranchi ou un esclave, étaient affermées à ce qu'on appelait un *politor*, qui retenait, pour ses services personnels et ceux de sa famille, du neuvième au cinquième de la récolte. Le propriétaire, dans ce cas, fournissait tout, — esclaves, animaux, semences et outils. Dans les parties de l'Italie où les terres sont louées à présent d'après le système du métayage ou partage des produits, le métayer reçoit généralement la moitié des récoltes, en fournissant la moitié des bestiaux et de la semence ; cependant, sur quelques terres volcaniques du royaume de Naples, le propriétaire reçoit les deux tiers du produit ; c'est la plus grande proportion connue, accordée au possesseur du sol.

Mais le fait éminemment concluant, c'est que, dans les pays qui sont arrivés à la civilisation et à la richesse, l'histoire nous apprend que, pendant les premières périodes, alors qu'ils étaient encore pauvres et barbares, les cultivateurs du sol étaient réduits en esclavage, incapables d'acquérir aucune propriété, et obtenant à peine leur nourriture, comme les bœufs qui travaillaient avec eux. Si nous jetons les regards sur les nations contemporaines, à différentes époques de leur progrès social et économique, nous voyons les dernières sur l'échelle caractérisées par l'esclavage des cultivateurs actuels du sol. Les serfs en Russie, les fellahs en Egypte, les péons au Mexique, et les esclaves de nos Etats du Sud, en sont des exemples. Nous reprendrons nécessairement ce sujet, quand nous traiterons du salaire. Mais à quoi bon multiplier les preuves ? Un seul cas, posé de bonne foi, et parfaitement

[1] Chap. 136, 137, cités par Dureau de la Malle, *Economie politique des Romains*, vol. II, page 60.

prouvé, est décisif : car les lois de la nature n'admettent pas d'exceptions, et opèrent également dans tous les temps et dans tous les lieux.

Nous avons maintenant terminé l'examen de tout ce qui est *judicieux* et *solide* dans la théorie de la rente de Ricardo, et nous avons montré qu'il ne peut soutenir l'épreuve ni du raisonnement spéculatif ni de l'expérience historique. Il a parlé, en passant, des « avantages de la situation » comme équivalents à la fertilité naturelle, pour déterminer la valeur et la rente. Avantages de situation signifient ou la proximité réelle des marchés pour la vente des produits, ou la proximité artificielle, qui est due à des modes de transport rapides et à bas prix. De quelque manière qu'il soit produit, l'avantage est ici dû simplement au capital employé à bâtir des villes près de la ferme, ou à construire des routes, des canaux, des chemins de fer et des locomotives, tous objets qui, dans des vues économiques, anéantissent la distance en anéantissant la dépense qu'elle occasionne. Les avantages qui sont le produit du capital doivent nécessairement être réglés, en ce qui regarde la valeur de leur propriété et de leurs avantages, par les mêmes lois qui régissent la valeur des autres produits du capital. Les frais faits pour les acquérir diminuent avec l'accroissement de la population, et cet accroissement en diminue en même temps la nécessité ; car le nombre des habitants d'un district ne peut augmenter sans les rapprocher les uns des autres, et faciliter ainsi leurs échanges. En outre, ces avantages ne sont pas au nombre des « pouvoirs originels et indestructibles du sol », et tout ce qu'on paye pour en avoir la jouissance ne peut être attribué à la *rente* telle que la définit Ricardo.

« Quoique le sol ne soit pas le produit de l'industrie, dit M. J.-S. Mill, la plupart de ses qualités les plus précieuses en découlent. Le travail est nécessaire non-seulement pour se servir de l'instrument, mais il l'est presque autant pour le façonner. » M. Mill emploie probablement le mot

précieuses dans le sens d'*utiles*. Dans le sens que nous avons attaché à la valeur, ce serait un pléonasme de dire que toutes les qualités précieuses du sol, ou de tout autre objet, sont le produit du travail. Il est parfaitement dans le vrai en appelant la terre un instrument. C'est une grande machine, qui diffère de toutes les autres en ce qu'elle est immobile. Mais, comme dans toutes les autres machines, toute la partie de son pouvoir qui est due à l'action antérieure des agents naturels, ayant été produite gratuitement, doit être livrée gratuitement à l'échange, et prêtée gratuitement. Telle est l'accumulation des matières organique et inorganique qui constituent la fertilité de la terre et lui donnent ce que Ricardo appelle ses pouvoirs originels et indestructibles.

Nous avons montré que, loin qu'il y ait dans le sol un excédant de valeurs attribuable à ces pouvoirs, le sol s'échange, comme tout autre capital, contre moins de travail qu'il n'en a fallu pour lui donner de la valeur; et que toutes les autres conséquences qui accompagnent la loi générale des capitaux se manifestent dans la propriété foncière et la distribution de ses revenus. Désormais, nous effacerons donc de notre nomenclature la distinction entre le capital incorporé au sol et le capital mobilier de toute espèce, pour tout ce qui a rapport à leurs lois essentielles.

CHAPITRE V.

Le salaire.

Nous avons déduit, dans les chapitres précédents, les lois qui règlent, entre ceux qui prêtent le capital et ceux qui prêtent la force musculaire, le partage des produits qui résultent de leur association. Cependant, le sujet est assez important pour nous justifier de le traiter séparément, et sous d'autres rapports que ce partage.

Le travail est ce que chacun a à vendre. Ceux qui désirent l'acheter cherchent naturellement à l'obtenir au plus bas prix possible; et il est habituellement appelé cher ou à bon marché, selon la quantité d'argent qui paye un nombre donné d'heures d'efforts musculaires. D'un autre côté, celui qui offre de le vendre compare la somme des efforts qu'il veut ou doit faire pour accomplir sa tâche, avec la quantité des choses nécessaires ou commodes qu'il doit en obtenir,— choses souvent très-différentes en espèce de celles auxquelles son travail doit être employé. La proportion entre le salaire et le profit étant pratiquement réglée avant que celui-ci soit connu, c'est la quantité présente et définie, et non la proportion future et indéterminée, qui frappe le plus l'attention des hommes qui s'occupent d'entreprises, et ce fait a donné la même direction aux recherches de la plupart des économistes. En réalité, Ricardo et quelques-uns de ses adhérents regardent le salaire comme bas ou élevé, suivant la proportion qu'ils ont avec le montant du produit. C'est dans ce sens qu'il déclare que « il n'y a pas d'autre moyen d'avoir les profits élevés que de maintenir le bas prix du salaire; » et que M. Mac Culloch dit « que les profits sont en raison inverse des gages, — c'est-à-dire qu'ils tombent

quand le salaire hausse, et qu'ils augmentent quand celui-ci tombe. » Ce dernier écrivain certifia, devant un comité du Parlement, que « le seul effet de la facilité que le manufacturier français a d'obtenir le travail à plus bas prix que le manufacturier anglais, c'est de lui permettre de faire plus de profit que celui-ci, mais non de baisser le prix de sa marchandise ; » et que cette circonstance « ne produisait aucun effet sur le prix des denrées produites dans les deux pays. » Nous croyons ceci même au-dessous de la vérité, dans le sens que M. Mac Culloch avait sans doute l'intention d'attacher aux mots « salaire élevé ; » car un salaire proportionnellement élevé est l'indice d'une production à bon marché. Cependant, le comité comprit que par salaire élevé il voulait faire entendre une grande quantité ; et, quoique, dans ce sens, son témoignage soit paradoxal, les membres du comité paraissent avoir eu tant de déférence pour son opinion et pour celle de Ricardo, que leurs propres convictions en furent ébranlées. Ricardo lui-même, dans ses écrits, n'a pas toujours réussi à employer les mots de manière à indiquer la proportion et non la quantité. Il n'y a pas de doute qu'on a supposé que son autorité était du côté de la commune erreur, que le salaire élevé, dans le sens ordinaire, — c'est-à-dire une grande quantité, estimée en argent ou en choses nécessaires à la vie, — est incompatible avec de grands profits, et que tout ce qui est retranché de l'un est ajouté aux autres. Il n'y a pas plus de doute que cette opinion a eu une influence pernicieuse sur la politique de l'Angleterre. M. Huskisson, dans son discours du 28 avril 1825, sur la révision des lois sur les céréales, dit, à la Chambre des Communes, « que si le capital n'avait pas ici une rémunération suffisante, il l'irait chercher en Amérique. Pour lui donner cette rémunération suffisante, il faut maintenir le bas prix du travail. » Il n'y a pas ici d'ambiguïté. Quand, en 1846, les vues de M. Huskinson prévalurent, et qu'on abrogea les lois sur les céréales, ce fut afin que le travail restât à bas prix.

Beaucoup de personnes pensent que le rappel de ces lois fut avantageux aux Etats-Unis, parce qu'il nous permit d'échanger sur les marchés anglais notre grain contre des draps et du fer travaillés à bas prix, au lieu de l'échanger contre des draps et du fer faits de nos matières premières, et fabriqués à haut prix dans notre pays. Quelle est la véritable économie? La réponse dépend en partie de la question de savoir jusqu'à quel point le travail à bas prix et le travail à bon marché sont la même chose.

Nous entendons par travail l'effort de la puissance physique et intellectuelle de l'homme ; par salaire, la quantité d'aliments, de vêtements, de choses nécessaires et commodes, obtenue en échange de cet effort. On l'obtient communément en premier lieu sous la forme de numéraire, ou de tout ce qui est adopté comme signe représentatif de la valeur, que le travailleur échange contre tout ce qu'il peut obtenir de denrées ou de services sociaux contribuant à ses jouissances. C'est pourquoi nous voyons le taux du salaire exprimé par son prix en argent. Mais le numéraire lui-même est une mesure qui varie de temps en temps dans ses rapports avec les autres denrées. De grands changements ont eu lieu dans la quantité de travail nécessaire pour obtenir une quantité donnée d'or ou d'argent ; on a perfectionné les moyens d'exploitation, soit dans les mines, soit dans les lavages des sables de la Californie, soit ailleurs encore. Or, les hommes ne peuvent pas consentir, pendant longtemps, à obtenir une moindre quantité de pommes de terre en les plantant et en les bêchant, qu'ils n'en pourraient obtenir en déterrant de l'or pour l'échanger contre des pommes de terre ; ils ne voudront pas non plus scier du bois pour moins d'or qu'ils ne peuvent s'en procurer par le lavage du sable, — en faisant, du reste, entrer dans leur calcul les risques, les incommodités, la perte de temps pour se transporter aux *placers*, et les autres circonstances défavorables. Nous pouvons constater, comme fait général, que l'amélioration des machines

de toute espèce, pour les mines, le transport, etc., a constamment tendu à réduire le travail de production des métaux précieux, mais à un degré moindre que celui des denrées de première nécessité; et c'est pourquoi le même prix argent du travail indique un plus grand pouvoir sur les choses nécessaires à la vie à une époque moderne qu'à une période plus reculée. Des changements soudains, tels que la masse d'or et d'argent versée par l'Amérique sur l'Europe, lors de sa découverte, et celle qui nous arrive plus récemment de la Californie et de l'Australie, demandent qu'on fasse, en comparant les *prix* du travail à des époques antérieures et subséquentes, une correction qu'il est difficile d'estimer avec précision. Ces considérations nous montrent la nécessité de prendre les aliments, les vêtements, les habitations et la condition générale des travailleurs dans les temps reculés, comme la seule vérification pratique du taux de leur salaire, tandis qu'elles nous autorisent à regarder le taux en argent, à des époques presque contemporaines, comme correspondant de très-près avec celui des jouissances du travailleur.

Il y a une relation nécessaire, entre le salaire du travail et sa puissance productrice, qui empêche que le premier ne soit fixé à un prix arbitraire. Ainsi, Malthus dit : « Il est absolument nécessaire que le travailleur puisse se procurer une certaine quantité de nourriture pour se maintenir ainsi qu'une famille assez nombreuse pour tenir la population stationnaire. Conséquemment, si l'on soumettait successivement à la culture des terres d'une qualité inférieure, qui demanderaient plus de travail, il serait impossible que le salaire en nature de chaque travailleur fût diminué en proportion de la diminution du produit; il faudrait, de toute nécessité, que le travail en reçût une plus grande proportion, et le taux du profit continuerait à baisser régulièrement, jusqu'à ce que l'accumulation du capital eût cessé. »

Les disciples de Malthus et de Ricardo appellent ordinairement ce salaire, *salaire nécessaire*. Il est évident que, selon leur théorie, le salaire doit tendre continuellement à arriver à cette limite; et ils nous apprennent que le salaire ne peut jamais excéder ce taux [1] d'une manière permanente; car, si par hasard il lui arrivait de le dépasser, il encouragerait une augmentation de la population qui le réduirait de nouveau. A ce point de vue, la population travailleuse est considérée comme autant d'animaux ayant des besoins définis, qui n'augmentent jamais, et condamnés par des décrets éternels à rester eux-mêmes dans la même condition, et à mettre au monde des enfants qui ne doivent jamais s'élever plus haut. Il tire une ligne infranchissable entre la caste des travailleurs et celle des capitalistes, — infranchissable du moins d'un côté, car le travailleur ne peut jamais enjamber par-dessus, quoique le capitaliste puisse tomber audessous.

Cependant, telle n'est pas la nécessité dont nous voulons parler. C'en est une plus physique, et elle regarde le travailleur, non comme une unité de force déterminée, mais comme une machine de pouvoirs variables, dirigée par une intelligence plus ou moins instruite, mise et maintenue en mouvement par une volonté qui varie en intensité, selon la puissance attractive des choses qu'elle a en vue.

Considérons d'abord la nature purement machinale de l'homme. Nous avons vu que les aliments remplissent le double but de maintenir la chaleur animale et de réparer la perte des tissus musculaires et nerveux que chaque effort de force produit. Les vêtements servent aussi à entretenir la chaleur animale; de sorte qu'un homme suffisamment vêtu ne demande pas une aussi grande quantité de nourriture que celui qui ne l'est pas. Les aliments qui servent simple-

[1] « La rémunération permanente des travailleurs dépend de ce que nous avons appelé leur mesure habituelle : l'étendue des besoins que, comme classe, ils veulent satisfaire avant de s'engager dans les liens du mariage. » — J.-S. Mill, *Economie politique*, vol. II, page 278.

ment à soutenir l'existence d'un homme mal vêtu peuvent maintenir un homme chaudement habillé à une température saine, et laisser un surplus qui lui permette de déployer sa force musculaire. Après que les vêtements sont obtenus, une quantité donnée d'aliments peut produire une quantité fixe de force motrice animale, et pas davantage. Ainsi, on a calculé, d'après la quantité de carbone, etc., consommée par un adulte qui fait un exercice modéré, que dix boisseaux de blé peuvent maintenir pendant un an la chaleur animale et le développement de la force motrice animale chez un homme vigoureux. Ils contiennent les éléments que la chimie animale transforme, pendant cette période, en force motrice.

Considérant donc l'homme travailleur comme nous considérerions une machine à vapeur, nous voyons que la quantité de force qu'il peut déployer dépend de la quantité de nourriture qu'on lui donne,—dont une partie fait l'office de la houille qui donne la chaleur, et dont l'autre tient la place de l'eau qui se change en vapeur et produit le mouvement. Une enveloppe de tôle mise autour de la chaudière empêche, dans un cas, la perte de la chaleur, tout comme une veste de laine autour du corps du travailleur l'empêche dans l'autre.

Mais la machine humaine reçoit sa nourriture, ses vêtements et son habitation sous la forme du salaire. Diminuer ce salaire, et obliger le travailleur à s'en tenir à la plus petite quantité qui puisse le faire vivre, sans entraver l'œuvre de la propagation, c'est absolument la même espèce d'économie que si on ne déployait que la moitié de la puissance motrice des machines à vapeur d'une nation, pour épargner le bois, l'eau et la tôle.

Il y a peu de régions dans le monde où le salaire ait même atteint le taux que ces considérations demandent. Supposons qu'il l'ait atteint quelque part, le travailleur y est arrivé à la condition du bœuf. Mais il possède l'intelligence que le bœuf n'a pas, et c'est là le grand élément de sa puissance industrielle. Dans les travaux les plus grossiers, il faut du jugement dans le choix des moyens, dans la manière d'exercer la force plus avantageusement, et dans l'adoption des instruments et des principes simples de mécanique, pour économiser le temps et la force. Si nous passons au travail qui manie des machines plus compliquées, la valeur de l'intelligence devient plus apparente. Le comité d'éducation dans le Massachusetts a obtenu des inspecteurs des manufactures de cet Etat un rapport des différents taux de salaires, et du degré d'éducation de ceux qui les recevaient; et il paraît, d'après ces tables, qu'au bas de l'échelle se trouvaient les étrangers qui font une croix au bas du reçu de leur salaire de la semaine, et au sommet les filles qui enseignent dans les écoles pendant l'hiver et travaillent dans les fabriques pendant l'été. Ceci n'était pas le résultat d'un accord fait entre les propriétaires des manufactures; quant à la portion d'ouvrage qui se paye à la pièce, la nature même du cas excluait tout accord. La différence entre la valeur des ouvriers américains, résultat de leur intelligence supérieure, et celle des ouvriers des pays étrangers, a été estimée un avantage pour nos manufactures équivalent à vingt pour cent.

Mais, pour s'instruire, l'homme doit avoir plus de repos des fatigues corporelles qu'il n'en faut pour rétablir simplement l'énergie physique. Il faut donc qu'il puisse obtenir, en un moindre nombre d'heures de travail qu'il n'en pourrait endurer sans détruire sa santé et sa force, une subsistance qui le rende toujours capable de déployer la plus grande énergie. Pour élever ses enfants, il faut qu'il puisse les soutenir jusqu'à l'époque où ils pourront contribuer au bien-être de la famille, et qu'il ait les moyens de payer leur instruction et leurs livres. Cette considération nécessite une autre augmentation de salaire, laquelle indemnise le capitaliste avec intérêt et profit, par la plus grande puissance qu'elle donne au travail. Il ne faut, en effet, qu'un peu de réflexion pour comprendre que l'intelligence est la seule qualité dans le travail humain qu'il est d'une bonne écono-

mie d'employer et de payer. En ce qui regarde la force motrice seulement, nous la trouvons à meilleur marché dans les agents naturels, au moyen des machines; voilà pourquoi le pouvoir animal se voit tous les jours remplacé par celui des machines, qui l'obligent à faire dépendre son salaire de ses qualités intellectuelles. L'intelligence, chez les travailleurs, invente et perfectionne les machines et améliore les procédés. Elle se répand et se propage; celle d'un individu agit sur la communauté, en améliorant sa condition physique, morale et politique; et celle-ci réagit à son tour sur l'individu, en augmentant sa sécurité, son pouvoir et les motifs qu'il a d'être industrieux, honnête et économe.

La contraction musculaire a son origine dans la volonté, et chaque répétition dépend de celle de l'ordre porté du cerveau par les nerfs. L'excitation nerveuse ne peut se maintenir sans être constamment stimulée. L'espérance est un stimulant plus puissant et plus constant que la crainte, parce qu'elle est plus agréable, l'esprit aime à la prolonger et à la nourrir; tandis que la crainte est pénible, l'esprit se refuse à l'entretenir et la repousse comme un hôte désagréable. L'espérance est donc le grand stimulant au travail, et le travail qui nourrit l'espérance,—en assurant pour le présent une épargne, base d'un progrès futur, perspective indéfinie d'avancement ouverte à l'imagination du travailleur pour lui et pour ses enfants, qu'il espère placer dans une position supérieure à la sienne,— ce travail a toujours *été reconnu comme le plus fatigant, pour le corps et l'esprit*, que notre nature puisse soutenir. C'est ce sentiment qui rend l'activité américaine si étonnante aux yeux des voyageurs européens. C'est son absence qui a toujours rendu le travail des esclaves cher à tout prix, en comparaison de celui des hommes libres. A l'époque où Pline écrivait, on avait déjà trouvé que « *coli rura ab ergastulis pessimum est, et quicquid agitur à desperantibus.* » Un auteur [1], qui a examiné

[1] Dureau de La Malle : *Economie politique des Romains*, vol. Ier, page 151.

le sujet avec soin, nous apprend que les Grecs et les Romains évaluaient le travail d'un esclave à la moitié de celui d'un homme libre; et Homère proclame que « Le jour qui fait d'un homme un esclave lui enlève la moitié de sa valeur. »

La conclusion à laquelle ces faits nous mènent est la même que celle contenue dans la loi de distribution que nous avons expliquée dans les chapitres précédents. C'est que l'accroissement du salaire accompagne l'accroissement de la production. Nous le considérions alors comme le résultat, de même que nous venons de le considérer comme la cause, d'une augmentation plus grande du pouvoir producteur. Il s'ensuit que le capitaliste et la communauté obtiennent d'un faible salaire un travail cher, tandis qu'un salaire élevé leur procure un travail à bon marché.

Plusieurs économistes anglais ont observé des faits qui confirment cette loi, mais sans en déduire aucun principe, — et, en effet, il leur était impossible de le faire sans renverser la théorie qui forme la base de leur système. Ainsi, le professeur Jones dit, dans son *Essai sur la distribution de la richesse* : « Deux moissonneurs du Middlesex moissonnent autant de grain en un jour que six serfs russes, et, malgré la cherté des provisions en Angleterre et leur bon marché en Russie, le fauchage d'une quantité de foin, qui coûterait au fermier anglais un demi-copeck, coûtera au propriétaire russe trois ou quatre copecks. Le conseiller prussien Jacob paraît avoir prouvé qu'en Russie, où tout est à bas prix, le travail d'un serf coûte le double de celui d'un ouvrier en Angleterre. »

M. Mac Culloch, pendant qu'il écrivait pour l'*Edinburgh Review*, a eu plus d'une fois occasion de faire des remarques sur la différence entre le bon marché réel et le nominal, en comparant les taux courants des salaires en Angleterre et en France [1]. M. J.-S. Mill voit que la vérité peut être généralisée

[1] En juin 1837. l'*Edinburgh-Review* contenait l'article suivant :

jusqu'à un certain point, mais il ne voit pas qu'elle est universelle, comme il aurait pu s'en apercevoir, s'il n'avait pas été aveuglé par sa foi dans la doctrine de Ricardo. Il dit :

« Rien n'est plus commun que de dire que les salaires

« Nous doutons beaucoup que le salaire soit réellement plus élevé en Angleterre qu'en France. Nous croyons qu'il est vrai que le salaire journalier est plus élevé dans le premier de ces pays ; mais la question à résoudre réellement n'est pas si le salaire payé aux ouvriers, pour une certaine période, est plus élevé en France qu'en Angleterre, mais si le salaire, ou la somme payée pour faire *une espèce particulière d'ouvrage*, est plus élevé ? Or, ceci est évidemment une question radicalement différente de la première. Un juge très-compétent en pareille matière, feu Arthur Young, émit l'opinion qu'un travailleur du comté d'Essex, à 2 schellings 6 pence par jour, travaille décidément à meilleur marché qu'un ouvrier de Tipperary à 6 pence. Et sur le même principe, quoiqu'un manufacturier français puisse obtenir des ouvriers au jour ou à la semaine, pour 20 ou 30 pour 100 de moins qu'un manufacturier anglais, cependant, comme les ouvriers anglais, à cause de leur meilleure discipline et de la plus grande subdivision du travail entre eux, et de leurs habitudes industrieuses, sont capables d'exécuter une plus grande quantité d'ouvrage dans un espace de temps donné que les ouvriers français, le salaire ou le prix du travail peut réellement être plus bas dans ce pays qu'en France. » — *Edinburgh-Review*, vol. XLVI, page 28.

Il continue en exprimant la croyance que « les manufacturiers et les machinistes anglais en coton, en lin et en quincaillerie, peuvent faire exécuter une quantité d'ouvrage à meilleur marché et incomparablement mieux travaillé qu'on ne le peut en France. »

En juillet 1835, la même *Revue*, devenue quelque peu plus hardie, écrit :

« Si nous connaissions la quantité d'ouvrage faite dans les fabriques dont nous connaissons le salaire, nous n'avons pas le moindre doute que les histoires débitées sur le bon marché du travail sur le continent se trouveraient aussi authentiques que les contes de fées. M. Edwin Rose, qui a été employé comme ouvrier ingénieur dans différentes fabriques de France et d'Allemagne, dans sa déposition devant M. Cowell (du Comité des fabriques), a établi distinctement qu'il fallait deux fois plus d'ouvriers, pour faire la plupart des ouvrages de fabrique en France, en Suisse, etc., qu'en Angleterre. Le salaire, dans ces pays, si on le mesure par une règle qui soit bonne à quelque chose, c'est-à-dire par l'ouvrage fait, était plus élevé qu'en Angleterre. » — *Edinburgh-Review*, vol. LXI, page 469.

sont élevés ou faibles, pour signifier seulement que le coût du travail est élevé ou à bas prix. *Le contraire serait plus souvent le cas;* le coût du travail est souvent très-élevé quand le salaire est très-faible.»

Il tâche de prouver que cela peut naître de deux causes, dont la première est que le travail, quoiqu'à bas prix, peut être inefficace. Il donne, comme exemple, l'Irlande où le salaire est plus faible que dans tout autre pays de l'Europe. La rémunération d'un cultivateur dans l'ouest de l'Irlande ne monte pas, dit-il, à plus de la moitié du salaire de l'Anglais même le plus mal retribué, l'ouvrier du Dorsetshire. Il est prouvé, selon lui, qu'il existe une différence aussi importante dans l'effet du travail, « non-seulement par de nombreux documents, mais par le fait que, *malgré la modicité du salaire, les profits du capital ne sont pas plus forts en Irlande qu'en Angleterre.* » Cette explication peut suffire, quand le salaire est bas, sans qu'il y ait augmentation de profit ; mais elle est insuffisante à rendre raison de l'existence simultanée d'un taux élevé et dans les salaires et dans les profits. Ce phénomène est inexpliquable dans la théorie dont M. Mill est le disciple. Aussi dit-il, en parlant des Etats-Unis :

« Là, le travailleur jouit d'un bien-être plus grand que dans aucun pays du monde, à l'exception de quelques-unes de nos colonies les plus récentes ; mais, à cause du bon marché auquel il peut obtenir ce bien-être (combiné avec la grande efficacité du travail), le prix de la main-d'œuvre pour le capitaliste est considérablement moindre qu'en Europe. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque le taux du profit est plus élevé, — comme l'indique le taux de l'intérêt, qui est de 6 pour 100 à New-York, tandis qu'il n'est que de 3 ou 3 et un quart à Londres. » *Polit. Economy*, book II, chap. xv, § 6.

La vérité, c'est que le taux du salaire, mesuré en numéraire, est plus élevé dans ce pays qu'en Angleterre, en même

temps que le taux de l'intérêt est plus élevé. Mais M. Mill est forcé de laisser entendre que la différence du salaire ne consiste pas dans son chiffre en numéraire, mais simplement dans la quantité plus grande de choses utiles que peut procurer le même salaire en argent, — supposition tout à fait contraire au fait bien connu, — parce que sa théorie ne lui permet pas de croire que de forts salaires et de grands profits peuvent coexister. Le cultivateur anglais peut gagner, suivant M. Kay [1], de 7 à 9 schellings par semaine, en moyenne, met-

[1] *Social Condition of the people*, vol. Ier, page 287. L'évaluation de M. Kay est un peu plus basse que le taux moyen du salaire des laboureurs, donné par M. Caird, que nous avons cité auparavant. Ce dernier remarque l'inégalité très-grande et peu naturelle des salaires payés pour la même quantité nominale d'ouvrage dans les différents comtés; le taux le plus élevé qu'il ait rencontré étant de 15 schellings par semaine, dans des parties du Lancashire, et le plus bas de 6 schellings par semaine, dans le Wiltshire méridional. Cette différence est, sans aucun doute, en grande partie l'effet de la loi sur le paupérisme, qui attache le cultivateur à sa paroisse, quoique le travail y soit peu abondant et pauvrement payé, et empêche son émigration dans les districts où le travail est plus demandé et mieux rétribué. La loi du paupérisme empêche aussi l'égalisation des salaires, les laissant régler par des causes locales dans différents comtés, malgré les grandes facilités de communication et la distance très-courte qui sépare une partie de l'Angleterre de l'autre.

La cause la plus réelle de la diversité des salaires des différents districts paraît être l'existence des grands établissements manufacturiers dans quelques-uns et leur absence dans d'autres. Ainsi, M. Caird montre que le taux moyen des gages des cultivateurs dans les douze comtés septentrionaux de l'Angleterre, qui embrassent la région houillère et sont le centre de l'industrie manufacturière et minière, est de 11 schellings 6 pence par semaine, tandis que dans les comtés méridionaux il ne s'élève qu'à 8 schellings 5 pence. « On voit ainsi, observe-t-il, que l'influence des manufactures ajoute 37 pour 100 au salaire des *travailleurs agricoles* des comtés septentrionaux, comparé à celui des comtés du sud. La ligne passe avec beaucoup de précision par les points où cesse la houille. En comparant le taux actuel avec celui rapporté par Arthur Young, en 1770, on voit que l'augmentation dans les comtés du nord est de 66 pour 100 environ, tandis que dans les dix-huit comtés du sud elle n'est que de 14 pour 100. La plus grande augmentation se trouve

tons 36 schellings, 8,64 dollars par mois, ou moins de 104 par an. Sur cette somme, il faut qu'il se nourrisse, s'habille et se loge. Les esclaves du Maryland et de la Virginie sont loués, pour le même travail agricole, de 60 à 80 dollars par an, et sont nourris et quelquefois vêtus par ceux qui les emploient. Leur nourriture est évaluée à 25 dollars par an [1].

dans le Lancashire et dans le West-Riding du Yorkshire, siéges de l'industrie du coton et de la laine; là elle monte à 100 pour 100. »

(Voir *Caird's english Agriculture*, en 1850 et 1851, pages 514 et suivantes.)

[1] Rapport du *Patent-Office* — de l'Agriculture — pour 1849-50, page 141.

B.-P. Johnson, esq., secrétaire de la Société d'agriculture de l'État de New-York, écrit du Maryland, le 13 novembre 1852, ce qui suit au *Evening Journal* d'Albany :

« Le travail dans cette partie de l'Etat est, pour la plupart, fait par des esclaves. Dans beaucoup de cas, les esclaves sont loués. La coutume est, comme nous l'avons appris, de demander à l'esclave s'il veut travailler ou non pour celui qui le demande; et s'il refuse de le faire, on ne peut le forcer. Ceci a probablement introduit une coutume qui prévaut maintenant et que nous pouvons regarder comme générale. Le prix ordinaire de louage annuel d'un esclave propre aux travaux de la ferme est de 60 dollars environ. — Celui qui prend l'esclave doit avoir soin de lui dans tous les cas, excepté quand il est malade plus de treize jours de suite; alors il est soigné aux dépens de son maître. Afin de s'assurer les services de l'esclave, c'était la coutume autrefois que la personne qui désirait le louer lui offrît, pour son gain particulier, de 10 à 15 dollars : en général, cette somme lui faisait donner son consentement. C'est maintenant un usage général dans tous les cas de louage; et l'esclave a ainsi un intérêt à se conduire de manière à être utile à celui qui l'emploie aussi bien qu'à lui-même. Les esclaves ont ici beaucoup de profits casuels, et ils accumulent fréquemment une propriété considérable. Ils ont une semaine de congé à Noël, une autre à Pâques, et, habituellement, ils peuvent disposer de l'après-midi du samedi. Ils élèvent de la volaille, ont des cochons, élèvent des huîtres, que souvent ils vendent à leurs propres maîtres, aussi bien qu'aux autres, et passent fréquemment leurs soirées à fabriquer des colliers de feuilles de maïs pour les mules, des chapeaux de paille, des harnais de cuir cru, etc., et peuvent se procurer par ces moyens beaucoup de petites douceurs pour eux et leurs familles. »

Pour les travaux d'utilité publique, chemins de fer, etc., on les loue de 100 à 120 dollars par an. Leur salaire s'élève à peu près au taux anglais. Le travailleur libre reçoit, pour l'espèce la plus commune de travail, de 75 cents à 1 dollar par jour, ou, quand il s'engage à l'année pour les travaux de la ferme, il reçoit de 10 à 12 dollars par mois, outre sa nourriture et son logement, qui coûtent au moins le double de celui de l'esclave.

Si, au lieu de comparer le taux des salaires dans les pays à des époques différentes de progrès social, nous étudions l'histoire des classes laborieuses de quelque État de l'Europe que ce soit, nous verrons qu'elles se sont tirées et qu'elles se tirent encore d'un état d'esclavage; que cette condition est toujours accompagnée de barbarie et de pauvreté chez celui qui les emploie; et que, de génération en génération, la hausse dans le taux des salaires, vers laquelle il y a une tendance obligée et constante, a été marquée par une augmentation aussi marquée du capital. Toutes les classes se sont approchées de plus en plus d'un niveau commun, et ce niveau s'est constamment élevé. Le travail chez les Scandinaves était fait par des *thralls*, et les hommes libres s'occupaient de guerre et de piraterie. Quand les Saxons ravagèrent la Bretagne, ils en partagèrent le sol entre les compagnons libres de leurs chefs, qui possédèrent ces fermes sous la redevance du service militaire, et prirent ensuite le nom de « vassaux », et les Bretons, cultivateurs primitifs du sol, devinrent « ceorls » ou rustres, et furent ensuite appelés « vilains ». Pendant la période saxonne, presque toute cette population s'occupait à produire des aliments. « Les Anglais, dit Stowe, pouvaient être regardés comme pâtres plutôt que comme laboureurs, car ils réservaient presque les trois quarts du territoire pour les bestiaux. » Les porcs, qui trouvaient leur nourriture dans les forêts, et dont les morceaux de rebut, les pieds et la queue, etc., étaient à peu près tout ce que Gurth recevait pour en avoir soin, formaient une grande

partie du bétail. Il était ordinaire de vendre ses propres enfants comme esclaves. Quand le concile d'Armagh défendit, en 1171, le trafic que les conquérants normands faisaient de vendre des esclaves anglais en Irlande, il rappela aux Saxons qu'ils avaient mérité ce châtiment par l'ancienne habitude que leur nation avait de vendre ses enfants, aux premières atteintes du besoin. L'auteur qui rapporte ce fait historique[1] déclare que le nombre des esclaves exportés en Irlande était si grand, que le marché était absolument encombré. Un autre rapporte que, depuis le règne de Guillaume jusqu'à celui du roi Jean, il y avait à peine un paysan, en Ecosse, qui ne possédât un esclave anglais.

Il s'éleva bientôt une distinction entre les vilains *à la grosse*, qui étaient à la disposition absolue de leurs maîtres, et les vilains *à la glèbe*, attachés à la terre et passant avec elle, quand la propriété changeait de mains, par héritage ou par achat, et qui ne pouvaient s'éloigner à leur volonté, ni être éloignés à la volonté de leur seigneur. Quoiqu'il fût permis à quelques-uns d'entre eux de cultiver pour eux-mêmes une petite portion de terre, tout comme on donne aux esclaves de nos Etats du Sud un petit carré de terre, dans lequel ils peuvent élever des légumes et de la volaille, cependant, suivant la loi, ils ne pouvaient acquérir aucune propriété, et tout ce qu'ils possédaient d'argent ou de denrées appartenait à leur seigneur. Telle est maintenant la condition des serfs russes[2]. Beaucoup d'entre eux, en effet, amas-

[1] Geraldus Cambrensis, qui vivait sous le règne de Henri II.

[2] Le propriétaire montre à ses vassaux la portion de terre qu'ils doivent cultiver pour lui, et partage le reste entre eux, selon sa volonté et son caprice. Dans les domaines qui, à mesure que la population augmente, sont presque entièrement partagés entre les serfs, le propriétaire exige d'eux, au lieu du servage, ou travail forcé non rétribué, un tribut annuel appelé *obrok*, dont le montant est de 10 ou 12 roubles banco. Si le seigneur ne fixe ni l'obrok ni le montant du travail, la loi le limite à trois journées de travail par semaine pour tout mâle qui a atteint sa

sent de grandes richesses, et reçoivent la permission d'en jouir, en payant à leur maître un droit, au moyen duquel ils louent le privilége de travailler pour eux-mêmes.

Il y a une marche naturelle par laquelle l'esclave peut se racheter. Son travail est infructueux, parce qu'il ne donne ni courage ni espérance. Il produit peu, et il gagne peu. Le maître s'aperçoit bientôt qu'il a un moyen d'augmenter ses profits tout en augmentant la tâche de l'esclave; c'est de lui laisser en propriété ce qu'il peut gagner, après qu'il a fini son ouvrage. Avec cette liberté partielle naît le stimulant de l'espérance; il travaille plus fort pour lui-même que quand il ne travaillait que pour son maître, et obtient, par conséquent, un salaire plus élevé. Son intelligence et son pouvoir augmentent, et il est aisé de voir, enfin, qu'on peut en obtenir plus d'ouvrage en lui payant de bons gages que de toute autre manière. En Angleterre, comme sur le continent, on amena ce changement en assignant aux serfs des terres, dont on leur permit de recueillir les fruits, à la condition qu'ils cultiveraient les domaines de leur seigneur. Les services qu'ils rendaient ainsi furent d'abord arbitraires et incertains; ils se composaient de tout ce que le seigneur ordonnait et devaient être rendus à l'époque qu'il lui plaisait d'assigner.

Cet état de choses dura, dans plusieurs des Etats du continent, jusqu'à une époque assez récente. Dans le Danemark, les domaines des nobles furent cultivés, jusqu'en 1784, par des serfs, qui étaient obligés de travailler tous les jours, sans salaire, sur la principale ferme du seigneur féodal, et qui avaient, sur les confins du domaine, des chaumières et des champs qu'ils cultivaient pour leur propre subsistance. Leur seigneur pouvait les emprisonner, les fouetter, les réclamer

quinzième année; quant aux femmes et aux enfants, ils travaillent en proportion de leurs forces. Beaucoup d'entre eux, surtout les jeunes gens, s'en vont dans les villes, et en obtiennent aisément la permission de leur maître, qui reçoit d'eux, alors, un obrok plus élevé. — *Jermann's Pictures from St-Peterburgh*, page 154.

s'ils désertaient le domaine, et avait, dans sa cour baroniale, une juridiction absolue sur eux. Depuis cette époque, les services ont été réglés, et les serfs sont devenus propriétaires tenanciers, payant une rente fixe à leur seigneur[1]. Dans plusieurs des provinces autrichiennes, — la Hongrie, la Bohême, la Gallicie et la Moravie, — une modification analogue s'effectua vers 1776. Avant cette époque, le nombre des *robots*, ou journées de travail forcé sur le domaine du seigneur, dépendait de sa volonté ou de celle de son régisseur. Les autres redevances et les services étaient également illimités par le fait, sinon dans la forme; car, lorsqu'ils étaient définis par un contrat ou par l'usage, le paysan ne pouvait se plaindre de l'infraction que devant la cour du Herrshaft ou du manoir; et là, le seigneur, ou son procureur fiscal, était seul chargé d'interpréter la loi. Une révolte des paysans, en 1773, amena la promulgation d'un code rural, qui définit

[1] « Vers l'an 1784, l'esprit du siècle commença à rendre les relations féodales aussi improfitables qu'odieuses. Les serfs s'enrôlaient dans l'armée, ou s'enfuyaient dans les villes libres d'Hambourg et de Lubeck, ou émigraient et s'affranchissaient ainsi, ne laissant sur le domaine que les vieillards et les infirmes pour travailler sans salaire. Quelques nobles, et parmi eux le comte Bernstoff, le premier, émancipèrent leurs serfs et leur donnèrent un salaire journalier pour le travail qu'ils demandaient dans leurs domaines. Quelques-uns évaluèrent le travail du serf, la chaumière et le champ dont il tirait sa subsistance, et convertirent le montant en une dette hypothéquée sur la petite ferme; le paysan devait en payer l'intérêt et le capital, mais en même temps il devint possesseur de la terre. Dans quelques cas, on continua à exiger le travail comme rente, ou redevance féodale de la terre: mais le gouvernement intervint pour fixer un tarif équitable, pour déterminer le nombre de jours par semaine et d'heures par jour que l'on pouvait exiger, et pour rendre la tenure perpétuelle, pourvu que les conditions fussent remplies, ou qu'un prix stipulé fût payé en cas de non-accomplissement. En somme, les vassaux féodaux et les serfs devinrent propriétaires de leurs terres; plusieurs demeurant soumis à quelques servitudes, telles que certains charrois de tourbe, de bois ou de blé, certaines journées de travail au temps de la moisson et de la fenaison, à des taux précis, enregistrés dans les livres de la Cour locale, échappant également à

les *robots* suivant l'étendue de la tenure du paysan[1]. Le maximum, en Bohême et en Moravie, fut fixé à trois journées du travail d'un homme par semaine. Le paysan qui payait les redevances fixées par la loi était maintenu dans la possession héréditaire de sa terre, avec le droit d'en disposer et de changer de lieu. Le droit de racheter les *robots* et les autres services pour une somme d'argent est aussi assuré au paysan. Dans les autres provinces de l'empire d'Autriche, le système de servage de la terre a été presque entièrement aboli, sous l'influence des lois naturelles, sans l'intervention du gouvernement.

En Prusse, jusqu'en 1807, personne, excepté les nobles et les privilégiés, ne pouvait acquérir d'immeubles. Ceux qui occupaient des portions des domaines qui n'étaient pas dans la possession immédiate du seigneur en jouissaient, sous une espèce de servage domanial, à la condition de payer une rente, consistant quelquefois en main-d'œuvre sur la terre du seigneur, quelquefois dans la livraison d'une certaine portion du produit (généralement la moitié) [1], et, plus fréquemment peut être, dans la combinaison des deux redevances. En 1811,

l'extorsion ou à l'oppression arbitraire d'un côté, et à la mauvaise foi de l'autre. » — *Laing's Denmark and the dutchies*, page 54.

M. Laing dit, à une autre page (155) : « Quoique l'émancipation des paysans sur les domaines des barons n'ait été accomplie qu'au commencement de ce siècle, ils ont cependant fait de plus grands progrès dans les idées et les besoins de la vie civilisée, dans les habitudes d'industrie et d'épargne qui peuvent y satisfaire, que les paysans celtes de l'Irlande ou de l'Ecosse n'en ont fait depuis l'époque où l'histoire a commencé à parler d'eux. »

[1] Voir *Turnbull's Austria*, vol. II, chap. 3. M. Turnbull dit : « Un grand propriétaire bohémien, dont les domaines, avec ceux de ses frères, comptaient 18,000 sujets, m'a fréquemment dit qu'il trouvait communément plus avantageux d'accepter même une partie très-minime du taux de rachat légal des journées en argent, et de louer d'autres travailleurs, que de prendre en travail la redevance qu'ils étaient obligés de lui payer. » Combien ce travail ne devait-il pas être plus dérisoire encore, quand toute la peine était d'un côté et tout le profit de l'autre !

le gouvernement prussien publia un édit, par lequel il abolit le servage, et ordonna que les tenanciers qui avaient des baux perpétuels deviendraient, en abandonnant un tiers des terres qu'ils occupaient, propriétaires absolus des deux autres tiers ; et, quant à ceux qui avaient des baux à vie, il prescrivit qu'ils deviendraient propriétaires d'une moitié en abandonnant l'autre. Le gouvernement répondit aux remontrances des propriétaires, que le changement serait également avantageux aux seigneurs et aux paysans ; et que, s'ils étaient obligés, comme ils l'alléguaient, de donner à leurs vassaux émancipés une meilleure nourriture et un plus fort salaire, pour en obtenir le travail nécessaire à la culture de leurs domaines, cela prouverait seulement qu'auparavant la rémunération du travailleur avait été au-dessous de son niveau raisonnable. Le grand accroissement de prospérité qui s'ensuivit prouva la justesse des vues du gouvernement[1]. M. Mac Culloch, tout en protestant contre cette violente infraction aux droits acquis, avoue qu'elle a eu pour effet de faire faire au pays plus de progrès depuis 1815 qu'il n'en avait fait pendant les cent années précédentes. L'exemple de la Prusse a été suivi par les autres Etats de l'Allemagne.

En Angleterre, il s'était élevé, avant l'année 1257, ou moins de deux siècles après la conquête des Normands, une classe de serfs-tenanciers, ayant de petites portions de terre allouées à leur usage, sous l'obligation de travailler à des époques fixes,

[1] Le ministre des statistiques prussien donne le tableau suivant de la consommation dans tout le royaume, en 1805 et en 1842 :

Aliments et matériaux.	1805. Quantité consommee par tête.	1842. Quantité consommée par tête.
Boisseaux de blé, de maïs, etc.	4 »	4 »
Livres de viande.	33 »	35 »
» Riz.	» 3/10	» 11/16
» Sucre.	1 1/2	5 »
» Café.	» 2/3	2 1/2
» Sel.	17 »	17 »
» Tabac.	1 1/2	3 1/10
Aunes de drap.	» 3/4	1 1/3
» de toile.	4 »	5 »
» d'étoffes de laine.	» 3/4	13 »
» de soieries.	» 1/4	» 3/8

et de rendre des services spécifiés, en cultivant le domaine que le seigneur s'était réservé. Les tenanciers-vilains, comme on les appelait, cessèrent bientôt d'être vilains de leur personne. Ils eurent la liberté de se procurer un remplaçant pour faire l'ouvrage du seigneur, et la tenure perdit le caractère dégradant qui y était attaché dans l'origine. Si un vilain pouvait se réfugier dans une ville, et y tromper les recherches de son seigneur pendant un an et un jour, il était libre pour toujours; et les registres du Parlement, avant 1350, contiennent les plaintes des nobles de ce que la facilité avec laquelle ils pouvaient ainsi s'émanciper enhardissait ceux qui restaient encore sur leurs terres à se comporter si insolemment, que les maîtres craignaient de leur faire sentir leur pouvoir, de peur de les perdre irrévocablement. La dernière réclamation d'un vilain, dont les tribunaux aient gardé note, fut faite en 1618; cependant on trouve encore aujourd'hui des traces de l'esclavage dans les *Bon-*

La population, qui était de 10,000,000 en 1804, s'est élevée à 15,000,000 en 1841. L'augmentation de la consommation *moyenne* indique une augmentation plus forte encore dans celle de la classe la plus pauvre, qui subsiste de son salaire; car les classes riches, ayant pu, dès la première période, satisfaire tous leurs besoins, peuvent avoir augmenté très-peu *leur* consommation des articles énumérés dans le tableau précédent.

« Une note ministérielle, mise sous les yeux de l'Assemblée provinciale du Rhin, dit que les nouveaux règlements agraires ont tendu à améliorer la culture du sol de telle sorte, qu'en 1843 ils ont élevé le prix de la terre, depuis 1828, d'environ 75 pour 100. » — *Kay's social Condition of the people*, vol. Ier, pages 137, 265.

L'augmentation du prix d'achat de la terre a, sans doute, surpassé l'accroissement de sa valeur réelle. Sismondi en donne la raison. Il dit que le paysan propriétaire est toujours poussé par le désir d'acheter de la terre à quelque prix que ce soit, et la paye plus qu'elle ne vaut. « Mais combien n'a-t-il pas raison d'estimer à un haut prix l'avantage *de placer toujours désormais avantageusement son travail, sans être obligé de l'offrir au rabais; et de toujours trouver son pain quand il en a besoin, sans être obligé de l'acheter cher!* »

dagers du Cumberland [1]; et, jusqu'à l'année 1799, où l'on passa un acte pour leur émancipation, il existait en Ecosse des charbonniers et des sauniers, qui étaient vendus et achetés avec les houillères et les salines auxquelles ils étaient attachés.

La première reconnaissance légale de l'existence d'une classe de travailleurs libres paraît en l'an 1356. Le statut des travailleurs, passé en cette année, expose que, depuis la peste de l'année précédente, personne ne veut travailler, à moins de recevoir le double du salaire ordinaire alloué cinq ans auparavant, et ordonne que les ouvriers seront obligés de travailler aux taux spécifiés par le présent, sous peine d'amende et d'emprisonnement. Il était au choix du maître de faire marché à l'année ou à la journée, mais l'ouvrier était forcé de travailler à la journée ou à l'année. Voici les taux du travail à la journée fixés par le statut.

Le salaire à payer aux faneurs était de 1 penny par jour. Un faucheur recevait 3 pence par jour ou 5 pence à l'arpent. Les moissonneurs, dans la première semaine d'août, étaient payés 2 pence, dans la seconde 3 pence, et ainsi de suite jusqu'à la fin d'août, sans viande, boisson ni autre ration; de plus, ils apportaient leurs outils. On donnait 2 pence 1/2 pour faire battre un quarter de blé ou de seigle; 1 penny 1/2 pour un quarter d'orge, de haricots, de pois et d'avoine. Un maître charpentier recevait 3 pence par jour; les autres charpentiers 2 pence. Un maître maçon, 4 pence; les autres maçons 3 pence, et leurs manœuvres 1 penny 1/2. Les tuiliers avaient 3 pence, et leurs aides 1 1/2; les couvreurs en paille 3 pence par jour, et leurs aides 1 1/2. La paye était la même pour les plâtriers, les ouvriers en pisé et leurs aides, sans nourriture ni boisson. Ce tarif durait depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel; et il était moindre depuis cette époque, selon l'ordonnance des juges de paix [2].

[1] *Howitt's Rural Life of England*, chap. 4.

[2] L'année dernière, l'ouvrage M Hunter, *Robin Hood, his period*,

Pour convertir l'argent de cette époque en son équivalent en poids de notre monnaie actuelle, il faut le multiplier par 2 62/100. Le penny était donc presque égal à trois pence sterling de notre monnaie moderne.

En 1388, le salaire du travail fut de nouveau fixé. Un valet de ferme, un charretier ou un berger recevaient 10 schellings par an, sans vêtements ni autre casuel. Ceci équivalait, au poids de l'argent, à environ 5 doll. 70 de notre monnaie. On allouait à un laboureur 7 schellings, ou à peu près 3 doll. 90, sans vêtement. Le prix du drap brun grossier était fixé à 1 schelling le yard. Le salaire de l'année entière ne pouvait en acheter que sept yards.

En 1444, le Parlement régla encore le salaire. Un principal valet, un charretier et un berger en chef recevaient 20 schellings par an, avec la nourriture et la boisson, et des vêtements pour la valeur de 4 schellings. Le total du salaire et des vêtements monterait à environ 11 doll. 16 au poids de notre monnaie d'argent. Le payement d'un garçon de ferme ordinaire, pour salaire et habillement, était de 18 schellings 4 pence, équivalents à 8 doll. 53. En 1496, on éleva quelque peu le salaire des cultivateurs, mais seulement de manière à contrebalancer une altération du numéraire qui avait eu lieu dans l'intervalle. A différentes époques postérieures, le Parlement fixa le taux du salaire; et comme ses ordonnances étaient toujours dans l'intérêt des maîtres, stipulant un prix

Real Character, etc., nous a fait connaître que ce héros des anciens ménestrels d'Angleterre, vassal proscrit du comte de Lancastre, sous le règne d'Edouard II (environ 1325), reçut son pardon de ce roi, et fut employé, pendant un an environ, comme portier ou valet de sa chambre. C'était une charge de haute confiance et très-honorable. M. Hunter a trouvé, dans un document de l'Echiquier, un article concernant les gages que Robin Hood recevait : *trois pence par jour*. Sans doute il y avait un casuel en aliments, logement et livrée. Mais une pareille rémunération pour un homme attaché à la personne du roi nous autorise à juger combien devait être plus faible le salaire des domestiques ordinaires.

maximum auquel les ouvriers ne pouvaient refuser le travail, chacun de ces statuts prouve la tendance du salaire à s'élever. Jusqu'à une époque très-récente, la législature s'est efforcée de réprimer cette tendance par des règlements arbitraires, qu'elle faisait elle-même, ou qui émanaient des *Quarter Sessions* des juges de paix des différents comtés, auxquelles elle déléguait son pouvoir. Les efforts des représentants du capital pour combattre la « loi plus puissante » en vertu de laquelle la rémunération du travail augmentait avec le progrès général de la population et de la richesse, ne se bornèrent pas à réglementer les salaires ruraux, ils s'étendirent à toutes les classes d'artisans. Ainsi, en 1514, le Parlement fixa le salaire des maçons, des charpentiers, des couvreurs, des plombiers, des vitriers, des sculpteurs en bois et des menuisiers, à 4 pence par jour avec la nourriture, ou à 6 pence sans nourriture, pendant les mois d'été et de printemps, et à 1 penny de moins par jour, depuis la Saint-Michel (29 septembre) jusqu'à Pâques. Six pence représentent à peu près 18 sous de notre monnaie actuelle, pour le poids du métal. Le pouvoir d'*acquisition* de l'argent était, sans aucun doute, plus grand à cette époque que cent ans après, quand les mines de l'Amérique eurent multiplié le numéraire partout. Nous ne pouvons déterminer avec précision quelle correction il y aurait à faire à ce sujet; cela, d'ailleurs, n'est pas nécessaire pour la comparaison des prix que nous avons rapportés jusqu'ici, car ils en sont tous également affectés.

Pendant les cent cinquante ans qui suivirent, l'abondance des métaux précieux venant de l'Amérique produisit de grands changements dans la valeur relative de l'argent et des denrées. Si nous passons à 1680, nous arrivons à une période où les prix se sont équilibrés avec la nouvelle valeur du numéraire. De plus, nous pouvons obtenir, depuis cette époque, des documents certains sur les prix courants du blé, et évaluer les salaires par la quantité de subsistances qu'il

représenteront; (quoique le pain de froment formât à cette époque une bien petite portion de l'alimentation du peuple anglais, dont la masse a vécu de graines inférieures,—d'orge, de seigle et d'avoine, — pendant plus d'un siècle encore.) D'après une comparaison du taux moyen du salaire des cultivateurs avec les prix du blé, tels qu'ils ont été recueillis par les différents auteurs qui ont traité ce sujet, M. Carey a dressé le tableau suivant [1], qui indique la rémunération du cultivateur anglais, en nombre de pintes de blé que son salaire d'une semaine pourrait payer :

	Population.	Pintes.
De 1680 à 1700	5,134,516	54
1701 à 1726	5,500,000	64
1727 à 1751	6,100,000	78
1752 à 1764	6,700,000	80
1770	7,227,586	79
1790	8,540,738	82
1824	12,500,000	89
1832	14,100,000	90

Il n'y a pas de nécessité absolue à prendre le blé comme mesure du salaire. Le principal motif que nous avons eu d'adopter cet étalon, c'est d'annuler l'objection de l'école qui, tout en admettant l'augmentation du salaire du travailleur en argent et par rapport à la valeur des produits manufacturés, prétend que la « décroissance de fertilité de la terre » fait croître le prix des aliments plus vite que le prix du travail. On peut répondre à cette objection d'une autre manière, en comparant le total des aliments produits en Angleterre avec sa population, maintenant ou à toute autre période antérieure; comparaison qui montre que la quantité d'aliments produite actuellement sur le sol de ce royaume, partagée également entre ses habitants, donnerait une ration bien plus forte qu'à aucune époque de cet âge d'or qu'on appelle le bon vieux temps, quoique le nombre des bras

[1] *Principles of political Economy*, vol. Ier, page 65.

employés à l'agriculture ait diminué de beaucoup. Quels sont ceux qui ont augmenté leur consommation alimentaire? Sûrement, ce ne sont pas les propriétaires, qui ont toujours eu tout ce qu'ils pouvaient désirer; ce ne sont ni les marchands, ni les manufacturiers, ni les parents de l'aristocratie et de la noblesse, qui embrassent les professions savantes, politiques ou militaires. Ils jouissent, sans doute, d'une plus grande variété d'aliments qu'ils n'en avaient autrefois, ou que n'en a le travailleur de notre époque; mais quand nous jetons les yeux sur les principaux articles de subsistance et que nous examinons qui sont ceux qui en absorbent l'immense augmentation de poids, nous sommes induits à conclure que les gens qui vivent de leur travail journalier dans les champs ou les ateliers sont ceux qui la consomment; et, comme ils se la procurent de leur salaire, il faut bien que ce salaire, estimé en aliments, ait augmenté avec la richesse générale et dans une progression plus rapide.

Ceux qui voudront étudier la condition générale des classes laborieuses, la manière dont elles sont logées et vêtues, la quantité et la qualité de leurs meubles, l'état de leur hygiène, indiqué par le nombre et la malignité des maladies épidémiques, et la durée moyenne de leur vie, ne peuvent manquer de se convaincre que le pouvoir qu'a l'ouvrier de se procurer les choses nécessaires à la vie a continuellement augmenté. On peut trouver une foule de faits intéressants et instructifs sur ce sujet dans plusieurs chapitres de *The Condition of the people*, *The national Industry*, et *Manners and Customs*, dans la *Pictorial History of England*. Nous pouvons nous faire une idée de ce que pouvait être le mobilier d'un ménage du peuple, du temps de Henri VIII, quand nous lisons quel était celui d'un noble puissant, le duc de Northumberland, qui possédait trois châteaux dans le Yorkshire, qu'il habitait tour à tour. Il n'avait de meubles que pour un, et emportait tout avec lui quand il changeait de résidence. Lits, tables, chaises, batterie de cuisine, tout

était chargé sur dix-sept charrettes et un chariot, quoique la famille se composât de deux cent vingt-trois personnes (ce qui fait une charretée de meubles de toute espèce par douze personnes); et nous pouvons juger si la charge à transporter sur les routes du Yorkshire, à cette époque, devait être très-lourde et très-volumineuse, quand nous voyons qu'en 1703, le prince George de Danemark, dans son voyage de Windsor, situé dans le voisinage de la métropole, à Peterworth, mit quatorze heures à faire quarante milles, et versa plus d'une fois en chemin.

Nous n'avons pas parlé de notre pays, parce que les lecteurs américains connaissent parfaitement tout ce qui concerne sa courte histoire. Il n'est peut-être pas inutile, cependant, de remarquer ce que disait Adam Smith, en 1773, alors que nous avions une grande surabondance de terres fertiles, une population peu nombreuse, et que le salaire, suivant la théorie ricardo-malthusienne, aurait dû être, par conséquent, bien plus élevé qu'à présent :

« Dans la province de New-York, les ouvriers ordinaires gagnent, par jour, 3 schellings 6 pence, monnaie du pays, ce qui équivaut à 2 schellings sterling ; les charpentiers-constructeurs, 10 schellings 6 pence, monnaie du pays, et une pinte de rhum, valant 6 pence sterling, en tout 6 schellings 6 pence sterling ; les ouvriers tailleurs, 5 schellings, monnaie courante, valant environ 2 schellings 10 pence sterling ; les charpentiers en bâtiments et les maçons, 8 schellings, monnaie courante, valant 4 schellings 6 pence sterling. Ces salaires sont tous plus élevés que ceux de Londres ; et l'on dit qu'ils le sont tout autant dans les autres colonies qu'à New-Yorck ». — *Wealth of Nations*, livre I, chap. VIII [1].

[1] Smith fait quelques erreurs dans la comparaison du schelling de New-York avec le schelling sterling : 3 schellings 6 pence font 43 3/4 cents ; 2 schellings *sterling* font 48 cents. Ce qu'il rapporte à l'égard des salaires des charpentiers et des maçons à Londres donne de l'à-propos à l'extrait suivant de la *Revue d'Edimbourg* du mois d'avril 1851 :

Le salaire d'un ouvrier ordinaire a doublé à New-York, et ceux des artisans mentionnés par Smith ont tous augmenté, quoique pas tout à fait autant ; tandis que les prix des denrées qu'achètent ces salaires ont été presque tous réduits. La ration quotidienne d'un soldat des États-Unis, — qui est plus que suffisante pour un ouvrier [1], et ce qui le prouve, c'est que généralement elle n'est pas entièrement consommée, et que, dans nos postes militaires, les soldats se fournissent de livres et d'autres commodités au moyen d'un fonds commun, formé du surplus de leurs rations, — a été remplacée

« M. Porter s'est assuré, d'après les tableaux conservés à Greenwich-Hospital, que le salaire des *charpentiers* s'était élevé de 18 schellings par semaine, en 1800, à 29 schellings 3 pence, en 1836 ; celui des *maçons*, de 18 schellings à 29 schellings 9 pence ; celui des *plombiers*, de 19 à 30 schellings. Dans la même période, le salaire des *compositeurs* de librairie, à Londres, s'était élevé de 33 schellings à 36. Nous nous sommes assuré, qu'il est toujours le même. Le salaire des compositeurs employés aux journaux du matin était monté de 40 schellings à 48. Il est maintenant à ce taux. D'après un rapport publié par un comité de la Chambre des Communes, en 1833, et d'autres informations que nous avons pu nous procurer jusqu'à cette époque, nous donnons, comme entièrement digne de foi, le tableau suivant des salaires d'un fileur de coton n° 200, aux différentes dates indiquées :

	Salaire net d'une semaine.	Livres de farine qu'il peut se procurer avec ce salaire.	Livres de viande qu'il peut se procurer avec ce salaire.	Heures de travail.
En 1804	32 schell. 6 p.	117	62	74
En 1833	42 9 p.	267	85	69
En 1850	40 0 p.	320	85	60

« Si le salaire avait été réduit, entre 1833 et 1850, dans la même proportion que les heures de travail, le fileur devrait travailler 64 heures 1/2 par semaine au lieu de 60. S'il avait reçu, en 1833, le même salaire par heure qu'en 1850, ce salaire serait monté à 46 schellings au lieu de 42 schellings 9 pence.

[1] La ration est de 1 livre 1/4 de bœuf frais, ou 3/4 de livre de porc salé, 18 onces de pain ou de farine pour chaque homme ; et de 8 *quarts* de haricots ou 10 livres de riz, 6 livres de café, 12 livres de sucre, 4 *quarts* de vinaigre, 1 livre 1/2 de suif ou 1 livre de chandelle de spermaceti, 4 livres de savon et 2 *quarts* de sel pour 100 hommes.

pour les officiers, s'ils le préfèrent, par un supplément de solde de vingt sous par jour, qu'ils acceptent toujours, excepté en Californie, où ils aiment mieux recevoir leur ration en nature. Un dollar le boisseau a été, pendant les vingt-cinq dernières années, une espèce de prix normal pour le meilleur blé du Genesee, chez tous les fermiers qui le produisent. Le même prix avait cours en 1791 et 1799[1], alors que le sel dans la région du Genesee, éloignée seulement de soixante milles des salines d'Onondaga, valait cinquante sous le boisseau.

Il serait intéressant de rechercher l'action qu'exercent, sur la condition politique de la masse du peuple, les lois sous l'empire desquelles le salaire s'élève avec le progrès de la population et de la richesse. La première fois que nous entendons parler des *Communes* d'Angleterre, c'est lorsque ce nom fut adopté, en 1381, par les insurgés sous Jack Straw et Walter the Tyler. Ce qui donna lieu à leur soulèvement fut l'enlèvement, à main armée, par sir Simon Burley, d'un habitant industrieux de la ville de Gravesend, qu'il réclamait comme son serf. La rançon extravagante qu'il avait demandée pour remettre cet homme en liberté fut refusée ; mais les communes de Kent assiégèrent le château de Rochester, où le serf avait été emprisonné, et forcèrent les assiégés à le remettre en liberté. Quand les insurgés traitèrent avec le roi, ils demandèrent : 1° l'abolition totale de l'esclavage pour eux et leurs enfants, à tout jamais ; 2° la réduction à quatre pence l'acre de la rente des bonnes terres ; 3° la pleine liberté d'acheter et de vendre, comme les autres hommes, dans les foires et marchés ; 4° un pardon général de toutes les offenses passées. La seconde demande n'était, très-probablement, rien de plus que ce qui agite l'Irlande de nos jours, — le droit de tenanciers, ou la fixité de la tenure. C'était plutôt l'indétermination de la rente que son élévation qu'ils ressentaient comme un abus. Sir T. Cullum suppose que quatre pence par acre étaient à peu près la rente moyenne de la terre, vers la fin du treizième siècle[1]. A cette clause près, tout ce qu'ils demandaient était la liberté personnelle. On n'avait pas encore une idée du privilége politique. Les insurgés ne purent même obtenir l'abolition du servage ; et ce ne fut que du temps de Charles II que les tristes résultats de la tenure en servage disparurent pour toujours. Mais une population ne se lève pas en armes, au nombre de cent mille, sans que ce soulèvement serve de garantie contre les abus qui pourraient le renouveler. Le pouvoir qu'avait l'aristocratie de résister aux demandes de tenanciers, sans risquer leur révolte, dépendait des moyens qu'elle avait de nourrir un certain nombre de gens à sa solde. Quand le seigneur recevait les deux tiers du produit du sol sous forme de rente, il pouvait en employer la moitié à entretenir une troupe d'hommes d'armes égale en nombre à celui des cultivateurs, et il en restait encore autant pour lui et sa famille.

Aussi chaque grand baron avait une petite armée constamment à sa disposition. Mais, à mesure que la culture prit de l'extension, et que le travail devint plus productif, la proportion entre la rente et la production totale baissa, et le seigneur fut obligé de diminuer le nombre de ses gens. La classe travailleuse vit s'accroître son nombre et son salaire, pendant que diminuaient le chiffre et la solde de cette soldatesque dévorante. L'intelligence et le pouvoir du peuple progressèrent ensemble. Quand les Communes se soulevèrent de nouveau, sous Jack Cade, en 1450, ce fut pour demander le redressement des abus publics. Leurs plaintes ne portèrent pas sur le servage, — qui se mourait, — mais sur ce qu'on prenait, pour l'usage de la couronne, sans payement et sous le nom de *pourvoyance*, la propriété des sujets ; elles se plaignirent des extorsions des shériffs, des lenteurs

[1] *Documentary History of New-York*, vol. II, pages 1119, 1148.

[1] *Pictorial History of England*, vol. I[er], page 811; édition de Harper

de la justice, des mauvais conseillers du trône, des entreprises illégales de la noblesse qui empêchaient l'élection libre des chevaliers du comté représentants au Parlement. Cependant le salaire, assez élevé pour tenter cette levée de boucliers en faveur des droits populaires, ne l'était pas encore assez pour en assurer le succès. Cade succomba, comme Wat Tyler, et l'Angleterre dut attendre jusqu'à la révolution de 1640, avant que le peuple pût obtenir de n'être plus pillé par la couronne, sous prétexte de *purveyance* et de *ship-money*.

La liberté populaire a eu son berceau dans les villes. L'introduction des manufactures de laine, importées du continent par des tisserands flamands, en créant une demande de travail en concurrence avec l'agriculture, est reconnue comme une des grandes causes qui ont amené l'abolition de l'esclavage personnel. Les Flamands importèrent avec eux la connaissance des institutions et des privilèges municipaux, le droit du *self-government* local et la protection d'une milice citoyenne. Dans leur pays, les artisans des villes avaient non-seulement pourvu à leur sûreté contre les barons maraudeurs; mais ils avaient créé, dans leur organisation civique, une force militaire, qui était le boulevard de leur indépendance nationale. La sécurité encourageait l'industrie, et l'industrie amassait les moyens de maintenir la sécurité. L'exercice du *self-government* est la grande école de l'intelligence populaire. A mesure que les villes crûrent en population et en richesse, elles obtinrent des chartes royales, qui assuraient aux habitants leur liberté personnelle, le droit d'administrer les affaires locales, d'être représentés au Parlement, et de choisir leurs propres magistrats. Les représentants des villes et des bourgs, créés par patente ou charte, formaient la masse de la Chambre des communes.

« Les petites gens des communes », comme on les appelait, arrivèrent ainsi à pouvoir s'associer avec « les grands seigneurs de la terre, » dans le gouvernement du royaume;

leur puissance a crû jusqu'à réduire la Chambre des pairs à ne figurer plus que nominalement, — plutôt comme un ornement que comme un rouage essentiel de la machine gouvernementale. Les grands propriétaires conservèrent l'ascendant dans la Chambre des communes et dirigèrent sa politique dans le sens de leurs intérêts apparents, jusqu'au rappel des lois sur les céréales: ce dernier acte fut le triomphe des représentants de l'industrie. La fabrique a maintenant la suprématie sur le manoir. Le nombre et l'influence de la classe manufacturière croissent continuellement, et sa propriété se distribue avec une tendance à l'égalisation, comme le ferait la propriété foncière si on lui permettait d'obéir aux lois naturelles. Mais l'instinct féodal, qui s'agite pour opposer à l'aliénation et la division du sol, — la loi du droit d'aînesse, la coutume des substitutions, la défense de vendre les propriétés foncières par autorité de justice, et d'engager, pour la garantie des dettes, autre chose que l'usufruit temporaire et les revenus des terres, — cet instinct est encore puissant parmi les possesseurs du sol, il les protége contre l'invasion d'un élément nouveau, — et pourtant cet élément ne ferait qu'augmenter leur force, si l'on mobilisait la propriété foncière par la suppression des formes incommodes, des risques et des frais onéreux qui gênent sa transmission. Tant que la propriété de la terre fut la base d'une aristocratie militaire, gouvernant la nation par la force brutale de sa soldatesque, sa politique fut d'être un corps à part. Maintenant que le monopole du pouvoir politique lui a été enlevé, l'obligation de se défendre par le nombre impose aux propriétaires fonciers la nécessité d'un recrutement.

Malgré leurs efforts pour maintenir encore les traditions féodales et empêcher que le sol ne se négocie comme toute autre richesse, on peut être sûr que le pouvoir ira toujours du côté de la science et du capital; et, comme le progrès tend à répartir de plus en plus parmi le grand nombre le savoir et le capital, les majorités arriveront pacifiquement à l'égalité des

droits politiques. A mesure que les masses arrivent à administrer le gouvernement, son action est limitée aux objets qui intéressent les masses. Son pouvoir virtuel est grandement augmenté, tandis que l'exercice pratique en est limité. Il est impartial, largement assis et stable. Il y a à peine une nation en Europe, où il ne se soit pas produit des changements plus grands et plus nombreux dans l'administration intérieure, pendant les trente dernières années, qu'aux Etats-Unis, depuis le débarquement des exilés, il y a deux cent trente ans. Les changements qui se sont effectués chez nous ont été silencieux et inaperçus, sans convulsion et sans crainte de convulsion. Aucune altération constitutionnelle, dans un des anciens Etats de la confédération, n'a eu l'appareil du bill anglais de la réforme en 1832. La révolution qui nous a séparés de l'empire Britannique n'a affecté que nos relations étrangères, sans modifier matériellement la politique intérieure qui a gouverné les Etats depuis leur première colonisation. Ce système a toujours reposé dans les Etats libres, — et il doit reposer dans tous les Etats, — sur la doctrine que le travailleur mérite son salaire; — que ce salaire doit être assez fort, non-seulement pour soutenir sa vie animale, non-seulement pour satisfaire ses besoins matériels, mais pour lui permettre de cultiver les facultés et les sentiments qui le constituent *homme*, — homme, c'est-à-dire seigneur et maître des forces de la nature en vertu de sa raison qui les découvre, s'y conforme et les gouverne; — instrument plus précieux pour qui l'emploie qu'aucune autre force animale : plus précieux, à mesure que sa raison est plus cultivée et plus active, — et dont l'action physique doit se développer sous l'impulsion de la partie angélique de son être, le sentiment de la justice qui le pousse à travailler en raison de son salaire, et l'instinct de sa nature immortelle qui, sur la riche moisson de son bien-être, prélève la semence sacrée de la prospérité de sa race. Voilà le seul système dans lequel les desseins de notre Père commun ont leur accomplissement, et où, pour le travailleur comme pour le riche capitaliste, il est également vrai que, « comme les flèches dans les mains d'un géant, de même sont les jeunes enfants : béni soit l'homme qui en a plein son carquois. »

Nous avons jusqu'ici parlé du salaire en général, sans égard aux différences spécifiques qui en caractérisent le taux dans différents emplois. Il faut évidemment considérer l'excédant de rémunération qu'on accorde au talent dans un emploi particulier, au-dessus du taux courant, comme le profit réel d'un capital. Le temps, le travail, les frais, employés à acquérir du talent dans toute espèce d'industrie, n'en sont pas moins le capital du travailleur pour être inséparables de sa personne. Mourant avec leur possesseur, ils ont et doivent avoir un taux plus élevé de profit que celui que l'on paye pour la jouissance d'un capital plus durable. Le prix que l'on paye pour l'usage d'une machine doit non-seulement en compenser les services actuels, mais il doit fournir un fonds pour la tenir en bon état, ou pour la remplacer quand elle est usée. Le travailleur devrait obtenir pour son talent, non pas simplement l'intérêt du capital qu'il représente, mais, de plus, un surplus qui puisse assurer sa vie pour une somme égale à sa valeur. S'il ne peut l'obtenir, il n'y a, pour lui, aucun motif de faire les sacrifices nécessaires à l'acquisition du talent. Nous ne voulons pas dire qu'on fasse là un calcul rigoureusement basé sur les tables de la durée de la vie; mais il n'y a pas de doute qu'il devrait s'établir une balance approximative entre des fatigues et une abstinence connues et des rémunérations d'une durée incertaine. L'homme conçoit ses espérances, forme ses plans, et les suit, dans la vue qu'ils porteront leurs fruits pendant le cours de sa vie ; et il ne sacrifie pas volontiers son travail sans l'espoir d'en retrouver l'équivalent pendant ce qu'il compte être la durée probable de sa vie, avec un profit qui le rémunère des délais qui peuvent survenir.

Cette considération sert à rendre raison de la supériorité

du salaire payé à ceux qui s'adonnent à des emplois demandant un long apprentissage, aussi bien que de la prime payée au possesseur d'un talent extraordinaire dans un métier quelconque, en sus du salaire que reçoivent ceux qui ont un moindre talent. Il y a, cependant, des emplois où des individus reçoivent un salaire infiniment plus fort que d'autres qui ont sacrifié la même quantité de travail à leur éducation, et qui, même, y ont montré le même degré d'habileté. On peut remarquer ces différences dans les professions savantes. Un homme de loi acquiert de la fortune, tandis qu'une douzaine d'autres, avec une instruction professionnelle et des talents égaux, se font à peine une existenee convenable, et qu'une autre douzaine passent des années à attendre en vain la première occasion qui doit les mettre à même de montrer leurs talents, se créant, en attendant, une ressource par des travaux étrangers à leur vraie profession, et finissent par l'abandonner, en désespoir de cause. A Londres, une grande partie du travail littéraire, celui de l'éditeur, du rapporteur, etc., est l'ouvrage d'avocats qui attendent leur première cause, et beaucoup d'entre eux déploient tous les jours des talents bien supérieurs à ceux qui forment le capital d'hommes qui reçoivent les honoraires les plus élevés. Le succès au barreau est, dit-on, comme le gain à la loterie, où quelques-uns gagnent de gros lots qui sont formés des pertes du grand nombre. Adam Smith pensait que, de son temps, les lots n'étaient pas assez forts ni assez nombreux pour rendre les chances de cette loterie égales; et que la profession d'homme de loi, ainsi que d'autres, à l'égard desquelles il emploie cette comparaison, sont trop peu rémunérées, c'est-à-dire que le total des gains de tout le corps, divisé également entre chacun de ses membres, donnerait un très-faible excédant sur les frais de leur éducation. Cependant, comme les hommes continuent à courir ces chances, il l'attribue à « l'absurde confiance en leur bonheur » qu'ont la plupart d'entre eux. M. Senior, en

commentant ce passage, remarque que « rien ne se vend aussi cher que ce dont on dispose au moyen d'une loterie bien combinée; et si nous désirons vendre le salaire à haut prix, c'est-à-dire obtenir autant d'ouvrage et de connaissances que possible à aussi bon marché que faire se peut, le meilleur moyen est d'éblouir l'imagination par quelques lots magnifiques, et de surpayer un ou deux ouvriers, pour en induire mille à vendre leurs services à moitié prix. »

C'est un très-grand malheur que des hommes soient forcés de courir une chance de perte pour se préparer à rendre à la société les services, de quelque nature qu'ils soient, que ses intérêts requièrent. Aussi, quand ce hasard est inévitable, le principe de stricte justice demande-t-il que la rémunération naturelle qu'espéraient tous ceux qui ont couru cette chance soit distribuée entre ceux qui réussissent. Si l'on engage mille Américains bien portants pour travailler tous les jours à la construction du chemin de fer de Panama, et qu'ils soient payés à la journée, et s'il est reconnu que, sur trois mille ouvriers présents, deux mille se trouvent chaque jour sur la liste des malades, il est de simple justice que chaque homme qui travaille reçoive le triple du salaire qu'il demanderait dans un climat sain. S'il arrivait, en effet, que tous eussent le malheur d'être malades également, c'est-à-dire deux jours sur trois, l'équité de cet arrangement serait évidente. Cependant, si un ou deux avaient le bonheur d'échapper entièrement à la maladie, et revenaient chez eux à la fin de l'année avec leur salaire de trois années dans leur poche, ni ceux qui les ont employés ni leurs compagnons ne pourraient s'en plaindre. Ils ont couru le risque d'être malades, pour une prime dont le montant était aléatoire; qu'en fin de compte, ce montant se soit trouvé fort ou faible, ils l'ont également gagné. Si les ouvriers étaient les esclaves du même maître, et que les entrepreneurs du chemin de fer lui demandassent de faire un rabais sur la paye énorme qu'il a le droit, suivant leur contrat, de recevoir pour les

services des deux heureux individus, il pourrait leur imposer silence en additionnant la feuille de paye, et en leur montrant que, quoiqu'il ait reçu le triple pour Jean et Richard, cependant, en comptant toute la troupe, il n'a pas reçu plus qu'il n'aurait fait, s'il les avait employés aux gages ordinaires dans un climat sain. Le raisonnement est, pour le moins, aussi valide dans la bouche de Jean et de Richard, quand ils sont leurs propres maîtres, et quand ceux qui les emploient, au lieu d'être une corporation, sont des individus isolés, agissant sans concert, et achetant les services ou le produit des services quand ils en ont besoin.

Nous pouvons, de la même manière, nous rendre compte du salaire élevé que reçoivent les personnes douées d'avantages naturels extraordinaires. Jenny Lind pouvait obtenir mille dollars pour chanter une seule soirée : elle a, sans doute, chanté à l'Opéra, où de jeunes filles, qui faisaient partie des chœurs, recevaient moins d'un dollar. Supposez, cependant, que quelque Barnum entreprenant résolût de produire, à son profit, une nouvelle Jenny Lind, ou au moins une rivale passable de cette cantatrice, il verrait de suite la nécessité de multiplier ses chances de succès, en prenant un grand nombre de personnes pour cette expérience, — des centaines ou des milliers. Leur éducation musicale, pendant des années, serait pour lui une charge énorme ; et s'il produisait enfin un prodige de chant, qui, par la puissance de sa voix, pût gagner le revenu de Jenny Lind, il aurait aussi sur les bras un certain nombre de cantatrices inférieures, qui ne pourraient attirer la foule si la prima donna n'était pas là, et des vingtaines de choristes, dont le salaire ne pourrait payer les frais de leur nourriture, de leur habillement et de leur éducation, sans compter toutes celles qui seraient mortes, qui auraient perdu la voix, ou qui auraient fait une chute complète, même avant de rien gagner[1].

[1] Cette explication est empruntée, — en substituant Jenny Lind à Rubini, — d'un article très-remarquable de M. Quijano, dans le *Journal des Economistes* (mois de mai et de juin 1852), dans lequel le capitaliste imaginaire qui a réussi à produire un Rubini répond à l'objection du prix énorme qu'il met à son chant, en faisant remarquer que la rétribution moyenne des 2,043 acteurs de toute espèce dans les vingt-cinq théâtres de Paris, en comptant l'Opéra et les Cirques, n'est que de 328 dollars par an, et serait moindre encore, si le gouvernement n'accordait aux théâtres une subvention égale à environ un tiers des salaires réunis des acteurs.

M. Quijano fait usage de cette explication d'une manière incidente : le principal objet de son article est de montrer que la valeur énorme du Clos-Vougeot, domaine qui produit un vin fameux, peut s'expliquer de cette manière, et que cela ne contredit en rien la doctrine que le sol tire toute sa valeur du travail. Combien de fortunes ont dû être dissipées en vains efforts pour trouver un lieu convenable et pour faire un vignoble qui pût produire un tel vin ! Supposons que l'on fasse savoir à un vigneron que, dans un district de 10,000 milles carrés, il existe quelques arpents qui, au moyen d'une culture convenable, produiraient un vin d'une qualité égale à celui du Clos-Vougeot, et qu'on lui offrît, ou de lui communiquer le secret de leur situation précise, moyennant une somme égale à la valeur actuelle de ce vignoble, ou de lui laisser choisir au hasard son terrain, en le lui vendant au prix moyen du district tout entier. — Quelle offre ferait-il bien d'accepter ? En acceptant la première, que payera-t-il, sinon le travail qu'il s'épargnera en faisant une foule d'expériences infructueuses ?

Une des circonstances qui, selon Adam Smith, compensent la faiblesse du salaire dans quelques métiers et exigent son élévation dans d'autres, c'est l'agrément ou le désagrément de ces métiers eux-mêmes. Si un danger personnel, tel que celui qui menace l'ouvrier dans un moulin à poudre, ou si l'air malsain, tel que celui qui règne dans une manufacture de blanc de céruse, donnent de la défaveur à un emploi, il faut attribuer le salaire supérieur que demande l'ouvrier à la chance qu'il a de n'en pas jouir longtemps. Quand cette chance a été compensée, il reste encore à lui payer le sacrifice de son comfort personnel, — comme dans le métier de boucher, qui est désagréable sans être malsain. Les causes morales, aussi bien que les physiques, peuvent rendre un emploi agréable ou désagréable. Le métier de danseuse au

théâtre est un de ceux auxquels l'opinion publique a attaché une flétrissure, qu'on ne peut demander à personne de souffrir, justement ou injustement, sans une compensation de salaire. La profession ecclésiastique, au contraire, attire le respect et la considération, — choses pour lesquelles on estime la richesse qui les procure.

Parmi les désagréments de la pauvreté, la déconsidération qui s'y attache communément n'est pas la moins poignante : il n'y a pas cependant de honte pour un ecclésiastique à être pauvre, on soupçonnerait plutôt son caractère s'il ne l'était pas. Outre que ceux qui sont dignes de leur profession n'attendent pas leur récompense dans ce monde, nous voyons qu'une grande partie de la récompense qu'ils reçoivent leur est payée par le respect dont on les entoure. La majeure partie d'entre eux touchent, probablement, une trop grande proportion de leur salaire en une monnaie si peu substantielle. Il est inutile de nous étendre sur l'application des mêmes considérations aux taux des rémunérations pour lesquels les hommes d'Etat, les hommes de lettres et quelques autres états, dont le but n'est pas seulement pécuniaire, sont satisfaits de travailler.

Une autre des circonstances présentées, dans la *Richesse des nations*, comme influant sur les salaires comparatifs des différents métiers, c'est la durée ou l'instabilité de l'emploi que l'ouvrier y trouve. On dit qu'un maçon ne peut travailler dans le temps de pluie ou de forte gelée ; et ce qu'il gagne, quand il est employé, doit non-seulement le soutenir quand il ne fait rien, mais, dit le docteur Smith, « compenser ces moments d'anxiété et de mélancolie que la pensée d'une situation si précaire doit lui occasionner quelquefois. » L'année est la moindre période qui renferme toutes les vicissitudes des saisons et des besoins différents que chacune d'elles provoque. On ne peut apprécier les frais de subsistance, de chauffage, de logement et de lumière, qu'en comprenant toute l'année ; et, pour savoir si le salaire est

ou n'est pas suffisant, il faut considérer non pas à combien il se monte par jour, mais quel en est le montant dans le cours de douze mois. Les remarques que nous avons déjà faites sur la part du hasard, sous d'autres formes, suggéreront au lecteur tout ce dont il a besoin pour juger le cas particulier que nous venons de mentionner.

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que le manque de régularité et de continuité dans le travail est un mal qui prédomine surtout dans les premiers temps de la société, et qui diminue à mesure qu'elle progresse dans les différentes branches d'industrie et que la richesse s'accroît. Quand toute une population est adonnée à l'agriculture, elle est plus que suffisante pour les travaux ordinaires des champs, et une grande partie de son temps est inoccupée. A l'époque de la moisson, au contraire, il y a, pendant quelques jours, une demande extraordinaire de travailleurs ; demande que rendent plus puissante encore la rareté et la mauvaise qualité des instruments, conséquence de l'état peu avancé de la société[1]. Les comptes du manoir de Hawsted, dans le Suffolk, vers la fin du quatorzième siècle, montrent qu'une année on engagea 520 personnes pour un jour ; qu'une autre année on en engagea 533, et la troisième, 538 ; et cependant le nombre d'arpents à moissonner n'excédait pas 200[2]. Le sa-

[1] Dans les Etats du Sud, au moment de la *récolte* du coton, il y a assez de travail pour occuper quatre fois autant d'esclaves qu'il en faut pour le planter et le soigner pendant sa croissance. Les premières gelées mettent forcément un terme à la récolte, car tout le coton qui n'est pas recueilli avant cette époque est perdu. Comme il n'y a pas en réserve des travailleurs étrangers à la culture qu'on puisse employer à cet ouvrage, les esclaves sont fréquemment pressés à cette époque bien au delà de leurs forces, tandis que, durant le reste de l'année, ils n'ont pas le tiers de l'ouvrage qu'ils sont capables de faire. Les barbaries souvent infligées pendant le temps de la récolte (que *la Case de l'oncle Tom* a fait connaître au monde entier) sont le résultat du manque de diversité de l'industrie, et ne cesseront que lorsque la manufacture de coton viendra prendre à côté de la plantation la place qui lui est due.

[2] *Pictorial History of England*, vol. Ier, page 811.

laire payé pour un emploi de si peu de durée doit évidemment suffire à la subsistance pendant de longues périodes de repos forcé, et ne peut servir de règle pour juger du salaire de l'année. Faute de faire attention à cette circonstance, on a tiré des conséquences très-erronées des documents qui donnent le chiffre du salaire payé au temps de la moisson dans les premières périodes de l'histoire d'Angleterre, et on a supposé que les ouvriers pouvaient se procurer une quantité d'aliments et de vêtements qui est tout à fait en désaccord avec ce que nous connaissons de leur misère générale, aussi bien qu'avec le taux du salaire dans les travaux permanents.

La seule des circonstances mentionnées par Adam Smith, à propos des salaires, dont nous n'ayons pas parlé, c'est le degré de confiance que l'on doit avoir dans l'ouvrier. Il donne pour exemples les orfèvres et les bijoutiers, qui reçoivent un salaire plus fort que les autres ouvriers d'un talent égal ou supérieur, à cause des métaux précieux qu'on leur confie. Nous pouvons nous expliquer l'excédant de salaire dû à cette cause, en le considérant comme la récompense des efforts faits antérieurement par l'ouvrier pour se faire une réputation d'honnêteté, qui, tout aussi bien que son talent mécanique, fait partie de son capital immatériel. Pour celui qui l'emploie, c'est une prime qu'il paye pour l'assurance de sa propriété contre la faude, — différente des autres espèces d'assurances, en ce qu'elle sert à diminuer les tentations de faire subir une perte. Partout où l'on paye, pour cette raison, une prime considérable, elle prouve plus clairement que toute autre chose que le taux général du salaire est si bas qu'il a démoralisé les classes laborieuses; tout comme, en Écosse, le payement du *black-mail* aux voleurs de bestiaux des Highlands prouvait la faiblesse de la population et la pauvreté du pays.

Les différentes circonstances que nous venons de rapporter agissent de manière à augmenter ou à diminuer le nombre des personnes qui peuvent ou veulent entrer en concurrence pour obtenir de l'emploi dans les différentes branches d'industrie. La doctrine que les économistes cherchent à établir est que les salaires payés dans un pays pour toutes les espèces de travail sont, toutes circonstances équivalentes considérées, égaux, ou tendent toujours à l'égalité. On dit qu'ils cherchent toujours leur niveau; « ce qui, comme dit Coleridge, pourrait être pris pour une paraphrase ou une définition ironique d'une tempête. » La discussion offre peu d'intérêt; car tout dépend de savoir bien ce qu'on entend par le mot « salaire. »

Les remarques qui précèdent partent toutes de la supposition qu'il n'existe pas de restrictions artificielles qui empêchent les individus de choisir librement l'espèce de travail qui s'accorde le mieux avec leurs talents et leur inclination. Malheureusement ces restrictions font partie de la législation de presque tous les pays. Il en existe très-peu aux États-Unis. Il n'en reste pas, que nous sachions, un seul vestige dans les statuts de l'État de New-York. Les lois qui fixent le temps de l'apprentissage dans les divers métiers; les actes qui établissent des corporations dans certains métiers et leur permettent de faire des règlements qui limitent le nombre d'apprentis qu'une personne pourrait prendre; les lois qui défendent à un individu de se livrer à plus d'une espèce d'industrie, telles que celle qui, en Angleterre, exigeait que les roues d'une voiture fussent faites par une classe d'ouvriers, dans un certain atelier, et que la caisse fût travaillée par une autre classe, dans un autre atelier, parce que les métiers de charron et de carrossier avaient été érigés en espèces de monopole et leur réunion, prononcée illégale, — serviront d'exemples de l'espèce de législation dont nous voulons parler. Il n'est guère nécessaire de nous mettre en frais d'arguments pour les réfuter; nous ne pourrions, du reste, en trouver un plus concluant que celui d'Adam Smith. Il dit :

« Le droit que tout homme possède sur son propre travail est la propriété la plus sacrée et la plus inviolable, parce qu'il est le fondement de toutes les autres propriétés. Le patrimoine d'un homme pauvre gît dans la force et la dextérité de ses mains; et l'empêcher d'employer cette force et cette dextérité de la manière qu'il lui plaît, sans faire de tort à son prochain, est une violation manifeste de cette propriété si sacrée. C'est une usurpation évidente de la juste liberté de l'ouvrier et de ceux qui pourraient vouloir l'employer. Car si elle empêche l'un de se livrer au travail qui lui paraît le plus convenable, elle empêche les autres d'employer le travailleur qui leur convient. On peut, certes, se fier au discernement de ceux qui y ont un si grand intérêt, pour juger s'il a les talents nécessaires à un bon ouvrier. » — *Wealth of nations*, liv. Ier, chap. x, 2e partie.

Il n'est pas douteux que tout ce qui tend à assurer le plus grand développement de l'activité du plus grand nombre ne doive servir l'intérêt de la communauté, et que tout ce qui empêche un homme d'embrasser le métier qu'il aime et l'attache à un travail qui lui est désagréable ne tende à gêner et à limiter son activité : ce sont là des propositions dont nous espérons que la solidité est suffisamment démontrée. Nous sommes d'accord avec Adam Smith, quand il défend si vivement la liberté du travail. Il est tout aussi nuisible à l'intérêt général de l'entraver par des associations volontaires que par l'intervention législative, et ces restrictions sont également condamnées par la plupart des économistes. M. J.-S. Mill, cependant, voit ces associations avec satisfaction, pour des raisons que nous allons donner dans ses propres termes. Après avoir dit que, « les ouvriers ont fermé l'entrée de plusieurs métiers aux étrangers, soit comme compagnons, soit comme apprentis, excepté en nombre limité et sous les restrictions qu'il leur a plu de leur imposer » ; et avoir protesté contre les actes d'atrocité commis quelquefois au moyen

d'outrages personnels et de menaces, il s'explique ainsi sur ces associations :

« En tant qu'elles réussissent à maintenir le salaire d'un métier en limitant le nombre des ouvriers, je les regarde comme élevant simplement un retranchement autour d'une classe particulière contre l'invasion d'une population trop nombreuse, et faisant dépendre leur salaire de leur propre augmentation plutôt que de celle d'une classe plus insouciante et plus imprévoyante qu'elles-mêmes. Et je serais satisfait, si, au moyen de règlements ou même d'unions de métiers, on pouvait multiplier, bien plus que cela n'a été fait, les emplois ainsi protégés spécialement. Si, au premier aspect, il paraît injuste d'exclure la classe la plus nombreuse du partage des gains d'une classe comparativement plus petite, cette impression disparaît, quand on considère que l'admission de cette classe plus nombreuse ne lui profiterait que peu de temps, et que le seul effet permanent qui en résulterait serait d'abaisser les autres à son niveau... Pour de semblables raisons, et s'il n'y avait pas d'autre moyen d'échapper à cette fatale immigration d'Irlandais, qui a fait et fait encore tant de mal, en dégradant la condition de nos cultivateurs et celle de quelques classes de la population des villes, *je ne verrais aucune injustice, mais je trouverais, au contraire, la plus grande utilité possible, à réprimer cette irruption destructive par des lois protectrices.* Mais il y a une meilleure manière de déraciner ce mal, c'est d'améliorer la condition des Irlandais eux-mêmes : l'Angleterre doit une expiation à l'Irlande des outrages passés, et il n'y a aucune espèce de sacrifices qu'elle ne devrait faire pour la lui donner, en faisant usage de son pouvoir pour relever ce peuple infortuné, aussi énergiquement qu'elle s'en est servie, pendant une longue suite de siècles, pour l'opprimer et pour l'abaisser. » — *Political Economy*, vol. Ier, page 481. *Edit. américaine.*

Ce passage nous montre le malthusianisme venant à la

défense des restrictions à la liberté du travail. Limiter le nombre des travailleurs dans chaque métier, c'est limiter la production des denrées qu'il fournit, — c'est restreindre les échanges en restreignant la création des matériaux de l'échange, — c'est élever les prix par la consécration d'un monopole. Le libre échange et le travail libre ne peuvent être séparés. Quelle réponse M. Mill pourrait-il faire à un Américain, partisan de la protection, qui viendrait lui dire : « Les mêmes causes qui envoient les Irlandais en Angleterre en amènent des centaines de mille aux États-Unis chaque année, et, s'ils n'étaient pas chez nous, travaillant dans nos ateliers, ils seraient en Angleterre? Au lieu de *les* exclure, nous ne voyons aucune injustice, mais nous trouvons la plus grande utilité, à exclure de nos marchés les produits créés par un nombre égal d'Anglais ; l'introduction de ces derniers faisant précisément à notre travail la même concurrence que lui feraient les ouvriers eux-mêmes, s'ils travaillaient de ce côté-ci de l'Atlantique au lieu de travailler de l'autre côté. Voilà comment nous nous proposons d'empêcher la réduction du salaire. » Ce serait une assez mauvaise réponse que de dire qu'en agissant ainsi, l'Américain fera hausser les prix des produits fabriqués dans le pays ; car le protectioniste, même en accordant ce point, — ce qu'il ne fera pas, — pourrait riposter que M. Mill ne tient pas compte de cette hausse, quand il conseille les restrictions contre la concurrence du travail en Angleterre. Nous n'avons pas, du reste, la prétention d'exposer les arguments du protectionisme, ni d'exprimer à présent une opinion sur leur mérite. Notre but est simplement de montrer dans quelles contradictions les nécessités d'un faux système peuvent faire tomber un écrivain aussi pénétrant et aussi éclairé que M. Mill, et de laisser au lecteur à juger si les doctrines de Malthus et de Ricardo conduisent à la liberté du commerce. Le lecteur qui s'est pénétré de nos principes répondrait à M. Mill : « Que l'accroissement de la population tend à élever le salaire, au lieu de l'abaisser : — que la source du mal se trouve non dans l'action libre des lois de notre bienfaisant Créateur, mais dans les efforts qu'on fait pour les éluder ou pour les entraver, — et que le remède à appliquer, c'est de se conformer à ces lois au lieu de se révolter contre elles. »

L'effet que produisent sur le salaire les améliorations faites aux machines est un problème, qui est résolu, quant à ses résultats définitifs, par les considérations que nous avons présentées jusqu'à présent. Le salaire hausse constamment avec le développement plus grand des agents naturels qui nous prêtent leur secours. Il est vrai, sans doute, que l'effet immédiat et temporaire sur ceux dont le travail est remplacé par celui de ces travailleurs inanimés et gratuits est quelquefois déplorable.

Quand nous en serons arrivés à traiter le sujet de l'échange, nous pourrons décrire les moyens par lesquels cette détresse est allégée, comment ceux que les machines privent de leur travail accoutumé en trouvent un nouveau, et comment le bénéfice général de la communauté est finalement réparti de façon qu'ils en reçoivent la part qui leur est due. Lorsque, avant 1828, on préparait à la main les planches à parqueter, un artisan habile et vigoureux pouvait en préparer, dans sa journée, de dix à quinze, équivalentes à cent pieds carrés, moyennant un salaire de 2 dollars. La machine à raboter de Woodworth en prépare 5000 pieds par jour, au prix de 10 dollars, faisant ainsi l'ouvrage de cinquante hommes avec une économie des neuf dixièmes des frais. Quarante-cinq de ces cinquante ouvriers sont donc obligés de se livrer à une autre industrie ; car il en faut cinq pour préparer les matériaux de la machine, pour la construire, pour apporter le bois ou le charbon qui la fait marcher, pour la soigner, etc. : attendu que le coût total pour faire marcher la machine peut se résoudre en salaire du travail actuel, ou du travail passé, qui demande à être renouvelé. Il est évident que les acheteurs de planches pourraient tout aussi bien maintenir les

quarante-cinq ouvriers dans l'oisiveté en leur payant 2 dollars par jour, que de se passer de la machine. Ils ont, entre eux tous, 90 dollars par jour d'économies sur le coût des planches, qui, probablement, seront dépensés en ouvrage de menuiserie, puisque la diminution du prix d'un article essentiel dans la construction d'une maison donne la faculté de bâtir à ceux qui ne le pouvaient pas auparavant. S'ils ne sont pas dépensés de cette manière, ils serviront à rémunérer le travail dans quelque autre branche d'industrie, à laquelle les charpentiers déplacés peuvent demander de l'emploi; et alors, quand ceux-ci achètent des planches à leur tour, ils partagent le bénéfice commun, l'économie des neuf dixièmes sur les frais de leur préparation. Des arrangements sociaux défectueux peuvent prolonger la période de transition nécessaire pour que les choses s'adaptent aux changements survenus dans la production. Si, par exemple, les quarante-cinq ouvriers habiles à manier le rabot, le ciseau et la scie, ne pouvaient travailler à faire des portes, parce que ceux qui les font auraient reçu de la loi le pouvoir de n'employer à ce travail que leurs apprentis; ou si, en l'absence de tout acte législatif, ces prétentions étaient soutenues par des associations ayant le même but, sous le prétexte qu'elles ne font que « se défendre contre l'invasion d'une population trop grande : » dans ce cas, nous trouverions que la population est soudainement devenue trop forte de quarante-cinq individus de surplus, sans aucune naissance additionnelle, sans un atome de diminution dans les moyens que la société possède de nourrir et de vêtir tous ses membres; mais, au contraire, avec un accroissement positif de puissance par l'addition du travail de quarante-cinq hommes qui, s'ils étaient esclaves, vaudraient, au marché, 45,000 boisseaux de blé; et qui, libres, en valent 90,000. Que ces hommes soient, par ces circonstances, forcés de chercher un refuge à l'hôpital, les partisans de Malthus accuseront les quatre-vingt-dix pères et mères de cette surabondance de population;

les ouvriers eux-mêmes maudiront M. Woodworth, père de la machine à raboter, tandis que nous les tenons tous pour des bienfaiteurs du genre humain : — les uns ayant fourni à l'Etat 45 citoyens capables de faire mille choses autres que de pousser un rabot; — le second ayant imposé au bois et au fer le travail qui autrefois consumait les muscles de l'homme. Toute l'erreur vient ici d'un dogme faux et des fausses mesures qu'il sert à patroner.

CHAPITRE VI.

Le Profit.

Nous avons parlé du profit et du salaire comme étant les parts afférentes au capitaliste et au travailleur, dans le produit, résultat de leur association. Chacun, de fait, apporte un capital. Les aliments du jour précédent, transformés en fibres musculaire et nerveuse dans le corps du travailleur, peuvent constituer toute sa part. Ce fonds est peu de chose, et il est dépensé en peu d'heures; c'est-à-dire il est transformé, au moyen du mécanisme vital, en force exercée sur les matériaux (fournis par le plus grand capitaliste) pour changer leur forme ou leur place. Il faut qu'il lui soit restitué immédiatement, — sans quoi la source de sa force est épuisée, — et qu'il lui soit rendu avec un excédant ayant, avec son petit capital, le même rapport que les profits ont avec celui du plus grand capitaliste; autrement le désir de travailler cessera chez lui, quoique le pouvoir physique subsiste. Rarement cette restitution se fait en nature. Il est vrai que le maître d'un esclave lui fournit la nourriture, les vêtements et un abri; mais le travailleur libre est ordinairement payé en argent, qu'il transforme, suivant son désir, en moyens de renouveler ses forces. De plus, l'argent qui fournit à son salaire du mois ou de la semaine n'est pas amassé longtemps d'avance; il provient, chaque jour, de la vente des denrées ou des services qui sont les objets du trafic de celui qui l'emploie. Les matériaux eux-mêmes subissent des transformations qui empêchent une comparaison directe de leur quantité avec celle de leur produit. Le minerai, la pierre à chaux, la houille, — le grain, la viande, etc., dont

le laboureur se nourrit, sont virtuellement fondus ensemble, et coulent de la fournaise sous la forme d'une masse de fer, dont le volume et le poids sont de beaucoup moindres que ceux des éléments dont les vertus se sont réunies en elle. C'est à cause de cela que l'on établit la comparaison entre les avances du capitaliste et le produit non sur leur quantité, mais sur leur valeur relative. Dans la pratique, c'est la différence entre le *prix* des avances et les rentrées qui constitue le profit. Comme la période qui intervient entre le commencement et la fin d'une entreprise industrielle est généralement courte, on peut regarder la valeur et le prix comme identiques, ou au moins comme différant entre eux dans la même proportion aux deux dates. Dans l'un et l'autre cas, la proportion entre le prix des avances et celui des rentrées correspondra à celle de leurs valeurs, et permettra au capitaliste d'exprimer son profit ou sa perte par le rapport de l'excédant ou du déficit au chiffre de son capital primitif. Il suppute qu'il a gagné ou perdu, suivant les cas, 3, 6 ou 10 pour 100. Comme ses besoins, ainsi que ceux du travailleur, varient avec les saisons, mais reviennent chaque année, et comme l'élément de temps entre dans tous les calculs de profit, — parce que la fréquence avec laquelle ces opérations peuvent être répétées détermine le montant brut du gain que l'on peut réaliser,—il est d'habitude de marquer la croissance du capital par l'intérêt qui y est ajouté dans l'année.

Ce qui importe souverainement au producteur, c'est l'augmentation de son capital en *valeur* et non en quantité. S'il produisait pour sa propre consommation et celle de sa famille, l'addition annuelle qu'il ferait aux denrées qu'il produit déterminerait ses moyens de jouissance. Mais cette hypothèse n'est vraie qu'à l'égard du sauvage. Les hommes, dans les pays civilisés, produisent pour échanger les produits de leur industrie mutuelle. L'homme qui a fait des charrues ne s'en sert pas pour préparer la terre et produire

ses propres aliments ; il se peut qu'il ne creuse jamais un sillon dans sa vie. Ceux qui produisent du grain ne mangent qu'une faible portion de leur récolte et échangent le reste contre des instruments d'agriculture, contre des habits, des livres, etc. Chacun mesure donc ses progrès dans l'année par le pouvoir que l'accroissement de son capital — son profit — lui donne sur le travail des autres, soit en services futurs, soit en services incorporés aux produits, — réduits déjà à la forme sous laquelle il les désire ; en d'autres termes, par la valeur de ses profits.

Le capital d'une société est le même que celui de tous les individus qui la composent. Le montant des additions que chacun a faites à son capital est l'augmentation du capital de la nation. Il est donc assez naturel de conclure que le progrès d'une communauté vers la richesse est mesuré par le taux du profit ; que quand ses membres trouvent, par leur bilan annuel, qu'ils gagnent 6 pour 100 sur leur capital, la nation augmente son capital deux fois plus vite que lorsqu'ils ne gagnent que 3 pour 100, et produit deux fois autant des matériaux dont dépend le comfort physique du peuple. Il y a quelque chose de fallacieux dans cette conclusion, qui se cache sous le raisonnement de beaucoup d'écrivains économistes, quoiqu'il ne soit pas distinctement exprimé dans leur langage, et qui a infecté la politique des nations. « Une source d'erreurs innombrables en économie politique, dit M. Mill, a été de transporter à la hâte et inconsidérément, au point de vue général, des propositions qui sont vraies au point de vue particulier. » Il écrit dans un autre endroit : « M. Mac Culloch ne donne pas au mot *prospérité* la signification de grande production et de bonne distribution de la richesse ; avec lui, il signifie augmentation rapide de la richesse ; la mesure qu'il donne de la prospérité est un grand profit. » Nous citons ce passage, non pas simplement parce qu'il est un exemple, dans M. Mac Culloch, de l'erreur que nous signalons ; mais parce qu'il montre qu'il

est au moins douteux que M. Mill lui-même ne regarde pas le grand profit comme une marque évidente d'une augmentation rapide du capital national.

Un fait, que l'on néglige quand on conclut avec trop de précipitation que l'accroissement du capital national se mesure par le taux du profit, comme les individus le supputent, c'est que, tandis que l'individu ne consomme pas personnellement tout son produit, la nation consume les produits de l'industrie et du capital du peuple. Il est vrai, sans doute, que quelque partie des produits de son industrie s'exporte pour la consommation étrangère, cependant cette partie, au lieu d'être une grande proportion des denrées annuellement apportées au marché, n'en est qu'une très-faible.

La grande masse des échanges d'une nation se fait sur son propre territoire, et ses exportations montent à très-peu de chose en comparaison de la consommation intérieure. Les exportations des Etats-Unis ne forment à peu près que 5 pour 100 en valeur de leur production annuelle ; celles de l'Angleterre, la nation qui exporte le plus dans le monde, sont ordinairement moins d'un dixième des produits de son industrie. La prospérité de son peuple se mesure, non par la valeur, mais par la quantité de l'augmentation annuelle de son capital. Dans l'année qui a précédé le recensement de 1850, les Etats-Unis produisirent 592,141,230 boisseaux de maïs et 100,479,150 boisseaux de blé. Dans la même année, on exporta 7,632,860 boisseaux de maïs et de farine de maïs, et 7,535,901 boisseaux de blé et de farine. Peu importe à celui qui produit du blé, si sa récolte, après qu'il en a prélevé sa semence et ce qui est consommé par sa famille, lui fournit 400 boisseaux qu'il vendra 75 cents le boisseau, ou 300 boisseaux à un dollar. Mais, pour les 25,000,000 d'habitants des Etats-Unis, la différence entre une récolte de 75,000,000 de boisseaux et une de 100,000,000 est que, dans le premier cas, il y a trois boisseaux pour chaque individu, et, dans le second, il y en a quatre. Si la récolte de

l'année suivante s'élevait à 125,000,000 de boisseaux, ce serait une addition positive à la prospérité et au capital de la nation, quoique sa valeur, ou les profits des producteurs de blé, estimés par la valeur, fussent moindres que dans l'année où la récolte ne montait qu'à 75,000,000 de boisseaux, au lieu d'être plus grands. Ce qui est vrai du blé l'est également de toute autre denrée, venue et manufacturée dans le pays. C'est de l'augmentation de la quantité, et non de la valeur, que dépend la prospérité nationale,—et elle n'est pas marquée par le taux du profit. En effet, nous avons vu que, à mesure que le travail devient plus productif et que l'augmentation du capital est plus rapide, le taux du profit diminue, quoique la quantité absolue de denrées que le capitaliste peut obtenir pour l'intérêt de son capital soit augmentée, parce que leur valeur diminue plus que le taux du profit. La coopération gratuite des forces de la nature ajoute immensément au capital d'une nation, sans ajouter à sa valeur. La tenue de livres en partie double ne tient aucun compte de cela sur le grand-livre d'un marchand, et l'homme d'Etat doit, en conséquence, aller à d'autres sources pour se rendre compte du progrès de la richesse dans son pays.

M. Mac Culloch tient le langage suivant :

« Comme le capital n'est que le produit accumulé de l'industrie antérieure, il est évident que l'augmentation en sera plus rapide quand l'industrie sera plus productive ; ou, en d'autres termes, *quand les profits du capital seront plus élevés* [1]. L'homme qui peut produire un boisseau de blé en *trois* jours peut accumuler deux fois autant que celui qui,

[1] M. Mac Culloch ajoute la note suivante à ce passage :

« Pour éviter toute possibilité d'être mal compris, il est nécessaire que j'ajoute que ceci s'applique au profit *net*, ou à la somme qui reste au capitaliste après que tous ses déboursés sont compensés, en y comprenant une somme suffisante pour assurer son capital contre tout risque, et pour compenser ce que ses affaires peuvent avoir de particulièrement désagréable. »

faute de talent, ou parce qu'il est obligé de cultiver un mauvais sol, est forcé de travailler six jours pour produire la même quantité ; et le capitaliste qui peut placer son capital de manière à ce qu'il lui donne un profit de *dix pour cent* peut également accumuler deux fois aussi vite que celui qui ne peut obtenir que *cinq pour cent* sur le sien. En conséquence, on trouve que le taux du profit, ou, ce qui revient au même, le pouvoir d'accumuler un capital, est toujours le plus élevé dans les pays qui croissent le plus rapidement en population et en richesse.....

« Nous n'hésitons aucunement à poser comme un principe qui est vrai dans tous les cas, et auquel il n'y a pas d'exception, que si les gouvernements de deux pays sont également honnêtes, et si la propriété y est également garantie, leur prospérité dépendra du taux du profit. Partout où les profits sont forts, il y a une grande demande de travail, et la société augmente rapidement en population et en richesse. D'un autre côté, partout où ils sont faibles, le besoin de travailleurs est réduit en proportion, et les progrès de la société deviennent bien plus lents. » *Principles of political Econ.*, part. I, chap. II, sect. 3.

Si nous comprenons bien ce passage de M. Mac Culloch, il emploie « taux du profit » dans le sens mercantile, et croit qu'il est la mesure de l'accroissement du capital d'une nation. Nous avons assez expliqué l'erreur sur laquelle cette croyance est basée. Nous ne pouvons, cependant, quitter ce passage sans revenir sur une des conséquences de cette erreur, qu'il indique brièvement. Le capital, est-il dit, est le fonds avec lequel on paye et on emploie le travail. L'augmentation des travailleurs et de l'industrie dépend de l'augmentation dans la quantité du capital, qui lui sert de limite. Il ne peut y avoir plus d'industrie qu'il n'y a de matériaux à travailler et de nourriture à consommer. On peut admettre sans danger ces propositions, sans concéder que la demande de travail soit proportionnée au taux du profit, dans le sens mer-

cantile. Un baril de farine ne tiendra pas plus longtemps un travailleur en vigueur et en bonne santé, quand il lui coûte dix jours de travail, que lorsqu'il ne lui en coûte que cinq. Il le mettra en état de déployer la même quantité de force mécanique pour convertir un tonneau de fer en socs de charrue, soit que ces socs valent cinquante jours de travail ou vingt-cinq seulement; et il est plus probable que les fermiers demanderont plus de socs à un bas prix qu'à un prix élevé. C'est par la masse des productions d'un pays qu'on mesure son pouvoir d'alimenter et d'employer le travail, et si la valeur d'une même quantité de produits est plus petite à une époque qu'à une autre, cela prouve que le travail est efficace et a accru la facilité de se procurer les nécessités ou les agréments de la vie. C'est quand le taux du profit est bas, que le travailleur, de même que le capitaliste, peuvent se procurer ces choses en plus grande abondance.

Nous avons dit plus haut que le sophisme qui fait maintenant l'objet de nos remarques a infecté le raisonnement de bien des économistes. Il est la base de l'un des arguments contre les droits protecteurs. Un tarif, nous dit-on, ne peut jamais augmenter l'industrie d'un pays, à moins qu'il n'augmente le taux du profit; et ceci ne peut s'effectuer qu'en transportant le capital, des emplois où il rapportait le taux ordinaire, à d'autres qui ont besoin de protection, parce que, sans elle, ils ne donneraient qu'un taux inférieur. Si l'on élève les branches d'industrie protégées au taux courant du profit, en donnant à ceux qui s'y livrent le pouvoir de demander, pour leurs produits, des prix plus élevés que ceux pour lesquels on peut se les procurer à l'étranger, ce surplus de valeur sort de la poche des consommateurs, et n'est qu'un transfert de capital d'une classe de consommateurs à une autre, sans aucune addition au capital général; il y a, au contraire, une perte positive, par la substitution d'un emploi moins profitable à celui qui l'est davantage. Ce n'est pas ici le lieu de parler de la validité de l'argument à d'autres

égards; mais les considérations que nous venons de présenter montrent qu'il est loin de réfuter l'avantage qu'on attribue au système de la protection, de fournir un accroissement de travail à l'industrie du pays. En outre, il appartient au sujet que nous discutons à présent de remarquer qu'une confusion du *chiffre* des profits avec leur *taux* peut vicier l'argument sur un autre point. L'éditeur de ce livre aimera mieux obtenir un profit de cinq sous sur chacun des trois mille exemplaires, que d'en gagner dix sur chaque exemplaire d'une édition de mille. Une grande partie de ses déboursés de composition, de stéréotypage, etc., seront les mêmes dans l'un et l'autre cas; son capital, en presses, en bâtiments, est le même dans tous les cas. Le faible montant de profit sur chaque exemplaire donnera, j'imagine, un taux plus élevé sur son capital, aussi bien qu'une somme totale plus grande; et la vente du plus grand nombre d'exemplaires en rendra l'acquisition moins coûteuse pour l'acheteur. De même, les producteurs d'une denrée protégée peuvent obtenir le taux de profit ordinairement réalisé sur les articles non protégés, par la vente plus étendue qui *leur* est assurée, au lieu d'être partagée par des étrangers, non-seulement sans aucune augmentation de prix pour le consommateur, mais en vertu de sa diminution.

On ne doit pas en inférer qu'il existe aucune différence réelle entre l'intérêt collectif d'un peuple et celui d'un individu. Il est de l'intérêt de celui qui est employé à la production d'une denrée quelconque qu'elle lui coûte peu de travail, et, par conséquent, qu'elle ne puisse obtenir que peu de travail en retour. Ce n'est que lorsqu'elle est finie, et qu'il prend le caractère d'un trafiquant, qu'une opposition apparente vient à se montrer entre son intérêt et celui de la classe des consommateurs. Cependant, tandis qu'il ne produit qu'une seule espèce de denrées, ou, tout au plus, qu'une quantité très-limitée d'espèces de denrées, il en consomme une grande variété d'espèces. Un grand profit sur

la vente de celle-là est trompeur et infructueux, s'il ne lui procure, quand il vient à le dépenser, que peu d'objets de consommation. Le fermier désire que le travail qu'il applique à la culture d'un champ lui donne une forte récolte de blé. Il a besoin d'étoffe de coton pour son habillement, il désire donc que la récolte de coton soit bonne; car, quand il en est ainsi, on obtient plus de coton en échange d'une quantité donnée de blé que quand la récolte du coton est faible et que celle du blé est grande. Son intérêt demande qu'une grande quantité des denrées dont il a besoin arrive au marché, et, pour cela, que le travail soit partout efficace et en constante activité. Dans ce cas, la part de la masse des produits revenant à chaque membre de la société augmentera chaque année, à moins que la population n'augmente plus rapidement que le capital.

Nous avons montré que, suivant le cours naturel des choses, le capital d'une nation augmente dans une proportion plus rapide que sa valeur, et, par conséquent, que l'augmentation réelle est plus grande que ne l'indique le taux du profit. Si ce dernier est de 6 pour 100, nous pouvons en inférer que plus de 6 pour 100 en quantité a été ajouté, en une année, à la masse des objets nécessaires ou commodes. Il est d'une telle importance que cette proposition soit parfaitement comprise et établie, qu'on nous pardonnera, si, au risque de nous répéter inutilement, nous en donnons une autre application. M. Ericsson fait maintenant l'essai de sa machine calorique. Si elle réussit, selon ses espérances, elle économisera les quatre cinquièmes du charbon employé à produire le même effet dans une machine à vapeur. Supposons que sa puissance s'élève jusqu'au calcul de son inventeur, et qu'elle remplace toutes les machines à vapeur maintenant en activité aux États-Unis : dans ce cas, la même quantité de travail qui actuellement extrait le charbon, le transporte aux machines à vapeur, entretient leurs fourneaux, et dirige les forces qu'elles mettent en action, accomplira le même effet, s'il

est employé de la même manière à alimenter les machines à feu en activité maintenant; mais, à côté de chacune de ces dernières, il se trouvera, à la fin de l'année, un monceau de houille, suffisant pour les tenir en mouvement pendant quatre ans de plus. L'industrie occupée à fournir le charbon et les différentes denrées,—drap, fer, machines, etc....,—à la fabrication desquelles ces machines ont été employées, ne possédera pas plus de valeur qu'elle n'en a à présent; la masse des articles à la confection desquels ces machines ont concouru ne vaudra pas davantage non plus. Mais le pays sera plus riche de tous ces monceaux de houille qui n'a pas été consumée, — plus riche par le pouvoir de faire marcher ses machines pendant quatre ans sans aucun frais de chauffage. Il va sans dire que ce n'est pas sous cette forme que les faits se présenteront. La valeur du charbon économisé disparaîtra des articles manufacturés par la machine à air chaud, et les acheteurs de ces articles emploieront l'argent qui reste dans leurs poches, et qui provient de la différence entre les nouveaux prix et les anciens, à acheter du charbon pour chauffer leurs maisons, ou à se procurer d'autres conforts. Or, ce que nous avons imaginé dans ce cas arrive tous les jours. Cela a lieu toutes les fois qu'un courant d'eau, inutile pendant des siècles, est amené à faire tourner la roue d'un moulin, toutes les fois qu'une invention mécanique, qu'une découverte dans la chimie pratique s'empare d'un nouveau pouvoir gratuit de la nature. Dans chacun de ces cas, la masse des produits est augmentée en plus grande proportion que la somme de la valeur, ou que le taux du profit. Chaque article de cette masse établit une demande de travail [1], parce qu'il récompensera le travail,—il induira

[1] « La demande de travail augmente avec l'accroissement du capital, quels qu'en soient les profits: et, après que ceux-ci sont diminués, le capital peut, non-seulement continuer à augmenter, mais encore à augmenter plus vite qu'auparavant. Il en est des nations industrieuses, qui progressent dans l'acquisition de la richesse, comme des individus in-

quelqu'un à travailler pour se le procurer; ou, s'il n'est pas fini et prêt pour la consommation, son achèvement demande un nouveau travail.

L'accroissement du capital national étant plus que proportionné au taux du profit, nous pouvons être sûrs que, si le taux d'augmentation de la population n'excède pas ce dernier, il ne peut égaler le premier. Chaque pays arrivé à un haut degré de civilisation prend des mesures pour s'assurer, à des époques fixes, de ses progrès en population. On tient, en Angleterre, en France, en Hollande et dans d'autres pays, des registres où l'on inscrit les naissances et les morts, et où l'on puise chaque année les informations requises; et un recensement, fait tous les cinq ou dix ans, fournit les corrections nécessitées par l'émigration ou l'immigration. La Hollande est, et a été depuis longtemps, un pays où le taux du profit est généralement faible. — Le gouvernement pouvait y emprunter à 2 pour 100, et les particuliers à 3, quand le gouvernement anglais payait 3 1/2 et 4 pour 100, et les particuliers 5 et souvent davantage. En Hollande, cependant, le taux d'augmentation de la population n'a été que de 1 pour 100; tandis qu'en France, en Belgique et en Autriche, il a été un peu moindre. Si nous passons à l'autre extrême, nous voyons que le taux d'augmentation annuelle de la population aux États-Unis a été, depuis 1790, de 3 pour 100, tandis que le taux du profit est porté à 6 pour 100. Peu de personnes, peut-être, ont réfléchi combien est faible l'augmentation que demande le capital pour être toujours en avance de la population. Un accroissement annuel de cette dernière, de 2,81 pour 100, la double en vingt-cinq ans. Le capital, en augmentant de la même manière (c'est-à-dire avec l'intérêt des intérêts),

dustrieux. Un grand capital, avec de petits profits, augmente plus vite qu'un petit capital avec de grands profits. » — *Wealth of Nations*, livre I[er], chapitre IX.

à 3 pour 100, double en vingt-deux ans onze mois, et monte, en vingt-cinq ans, à 9,48 pour 100 de plus que le double du montant primitif. Si le capital augmentait au taux de 5 pour 100, il monterait, en vingt-cinq ans, à 3,38 fois la somme primitive; et, si l'on faisait une nouvelle division de la propriété, chaque individu de la société doublée recevrait une quantité représentée par 169, au lieu de 100, qui aurait été, au commencement, la part de chacun des membres (dont le nombre était moitié moindre). Si la progression continue pendant une seconde période de vingt-cinq ans, la population aura quadruplé, et le capital sera devenu 11,46 fois plus grand que dans l'origine; il sera suffisant pour donner à chaque individu une quantité représentée par 286, tandis que son père ne recevait que 169, et son grand-père 100. Ces calculs peuvent servir à montrer combien est fausse cette prétendue nécessité de voir diminuer le bien-être général d'une nation, ou de restreindre, pour éviter ce malheur, l'accroissement naturel de sa population, — sous prétexte d'une tendance imaginaire de la race à augmenter plus vite que ses moyens de subsistance.

Il n'y a pas lieu de douter qu'un mauvais gouvernement n'ait le pouvoir de retarder la croissance du capital, et d'exercer une influence sur ce qui a été accumulé, de manière à tenir la grande masse du peuple dans une pauvreté abjecte et à le condamner à engendrer des enfants encore plus misérables que lui. Les moyens les plus propres à remplir cet objet sont de dissiper le capital par la guerre, d'arracher les hommes de leurs occupations industrielles, afin de les dresser pour les guerres futures, et d'imposer l'industrie du pays pour les entretenir. Dans les îles Britanniques, le peuple se voit enlever près de 150 millions de dollars de son salaire pour payer l'intérêt de la dette nationale; et les impôts sont répartis de manière que la plus grande partie de cette énorme charge tombe sur le salaire des travailleurs. Les épargnes du travail fournissent encore 50 millions, qui

sont employés à payer des flottes et des armées, destinées à maintenir la souveraineté de l'Angleterre sur des colonies éloignées, afin qu'elles soient forcées à ne pas produire les articles que les manufacturiers et les boutiquiers de la Grande-Bretagne désirent vendre, et à *leur* apporter en retour les aliments et les matières premières qu'ils désirent acheter. La majeure partie des habitants sont taxés pour le soutien des ministres d'une Eglise dont ils rejettent les enseignements, principalement parce qu'ils se regardent comme imposés sans leur consentement. Depuis deux cents ans, le paysan est emprisonné dans sa paroisse par le système des lois sur le paupérisme; car d'autres paroisses ne veulent pas souffrir qu'il s'établisse chez elles, de peur que la dépense de son entretien ne vienne augmenter leurs taxes des pauvres. Il en résulte que dans beaucoup d'endroits, en Angleterre, il est obligé de faire quatre ou cinq milles le matin pour aller à son ouvrage, et d'en faire autant le soir pour revenir à son logis. Dans quelques districts, les fermiers, pour économiser la force de leurs ouvriers, leur fournissent des ânes pour les transporter dans leurs voyages journaliers. De 1765 à 1824, il fut défendu aux artisans, sous des peines très-sévères, de quitter le royaume, de peur que les peuples des autres pays ne s'instruisissent dans les arts manufacturiers, et ne s'affranchissent en quelque sorte de la nécessité de s'approvisionner aux ateliers de ces insulaires. Pendant la même période, on leur défendit de confectionner, pour l'exportation, presque toutes les machines et les instruments qu'ils savaient mieux construire que les mécaniciens étrangers. En 1824, ces prohibitions furent levées en partie, et on investit le Comité du commerce d'un pouvoir discrétionnaire pour permettre l'exportation des machines comme il le jugerait à propos; mais ce n'est que depuis dix ans qu'elles ont entièrement disparu. Pour faciliter la recette du revenu public, on a imposé, sur les manières de manufacturer les articles sujets à des droits intérieurs ou d'excise, diverses restrictions, qui

n'ont servi qu'à ralentir et à entraver l'industrie. Avec un tel système il n'est pas étonnant que la rémunération du travail ait été trop basse pour permettre à la grande masse du peuple de faire aucune accumulation de salaire, et que le capital ne se soit augmenté, en général, que des économies sur les profits. Et il n'est pas étrange non plus que des économistes, en observant l'état actuel des faits, aient pris le résultat de l'intervention humaine pour la conséquence de lois naturelles. Ceux qui sont convaincus que la condition normale et nécessaire de tous les pays anciens est que « le prix ordinaire du travail doit être tout juste ce qui est nécessaire aux travailleurs, l'un portant l'autre, pour acheter les denrées sans lesquelles ils ne consentiraient pas à continuer la race, » prendront aisément le taux des profits comme la mesure de l'augmentation du capital national; et des hommes d'État, guidés par leurs conseils, dirigeront la politique du pays de manière à protéger les marchands contre la dépréciation du taux du profit, au lieu d'augmenter la production brute. Telle a été, pendant les cinquante dernières années, la politique qui a régi et qui régit encore la législation de la Grande-Bretagne. Elle a regardé, dans la pratique, la nation collectivement comme un marchand gigantesque trafiquant avec le reste du monde, possédant un grand approvisionnement de marchandises, non pour son usage, mais pour la vente, tâchant de les confectionner à bas prix, afin de pouvoir vendre à meilleur marché que les boutiquiers ses rivaux, et considérant le salaire payé à ses propres ouvriers comme autant de perdu sur les profits de l'établissement. Si telle est l'idée qu'on doive se former d'une nation, alors l'Angleterre a eu des conseillers prudents, et elle a bien agi. Si, au contraire, la véritable image d'un État est celle d'une famille dont les membres ont le même intérêt, et dont le profit commun se trouve dans l'accroissement du capital général et dans une distribution loyale de ses revenus, alors l'Angleterre a beaucoup à désapprendre :

elle doit refaire son éducation économique et méditer ces paroles de Carlyle : « Il y a des lois et des obligations, aussi sacrées que la vie même de l'homme, bien plus essentielles que l'offre et la demande. Si vous voulez continuez à travailler, il faut tâcher de les connaître et de leur obéir. Celui qui les suit voit la nature se mettre de son côté ; il obtiendra du travail et prospérera, de nobles récompenses l'attendent. Celui qui ne veut pas les suivre aura la nature contre lui ; il n'est pas apte à travailler sur les domaines de la nature. La révolte perpétuelle, la haine, la solitude, l'exécration s'attacheront à ses pas, jusqu'à ce que tous les hommes voient que ce qu'il a poursuivi, quelque attrayante qu'en soit l'apparence, ce n'est pas le succès, mais la ruine. »

La Grande-Bretagne n'est pas la seule qui dissipe son capital par la guerre, ou par des restrictions sur la liberté du travail. La France, quoiqu'elle ne soit pas écrasée maintenant sous le faix d'une dette nationale aussi énorme, a employé la plus grande portion de l'énergie de son peuple à l'œuvre de destruction, et même à présent tient sur pied près d'un demi-million d'hommes, — hommes d'élite, quant à leurs qualités physiques, comme le sont les soldats de toutes les nations, — portant des mousquets sur terre ou s'exerçant à la manœuvre de grands canons sur mer, tandis que les *femmes* font dans les champs l'ouvrage qu'ils devraient faire. On pourrait à peine croire jusqu'à quel point le gouvernement intervient de différentes manières pour régler, c'est-à-dire pour restreindre et entraver l'industrie de son peuple. Environ un demi-million d'hommes sont employés à l'œuvre de surveillance dont le gouvernement s'est chargé. Dans presque tous les autres Etats du continent, le travail est tellement grevé par les dépenses inutiles du gouvernement et par des restrictions vexantes et coûteuses, que son salaire est moindre qu'en Angleterre[1].

[1] « On a supputé ou conjecturé que, sur le continent en général, en prenant les fonctionnaires civils, militaires et ceux qui sont chargés de l'éducation, — en comprenant dans cette dernière classe les ecclésiastiques, les maîtres d'école et les professeurs, — et en comptant aussi tous les officiers des finances, de loi et de police, il se trouve, sur chaque mille personnes de la population totale, hommes, femmes et enfants, soixante hommes adultes qui jouissent d'un office, d'une place ou d'un salaire accordé par le gouvernement. Ce nombre peut n'être pas exagéré, si nous considérons qu'outre les fonctionnaires réguliers dans chaque paroisse, dans chaque village et dans d'autres localités, qui reçoivent une paye directe du gouvernement, il y a une classe très-nombreuse de personnes patentées dans chaque profession et dans chaque branche d'industrie, comme le maître d'école, l'homme de loi, le chirurgien, l'apothicaire, la sage-femme, le maréchal ferrant, le boutiquier, qui reçoivent du gouvernement leur nomination et leur brevet de monopole dans leur profession, c'est-à-dire les moyens de subsistance, dans leurs districts respectifs. Ce sont, en réalité, des fonctionnaires civils, payes par le peuple, vivant de sa substance, comme s'ils étaient des fonctionnaires payés directement du produit des impôts. » — *Laing's Denmark and the Duchies*, page 60.

« En Allemagne, on ne peut exercer aucun métier sans un privilege et une patente payés au gouvernement. et dans les villes, payés à la municipalité tout aussi bien qu'à l'Etat. Les boulangers de Leipsick payent 1,200 dollars chacun, pour leur part du privilége exclusif de cuire du pain pour l'approvisionnement de la ville. A Hambourg, chaque boucher paye, dit-on, 10,000 dollars pour jouir du privilége de tuer et de vendre de la viande dans cette ville. Chaque métier, boulanger, boucher, cordonnier, tailleur, en un mot chaque branche imaginable d'industrie ayant quelque prétention à s'élever au-dessus du travail manuel ordinaire, s'exerce au moyen d'une patente, payée selon la valeur du monopole dans un district particulier, et paye une taxe à l'Etat d'après le même principe que toute autre propriété la paye, savoir, d'après la valeur annuelle du métier privilégié. » — *Laing's Denmark and the Duchies*, page 106.

Il y a, cependant, quelque compensation dans le fait que les gouvernements du continent ont facilité la subdivision du sol en petits lots, et en ont rendu le transfert d'une personne à une autre aisé et à bon marché. Cette politique a eu pour effet d'offrir une grande facilité à la classe laborieuse de cesser d'être de simples salariés, et de s'élever, par l'achat d'un petit coin de terre, au rang de capitalistes qui travaillent pour leur propre compte. Les petits fermiers cul-

tivent leur propriété avec une assiduité, une économie et un talent qui la rendent d'une fertilité extraordinaire, — bien supérieure à celle des vastes lots de terre tenus à bail par des locataires et cultivés par des laboureurs salariés. Ce sont eux qui, chaque année, ajoutent le plus au capital brut de la nation. La sagesse des Etats du continent, à cet égard, a fait beaucoup pour réparer la perte que leur extravagance militaire occasionne, et fait plus que contrebalancer les avantages qu'une plus grande liberté d'industrie, dans des branches autres que l'agriculture, assure à la Grande-Bretagne. En tous cas, elle est la cause d'une répartition plus égale et plus juste des gains de la nation.

« Le paysan, dit Sismondi, qui fait avec ses enfants tout l'ouvrage de son petit héritage, qui ne paye de fermage à personne au-dessus de lui, ni de salaire à personne au-dessous, qui règle sa production sur sa consommation, qui mange son propre blé, qui boit son propre vin, se vêt de son chanvre et de ses laines, *se soucie peu de connaître le prix du marché;* car il a peu à vendre et peu à acheter, et il n'est jamais ruiné par les révolutions du commerce. » Ceux qui gouvernent une nation de tels paysans, quelque petite que soit la participation directe que ces derniers aient dans le gouvernement, ne peuvent s'empêcher d'être influencés par le ton général de leurs opinions et de leurs sentiments. Leur politique doit être l'expression des instincts des producteurs et non de ceux des boutiquiers. Ils regarderont la masse des produits, et non le taux des profits du commerce, comme la mesure de la prospérité nationale. En conséquence, les grandes nations continentales, la France, la Russie, les Etats allemands, — unis par le Zollverein ou l'union douanière, — ont répudié en pratique l'idée qui a si longtemps été prépondérante dans la politique commerciale de l'Angleterre. Un des écrivains les plus savants et les plus respectés de l'Angleterre [1], en parlant de cette nation comme

[1] Joseph Kay, de *Trinity College*, Cambridge, à la fin de son ouvrage sur l'éducation nationale.

de celle dont l'aristocratie est plus riche et plus puissante que celle de tout autre pays au monde, décrit ainsi ce qu'elle a gagné à cette politique :

« *Les pauvres y sont plus opprimés, plus misérables, plus nombreux en comparaison des autres classes, plus irréligieux et bien plus mal éduqués que les pauvres d'aucune autre nation européenne, à la seule exception de la Russie et de la Turquie incivilisées, de l'Italie asservie, du Portugal mal gouverné et de l'Espagne révolutionnée.* »

Dans les remarques précédentes, nous avons traité du capital comme employé à la production par son propriétaire, ou sous sa surveillance personnelle immédiate, et nous avons parlé du taux général des profits comme s'il y avait une uniformité entre les gains faits par différents individus. Ceci est vrai, seulement dans le même sens qu'on peut affirmer que les salaires de différents emplois peuvent être regardés comme étant, dans le même temps et dans le même lieu, toutes circonstances équivalentes d'ailleurs prises en considération, égaux ou tendant à l'égalité. Les mêmes considérations générales que nous avons indiquées dans la discussion de ce sujet guideront le lecteur dans ses recherches sur cette matière.

Nous avons montré, dans un chapitre précédent, que ce qu'on appelle profit, quand le capital est employé par son propriétaire à son propre risque, et ce qu'on nomme rente ou intérêt, quand ce capital est emprunté par un autre, qui l'emploie aussi à son risque, sont réellement la même chose, — qu'un profit certain et régulier s'appelle rente ou intérêt, et qu'une rente ou un intérêt aléatoire et indéterminé s'appelle profit. Les principales circonstances qui servent à obscurcir la perception de leur identité sont celles-ci :

L'individu qui consacre son travail physique et intellectuel à surveiller les transformations que son capital subit, dans un emploi productif, — manufactures ou commerce, — gagne un salaire. Il ne le reçoit pas, cependant, en une somme dis-

tincte, ou d'un seul particulier, ou de plusieurs associés; il est englobé dans le montant général de ses profits pendant tout le cours de ses transactions. Il peut ne rien recevoir pendant une année ou pendant une série d'années. Pour estimer ce qui devrait être compté à titre de salaire, il faut qu'un capitaliste considère quelle somme il aurait à payer, en supposant qu'il abandonnât entièrement le soin de sa propriété à un régisseur. Que lui faudrait-il payer à un agent pour obtenir le même talent, la même active vigilance, les mêmes soins infatigables, le même dévouement à ses intérêts que ceux sur lesquels il peut compter quand il gère lui-même ses affaires? Ce n'est pas simplement la somme fixe qui lui assurerait ces services qu'il doit considérer comme son propre salaire, car celui-ci est généralement plus ou moins incertain. Le problème est celui-ci : que demanderait un régisseur parfaitement capable et digne de confiance, si le capitaliste faisait dépendre son salaire du succès de ses opérations? Supposons qu'il lui pose la question de cette manière : J'ai l'intention de mettre entre vos mains un capital, que je puis échanger contre 100,000 dollars en argent, et que je puis prêter à l'Etat de New-York à cinq pour cent d'intérêt, non-seulement avec une certitude absolue que l'intérêt me sera régulièrement payé, et que la somme prêtée me sera fidèlement remboursée à l'expiration du terme de l'emprunt, mais avec la presque certitude que je puis aller dans Wall street quand je voudrai et y vendre mes actions sur l'Etat avec une prime [1], si je trouve dans l'intervalle une occasion de placer mes 100,000 dollars plus avantageusement. Or, je pense que vos services valent bien 2,000 dollars; mais, en tous cas, je suis déterminé à ne pas me placer dans une position plus mauvaise que si je prêtais mon capital à l'Etat. Quelle augmentation de salaire demandez-vous, pour qu'il soit convenu entre nous que vous ne le recevrez que dans le cas où les profits de l'année seront suffisants pour vous le payer, déduction faite de mes 5,000 dollars?

[1] Au moment où ce passage a été écrit, les 5 pour 100 de l'Etat de de New-York, rachetables en 1866, étaient cotés a 115 et les 4 1/2 pour 100, rachetables en 1858, 1859 et 1864, à 101

Le régisseur pourrait répondre :

« Selon les calculs les plus exacts que mon expérience me permet de faire, il y aura à peu près une année sur six qui ne nous rapportera aucun profit, et tout ce que nous pourrons faire sera de sauver le capital. Il me faut donc une addition de salaire pendant les cinq autres années, assez forte pour me dédommager de la perte pendant la sixième. Je demande 20 pour 100 d'assurance, et je recevrai 2,400 dollars par an, sous la clause que vous proposez, ou 2,000 dollars payables chaque année, sans tenir compte d'aucune éventualité. Je crois que les deux conventions reviennent au même. »

Que le capitaliste emploie le régisseur aux termes ainsi convenus entre eux, ou qu'il s'emploie lui-même, il est évident qu'il devra débiter la totalité de ses profits de 2,400 dollars par an, ou 2 4/10 pour 100 de son capital, et passer cette somme à son crédit sous la dénomination de salaire.

Cette qualité allouée comme salaire, si considérable dans le cas que nous avons supposé, qu'elle monte à près de la moitié de ce que le capitaliste consentirait à recevoir comme l'intérêt régulier d'un placement parfaitement sûr, baisse à proportion que le montant du capital s'élève. Il est aussi facile, ou presque aussi facile, de conduire une banque de un million, qu'une de 100,000 dollars de capital; mais le salaire du directeur, qui, dans un cas, s'élèverait à un taux moyen annuel de 2 1/2 pour 100 du capital, n'atteindrait, dans l'autre cas, qu'un quart pour 100. La grande banque pourrait prêter son argent à 5 1/4 pour 100, tandis que la plus petite serait obligée de demander 7 1/2 pour payer le même dividende de 5 pour 100 à ses actionnaires. C'est un des avantages qui résultent de l'association des petits capitaux, que cette notable économie dans les frais-

de gestion. Tandis que, dans certaines manières d'employer le capital, la portion des profits bruts qui devrait légitimement être portée au compte de salaire est si insignifiante qu'elle ne peut être fixée ; dans d'autres, elle en forme une si grande proportion que l'idée de profit est presque annulée. Celui qui, en travaillant pour un dollar par jour, a accumulé une somme suffisante, — cent cinquante ou deux cents dollars, — pour s'acheter une charrette et un cheval, qui le mettront à même de gagner deux dollars par jour, regarde à peine aucune partie de son gain comme distincte de son salaire ; et, s'il le fait, le scieur de bois, dont le capital n'est que la centième partie du sien, néglige entièrement la distinction.

Dans la conversation imaginaire que nous avons donnée, le régisseur remarque que, pendant un sixième du temps que le capital confié à ses soins doit être employé, il ne donnera probablement aucun profit. Toutes les manières dont on peut l'employer sont sujettes à quelques chances de cette espèce, mais il y a de grandes différences dans le degré de risque qui accompagne les divers emplois. Les hasards particuliers auxquels sont sujets quelques placements, tels que la destruction des vaisseaux et de leurs cargaisons par les accidents de la mer, celle des bâtiments et des marchandises par le feu sur terre, peuvent être si exactement calculés en chiffres, que ce calcul a donné lieu à une nouvelle industrie où le capital est employé à assurer d'autres capitaux contre les pertes causées par ces accidents. Il est aisé de voir que la part à faire pour ces chances connues, quand on s'en est garanti par le payement d'une prime d'assurance, est un article bien différent des profits, et l'on en fait habituellement la déduction quand on estime le profit. Ces primes doivent figurer au compte des dépenses qui ont pour objet de maintenir le capital en bon état ; car elles appartiennent à ce compte aussi justement que les frais de réparation des machines. Il y a, cependant, une variété de risques qui dépend

de causes plus compliquées, qu'il a été jusqu'à présent impossible de calculer avec précision, et contre lesquels on n'a pu trouver de système d'assurance directe. Le propriétaire d'un moulin à poudre sait que son établissement est exposé à sauter. Il peut, en quelque mesure, se préserver de ce malheur par des précautions minutieuses dans la direction de la manufacture, par des améliorations dans les procédés, et en isolant les magasins de poudre, de sorte que l'explosion d'un bâtiment n'entraîne la perte que d'une petite partie du capital. Ces précautions demandent une dépense qui est appréciable, et qui entre dans le prix de la marchandise. La portion de risque qui reste est suffisante pour détourner les entrepreneurs de se livrer à la manufacture de cet article, et limiter la quantité que le prix courant devrait, sans ces risques, amener sur le marché, et, par conséquent, elle suffit à faire réaliser un profit qui, en quelques années, couvre les pertes de capital causées par les explosions. Ce qui fait que le propriétaire d'un moulin à poudre n'obtient pas des profits qui accroissent son capital plus vite que dans toute autre branche de commerce, c'est la répugnance du capitaliste à placer ses fonds dans une entreprise où ils augmentent lentement, et sa tendance à les employer dans des affaires où il voit qu'ils augmentent plus rapidement. Il ne faut pas conclure à la hâte, de l'expérience d'un manufacturier, ou même de celle de tous les manufacturiers de poudre d'une nation, pendant deux ou trois ans, que les profits sont plus élevés dans une entreprise de cette espèce. Si, cependant, il résultait des renseignements pris sur un grand nombre de ces fabriques, pendant une période assez longue pour exclure la probabilité d'une bonne chance spéciale, que la valeur de leurs capitaux pris en masse a augmenté, après compensation faite des sinistres survenus, de manière à excéder de beaucoup le taux des profits dans d'autres branches d'industrie, il est très-certain que le capital abandonnerait promptement les placements moins avantageux, et viendrait aug-

menter la quantité de poudre fabriquée et offerte, de manière à en faire baisser le prix et à réduire le profit de ces usines au niveau général.

Il est évident que les risques qu'on peut faire remonter à des causes morales ou politiques, en exigeant de même un fonds qui fournisse à l'assurance du capital, produisent le même effet que s'ils résultaient des circonstances physiques et matérielles. L'État de la Pensylvanie contient des couches immenses de minerai de fer, de charbon et de pierre à chaux, voisines les unes des autres, et il possède, au moyen de ses canaux et de ses chemins de fer, toutes les facilités pour le transport à bas prix de la matière première et des objets manufacturés. Les aliments sont aussi abondants et à bon marché. Il n'y aucune raison, dans la nature des choses, pour que les *rails* des chemins de fer ne puissent pas être confectionnés dans cet État et dans quelques autres, dans le Tennessee, par exemple, à un prix aussi bas que toute autre part dans le monde. Le prix du fer anglais est, cependant, sujet à des fluctuations excessives. Entre les années 1825 et 1843, le prix anglais du fer en barres fut de 15 liv. st., environ 72 dollars à 4 liv. st. 10 schellings, à peu près 22 dollars le tonneau. Depuis six mois, il y a eu une augmentation de 3 liv. st., ou 14 dollars 50 le tonneau, sur le fer en barres au marché de Glascow[1]. Le tarif actuel fixe un droit *ad valorem* de 30 pour 100 sur le fer, et cette hausse dans le prix à l'étranger en cause une de 4 dollars 35 (23 fr. 05), dans le droit de douane ; ce qui fait une hausse totale dans le prix auquel le fer anglais entre en concurrence avec le nôtre de près de 19 dollars (100 fr. 70). Les maîtres de forges de la Pensylvanie, qui ont pu continuer

[1] En février 1852, le fer anglais pour chemins de fer se vendait à New-York 40 dollars (212 fr.) le tonneau ; maintenant (janvier 1853), il vaut 65 dollars (344 fr. 50 c.) et on s'attend à ce qu'il monte à 75 dollars (397 fr. 50 c.) ou à 80 dollars (424 fr.), avant que la baisse se fasse sentir.

leurs opérations, pendant la grande réduction sur le prix du fer, depuis 1847, réduction qu'il faut attribuer à la cessation de la fièvre des rails-ways, en Angleterre, obtiennent maintenant 20 dollars (106 fr.) de plus par tonneau que l'année dernière. Cette hausse va probablement rallumer bien des fourneaux, qui avaient été fermés et vendus par autorité de justice pendant la dépression des affaires. Si l'on pouvait la considérer comme permanente, elle amènerait un placement de capital dans la manufacture du fer, suffisant pour pourvoir entièrement à la consommation du pays ; et la concurrence des manufacturiers américains et étrangers réduirait le prix à la limite la plus basse que les avantages naturels pour la production de cet article dans le pays pourraient admettre. La concurrence nationale seule amènerait ce résultat. La concurrence intérieure dans la fabrique des *clous coupés*, qui sont d'invention et de manufacture américaines et n'ont jamais été importés, et les améliorations que cette concurrence a introduites dans la manière de les fabriquer, en ont réduit le prix de 6 dollars le baril de cent livres, en 1839, à 2 dollars 80. Mais ceux qui seraient tentés de s'engager dans l'exploitation du fer savent qu'une grande portion de la hausse récente, au lieu d'être une addition aux profits, n'est qu'une assurance nécessaire contre les risques d'un revirement sur les marchés étrangers, qui peut, en peu de temps, réduire encore le prix au-dessous du taux rémunérateur. Ils se souviennent que, sur 298 usines dans l'État de la Pensylvanie, 167, ou 56 pour 100, furent fermées dans l'automne de 1850 ; que la quantité de fer travaillée dans cette année ne monta qu'à la moitié de ce qu'elle avait été en 1847, et que, l'année suivante, elle fut encore moindre, parce que les prix avaient encore baissé, et que les faillites et les ventes forcées avaient augmenté. Ils savent que, sous l'empire du tarif actuel, chaque baisse de prix à l'étranger s'aggrave pour eux d'un abaissement proportionnel dans le tarif. Une réduction de 1 dollar sur les prix

étrangers, en déchargeant l'importateur de 30 cents de droits, force le producteur indigène à se soumettre à une réduction de 1 dollar et 30 cents. Un système qui aggrave ainsi les fluctuations dans les prix, en les haussant quand ils sont élevés et en les baissant encore quand ils sont bas, fait courir aux spéculations des risques qui ne sont pas naturels. Il force à s'élever, dans la même mesure, le taux de l'assurance, qui, déduit du profit brut apparent, doit laisser un profit *réel*, encore assez élevé pour porter les spéculateurs intelligents à risquer de nouveau leurs fonds. Il limite ainsi la concurrence, et empêche par là une réduction de prix qui serait la conséquence d'une concurrence libre. Le risque, quel qu'il soit, est une partie du coût de production, qui doit être comprise dans le prix et tombe sur le consommateur. Si ce risque, qui provient du système de douanes, était maintenant anéanti, en convertissant en un droit fixe le montant payé à l'importation sur les prix actuels, avec une garantie que cet état de choses durerait, le résultat serait évidemment de pousser le pays à une production du fer bien supérieure à celle que peut provoquer le prix actuel dans les circonstances présentes. Si les prix continuaient à augmenter, le droit fixe serait plus avantageux au consommateur que celui qui s'élèverait avec eux. Quand, d'un autre côté, le fer commencerait à baisser à l'étranger, il viendrait sur notre marché à une réduction équivalente, pour faire concurrence à un nombre de producteurs indigènes plus grand que sous le système actuel, qui ne diminuerait pas en conséquence de la baisse des prix, ou qui, en tous cas, ne diminuerait pas aussi vite qu'il le ferait, si un tarif de droits *ad valorem* venait hâter leur ruine. Le changement de système, en diminuant le risque pour la production indigène, et en contribuant par là à une augmentation permanente de quantité, tendrait à une réduction permanente du prix de revient, sans effectuer aucune réduction dans le revenu du gouvernement.

On peut dire que le système actuel décharge le producteur étranger d'une partie des risques de ses affaires, diminue de 30 pour 100 la réduction effective de prix sur ce qu'il envoie de ses articles sur les marchés américains, et réduit ainsi le coût général de ses produits. A ceci on peut répondre que l'économie que fait le consommateur américain est compensée par une perte plus qu'égale pour le trésor de son gouvernement. Quand les maîtres de forges du pays de Galles baissent le prix du fer en barres d'un dollar par tonneau, 30 cents de cette réduction nominale leur sont virtuellement rendus par chaque tonneau qui vient aux Etats-Unis, et il n'y a aucun doute que cela leur permette de faire une plus grande réduction qu'ils ne le pourraient autrement. Cependant, tous les acheteurs de fer en barres, tant en Europe qu'en Amérique, partagent cet avantage ; tandis que la diminution de droits, qui permet aux maîtres de forges d'accorder une réduction de prix, pèse exclusivement sur le trésor américain.

Comme les profits dans chaque branche d'industrie sont amassés par parcelles, et que chaque fragment destiné à grossir le monceau fait partie du prix de chaque article offert à la vente, il s'ensuit que, si le marchand le peut, il y ajoute aussi quelque petite chose pour le bénéfice du fonds d'assurance, et que tous les consommateurs y contribuent. Si la marchandise est vendue à crédit, le corps entier des acheteurs est constitué responsable du payement. Ceux qui payent ce qu'ils achètent eux-mêmes payent aussi ce qui est fourni à ceux qui ne payent pas. Si, par exemple, la population de l'Illinois tolère un système de lois ou un relâchement de morale sociale, soutenu par l'opinion publique, qui rende le recouvrement des dettes dans cet Etat incertain, lent et coûteux, chacun des marchands de l'Etat qui a besoin de faire des achats à New-York ou dans quelque port de l'Atlantique obtiendra ses marchandises à un prix assez élevé pour couvrir le risque et les frais de recouvrement propor-

tionnés, — non à sa solvabilité personnelle, mais à celle de la masse de ses concitoyens. Revenu chez lui, il réclamera à ses acheteurs, et avec intérêt, la prime d'assurance qu'on lui a fait payer. Si, dans la pratique, on pouvait ainsi imposer cette prime à toute la communauté, qui a le moyen de remédier au mal, il y aurait peu à regretter. Il est, cependant, difficile de faire une distinction entre les chalands par des raisons qui ne leur sont pas personnelles ; et il est bien plus aisé de faire une légère hausse de prix pour tout le monde que d'en faire une plus considérable pour une classe particulière. C'est par cette raison que tous les consommateurs deviennent assureurs contre toute espèce de risques, et sont, par conséquent, également intéressés à faire disparaître les causes de ce danger, quelle qu'en soit l'origine. Ils sont engagés solidairement à faire régner partout la bonne foi et à maintenir la justice.

Après avoir éliminé des profits bruts apparents la portion qui est réellement la rémunération du travail physique et intellectuel, autrement dit, le salaire, et celle qui contribue à faire un fonds pour garantir le capital contre les hasards que peut créer la manière dont on l'emploie, ce qui restera sera sensiblement la *rente* ou l'*intérêt*, ou tendra à se confondre avec eux. Les hommes aiment assez à spéculer sur des objets qui sont sujets à des chances ; et ce qui paraît seulement une chance à un individu est considéré par un autre, qui a une plus ample connaissance de tous les faits dont un événement dépend, comme renfermé dans les limites de cette extrême probabilité qui, quelquefois, est appelée certitude morale. Cette considération fait comprendre comment il peut y avoir une certaine marge entre le profit et la rente.

Les grands capitalistes sont généralement timides. C'est à qui, parmi eux, prêtera à un taux plus faible. *Ils consentent à recevoir moins les uns que les autres* pour obtenir une garantie absolue, ou ce qui en approche le plus ; et leur concurrence tend à déprimer le taux de l'intérêt, et à établir

ainsi une marge sur laquelle un courage intelligent peut jeter les fondements d'une fortune, sans témérité et sans lever de contributions pour des risques qu'il ne court pas. On emprunte un capital pour l'associer à son propre travail ; et, quand même il ne devrait pas rapporter un taux d'intérêt plus élevé que celui qu'on paye, il donne la facilité de gagner un salaire dont, autrement, on serait obligé de se passer.

La *rente*, dans le sens ordinaire, le revenu du sol, est le profit dépouillé de tout accessoire. Le capital, dans ce cas, est fixe et inamovible. Il n'y a point de risque qu'il soit détruit, point de difficulté à établir son identité. Les lois de la plupart des pays ont donné des moyens extraordinairement puissants pour en assurer la restitution ; car ce sont les propriétaires qui ont fait les lois. Il est vrai qu'il peut être détérioré par un épuisement volontaire ou par un système mal entendu de récoltes où le mal a été fait sans dessein. C'est pour se garantir de cette détérioration que souvent on fixe par des contrats le mode de culture. La nécessité de pareils contrats, qui opèrent comme une contrainte sur le locataire, et qui souvent diminuent l'efficacité de son travail, est une des preuves les plus fortes que le système de culture par fermiers est radicalement vicieux ; et il est très-certain que, dans beaucoup de cas, le but n'est pas atteint. Cependant, dans les pays où ce système est en vigueur, on a assez de confiance dans ces contrats pour réduire la rente du sol à un taux même au-dessous de celui auquel on prête sous la garantie du gouvernement, et la faire descendre à 2 1/2 ou 3 pour 100 par an de la valeur venale du fonds.

L'intérêt de l'argent prêté aux particuliers varie suivant le degré de sécurité de son remboursement. Les gouvernements ont essayé de limiter par des ordonnances le taux que l'on doit stipuler dans un contrat de prêt d'argent, et de rendre ces ordonnances obligatoires, en frappant le contrat entier de nullité, dans le cas de contravention, de ma-

nière que le principal ne pût être recouvré devant les tribunaux, et souvent en ajoutant d'autres peines. Cependant ils interviennent rarement dans la vente d'une garantie matérielle, telle qu'une hypothèque ou un billet à ordre, autrement qu'en limitant le chiffre qu'on peut réclamer du vendeur, sur sa garantie personnelle, à la somme qu'il a reçue lors de la vente, augmentée de l'intérêt général.

Cette transaction, quoique ne tombant pas sous le coup de la loi contre l'usure *dans le prêt*, aboutit au même but; et c'est la méthode employée par les hommes d'affaires qui désirent faire un emprunt et ne peuvent l'obtenir au taux de l'intérêt légal. Il n'est pas difficile d'inventer des moyens d'éluder les lois contre l'usure, quand l'intérêt, réel ou supposé, des individus, le demande. Il y a cependant un certain risque attaché à ces détours, pour lequel le prêteur demande et reçoit une compensation. Il a à courir la chance de voir l'emprunteur résilier le marché, et l'adresse avec laquelle la transaction peut avoir été déguisée tomber devant la pénétration des tribunaux. Il est ordinairement favorisé par la disposition des jurés à fermer les yeux aux preuves apportées pour soutenir un refus de payement, qui est généralement regardé comme entaché de mauvaise foi.

Il y a cependant une certaine défaveur contre celui qui viole habituellement une loi, même quand le sens moral de l'opinion ne la défend pas. Ce blâme général, de même que le risque pécuniaire, limite le nombre de ceux qui voudraient prêter de l'argent à un taux extra-légal, et permet à ceux qui n'en sont pas effrayés d'obtenir un surcroît de compensation. Le principal effet des lois contre l'usure a été d'augmenter partout l'onérosité de l'emprunt pour ceux qui ont été obligés d'emprunter à un taux usuraire, et d'affaiblir le respect pour les lois, par le spectacle de leur violation journalière et impunie. Il est probable qu'on pourrait éviter cette dernière conséquence, en diminuant la sévérité des peines; par exemple, en permettant contre l'emprunteur le recouvrement de toute

la somme qu'il s'est engagé à payer, mais en confisquant l'excès usuraire de l'intérêt au bénéfice des hôpitaux et des maisons de charité, ou en annexant quelque condition analogue qui ôterait à l'accusateur la honte d'avoir nié son contrat pour son propre bénéfice. Le Parlement anglais était si bien persuadé que les lois contre l'usure étaient inefficaces, qu'en 1831 elles furent abrogées, en ce qui concerne les effets de commerce ayant moins de six mois à courir, par une loi temporaire, dont l'effet devait cesser à la fin de cinq années. A l'expiration de cette période, la loi fut renouvelée pour cinq ans de plus, et enfin on ne lui assigna aucune limite.

Au commencement de l'année 1837, la législature de l'Etat de New-York était fortement disposée à rapporter les lois contre l'usure. Le comité chargé de cette matière inséra dans son rapport la *Defence of usury* de Jeremy Bentham, afin d'en faire imprimer un grand nombre d'exemplaires, sous forme de document législatif, — ce qui eut lieu, en effet. Avant l'expiration de la session, cependant, la grande crise commerciale de 1837, dont le résultat fut la suspension générale des payements en espèces par les banques des Etats-Unis, avait commencé; et la même législature, au lieu de rapporter les lois contre l'usure, passa des ordonnances qui augmentaient de beaucoup leur sévérité et donnaient de nouveaux moyens pour les mettre à exécution. Ces statuts sont encore en vigueur dans l'Etat le plus commerçant de l'Union; exceptionnellement ils ont été adoucis en faveur de quelques compagnies de chemins de fer, qui ont été autorisées, par un acte spécial, à vendre leurs obligations, sur la place, pour ce qu'on en voudrait offrir. La grande raison qui les fait maintenir, c'est que des sommes immenses, prêtées sur hypothèques de biens-fonds, restent continuellement dues, sujettes à une demande de remboursement immédiat. On craint donc que, si les restrictions étaient détruites, les prêteurs ne demandassent le payement de ces

sommes à l'approche de chaque crise commerciale, et que les emprunteurs ne fussent forcés de payer un intérêt exorbitant pour le renouvellement de leurs obligations, ou de se soumettre à une immense liquidation de la propriété foncière par voie de ventes forcées. La propriété mobilière peut se transporter d'un mauvais marché à un bon, mais le sol ne peut aller chercher un acheteur. Aux époques où la valeur de l'argent hausse soudainement, la baisse du prix du sol est, par cette raison, beaucoup plus grande que celle du prix de la propriété qui peut éviter une cause locale de dépression. Les lois contre l'usure servent ainsi de barrière pour empêcher les tempêtes, qui jonchent de débris les centres commerciaux, de dévaster également les pays agricoles. La classe des cultivateurs, dont l'action ne provoque jamais ces sortes de convulsions, maintiendra naturellement les remparts qui la protégent contre la possibilité d'être enveloppée dans la ruine qui en résulte. L'argent est le seul moyen de conserver le crédit dans une crise commerciale; et le crédit dans le commerce exige, non pas un payement ultérieur avec intérêt, mais le payement à l'échéance précise, quelles que soient les circonstances ou quoi qu'il en puisse coûter. Sa valeur dans le monde commercial est telle, qu'il n'y a presque aucune limite aux sacrifices pécuniaires qu'un négociant *est disposé à faire* pour le conserver. Résister à une tempête qui a englouti le plus grand nombre est une distinction qui promet d'immenses avantages pour l'avenir; et, pour y parvenir, il luttera, et épuisera des moyens qui auraient pu, mieux ménagés, désintéresser ses créanciers et lui laisser encore un excédant. Le prix qu'il paye, dans ces circonstances, pour avoir de l'argent, est énorme, et n'a pas plus de rapport avec le taux de son profit, que le prix du pain, en temps d'une famine et dans une ville assiégée, n'en a avec ce qu'il a coûté à produire avant l'arrivée de l'ennemi. Si les lois contre l'usure ont l'effet d'empêcher l'emprunt de l'argent, elles ne peuvent empêcher la

vente de marchandises à l'encan, qui peut amener le même résultat; car aucune loi ne défend au vendeur de se soumettre au sacrifice qu'il lui plait de faire. Le vrai remède, celui qu'on doit chercher, c'est de tâcher de prévenir les crises, — maladies de l'organisme économique, — et non d'essayer de régler le régime à suivre pendant le paroxysme du mal.

Nous pouvons généralement regarder le taux de l'intérêt payé par un gouvernement à ses propres sujets comme l'intérêt de l'argent dégagé, autant que possible, de toute prime pour risques. La sécurité de ces emprunts est de notoriété publique, tandis que, dans un emprunt particulier, la garantie personnelle n'est connue que de peu de personnes, et la garantie immobilière, quelque grande qu'elle soit, demande une vérification, accompagnée de peines et de dépenses. Les actions d'un gouvernement qui jouit d'un bon crédit sont donc, de toutes les espèces de propriété, celle qui peut être convertie le plus promptement, et elles fournissent un moyen très-commode de placer les sommes que les individus ont en leur possession, et qu'ils ont l'intention d'employer bientôt, sans cependant s'être encore arrêtés à aucun plan, ou avoir fini leurs arrangements. Dans l'année 1848, parmi les personnes possédant des actions de la dette nationale d'Angleterre, il y en avait 96,415 dont les coupons étaient si petits que le dividende n'excédait pas 5 liv. sterl. à chaque payement. Les porteurs de ces coupons appartiennent généralement, selon toute apparence, à la classe que nous venons de mentionner; et il ne se passe pas un jour sans que beaucoup d'entre eux vendent ou achètent. Ceux qui sont placés dans ces circonstances se contentent du taux le plus bas de profit; et l'existence d'une classe nombreuse de ces personnes, dans une nation, permet au gouvernement d'emprunter au taux le plus bas possible.

L'intérêt de l'argent varie d'un pays à un autre, selon le degré de confiance que ses institutions inspirent; et dans le

même pays, on le voit, par la même raison, varier à différentes périodes. La confiance que l'on a de jouir en toute sûreté du fruit de son travail est le stimulant le plus puissant à l'activité et à l'épargne, qui conduit, en vue d'une jouissance future, à l'accumulation. Partout où cette confiance est faible, le travail est infructueux, et le capital croît lentement. Quand la masse du profit est petite, le taux du profit est élevé ; le capital obtient alors une forte proportion. L'intérêt est donc élevé, quand, faute de sécurité, la production est faible. Il est élevé en Egypte, où le *fellah* se voit dépouillé par les agents de son gouvernement dès qu'on le croit bon à dépouiller. Il est élevé, quand le despotisme, l'anarchie ou la guerre, mettent les fruits de l'industrie en péril, et retardent l'accroissement de la richesse. Il s'était élevé à plus de 10 pour 100 en Angleterre, avant que le Parlement de Henri VIII eût décrété la légalité de ce taux, et il a continué à baisser depuis ce temps-là, à mesure que le bien-être national a augmenté. L'Angleterre devint riche plus rapidement lorsque le taux de l'intérêt eut diminué ; et l'intérêt fut réduit à 8 pour 100 par un statut, passé dans la vingt-unième année du règne de Jacques Ier. Sous celui de son petit-fils, Charles II, il descendit à 6 pour 100, et la reine Anne le fixa à 5, qui est maintenant le taux légal, et qui est plus élevé de 1 à 1 1/2 pour 100 que celui qu'on peut obtenir pour des placements permanents sur de bonnes garanties. Il est si généralement admis que le taux du profit et celui de l'intérêt tendent à baisser à mesure que la richesse augmente, et il est si bien connu qu'ils ont baissé partout en proportion des progrès de la richesse, que ces faits ne demandent pas une plus longue explication.

Il est convenable de remarquer qu'en niant la proposition : que la prospérité d'un pays doit se mesurer par le taux du profit ordinaire, nous nous appuyons sur l'autorité d'Adam Smith. Sa doctrine sur ce point est que le taux du profit « est naturellement faible dans les pays riches et élevé dans les pays pauvres, et qu'il est toujours très-élevé dans ceux qui courent le plus vite à leur ruine [1]. »

M. Mac Culloch regarde ceci comme une opinion très-erronée, contraire à celle qui est exprimée dans une autre partie de *Wealth of Nations*, que les pays où le capital croît avec le plus de rapidité sont, *cœteris paribus*, les plus prospères. Ce n'est pas pour appeler de nouveau l'attention sur la distinction qui concilie ces doctrines, distinction qu'Adam Smith sentait évidemment, quoiqu'il ne l'ait expliquée clairement nulle part, que nous mentionnons cette critique. C'est parce que M. Mac Culloch indique positivement et remarque qu'une autre doctrine, sur laquelle presque tous les économistes anglais diffèrent d'opinion avec l'auteur de *Wealth of Nations*, résulte de celle que nous avons énoncée ;—à savoir, que l'intérêt personnel n'est pas toujours la mesure vraie de l'intérêt public dans les divers emplois du capital. Les successeurs de Smith soutiennent le contraire, et nient vigoureusement ce qu'il enseigne, — que le commerce intérieur est plus avantageux et constitue un plus grand développement de l'industrie que le commerce étranger. La considération de ce point nous occupera naturellement dans le chapitre suivant.

[1] *Wealth of Nations*, livre Ier, chapitre 2.

CHAPITRE VII.

L'Échange.

L'échange provient de la division du travail. Dès que les hommes sont parvenus à se protéger, eux et leurs récoltes, contre les bêtes sauvages, l'agriculture commence à donner un excédant au delà de la subsistance de ceux qui s'y livrent. Il paraîtrait, par la célébrité accordée aux grands chasseurs dans les traditions primitives de la plupart des nations, que la lutte de l'homme contre les bêtes féroces a été rude, et que la victoire a pu, pendant quelque temps, paraître douteuse. Depuis Hercule jusqu'à saint Georges, le tueur de dragon, les prouesses accomplies, dans la destruction des animaux sauvages, ont été des traits si marqués du caractère des héros des légendes qu'elles nous donnent une preuve de la haute estime que les hommes avaient pour les services de cette espèce, estime naturellement proportionnée au danger dont ils les délivraient. Il y a aujourd'hui des portions du globe où les animaux carnivores partagent avec la race humaine la possession du sol, et diminuent notablement son pouvoir de multiplier et de s'alimenter. Les bêtes de proie ne se nourrissent que d'animaux herbivores; et ces derniers ne vivent que de végétaux, qui sont ainsi soustraits à l'alimentation des êtres humains. L'époque critique de l'humanité a été celle de la guerre d'extermination faite aux animaux carnassiers, dont la subsistance épuise de grandes étendues de terre. Du moment que les carnivores ne partagent plus avec l'homme la possession du sol, la terre peut nourrir une population illimitée, et tout travail laisse un excédant au delà de la satisfaction des besoins des travailleurs de chaque époque. On voit alors une partie de la communauté abandonner

la culture du sol, et appliquer son industrie aux arts mécaniques. Le forgeron et le tisserand obtiennent leurs aliments en échangeant leurs services et leurs produits avec le fermier. Même avant qu'on ait atteint ce degré de progrès social, l'échange des services a lieu dans les relations de famille. Le sauvage fournit la nourriture, et sa femme la prépare; il chasse le renard et le castor, et de leurs peaux elle fait des habits. Tous deux sont des producteurs de services qu'ils échangent les uns contre les autres. L'échange domestique fut établi aussitôt qu'Adam cultiva le sol et qu'Eve fila.

Pour effectuer un échange, il faut deux produits, deux producteurs, et que ces derniers soient mis en rapport mutuel. Ce qui s'échange réellement, c'est un service rendu d'un côté contre un service rendu de l'autre. Un individu peut rendre un service par son travail actuel; comme, lorsque le forgeron met un fer au cheval du voyageur qui s'arrête pour cela à sa porte. Un autre peut restituer le service en travail ancien, auquel on a donné une forme matérielle; comme, dans le cas précédent, si le voyageur était un colporteur et qu'il payât le service du forgeron avec une poêle de fer-blanc. Ce qui, des deux côtés, entre dans l'estimation de la valeur est le service reçu, — la quantité de travail épargnée à chacun par le travail de l'autre. Ce n'est que dans le but de simplifier la question, en écartant la considération de l'action humaine, que nous parlons de l'échange comme d'un troc de produits. La poêle de fer-blanc représente des portions du travail d'un grand nombre d'individus : celui du mineur, celui de l'artisan qui a fait les instruments du mineur, celui des matelots et des charretiers qui ont transporté l'étain des mines à la boutique où il a été converti en ustensiles, tout aussi bien que celui du ferblantier, ont été indispensables à sa fabrication. En réalité, si nous essayons de remonter aux éléments qui constituent sa valeur, nous verrons que des parcelles très-petites du travail d'une

infinité d'individus, de différentes générations, séparés par de grands intervalles de lieu et de temps, ont contribué à la production de toute espèce de denrée. Chaque personne qui l'a possédée aux différentes époques de sa formation ne l'a obtenue qu'en rémunérant le travail de tous ses prédécesseurs. Son dernier coût de production est la somme d'une série infinie de fractions, décroissant à mesure que nous remontons vers le passé, comme elle est la somme d'une autre série infinie, dont chaque terme diminue en avançant vers l'avenir. Le travail de celui qui fait un marteau aujourd'hui peut être considéré comme entrant pour quelque chose dans chaque coup que ce marteau frappera à l'avenir ; et la valeur du marteau sera mêlée à celle de tous les articles qu'il aidera à construire, et confondue avec les valeurs provenant directement ou indirectement du travail de milliers d'hommes. Une vaste multitude profitera du service que le fabricant de marteaux confère aujourd'hui, multitude à laquelle il ne pense pas aujourd'hui et qui ne le connaîtra pas. Son but est de faire payer son service une fois pour toutes, par un service équivalent, ou qu'il estime équivalent, reçu de l'individu avec lequel il échange le marteau contre quelque autre chose. S'il pouvait faire ce quelque chose avec aussi peu de fatigue et de travail qu'il fait le marteau, il n'aurait aucun motif de se défaire de ce dernier, et certainement il n'aurait pas de raison pour faire des marteaux pour s'en défaire ensuite. D'un autre côté, quelqu'un ayant besoin d'un marteau ne voudrait pas faire quelque autre chose pour se le procurer, s'il pouvait, par ses propres efforts, faire aussi aisément le marteau. Chaque échange implique un double profit, — un avantage des deux côtés ; et cet avantage consiste dans le temps et le travail que chacun économise, et qu'il peut employer à une plus grande production, en se limitant à la branche d'industrie spéciale dans laquelle il excelle. La valeur, il est vrai, est une chose d'estimation, et c'est la valeur qui détermine l'échange. Chaque partie peut

supposer qu'elle a reçu une valeur plus grande qu'elle n'a donné ; mais que l'estimation de chacune soit vraie ou non, ceci ne peut affecter les intérêts de la communauté dont elles font partie. La quantité des utilités dont la société peut disposer n'est pas plus grande après qu'avant l'échange ; et il ne peut résulter de l'échange un avantage public qu'autant qu'il occasionne une augmentation de production matérielle.

Nous avons dit que l'échange implique l'association des producteurs. Cette vérité est assez évidente dans le cas où l'on troque des services personnels, — comme dans la forme la plus intime d'association, la famille, ou dans les bons services qu'on se rend naturellement entre voisins, lorsque des fermiers, par exemple, s'aident mutuellement à rentrer leurs moissons. Il y a un grand nombre de formes de coopérations où les personnes qui s'associent sont mises en contact, et l'avantage est palpable, parce qu'elles peuvent, par leurs efforts réunis, accomplir en très-peu de temps des ouvrages qu'il serait évidemment impossible à un seul individu de faire, quelque temps qu'il y mît, sans le secours de machines. L'érection de la charpente d'une maison nous en fournit un exemple. Dans l'échange des services incorporés aux produits matériels, il y a, communément, quelque chose qui obscurcit la perception de ce fait. Les producteurs actuels entrent rarement en communication personnelle, et les produits qu'ils échangent ne sont presque jamais comparés les uns aux autres. Un fermier de la commune de Hamburgh apporte un fromage au marché, le vend comptant ; et l'argent va lui servir à acheter du drap fabriqué dans le comté Oneida avec du coton venu de l'Etat de Tennessee, et un poêle fait du fer tiré du comté Clinton et fondu au moyen de la houille de la Pensylvanie. La production de ce fromage était une condition nécessaire de la vente de la houille, du fer et du coton ; et celle de la houille, du fer et du coton, la condition de la vente du fromage. La production de l'un dépendait de la production des autres, puisque aucun d'eux n'avait été

produit pour l'usage immédiat des travailleurs qui les ont apportés au marché. Si, de fait, le fromage n'arrive pas aux mineurs, aux planteurs de coton et aux manufacturiers contre le travail desquels il a été échangé, il remplace, néanmoins, d'autres denrées qui leur ont été délivrées, et tant qu'il ne les a pas remplacées, le drap et le poêle embarrassent et encombrent le marché, et sont des obstacles à une nouvelle production de la matière brute dont ils sont faits, et à l'emploi du travail qui doit la façonner en objets fabriqués de l'espèce de ceux qui attendent l'acheteur et son fromage.

Le point très-important à remarquer ici, c'est que ceux qui offrent un débouché aux denrées et en occasionnent ainsi la production ne sont pas les personnes qui transportent ces denrées d'un lieu à un autre, et qui en font le trafic, mais celles qui les emploient, en dernier lieu, à la satisfaction de leurs besoins, et qui produisent d'autres denrées ou des services à offrir en échange. C'est le travail qui crée une demande de travail : mais le travail employé à produire, et non pas celui qui ne s'occupe qu'à effectuer des échanges. Celui-ci ne fait qu'ajouter de la *valeur* aux produits, sans en augmenter la quantité.

M. J.-S. Mill énonce comme un théorème fondamental, à l'égard du capital, « que ce qui paye et emploie fructueusement le travail, c'est le capital dépensé à lui fournir de l'ouvrage, et non la demande que font les consommateurs des produits du travail quand ils sont achevés. La demande de produits n'est pas une demande de travail. La demande de produits détermine à quelle branche particulière d'ouvrage et de production le travail et le capital seront employés ; elle détermine la *direction* du travail ; mais non la quantité plus ou moins grande du travail lui-même, ou de la rémunération qu'il obtient. Il déclare que cette proposition peut sembler paradoxale aux intelligences communes ; et que, même parmi les économistes célèbres, il n'y a guère que Ricardo et M. Say qui l'aient eue constamment et fermement devant les yeux. M. Mill

développe ainsi le principe qu'il soutient : il remarque qu'un consommateur peut dépenser une partie de son revenu à louer des maçons pour bâtir une maison, — ou bien employer la même valeur à acheter du velours et des dentelles. Dans ce dernier cas,

« Il achète la denrée achevée, qui est le produit du travail et du capital — travail qu'il n'a pas payé, capital qu'il n'a pas fourni, mais préexistant tous les deux. Supposons qu'il ait eu l'habitude d'employer cette portion de son revenu à payer des maçons, qui dépensaient le montant de leur salaire en aliments et en habits, qui sont aussi les produits du travail et du capital. Il se détermine, cependant, à préférer le velours, dont il crée ainsi une plus grande demande. Cette demande ne peut être satisfaite sans un surplus d'approvisionnement, et cet approvisionnement ne peut être produit sans un surplus de capital. Où prendra-t-on ce capital ? Il n'y a rien dans le changement d'inclination du consommateur qui rende le capital du pays plus grand qu'il ne l'était. On voit donc qu'on ne pourrait satisfaire pour le moment cet accroissement de demande de velours, si ce n'était que la circonstance qui lui a donné lieu a mis en disponibilité le montant exact du capital requis. La même somme que le consommateur emploie maintenant en velours passait autrefois entre les mains des maçons, qui en achetaient des aliments et les autres choses nécessaires, dont ils sont maintenant obligés de se passer, ou qu'il leur faut arracher par la concurrence à leurs compagnons de travail. *Le travail et le capital, qui produisaient autrefois le nécessaire pour l'usage de ces maçons, sont privés de leur emploi, et il est nécessaire qu'ils en trouvent un autre ;* et ils le trouvent en faisant du velours pour la nouvelle demande. Je ne veux pas dire que précisément le même travail et le même capital qui produisaient les choses nécessaires à la vie sont employés à produire du velours ; mais, d'une manière ou d'une autre, ils remplacent ceux qui sont ainsi employés. Il y avait

un capital en existence pour faire de deux choses l'une : — produire du velours ou des aliments et des habits pour les maçons, — mais non pour faire les deux. L'alternative dépendait du choix du consommateur ; et, s'il choisit le velours, les maçons doivent se passer de leur nécessaire..... Le détriment aurait été le même pour les ouvriers si le consommateur, tout en persistant dans le dessein de bâtir une maison, avait donné l'ordre à un entrepreneur, et soldé son compte après que la maison eût été finie, au lieu d'engager et de payer les maçons lui-même. Car, de cette manière, le consommateur ne soutient plus lui-même le travail, il attire le capital d'une autre personne et le déplace ; par conséquent, il n'ouvre pas une nouvelle occupation au travail, mais il change simplement le cours d'un emploi déjà existant. Ainsi, de quelque manière que la question soit posée, nous sommes ramenés à la conclusion que reculer le payement d'un ouvrage jusqu'à ce qu'il soit fini, sans faire d'avances, et en remboursant simplement les avances faites par d'autres, ce n'est contribuer en rien à la demande de travail ; et que ce qui est dépensé de cette manière est, quant à ce qui regarde l'emploi de la classe laborieuse, d'un effet complétement nul ; cela ne crée et ne peut créer aucun travail qu'au détriment du travail qui existait auparavant. » *Political Economy*, book 1, chap. xv, § 9.

Le point saillant de ce passage extraordinaire est l'idée que le capital d'une nation est une quantité fixe et invariable, et que tous les emplois sont également productifs. Son objet et celui de la proposition qu'il est employé à soutenir sont de préparer les fondements de la doctrine qu'il importe peu, au point de vue du travail à procurer au pays, de quelle manière un consommateur dépense de l'argent pour la satisfaction de ses besoins personnels, — qu'il s'adresse à l'industrie nationale, ou bien à l'industrie étrangère. Le passage que nous avons écrit en italique est manifestement contraire à la proposition principale. Il accorde que la demande du travail des maçons a créé une demande du travail qui produit les choses nécessaires à leur usage, quoique la personne qui employait les maçons ne fît aucune avance pour maintenir le travail employé à produire ces choses nécessaires, mais remboursât simplement, et cela à une distance d'au moins deux degrés, — le premier, aux maçons eux-mêmes ; le second, par les maçons aux personnes qui leur ont fourni leur pain et leurs pommes de terre, — les avances faites par d'autres. M. Mill lui-même signale une exception qui est aussi large que la règle. Il y a un cas, observe-t-il, où la demande de produits peut créer un emploi pour le travail : à savoir, quand le travailleur est déjà nourri sans avoir un emploi suffisant. Il n'y a pas de pays au monde, cependant, qui n'ait un grand nombre de travailleurs qui ne soient pas constamment employés, et qui, certainement, sont nourris, puisqu'ils existent. L'oisiveté forcée existe partout, plus ou moins, — oisiveté qui ne provient pas d'un manque de bonne volonté ou de force physique. Telle est celle de milliers de créatures renfermées en Angleterre dans les hôpitaux des pauvres, dont le regard triste semble dire, selon Carlyle : « La terre s'étend autour de nous et crie : Viens, et cultive-moi ; viens, et moissonne-moi. Cependant, nous restons ici enchaînés par un sort. Le soleil brille, et la terre appelle. La puissance du gouvernement et l'impuissance de l'Angleterre nous empêchent d'obéir. » Au nombre des oisifs de cette espèce, on peut compter les ouvriers des manufactures, qui cherchent à gagner leur pain, mais ne travaillent que la moitié du temps. Tels sont encore partout ceux qui, tout en prétendant travailler, manquent du stimulant qui les exciterait à s'employer sérieusement, et n'accomplissent qu'un travail interrompu et insuffisant. Quel est le pays où, sans parler des classes qui n'ont pas besoin de salaire pour vivre, toute la force vive utilisable soit continuellement employée ? Quel est le pays où tous ceux qui sont prêts à travailler au taux courant des salaires en ont toujours la faculté ? »

M. Mill, dans un autre chapitre de son ouvrage, montre « de quelle extrême importance il est, pour la fécondité du travail des producteurs, d'avoir, dans le voisinage, d'autres producteurs, employés dans une branche différente d'industrie. » Il observe avec beaucoup de justesse que

« Le pouvoir d'échanger les produits d'une espèce de travail contre ceux d'une autre espèce est une condition, sans laquelle il y aurait presque toujours une plus petite quantité de travail de toute sorte. Quand une nouvelle voie est ouverte pour l'écoulement d'un produit quelconque de l'industrie, et que, par conséquent, on produit une plus grande quantité de cet article, cette augmentation ne s'obtient pas toujours aux dépens de quelque autre produit; c'est bien souvent une nouvelle création, résultat d'un travail qui autrement serait resté sans emploi, ou du secours que reçoit le travail d'amélioration, ou de moyens de coopération auxquels il n'aurait pas eu recours, s'il n'eût été encouragé à produire davantage. » *Political Economy*, book I, chap. VIII, § 4.

L'auteur du passage que nous venons de citer ne voit pas de contradiction entre les faits qui y sont énoncés, et la doctrine qu'un débouché pour les produits ne constitue pas un emploi de travail. Dans le cas où le travail des cultivateurs est stimulé, par l'arrivée d'un certain nombre d'artisans dans le voisinage, à déployer une nouvelle vigueur et plus d'efficacité, il remarque que le travail des cultivateurs avait déjà son emploi, et que ces derniers ne doivent pas aux nouveaux venus leurs moyens de subsistance. Veut-il faire une distinction entre *emploi du travail et emploi des travailleurs?* Il admet qu'il est possible d'employer une plus grande quantité de travail, avec une augmentation correspondante de rémunération, sans employer un plus grand nombre de travailleurs. Pour démontrer combien cette distinction est peu fondée, nous n'avons qu'à supposer une immigration continue de nouveaux consommateurs. Il y a certainement une limite où le nombre préexistant des cultivateurs ne pourrait plus suffire à la demande alimentaire, et, à ce point, la demande de travail, continuant toujours, devient une demande de travailleurs. Trois cent mille émigrants d'Europe débarquent chaque année sur nos rivages. Supposons qu'aucun ne soit producteur d'aliments, et que les arrivages, pendant dix années seulement, créent une demande d'aliments que puissent satisfaire les efforts redoublés de nos fermiers, sans que le nombre de ces derniers soit augmenté. Le flot de l'émigration peut-il continuer sans cesse, sans créer la demande d'un supplément de travailleurs agricoles? Ce flux annuel peut-il être triplé, comme cela pourrait arriver, sans créer *bientôt* une telle demande? Si l'on est forcé de répondre à cette question négativement, il est clair que la distinction entre la demande de travail et celle de travailleurs n'est pas fondée en principe. Elle ne pouvait se présenter qu'à l'esprit de ceux qui n'ont pas d'autres phénomènes sous les yeux que ceux que leur offre une population presque stationnaire, — qu'ils regardent cependant comme excessive, ou en danger continuel de devenir excessive, en comparaison du capital.

M. Say professe dans toute son étendue la doctrine que la demande dépend de la production. « C'est la production, dit-il, qui crée une demande de produits. « Un produit n'est pas plutôt créé, que, dès ce moment-là, il ouvre un débouché à d'autres produits, dans la mesure de sa propre valeur. » « C'est parce que la production de quelques denrées a décliné, que d'autres denrées sont surabondantes. » De la vérité importante contenue dans ces propositions, il déduit la conclusion

« Que, dans toute communauté, plus les producteurs sont nombreux et plus les productions sont variées, plus les moyens d'écoulement sont prompts, nombreux et étendus pour ces productions; et, par une conséquence naturelle, plus ils sont avantageux aux producteurs; car le prix s'élève avec la demande. Mais cet avantage ne peut découler que

d'une production réelle, et non d'une circulation forcée de produits; car une valeur une fois créée n'est pas augmentée dans son passage d'une main à l'autre. » — *Say, Economie politique*, livre I[er], chap. xv.

M. Mac Culloch, qui cite avec approbation le chapitre de M. Say dont nous avons extrait ce qui précède, remarque que les principes dont les conclusions de ce dernier sont tirées furent énoncés, dès l'an 1752, dans un traité du doyen Tucker, intitulé *Queries on the late naturalization bill*, qui aujourd'hui est devenu très-rare. Nous donnons une de ces questions tirée de la citation de M. Mac Culloch, et avec les mêmes caractères typographiques qu'il a employés, non-seulement parce qu'elle mérite une attention toute particulière, mais encore comme preuve que la prétendue distinction entre la demande du travail et celle des produits du travail n'était reconnue ni par son auteur original, ni par celui qui l'a tirée de l'obscurité d'une brochure tombée dans l'oubli : « SI CE N'EST PAS UNE MAXIME INFAILLIBLE, QUE LE TRAVAIL D'UN INDIVIDU CRÉE UN EMPLOI POUR CELUI D'UN AUTRE ?

C'est la perception instinctive qu'a de cet axiome l'intelligence populaire, — plus sage que les écoles, quoique incapable d'analyser les motifs de sa conviction, — qui a conduit à une politique de protection mutuelle que les écoles condamnent. Ce n'était pas, cependant, à l'association faite expressément pour augmenter les échanges, en diversifiant l'industrie et en stimulant ainsi la production, que nous faisions allusion, quand nous parlions de l'association comme d'une condition essentielle de l'échange. Il est évidemment nécessaire que les producteurs soient quelque peu rapprochés les uns des autres, avant qu'ils puissent échanger par un troc direct les fruits de leur travail, soit sous la forme de services personnels, soit sous celle de produits. Il faut que l'association des producteurs devienne encore plus nombreuse avant qu'il se forme une classe distincte dont l'occupation soit de négocier et d'opérer les échanges des denrées qu'elle ne produit pas elle-même. Le manque de concentration des producteurs dans un même lieu est évidemment un obstacle au trafic, quelques moyens qu'on puisse employer pour le faire. Nous aurons occasion de traiter ce point en détail.

Le rapprochement physique n'est cependant pas la seule condition nécessaire pour établir la pratique régulière de l'échange. Personne ne pourrait abandonner, pendant un certain temps, les travaux qui lui fournissent les aliments et les habits, sans l'assurance certaine que d'autres ont pris sur eux-mêmes le soin de lui fournir des provisions et des vêtements à des conditions acceptées. C'est donc moyennant un pacte réel, quoique tacite, selon le langage de M. Wakefield, « que la classe qui récolte plus de denrées alimentaires qu'il ne lui en faut peut échanger avec celle qui fabrique plus de vêtements qu'elle n'en a besoin ; et s'il y avait entre elles la séparation complète qu'établissent la distance ou la haine, — si virtuellement les deux classes n'en formaient pas une seule pour le but commun de produire ce qu'il leur faut d'aliments et de vêtements, — elles ne pourraient diviser en deux parts distinctes l'opération de produire une quantité suffisante de provisions et de vêtements. »

Quelques-uns des avantages de la division du travail ne pouvaient manquer d'attirer l'attention, dans les premiers âges de la société. Les hommes devaient remarquer qu'il en résultait une augmentation du pouvoir de production, avant d'examiner la raison de cette augmentation ; et le succès, dans un cas et dans une branche d'industrie, devait naturellement conduire à des expériences dans d'autres. Les règles de l'art et les maximes de la sagesse pratique viennent généralement longtemps avant le raisonnement scientifique, qui fait connaître leur étendue et leurs limites, et nous met en état de prévoir leurs résultats dans des circonstances nouvelles. C'est pour parvenir à ce but qu'il nous faut découvrir les raisons de la règle, et la loi qui gouverne et explique les faits observés.

Par quelles causes donc la division du travail occasionne-t-elle une augmentation du pouvoir de production? Sans essayer de les donner toutes, nous pouvons citer les suivantes comme les principales :

1° La connaissance plus étendue que les hommes obtiennent des propriétés de la matière et des lois naturelles qui interviennent dans ses divers usages; en d'autres termes, l'éducation intellectuelle des producteurs. La division des travaux n'est pas portée aussi loin dans les opérations ordinaires de l'agriculture que dans les arts mécaniques; mais il n'y a aucun doute qu'on pourrait les partager, entre différentes classes de personnes, beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Ce premier de tous les arts peut, cependant, nous fournir un exemple du principe que nous examinons. La culture des grains, des légumes et des fruits, exige qu'on soit familiarisé avec une grande quantité de lois chimiques qui régissent les différentes couches du sol et les engrais; avec les lois mécaniques qui ont rapport à la construction et à l'usage des bâtiments, des instruments, des machines et des moteurs; avec une multitude d'autres choses dont l'étude demande beaucoup de temps. L'élevage des animaux exige une connaissance de lois physiologiques, d'un caractère tout différent. M. Bakewell, en étudiant ces lois et les qualités spéciales des différentes races de moutons, a acquis un tel talent, qu'il pouvait produire un animal réunissant presque toutes les qualités désirables qui peuvent s'accorder avec sa nature; il a réalisé de très-grandes améliorations dans les troupeaux de la Grande-Bretagne, obtenant par les croisements, la nourriture, etc., tantôt la taille et la graisse,— tantôt le poids et la finesse de la toison,— suivant le but et les qualités qu'on désire. D'autres individus se sont livrés, de la même manière, au perfectionnement de la race des vaches et d'autres animaux domestiques. Il est clair qu'ils n'auraient pas acquis ces connaissances et ce talent dans l'art d'élever les bestiaux, s'ils avaient voulu y ajouter

des connaissances aussi spéciales dans la culture des différentes graines, du lin, du coton, des graminées, des pommes de terre et des fruits. La vie est courte, l'art est long.

Les arts mécaniques offrent des exemples d'une diversité encore plus frappante dans les matériaux que l'on emploie et dans les connaissances que l'on exige. Les ouvriers en métaux, et le teinturier, par exemple, se servent, dans leurs métiers respectifs, de propriétés de la matière et de lois chimiques qui ont à peine quelque chose de commun. L'application aux arts des nouvelles découvertes en chimie demande constamment une plus grande somme de connaissances spéciales, pour conduire leurs opérations avec économie; et le progrès des sciences tend nécessairement à borner les études de ceux qui veulent les avancer à quelques branches spéciales. Quelle différence n'y a-t-il pas eu entre les recherches du lieutenant Maury, qui, par une investigation longue et laborieuse des lois qui gouvernent les vents et les courants de l'Océan, est parvenu à donner des instructions qui réduisent de beaucoup la longueur des voyages en Californie, en Chine et ailleurs; celles d'Ericsson, inventeur de l'hélice et de la machine à air chaud, qui rendent les vaisseaux indépendants des vents et des courants, et leur permettent de transporter assez de charbon pour la plus longue course; et celles de Steers, constructeur du yacht *America*, qui a donné le modèle d'un vaisseau doué des plus grandes qualités pour la course! Et pourtant la science de tous les trois n'est qu'une spécialité de l'art de la navigation.

2° L'accroissement de dextérité, — l'éducation des muscles des producteurs, — est une cause universelle et très-puissante de l'accroissement de production. C'est une vérité physique bien connue, que l'exercice d'un muscle augmente sa force et son volume. Une opération, qui d'abord était difficile, devient aisée par une fréquente répétition. On parvient par la pratique à faire rapidement ce qu'on faisait lentement dans le principe : — ce qui demandait une atten-

tion soutenue pour être bien fait, on le fait enfin sans attention apparente, et avec une précision qui approche de celle de la machine. On dit qu'il y a des ouvriers bottiers si adroits qu'ils commencent à coudre une botte avec un fil long d'une verge dans chaque main, étendent, à la fois, les bras de toute la longueur du fil sans tirer une seconde fois, et, à chaque nouveau point qu'ils piquent, diminuent l'essor qu'ils donnent à leurs bras, de manière à se régler sur la longueur du fil chaque fois qu'il passe à travers le cuir. La délicatesse du toucher, comme la rapidité du mouvement, est susceptible d'un perfectionnement. Dans quelques opérations manufacturières, des enfants répètent cent fois à la minute, et pendant des heures entières, des mouvements qui impliquent l'action de plusieurs muscles. Comme exemple de l'économie obtenue par une discipline convenable des muscles, on raconte « qu'une espèce de cordonnet ou de guipure », faite en Angleterre, » qui, lors de son introduction, coûtait 3 schellings de façon, ne coûte plus, maintenant, qu'un sou anglais; et ce résultat est dû seulement à l'augmentation de dextérité des ouvriers, sans l'intervention d'aucune machine nouvelle [1].

Il est évidemment impossible qu'une personne acquière autant de dextérité dans un grand nombre de procédés différents que dans un seul; et, quand elle y parviendrait, le temps passé à les apprendre serait autant d'enlevé au travail productif. On dit quelquefois que c'est un avantage de la simplification de procédés de pouvoir employer des enfants plus jeunes qu'on ne pouvait le faire autrefois. Ceci est, cependant, d'une utilité très-douteuse. Les années de l'enfance doivent être, pour le plus grand avantage de la communauté, employées à son éducation *générale* : le foyer paternel, l'école et la pelouse autour de la maison sont les lieux où les corps et les esprits encore faibles peuvent gagner le plus

[1] *Edinburgh Review*, janvier 1849.

pour la richesse commune, en s'approvisionnant de forces au lieu d'en dépenser.

3° La division du travail permet la distribution des différents emplois, de telle sorte que chacun puisse être confié aux personnes dont les qualités s'y adaptent et qui sont le mieux faites pour y réussir. Quelques branches d'industrie demandent une grande force de corps; il en faut très-peu dans d'autres, où la rapidité du mouvement et la délicatesse du tact sont les principales qualités requises. Il en est de même du talent. On peut, en quelques jours, apprendre à entretenir le feu d'une machine à vapeur, mais l'éducation d'un ingénieur demande des mois et des années. Ce serait une grande perte de force s'il fallait que l'ingénieur fît le feu. Il y a une économie de puissance productive chaque fois qu'une personne trouve de l'emploi, malgré les particularités défavorables de sa constitution physique ou de son éducation. Un aveugle peut tourner une meule, un boiteux peut faire courir une navette, un muet peut arranger des caractères d'imprimerie. Différentes parties d'une série d'opérations nécessaires à un but commun peuvent être accomplies, avec le même succès, par des individus dont les facultés, innées ou acquises, sont aussi différentes que celles du muet, de l'aveugle ou du boiteux. S'il y a quatre opérations, dont une seule demande la possession des cinq sens et de bonnes jambes, trois personnes atteintes des infirmités dont nous avons parlé et une personne qui en est exempte pourront faire le même ouvrage que quatre autres individus bien conditionnés ; tandis que, sans cet arrangement, le pouvoir productif de trois d'entre elles serait perdu pour la société, et leur subsistance resterait à sa charge. Cette vérité s'étend aux différences moindres de capacité, quoique le profit de leur utilisation puisse être moindre.

4° L'économie des instruments. Les différentes opérations exigeant l'emploi de machines et d'outils, qui sont aussi différents, l'homme qui voudrait exécuter à lui seul ces di-

verses opérations aurait besoin d'un assortiment immense d'outils. Trois individus dont chacun essayerait d'être, tour à tour, charpentier, forgeron et tisserand, doivent avoir trois fois plus d'outils qu'ils n'en auraient besoin, si chacun se bornait à un seul métier. Ils perdraient trois fois autant de travail à se procurer ces auxiliaires de la production, et ce temps est retranché de la production elle-même.

Voilà, à peu près, les principaux avantages de la division du travail. Un autre, qui est ajouté par Adam Smith, c'est l'économie du temps, généralement perdu quand on passe d'une occupation à une autre. « Un tisserand de campagne, observe-t-il, qui cultive une petite ferme, doit perdre beaucoup de temps en passant de son métier à tisser à l'ouvrage des champs, et de cet ouvrage à son métier. Quand on peut suivre deux occupations différentes dans le même atelier, la perte de temps est, sans doute, moindre; mais, dans ce cas même, elle est encore très-considérable. Un ouvrier traîne communément un peu avant de passer d'une espèce de travail à un autre. Quand il commence le nouvel ouvrage, il est rare qu'il s'y mette de tout cœur ; son esprit, comme l'on dit, est ailleurs, et, pendant quelque temps, il s'amuse plutôt qu'il ne s'applique ». M. Babbage remarque que, « quand la main ou la tête de l'homme ont été occupées pendant un certain temps d'une espèce d'ouvrage, elles ne peuvent, instantanément, changer de travail d'une manière satisfaisante. Les muscles des membres en activité ont acquis, pendant qu'ils étaient employés, une flexibilité, et ceux qui étaient en repos une rigidité, qui rendent tout changement lent et inégal au commencement. Une longue habitude produit aussi dans les muscles exercés la propriété de résister à la fatigue bien plus longtemps qu'ils ne le pourraient dans d'autres circonstances. Il semble qu'il y ait un effet analogue dans tout changement d'effort intellectuel ; l'attention accordée à un nouveau sujet n'est pas aussi parfaite d'abord qu'elle le devient après un peu d'exercice. » D'un autre côté, on observe, et

avec raison, qu'un changement d'occupation apporte souvent une distraction, quand autrement un repos complet serait nécessaire; parce que l'emploi d'autres muscles et d'autres facultés de l'esprit permet à ceux-ci de se reposer et de se retremper. Cette considération a sans doute quelque poids, et nous met dans l'impossibilité d'assigner aucune règle générale, à l'égard du degré d'uniformité le plus avantageux dans les occupations du corps et de l'esprit. Quant au temps nécessairement employé à se transporter dans les endroits où se font les différentes espèces d'ouvrages, nous l'avons omis dans notre énumération, parce que l'objet était de constater les causes par lesquelles la division du travail augmente la production, — en supposant que les producteurs emploient le même temps au travail réel.

Un autre des avantages énumérés par Adam Smith est que « l'invention de toutes les machines qui facilitent et abrégent tant le travail semble avoir eu pour origine la division du travail. » L'homme dont l'attention se concentre sur un seul et même objet est beaucoup plus apte à apporter des perfectionnements dans les outils et dans les méthodes qu'il emploie pour accomplir cet objet, que s'il était distrait par beaucoup d'autres. Cet avantage paraît, cependant, être plutôt une conséquence qu'un effet direct. De cette manière la division du travail prépare les moyens de rendre le travail futur bien plus productif; mais l'invention, quelque admirable qu'elle soit, n'est pas cette augmentation immédiate de production que nous recherchons.

M. Senior a remarqué un autre avantage, provenant de la circonstance « que les mêmes efforts qui sont nécessaires pour produire un seul résultat sont souvent suffisants pour produire plusieurs centaines ou plusieurs milliers de résultats semblables. Il cite l'établissement de la poste aux lettres, comme un exemple familier. Il est aussi aisé de transporter cinquante lettres qu'une seule de New-York à Chicago, et presque aussi aisé d'en transporter mille. Si chaque individu

essayait de transmettre sa propre correspondance, celui qui fait beaucoup d'affaires serait obligé d'avoir un grand nombre de messagers constamment en route. Tous les habitants des Etats-Unis, agissant isolément, ne pourraient effectuer ce que, par leur association et leur accord à faire du transport et de la distribution des lettres l'ouvrage d'une classe particulière d'individus, le travail de quelques-uns accomplit. Il y a d'autres fonctions, remplies par les gouvernements et leurs agents, qui offriraient des exemples de la même espèce. M. Senior a cité les mesures pour la défense du pays, pour la découverte et la punition du crime, et pour l'administration de la justice aux particuliers. C'est ce principe qui est la grande source de l'économie qu'on trouve dans les opérations industrielles de toute espèce entreprises sur une grande échelle, et son application est susceptible d'une extension indéfinie. On le comprend généralement sous le titre d'association, et souvent on le mêle avec des idées et des projets avec lesquels il n'a point de rapports nécessaires. Le mot « d'association » en est ainsi venu à signifier des utopies et des rêves impraticables, souvent même subversifs et dangereux, aux yeux de beaucoup d'individus à qui l'on parle tous les jours d'échange et de division du travail, sans que leurs opinions conservatrices en soient le moins du monde effarouchées, quoique, au fond, ces différents mots représentent la même idée. Ce n'est point à nous de discuter la direction dans laquelle l'application de ce principe doit être étendue, ni d'en fixer les limites. Ceci est une affaire de détail. Le principe lui-même rentre dans les considérations sur l'économie dans la distribution du travail, que nous avons énoncée comme le troisième des principaux avantages qui découlent de sa division.

L'échange et la division du travail, ainsi que nous l'avons vu, ont la même étendue et dépendent l'un de l'autre. L'échange ne peut profiter à l'individu, et à la communauté dont l'individu fait partie, qu'en raison de l'accroissement de

production qui résulte de la division du travail. A et B ont, chacun, besoin de chapeaux et de bottes, et nous pouvons supposer qu'il faut autant de travail pour faire les uns que pour faire les autres. Nous pouvons aussi supposer, pour rendre l'exemple plus sensible, que A, en se livrant exclusivement à la fabrique des chapeaux, est parvenu à produire un chapeau en quatre jours de travail; pendant que B, qui borne ses efforts à la production de bottes et de souliers, peut produire une paire de bottes en travaillant le même nombre de jours. Si, au contraire, chacun d'eux avait essayé d'exercer les deux métiers, et avec eux une demi-douzaine d'autres, nous pouvons être sûrs qu'il aurait employé huit jours à fabriquer un chapeau, et tout autant à faire une paire de bottes. Quatre jours de travail de chacun d'eux, quand ils concourent à la production par la séparation de leur industrie, ont le même résultat que huit sous le régime opposé. Le chapelier se fait un chapeau en quatre jours, et, en en faisant un pour son voisin le cordonnier, en quatre jours de plus il se procure une chaussure. Le cordonnier fait la même chose. En huit jours, chacun a un chapeau et une paire de bottes; tandis que, sans la divison du travail et l'échange, l'un n'eût pas eu de chapeau, et l'autre pas de bottes. Jusqu'ici le profit paraît être limité à ces deux personnes; mais si elles continuent à travailler encore huit jours, la communauté sera enrichie de deux nouveaux chapeaux et de deux nouvelles paires de bottes, pour deux autres personnes, qui, sans l'association des producteurs, auraient été obligées de se passer de ces choses essentielles à leur santé et à leur comfort, et qui contribuent aussi à augmenter leur pouvoir productif. Le gain combiné des individus qui produisent et qui échangent est celui de la communauté dont ils font partie. Ce que le cordonnier a gagné, c'est le temps qu'il a économisé, — les quatre jours qu'il n'a pas perdus à faire la moitié d'un chapeau, et qui l'ont mis à même d'augmenter le fonds commun d'une autre paire de bottes. Ce que le chapelier a gagné, c'est

le second chapeau, qu'il a eu le moyen de faire en économisant son pouvoir productif. La communauté, dont tous les deux sont des membres, gagne un chapeau et une paire de bottes, que, dans l'autre cas, elle aurait perdus.

Supposons qu'au lieu d'être des membres de la même communauté, le chapelier demeure dans le Connecticut, et le cordonnier en Angleterre, et supposons qu'un échange de leurs produits ait lieu sans frais de transport, et sans l'intervention de marchands dans le trafic. Que s'ensuivrait-il ? Le chapelier américain gagnerait sans doute l'équivalent d'un chapeau comme auparavant, et son pays le gagnerait aussi, mais celui-ci n'aurait pas le gain de la paire de bottes de surplus que le cordonnier anglais peut faire. Celle-ci est perdue pour le Connecticut, et devient le gain de l'Angleterre. Il y a, certainement, un profit pour les deux pays (laissant de côté les frais de transport, etc.), mais il n'est que la moitié de celui que l'un ou l'autre aurait recueilli si les deux personnes qui ont fait l'échange et les deux profits lui avaient appartenu.

Si l'on peut persuader au cordonnier anglais d'émigrer, et d'exercer son métier dans le Connecticut, il est clair que ses échanges avec le chapelier donneront un double profit à cet Etat. La communauté s'enrichit de ce qui l'enrichit lui-même. — L'augmentation d'efficacité de son travail, qui vient de ce qu'il peut en échanger le produit contre celui du travail d'un de ses nationaux, sert à l'avantage de l'Etat, sous la forme d'un plus grand approvisionnement de bottes et de souliers.

Ni la manière d'estimer la valeur des produits échangés, ni la différence de prix entre les bottes à Liverpool et celles à New-Haven, ne peuvent changer la nature de ce grand fait; quoiqu'un raisonnement basé sur les valeurs et les prix puisse en obscurcir la perception. La valeur et le prix, aidés de quelques autres circonstances, peuvent, à la vérité, déterminer la limite des frais auxquels l'échange *intérieur* peut

être profitable à la communauté; mais ceci n'affaiblit pas la conclusion que l'échange *intérieur*, toutes choses égales, d'ailleurs, et en ne considérant que le fondement essentiel de tout échange, est plus avantageux que le commerce étranger.

S'il y a, dans le Connecticut, un seul individu oisif, — capable de faire des souliers, mais incapable de se livrer à aucune autre espèce d'industrie utile, — nous avons alors un cas où l'avantage d'un système d'échanges *intérieurs* qui lui fournira l'occasion de travailler peut être aisément apprécié. Il faut que cet individu mange, qu'il travaille ou non; et, dans l'un et l'autre cas, sa subsistance doit provenir du travail des autres membres de la société. Supposons qu'il lui faille deux fois autant de travail qu'à l'ouvrier anglais pour faire une paire de bottes, et que, par conséquent, il se fasse payer deux fois autant, afin de pouvoir se procurer la subsistance que le public serait autrement forcé de lui fournir : il est évident que la communauté peut aussi bien lui payer ce prix que de le nourrir à rien faire et de faire venir des bottes d'Angleterre. Le total de la dépense et celui de l'acquisition sont les mêmes dans un cas comme dans l'autre.

Nous sommes à même maintenant d'apprécier la justesse avec laquelle Adam Smith a démontré les avantages supérieurs du commerce *intérieur* sur le commerce étranger. Nous le laisserons parler :

« Dans quelque pays que ce soit, le même capital mettra en activité une plus grande ou une plus petite quantité de travail productif, et ajoutera une plus grande ou une moindre valeur aux produits de la terre et du travail, selon les différentes proportions dans lesquelles il est employé dans l'agriculture, dans les manufactures et dans le commerce en gros. La différence est aussi très-grande, selon les différentes sortes de commerce en gros où une partie de ce capital est employée...

« Le capital qui sert à acheter, sur un point du pays, pour revendre sur un autre, les produits de l'industrie nationale, tient généralement, dans toute opération de cette espèce, la place de deux capitaux distincts, qui tous deux avaient été employés dans l'agriculture ou dans les manufactures, et leur donne, de cette manière, la faculté de continuer cet emploi. Quand il prend des magasins d'un marchand une certaine valeur en denrées, il rapporte communément en échange au moins une valeur égale en denrées différentes. Quand ces deux parties de marchandises sont les produits de l'industrie nationale, ce capital remplace, dans toute opération de ce genre, deux capitaux distincts, qui avaient été employés à payer un travail productif, et leur permet de continuer à le maintenir en activité. Le capital qui envoie à Londres le produit des manufactures écossaises, et rapporte à Edimbourg du blé et des produits anglais, tient nécessairement, dans cette opération, la place de deux capitaux anglais qui avaient été employés dans l'agriculture ou dans les manufactures de la Grande-Bretagne.

« Le capital employé à acheter des marchandises étrangères, pour la consommation intérieure, remplace aussi, quand cet achat est fait avec le produit de l'industrie nationale, deux capitaux distincts; mais l'un d'eux seulement sert à soutenir cette industrie. Le capital qui envoie des marchandises anglaises en Portugal, et rapporte des marchandises portugaises en Angleterre, ne remplace qu'un capital anglais. L'autre est un capital portugais. C'est pourquoi, quand même les retours du commerce de consommation étranger seraient aussi prompts que ceux du commerce intérieur, cela ne donnerait que la moitié de l'encouragement à l'industrie et au travail du pays. » *Wealth of Nations*, liv. II, chap. v.

M. Say est d'accord avec Smith, quand il tient le langage suivant :

« Le commerce intérieur d'un pays, quoique moins évident et moins frappant, outre qu'il est le plus considérable, est aussi le plus avantageux. Car les envois et les retours de ce commerce sont nécessairement des produits nationaux. Ils donnent le mouvement à une double production; et les profits n'en sont point partagés avec les étrangers. » Say, *Economie politique*, liv. I, chap. IX.

Dans un chapitre subséquent, le même auteur, en désapprouvant la politique qui avait conduit le gouvernement anglais, poussé par le désir d'augmenter l'exportation du produit de ses manufactures, à accorder des primes sur les exportations, observe

« Que le gouvernement anglais semble ne pas s'être aperçu que les ventes les plus profitables à une nation sont celles faites par un citoyen à un autre citoyen; car elles montrent une production nationale de DEUX valeurs : — la valeur vendue et celle donnée en échange. » Say, *Econ. polit.*, liv. I, ch. XVII.

Le langage dont se sert le docteur Smith, dans l'extrait précédent, ne paraît pas très-propre à donner une idée des vrais fondements sur lesquels s'appuie sa doctrine. L'idée d'un capital intermédiaire, destiné à remplacer deux autres capitaux, introduit une complication inutile, d'autant que toute la question consiste dans l'avantage de l'échange d'un produit, ou d'une quantité de produits, ou d'un montant donné de capital, si l'on aime mieux ce terme, contre un autre capital, qui lui ressemble en ce qu'il est le résultat de l'industrie nationale, ou qui ne lui ressemble pas, par la raison qu'il provient de l'industrie étrangère. C'est un de ceux-ci qui remplace l'autre. Le capital employé à effectuer l'échange peut, si les produits sont dans des magasins adjacents, consister seulement en argent monnayé. Si la distance qui les sépare est de deux ou trois milles, il consistera en partie en voitures et en chevaux. S'ils sont éloignés de cent milles, on peut y comprendre aussi un chemin de fer avec sa machine et ses wagons; ou un canal, avec ses bateaux et

les animaux qui les tirent. Le capital qui est l'instrument de l'échange n'a aucune influence sur le résultat, excepté qu'il requiert payement pour les services qu'il a rendus, et enlève ainsi quelque chose des produits à ceux dont le travail les a rendus propres à l'échange. Il est difficile de comprendre dans quel sens on peut dire — qu'il remplace quelque chose, puisque, tandis qu'il ajoute à la valeur, — qui est la mesure de la difficulté qu'on éprouve à se procurer un produit, — il n'ajoute directement rien à la quantité des produits, mais retranche de la quantité qui en reviendrait sans cela à chaque producteur. Il ne s'ensuit pas que ces services soient inutiles à une communauté. Une certaine quantité est absolument indispensable; et une classe d'individus qui se consacre à opérer des échanges peut le faire avec une certaine économie pour le public, résultant du principe général que toute division du travail est suppression de travail. Il est néanmoins évident que plus le montant du capital et du travail nécessaires pour faire marcher le commerce d'une communauté sera faible, plus il en restera de disponible à appliquer à l'œuvre de la production.

Nous aurons occasion de citer d'autres passages de la *Wealth of Nations*, quand ils pourront faire comprendre plus clairement et plus aisément les bases de la proposition que nous discutons. Celui qui vient d'être rapporté plus haut a été choisi pour présenter, en même temps, la contradiction que lui opposent Ricardo et ses partisans. C'est le point où les sentiers divergent, et ils conduisent à des différences irréconciliables. Ricardo cite en entier la proposition de Smith, et la commente de la manière suivante :

« Cet argument me paraît fallacieux; car, quoique l'on emploie deux capitaux, l'un anglais et l'autre portugais, comme le docteur Smith le suppose, cependant le capital placé dans le commerce étranger sera le double de celui qui est employé dans le commerce intérieur. Supposons que l'Ecosse emploie un capital de 1,000 liv. st. dans la fabrication de la toile, qu'elle échange contre le même montant de soieries fabriquées en Angleterre : 2,000 liv. st. et une quantité proportionnée de travail seront employées dans les deux pays. Supposons, ensuite, que l'Angleterre trouve qu'elle peut importer plus de toile de l'Allemagne en échange des soieries qu'elle exportait auparavant en Ecosse, et que l'Ecosse, de son côté, voie qu'elle peut obtenir plus de soieries de la France qu'elle n'en recevait de l'Angleterre, en retour de ses toiles, l'Angleterre et l'Ecosse ne cesseront-elles pas aussitôt de trafiquer ensemble? et le commerce de consommation intérieur ne cédera-t-il pas la place au commerce de consommation étranger? Mais, quoique deux nouveaux capitaux soient employés dans ce commerce, — l'un allemand, l'autre français, — le même montant de capitaux anglais et écossais ne continuera-t-il pas à être engagé et ne mettra-t-il pas en activité la même quantité d'industrie que lorsqu'il était employé dans le commerce intérieur? » — *Principles of Political Economy*, chap. xx.

On peut assurément répondre affirmativement à ces questions, sans convenir de la fausseté de l'argument du docteur Smith. La réponse admettrait seulement que si l'Ecosse, alors qu'elle perdait un marché en Angleterre, en trouvait un meilleur en France, et que l'Angleterre trouvât aussi en Allemagne un marché à la place de celui qu'elle a perdu en Ecosse, — c'est-à-dire, si DEUX échanges étrangers prenaient la place du seul échange intérieur, — échanges montant à une valeur de 4,000 liv. st., 2,000 liv. st. fournies par la Grande-Bretagne, et 1,000 liv. st. fournies par chacun des deux autres pays, au lieu d'un échange intérieur qui ne comprend que des valeurs montant des deux côtés à 2,000 liv. st., — alors l'industrie recevrait une impulsion tout aussi grande que si la soie et la toile eussent été échangées dans l'île. La forme de l'interrogation admet, nécessairement, que les deux éventualités spécifiées arriveraient en même temps, avant que l'industrie de la Grande-Bretagne pût recevoir une compen-

sation pour la suspension de son commerce intérieur; et c'est admettre que ce commerce contribue deux fois autant que le commerce étranger à soutenir le travail du pays. Cette proposition est, cependant, celle dont il fallait démontrer la fausseté. Nous ne sommes donc pas obligés de nous informer s'il est vraisemblable que les circonstances supposées arrivent en même temps. Si nous avions à le faire, une simple possibilité ne nous suffirait pas. Il faudrait qu'il fût prouvé que l'une devait faire naître l'autre;—que la raison positive pourquoi la toile d'Ecosse devait être reçue en payement des soieries françaises, c'est qu'elle ne pouvait être acceptée en échange des soieries anglaises; — que c'est parce que les Ecossais rejetaient les soieries anglaises, que les Allemands devaient, *en conséquence*, les rechercher. On doit supposer, sans doute, que c'est le bon marché qui recommande un article aux acheteurs, toutes choses étant d'ailleurs égales. L'exemple que nous offre Ricardo donne à entendre que les Anglais trouvent la toile d'Allemagne moins chère que celle d'Ecosse, et qu'ils la payent en soieries: pourquoi donc la France, qui paye aussi en soieries, achèterait-elle la toile d'Ecosse à un prix élevé, au lieu de celle de l'Allemagne qui est à bas prix? Cette supposition entraîne un état de choses qui mènerait naturellement à détruire la fabrique de toile en Ecosse, parce qu'elle ne peut pas lutter de bon marché avec la toile d'Allemagne, et de la manufacture de soie en Angleterre, parce qu'elle ne peut pas faire concurrence à celle de la France. L'industrie de la Grande-Bretagne, dans ces deux espèces d'emploi, doit se trouver sans ouvrage, ou ce désastre doit être évité par des moyens que Ricardo n'indique pas, et qui ne sont pas d'accord avec sa croyance que le commerce étranger est aussi avantageux que l'échange intérieur.

M. Mac Culloch, dans un ouvrage sur le commerce, cite le proposition d'Adam Smith, et fait, à ce propos, le raisonnement suivant:

« Si, quand on envoie les denrées écossaises au Portugal, elles sont aussi recherchées en Angleterre qu'avant qu'on les exportât, il faudra une augmentation de capital et de travailleurs pour approvisionner à la fois les marchés d'Angleterre et ceux du Portugal. »

Ceci n'a pas besoin de commentaire. Il examine ensuite l'autre cas.

« Si, en même temps que les Ecossais commencent à exporter leurs denrées au Portugal, les habitants de Londres trouvent aussi un marché étranger où ils pourraient s'approvisionner à meilleur marché des marchandises qu'ils importaient autrefois d'Ecosse, tout commerce cesse à l'instant entre l'Ecosse et Londres, et le commerce intérieur se change en commerce étranger. Il est clair, cependant, que ce changement n'occasionnera aucun embarras, et qu'il ne privera personne de travail. »

Nous nous arrêtons pour faire remarquer que nous avons ici, comme dans l'exemple de Ricardo, *deux* marchés étrangers, qu'on suppose avoir été acquis à la place de l'échange intérieur qui a été supprimé. La citation continue:

« Au contraire, les manufactures recevraient une nouvelle impulsion, tant en Ecosse que dans la métropole, parce que *rien n'aurait pu induire les marchands à changer le commerce intérieur contre l'échange étranger, s'ils n'avaient pu disposer de leurs denrées avec plus d'avantage.* Le fait est que quand on substitue le commerce étranger à celui de l'intérieur, il y entre un nouveau capital, appartenant à la nation avec laquelle on le fait; mais il n'y a aucune diminution du capital ou de l'industrie de la nation qui fait le changement. Loin de là, ils sont détournés dans des canaux plus lucratifs, et sont employés avec un plus grand avantage. »

On ne peut manquer d'observer que, tandis que l'argument dans le premier des passages ci-dessus est *conditionnel*, la conclusion qui en est tirée dans le second est absolue.

Pour les rendre homogènes, il faudrait que cette dernière fût ainsi conçue : — « Le fait est que quand on substitue un *double* commerce étranger à celui de l'intérieur, il y entre un nouveau capital, etc. »

A l'égard du passage que nous avons souligné, on peut remarquer que si nous accordons que le seul motif des marchands écossais, en envoyant leurs denrées au Portugal au lieu de les envoyer à Londres, ait été la faculté d'en disposer avec plus d'avantage, cependant l'avantage n'est pas aussi clair du côté des marchands de Londres. Ils ont perdu le commerce intérieur, que fournissait l'échange de leurs marchandises contre celles de l'Ecosse, — ils l'ont perdu, non pas parce qu'ils voyaient aucun avantage à rompre avec leurs correspondants écossais, mais parce que ces derniers ont pensé qu'ils pouvaient gagner plus ailleurs. Ce n'est plus pour eux une affaire de choix de vendre à l'Ecosse ou à la France, mais c'est une affaire de nécessité de vendre à l'étranger, ou de ne pas vendre du tout. Il ne s'agit pas pour eux de bénéficier le plus possible, il s'agit simplement de perdre le moins possible. Il faut vendre les denrées déjà produites ; et comme il ne se présente pas d'acheteurs pour elles, elles sont obligées d'aller chercher des acheteurs. Quand l'approvisionnement est épuisé, si la demande s'arrête, alors le travail qui le produisait est privé de l'emploi auquel il s'était formé et dans lequel il avait acquis des connaissances et du talent. Il faut donc qu'il cherche à s'en procurer un autre, et qu'il recommence un apprentissage pour acquérir les connaissances et le talent nécessaires pour l'exercer. Si, au contraire, la demande continue, et que les producteurs travaillent à leur premier emploi, cela ne prouve pas qu'il leur est aussi avantageux qu'avant le changement, mais prouve seulement qu'il est moins désavantageux que de mourir de faim, ou de perdre le capital qu'ils ont accumulé par leur talent, en se livrant à des travaux auxquels ils ne sont pas propres.

L'erreur radicale de l'argument de M. Mac Culloch est qu'il laisse de côté les producteurs, parties réelles et dernières de toute échange, et qu'il leur substitue les marchands, classe dont les profits dépendent simplement du prix auquel ils peuvent vendre les denrées à l'étranger ; tandis qu'à l'égard des échanges à l'intérieur, c'est la quantité des denrées qui a réellement de l'importance pour la nation, leur prix n'est d'aucune conséquence. Si le prix et la valeur correspondaient toujours, alors, au point de vue de l'intérêt de la nation prise en masse, moins le prix d'une quantité donnée des produits de son industrie serait élevé, mieux cela vaudrait. Ce serait une preuve que ces produits pourraient s'obtenir au prix de peu de travail, et que la communauté aurait un grand fonds de commodités à sa disposition, — à sa disposition, si tout le travail dont elle peut disposer trouve toujours de l'emploi ; mais autrement, non. Le prix et la valeur correspondent en ce qui concerne l'intérêt des masses, seulement lorsque le travail réel de la communauté *est égal à son travail virtuel,* lorsque toute la capacité productive de la communauté est en activité, et réglée par la division la plus avantageuse du travail ; car une société est chargée du soutien de tous ses membres, qu'ils travaillent ou non. Le marchand particulier n'a point cet embarras ; s'il augmente le nombre des improductifs en privant un individu de travail et en le réduisant à la mendicité, pour servir son intérêt personnel du moment, il en retire tout le profit, tandis qu'une très-petite partie du tort qu'il a causé à la société retombe sur lui ; le reste est supporté par ceux qui en sont innocents. Un profit en dollars et en cents, sur son journal, est pour lui la consommation et la fin d'une opération, dût le débit de cent fois le montant de ce profit au grand-livre de la maison des pauvres en être le résultat. Du moment que nous commençons à parler de marchands, ou à laisser le chiffre de leur profit se mêler aux opérations tacites de notre pensée, ces considérations importantes s'effacent à nos yeux, à moins que nous ne fassions un vigoureux effort

pour les retenir. Un auteur qui écrit à tête reposée dans son cabinet peut éviter que ce faux point de vue se traduise dans son livre par quelque absurdité flagrante, tandis qu'elle échappe aisément à l'improvisateur, chez qui l'ordre des idées n'est pas aussi habilement combiné ; son inadvertance pardonnable ne fait alors que laisser apparaître ce qui se tenait caché sous le raisonnement de son maître. Ainsi, sir Robert Peel, dans son discours au Parlement pour défendre le rappel des lois sur les céréales, le 6 juillet 1849, essaya de soutenir la doctrine de Ricardo et des économistes anglais modernes, en donnant l'exemple suivant :

« Supposons le cas de deux artisans ou de deux marchands, qui résident dans la même ville, l'un cordonnier, l'autre tailleur. Celui-ci a besoin de souliers, celui-là d'habits : ils pensent qu'il est de leur devoir d'encourager l'industrie de leur ville, de trafiquer l'un avec l'autre, au lieu d'échanger avec des étrangers. Le cordonnier paye dix schellings au tailleur une certaine quantité d'habits, qu'il aurait pu avoir pour sept à la ville voisine. Mais, par voie de compensation, le tailleur lui donne sa pratique, et paye dix schellings des souliers qu'un cordonnier d'une ville plus distante lui aurait vendus pour sept. N'y a-t-il pas dans le trafic entre ces deux ouvriers une perte de six schellings pour la ville où ils vivent ? »

Il est très-remarquable qu'un homme intelligent se soit imaginé qu'on pût donner à cette question autre chose qu'une réponse négative. L'opération est un échange de souliers contre des habits, et rien de plus. Comment la ville peut-elle être intéressée à ce que les prix soient plus élevés ou plus bas, tant qu'ils sont les mêmes pour les deux articles ? Mais prenons un dernier cas et supposons que les habits exposés dans la montre du tailleur soient cotés à 1,000 liv. st., et que le cordonnier soit obligé d'emprunter à un banquier pour les acheter. Le jour suivant, le tailleur, voyant une paire de souliers cotée aussi à 1,000 liv. st., l'achète avec le même argent qu'il a reçu du cordonnier, et celui-ci reporte cet argent au banquier en payement de sa dette. La ville possédait, avant l'échange, des souliers, des habits et 1,000 liv. st.; elle les possédait encore après. Ce qui est vrai d'une ville l'est aussi d'un plus grand territoire. Il importe peu à ceux qui échangent leur travail que les prix attachés aux produits soient bas ou élevés, pourvu qu'ils aient avec le travail la même proportion dans un cas que dans l'autre.

Sir Robert Peel explique l'application de ce passage, en regardant les schellings comme représentant chacun une heure de travail; et en disant que, dans l'échange entre le cordonnier et le tailleur, chacun a donné dix heures de travail pour un article qu'il pouvait obtenir pour sept. « Chacun, demande-t-il, n'aurait-il pas pu se procurer par un travail de sept heures ce qui a lui coûté un travail de dix heures, et avoir ainsi trois heures à sa disposition ? » Cela dépend évidemment de la question de savoir s'il aurait pu ou non se procurer du travail. Chacun d'eux a condamné l'autre à l'oisiveté, et chacun a, malheureusement, dix heures à sa disposition, sans en trouver l'emploi. Le problème est de savoir comment un homme peut obtenir sept schellings en dix heures d'oisiveté ? Sans doute, il est plus aisé de gagner sept schellings que d'en gagner dix, en travaillant au même taux de salaire; mais quand le salaire cesse, il est aussi impossible de se procurer sept schellings que dix.

Quoique l'explication donnée par Robert Peel serve à montrer que le raisonnement basé sur les relations de prix ne détermine réellement rien à l'égard de l'intérêt général de la communauté, elle fait naître, néanmoins, une question qui renferme quelque chose d'essentiel. Nous pouvons regarder comme suffisamment prouvé que l'échange à l'intérieur, toutes choses égales, alimente deux fois plus d'industrie productive que ne peut le faire un commerce étranger de la même étendue. Cependant, deux ouvriers dont le travail suffit seulement à leur subsistance n'ajoutent pas plus au capital de la nation que ne le fait un seul. Peu im-

porte qu'il y en ait un qui ne produise que ses aliments ou qu'il y en ait deux, le capital de la communauté n'en reste pas moins stationnaire. S'ils cessaient d'exister, la nation ne serait pas plus pauvre qu'auparavant, excepté au point de vue militaire. Si cependant, outre leur salaire, ils produisent un surplus, quelque petit qu'il soit, la richesse nationale est augmentée, et la mort de l'un d'eux serait une perte réelle. Il nous faut donc rechercher si le commerce intérieur a, sur le commerce étranger, l'avantage de rendre une quantité donnée de travail plus productive, comme il a celui d'alimenter une plus grande quantité de travail.

Nous avons démontré que l'avantage de l'échange, étranger ou intérieur, vient de ce qu'il augmente la production, en créant la division du travail. Tous les exemples que nous avons donnés comme explications ont montré le travail consacré à adapter les choses à l'usage des consommateurs. Le chapelier, le cordonnier, le tailleur, prennent les étoffes faites de laine, de chanvre ou de coton, les peaux et les fourrures des animaux, changent la forme qu'elles avaient en sortant des mains du premier producteur, et les convertissent en objets fabriqués, qui n'attendent plus que les consommateurs. Si le résultat des deux systèmes d'échange est de rendre le travail plus efficace, ce doit être ou en occasionnant une économie de matières premières, c'est-à-dire en faisant produire la même quantité et la même qualité d'objets fabriqués avec moins de matières premières, ou bien en donnant à la même somme de travail le pouvoir de façonner et de transformer une plus grande quantité de matières premières. Mais ce dernier moyen n'est évidemment utile que s'il conduit à produire une plus grande quantité de matériaux. Si l'on ne fournit pas plus de laine, plus de lin et plus de coton, le talent qui les convertit en vêtements avec une économie de travail est tout à fait inutile; il faut que le travail supprimé dans la façon soit appliqué à la production des objets à façonner. Dans l'autre cas, celui où

l'avantage obtenu est une économie de matériaux, nous trouvons pour résultat le même profit. Dans toutes les circonstances, le profit se montre dans la production d'une utilité donnée, avec un excédant de matériaux qui servent de base à une nouvelle utilité.

La question est donc réduite à celle-ci. Quel système est le plus favorable à la production des matières premières : — celui qui favorise la fabrication de ces matières sous la forme propre à les faire consommer dans le voisinage immédiat des producteurs, où ils sont échangés contre le travail de ceux qui sont occupés à les transformer, et à les transporter entre les mains de ceux qui doivent s'en servir,—ou celui qui les transporte à l'étranger pour l'usage d'autres nationalités?

Les grandes divisions des arts sont celles de la production, de la conversion et de l'échange, de l'agriculture, des manufactures et du commerce. La première comprend le travail des mines et toute espèce d'industrie qui extrait du lieu de sa formation et amène à la surface de la terre la richesse élémentaire enfouie dans son sein, afin de la transformer et de la modifier pour l'usage de l'homme. La seconde comprend tous les arts qui opèrent des altérations mécaniques ou chimiques dans la forme ou dans la composition des matériaux, soit que les opérations aient lieu dans de vastes établissements, avec un mécanisme compliqué, ou qu'elles soient conduites par un seul ouvrier, avec les instruments les plus simples. La troisième renferme toutes les branches d'industrie qui ont pour objet de changer la situation locale et le droit de propriété des produits, par le transport, ou simplement par la vente et l'achat. L'agriculture est la première par le rang et l'importance; les autres ne sont qu'auxiliaires,—leurs avantages se bornant à permettre aux communautés de consacrer une plus grande portion de leur énergie à cette première profession de l'homme, et ayant pour mesure le plus ou le moins de pouvoir qu'elles leur donnent de s'y livrer.

Nous sommes ainsi amenés à considérer l'influence que le voisinage ou l'éloignement des consommateurs manufacturiers exercent sur la fécondité de l'industrie agricole ; ce voisinage ou cet éloignement dépendant, comme il est manifeste, du degré relatif d'importance qu'ont acquis ou le commerce intérieur ou le commerce avec l'étranger. Ceci nous mène à étudier les obstacles à l'échange, qui sont évidemment les éléments de ses frais, et qui limitent la valeur que les opérations accessoires de l'échange peuvent communiquer aux articles qui en sont les objets. Le grand obstacle à l'association est la distance qui sépare le producteur et le consommateur ; le grand fardeau qui pèse sur eux, ce sont les frais de transport. Nous ne pouvons mieux aborder ce sujet qu'en rappelant l'extrait suivant de la *Wealth of Nations*, qui servira aussi à montrer l'accord qui existe entre les principes que nous avons posés dans ce chapitre et ceux de l'auteur de ce grand ouvrage :

« Le grand commerce de chaque société civilisée est celui qui se fait entre les habitants de la ville et ceux de la campagne. Il consiste dans l'échange des produits bruts contre des objets manufacturés, échange immédiat, ou par le moyen de l'argent, ou de tout papier qui représente l'argent. La campagne fournit à la ville les moyens de subsistance et les matériaux pour les manufactures. La ville paye cet approvisionnement en renvoyant une *partie* des produits manufacturés aux habitants de la campagne. On peut, à proprement parler, dire que la ville, dans laquelle il n'y a, et ne peut y avoir, aucune reproduction de substances, reçoit sa richesse et son alimentation de la campagne. Il ne faut cependant pas s'imaginer, d'après cela, que ce que la ville gagne, la campagne le perde. Les gains de toutes deux sont mutuels et réciproques ; et la division du travail est, dans ce cas comme dans bien d'autres, avantageuse à toutes les personnes employées aux différentes occupations qui en forment les subdivisions. Les habitants de la campagne achètent de ceux de la ville plus d'objets manufacturés, avec le produit d'une moindre quantité de travail que celle qu'ils auraient été forcés d'employer s'ils avaient essayé de préparer ces objets eux-mêmes.

« La ville offre un marché au surplus du produit de la campagne, c'est-à-dire, à ce que les cultivateurs ne peuvent consommer ; et c'est là que les habitants de la campagne l'échangent contre les choses dont ils ont besoin. Plus le nombre et la richesse des habitants de la ville sont grands, plus le marché offert aux gens de la campagne est étendu ; plus le marché est étendu, plus il est avantageux au plus grand nombre. Le blé qui croît à un mille de la ville y est vendu le même prix que celui qui vient d'une distance de vingt milles. Mais le prix de ce dernier doit généralement payer non-seulement les frais de culture et de transport, mais encore donner au fermier les profits ordinaires de l'agriculture. Les propriétaires et les cultivateurs de la terre située aux environs de la ville gagnent donc, dans le prix de ce qu'ils vendent, en plus des profits ordinaires de l'agriculture, toute la valeur du transport du même produit amené d'endroits plus distants ; ils économisent, en outre, toute la valeur de ce transport dans le prix de ce qu'ils achètent. »

La grande importance de la vérité renfermée dans les dernières phrases de l'extrait ci-dessus nous servira d'excuse pour nous y arrêter, et pour présenter les faits qui prouvent qu'elle ne dépend, en aucune manière, de considérations de valeur ou de prix. Nous pouvons le faire par un exposé du cours des choses, vérifié par l'expérience de chaque jour, dans un grand commerce, qui est le principal emploi de coûteux canaux artificiels de communication. Les chiffres donnés ici pour les prix de transport sont ceux qui avaient cours l'année dernière. On transporte une cargaison de blé, mettons 4,000 boisseaux, ramassée dans l'intérieur de l'Ohio à une distance de cent vingt à cent cinquante milles de Cle-

veland, on la transporte, disons-nous, à cette ville par le canal à raison de 7 cents le boisseau ; de là, par le lac Erié, une distance de deux cent six milles, pour 8 cents; de là, à New-York, par le canal Erié, trois cent soixante-cinq milles, et par la rivière Hudson, cent quarante-trois milles, pour 13 cents. Les frais de transport du lieu de départ jusqu'à l'arrivée à New-York sont de 25 cents par boisseau ; et le blé peut se vendre dans cette ville pour 1 dollar. Il faut, par conséquent, un quart de toute la quantité, ou 1,000 boisseaux, pour défrayer la dépense du transport au marché.

Dans tous les cas, le propriétaire qui est parti avec une charge de 4,000 boisseaux n'en possède plus que 3,000 à son arrivée, à la fin de son voyage. Le résultat est le même, soit que le blé soit retenu en nature par les différentes personnes qui l'ont transporté comme solde de leurs services personnels et profit de leur capital de bateaux et de chevaux, — soit que ces services soient payés en argent par les fermiers producteurs de blé, qui retrouveront cette avance dans le prix de leurs ventes. Les producteurs n'auront toujours que 3,000 boisseaux, ou le prix de 3,000 boisseaux, pour acheter les denrées qu'ils peuvent désirer. Si, cependant, ils dépensent les 3,000 boisseaux en échange de calicots de Lowell, de coutellerie du Connecticut, ou de toute autre chose dont ils peuvent avoir besoin, ces marchandises ont encore à subir un transport de huit cents milles avant d'arriver sur les fermes de l'Ohio, où elles doivent être employées. Il faut donc réserver assez de blé, ou assez du prix du blé, pour défrayer les dépenses du voyage du retour. Heureusement, les articles de manufacture renferment, sous un plus petit volume, plus de valeur que les produits de l'agriculture, et les frais de transport sont conséquemment très-inférieurs. 200 boisseaux de blé, ou même une moindre quantité, suffisent à transporter tout ce qu'ils reçoivent en retour de ce qui leur a coûté 1,000 boisseaux de transport au lieu d'échange. Si les frais de route des calicots et de la coutellerie, au lieu d'être retenus sur le blé, sont payés avec ces articles, ou avec l'argent provenant de la vente d'une partie de ces articles, le résultat est le même. Les fermiers en recevront une moindre quantité ; et quelque arrangement qu'on prenne quant au mode de payement, et à quelque prix que les marchandises reviennent, le résultat doit être que le coût de transport de l'aller et du retour retombe sur les cultivateurs.

Nous pouvons acquérir des preuves abondantes de cette vérité, en comparant les prix d'un produit agricole quelconque à différentes distances d'un grand marché. Que le lecteur ouvre un journal quotidien, publié dans une des grandes villes situées sur une des grandes routes qui conduisent de l'ouest au bord de la mer, qu'il cherche parmi les annonces commerciales, il y trouvera généralement le prix du blé, du maïs, etc., coté à New-York, à Albany, à Buffalo, à Toledo, à Chicago, etc., apporté par le télégraphe le même jour, ou, en tous cas, les prix auxquels ces articles étaient cotés dans ces différentes villes, à des intervalles de deux ou trois jours. Il peut suivre, s'il veut, un boisseau de blé de l'intérieur de l'Illinois, où il coûte 25 cents, jusque dans le Lancashire ou en Irlande, où il peut se vendre 1 dollar; et si, à un point quelconque du voyage, il demande le prix que peut valoir le blé produit dans cet endroit, — à Rochester, dans l'état de New-York, par exemple, où sa valeur peut être de 60 cents,— il verra que le fermier, à l'endroit intermédiaire, obtient un prix augmenté de tous les frais de transport des produits du sol plus distant.

Nous employons les notations de prix, parce que c'est au moyen de cette notation que la presse communique les informations. Il est aisé, cependant, d'éviter les erreurs que cette circonstance pourrait causer, et de montrer que la proposition est aussi vraie à l'égard de la valeur du travail qu'elle l'est à l'égard du prix. Il est clair que tout ce qu'on peut obtenir en échange d'une quantité donnée de grain,

c'est le travail que ses qualités nutritives peuvent alimenter, ou le produit de ce travail; et il est tout aussi évident que ce grain n'acquerra pas une plus grande puissance nutritive par un changement de localité. Un boisseau de blé réparera la même quantité de perte musculaire, et peut être changé, par la chimie animale, en une égale quantité de force mécanique dans l'Illinois que dans un atelier anglais. L'artisan qui le consomme en Angleterre ne peut, en aucune manière, faire plus d'ouvrage que s'il s'en nourrissait dans le voisinage du sol qui l'a fait naître et, par conséquent, ne peut donner plus de travail en échange. Tant que ce grain ne laissera aucun surplus, après avoir payé les services de ceux qui le transportent, il vaut mieux sans doute (si nous n'envisageons pas sa valeur comme engrais) l'exporter que de le laisser pourrir dans le champ; mais quand on établit une comparaison entre un échange sur le lieu même de production ou près de ce lieu, et un échange fait à un point distant, il est clair que le coût entier du transport est perdu et tombe à la charge du producteur. Le même raisonnement s'applique aux matières premières aussi bien qu'aux denrées alimentaires. Le coton en laine ne fournit pas plus de calicot à Manchester que dans le Tenessee. Tout ce qu'on peut obtenir en échange d'une balle, c'est l'étoffe qu'elle fournit, *moins* ce qu'on en retranche comme compensation du travail qui l'a filée et tissée. C'est ce qu'on pourrait obtenir, si la fabrique se trouvait à côté de sa plantation. Si, cependant, la première est située à Manchester, à 4,000 milles de distance, ou à Lowell, qui est éloigné de 1,000 milles, le planteur a à subir une nouvelle déduction pour les frais de transport du coton à la fabrique, et pour rapporter chez lui le calicot. Il est bon de remarquer, parce qu'il est facile de s'en souvenir, que les frais de transport du coton du Tenessee à Manchester et les frais de conversion en étoffe sont, pour ainsi dire, égaux. Il serait, certainement, moins cher de faire l'étoffe, de la porter à Manchester et de l'en rapporter, que d'y porter le coton et d'en rapporter le calicot, car ce dernier occupe moins de place.

Toute amélioration dans les moyens de transport qui tend à en diminuer les frais produit le même effet qu'une diminution de distance. La substitution d'une route planchéiée à la route commune, le remplacement de la route planchéiée par un chemin de fer, et mieux encore, la construction d'un canal, réduisent les frais de transport des produits de l'agriculture au marché; et une chose que nous pouvons observer chaque jour, c'est que toute la différence de prix est immédiatement ajoutée à la valeur de ces produits à l'endroit même où on les cultive. En 1817, un Comité de la législature de l'Etat de New-York, dans un rapport en faveur de la construction du canal Erié, exposait que « les frais de transport de New-York à Buffalo sont d'environ 100 dollars par tonneau, et la longueur du passage est d'à peu près vingt jours. » Le prix du blé, dans la région appelée *Genesee country*, pays de Genesee, était à cette époque de 31 *cents* le boisseau. Immédiatement après la construction du canal, il s'éleva à 1 dollar, et il s'est maintenu depuis environ à ce prix. Les frais de transport de Buffalo à New-York, pendant les vingt dernières années, ont été, en moyenne, de 8 dollars 80 par tonneau. Dans ce cas, la différence entre le prix du blé et celui qu'il avait antérieurement à l'ouverture du canal est beaucoup moindre que la différence entre les frais de transport. Il faut, cependant, se souvenir que, pendant ce temps, la culture s'est étendue dans l'ouest, qui envoie maintenant annuellement environ 500,000 *tonnes*[1] de blé et de farine à la rivière Hudson; et que le prix du blé du pays de Genesee est celui qu'il peut maintenir en face de la concurrence que lui fait la région qui s'étend le long des grands lacs. La ma-

[1] La *tonne* de New-York équivaut à 907,45 kilogr. Les 500,000 tonnes équivalent donc à un peu plus de 450 millions de kilogrammes.

(*Note du traducteur.*)

nière de prouver ce point est d'ouvrir une nouvelle route à bon marché pour le transport des produits au marché, au lieu d'une route lente et coûteuse. Ces cas se présentent si fréquemment, et le résultat, qui est de donner au producteur toute l'économie du coût de transport, est si uniforme et si généralement connu, que nous nous dispenserons d'une nouvelle explication.

Si les prix des produits de l'agriculture étaient fixes, il y a évidemment une certaine distance du marché où la valeur entière de ces produits serait absorbée par les frais de transport pour y arriver. Ils varient donc, selon le volume et le poids des denrées, et selon le mode de transport. Prenons quinze *cents* par tonneau, comme le prix moyen de transport sur les routes communes de ce pays. Prenons aussi trente-trois boisseaux, comme l'équivalent d'une *tonne*. Si nous estimons le blé au prix d'un dollar et le maïs à 50 cents le boisseau, la valeur du premier disparaîtra, ou deviendra égale à zéro, à une distance de deux cent vingt milles du marché, et celle du second à une distance de cent dix milles, s'il faut les y transporter par le moyen de chevaux sur les routes ordinaires. Au delà de ces distances, ils ne peuvent plus être vendus qu'à perte, et le producteur n'a aucun avantage pécuniaire à en cultiver une plus grande quantité qu'il ne lui en faut pour sa propre consommation. Les produits d'un plus gros volume, tels que les pommes de terre, les choux, etc., n'ont, en conséquence, aucune valeur à une plus petite distance. A vingt-cinq cents le boisseau, les pommes de terre cesseraient d'offrir aucun profit à une distance de cinquante milles du marché, même si la terre ne coûtait rien, et si l'on pouvait se procurer aussi pour rien le travail qui les fait croître. D'autres produits, comme les pêches, les fraises et la laitue, ne peuvent supporter le transport à une distance considérable, à cause de la délicatesse de leur formation, ou de la nécessité où l'on est de les manger fraîches. Le lait ne peut voyager qu'à une petite distance; le beurre peut aller

un peu plus loin, et le fromage encore plus loin. Des considérations de cette nature font évidemment dépendre l'espèce de culture à laquelle la terre peut être appliquée avec profit du voisinage ou de l'éloignement des personnes qui doivent en dernier lieu en consommer les produits. Quand le producteur est éloigné du consommateur de toute la distance à laquelle la valeur du maïs est absorbée par les frais de transport, il peut surmonter la difficulté en convertissant son grain en porc. Cinq livres de grain, dans une bonne méthode d'élevage, suffisent, dit-on, à former une livre de chair. Il n'y a pas d'apparence qu'il en faille moins en se rapprochant du lieu d'échange; et il n'y a aucune différence, aux deux extrémités de la distance, dans les qualités nutritives relatives de la viande et du grain. Leur pouvoir relatif actuel d'entretenir la capacité du corps humain pour le travail, — la quantité de chaleur et d'énergie musculaire et nerveuse qu'ils peuvent fournir respectivement, — doit être le même dans un lieu que dans l'autre. Cependant, le porc, dans une livre duquel est entrée la valeur de cinq livres de grain, peut être transporté à cinq fois moins de frais, et fournit ainsi un gain à l'éleveur. Les navets et les potirons ne peuvent être transportés aussi loin que le grain, et perdent, sous leur forme primitive, toute leur valeur à une distance bien moindre du marché; mais les navets peuvent servir à nourrir des moutons, et les potirons à engraisser les bœufs. Le cercle dans lequel on est obligé d'avoir recours à l'élevage des bestiaux est donc plus limité que celui où l'on peut cultiver du grain, ou élever des animaux qui se nourrissent de grain. A une certaine distance la valeur de la viande est absorbée. Au Brésil, on abat des quantités immenses de bestiaux, simplement pour enlever leurs peaux, la chair est abandonnée aux oiseaux de proie. La même coutume était suivie en Californie, avant la conquête de ce pays par les Américains. Le cultivateur est partout obligé d'adapter ses procédés de culture et d'élevage, non-seulement aux propriétés du sol qu'il

possède, mais à la distance où il se trouve de ceux qui doivent manger, porter ou façonner ses produits. Il est réglé dans le choix des récoltes qu'il doit produire et des bestiaux qu'il doit élever, non par la quantité qu'il peut obtenir en retour d'une quantité donnée de travail, mais par le sacrifice qu'il faut faire pour amener ses produits à la portée des consommateurs. Il peut consulter son inclination et son jugement, et déployer sa puissance productive, — sa profession, la grande profession de l'homme civilisé, est libre, — en proportion inverse de l'espace qu'il a à parcourir pour faire ses échanges.

Il n'est pas besoin, à notre avis, d'une plus longue démonstration pour prouver que le commerce étranger, en détournant le travail de l'œuvre de la production pour l'employer à transporter les produits, entraîne nécessairement, si on le compare au commerce intérieur, une perte positive de pouvoir. Plus ceux qui échangent seront près les uns des autres, plus, toutes choses étant d'ailleurs égales, la quantité de produits qu'ils pourront apporter au marché, et qu'ils s'offriront mutuellement, sera grande, et, par conséquent, plus le montant et la valeur des échanges qui s'effectueront entre eux seront grands. Il est évident que leur proximité les uns des autres sera en proportion du nombre des habitants dans le pays. Quand la population de l'Etat de New-York, qui monte à présent à un peu plus de 3,000,000, se sera élevée à 6,000,000, les intervalles qui séparent maintenant les habitants seront de moitié moindres. Il ne faudra pas une quantité plus grande de transport pour tout le commerce réuni des 6,000,000, qu'il n'en faut maintenant pour celui des 3,000,000. La quantité de leurs produits, cependant, dans le cours naturel des choses, aura plus que doublé, tant parce qu'une plus petite proportion du travail sera détournée de la production, que parce que la plus grande partie du travail employé à produire deviendra plus féconde par une

subdivision nouvelle des spécialités. Quant à cette dernière considération, nous nous contenterons à présent de citer un passage de M. Mill, qui contient la preuve de sa vérité, aussi bien qu'un témoignage de l'accord unanime de tous les économistes.

« La division du travail, comme tous les écrivains qui ont traité ce sujet l'ont remarqué, est limitée par l'étendue de la vente. Si, par la division de la fabrique d'épingles, en dix emplois différents, on peut faire 48,000 épingles par jour, cette division ne sera convenable qu'autant que le nombre des consommateurs accessibles est assez grand pour avoir besoin chaque jour de quelque chose comme 48,000 épingles. S'il n'y a qu'une demande de 24,000, la division du travail ne peut être portée avantageusement que jusqu'au point où l'on pourra produire chaque jour cette quantité. Ceci est donc une autre manière par laquelle une augmentation de demande d'une denrée tend à accroître l'efficacité du travail employé à sa production. L'étendue du débouché peut être limitée par différentes causes : une population trop faible ; une population trop disséminée et trop éloignée pour être aisément accessible ; le manque de routes et de transports par eau ; et enfin, une population trop pauvre, — c'est-à-dire dont le travail collectif n'est pas assez productif pour lui permettre de consommer beaucoup. L'indolence, le manque de talent, l'absence de combinaison dans le travail de ceux qui, autrement, auraient pu devenir des acheteurs d'une denrée, limitent conséquemment la quantité de travail de ses producteurs. »

Nous avons traité la question de l'avantage comparatif du commerce intérieur et du commerce étranger, comme si le premier ne pouvait se substituer au second qu'en invitant le producteur étranger à émigrer et à s'établir à côté du producteur indigène, avec lequel il échangeait autrefois le fruit de son travail par-dessus les frontières des deux pays, et les espaces de terre et de mer qui peuvent les séparer. La raison pour laquelle nous avons posé la comparaison avec

cette restriction, c'est que les économistes qui soutiennent que les deux systèmes d'échange sont également avantageux avancent qu'il ne peut jamais être avantageux de naturaliser une nouvelle espèce d'industrie, si elle exige qu'un producteur indigène change d'occupation. Parce qu'un habitant du Connecticut, par exemple, s'occupe à faire des chapeaux qu'il échange contre des souliers faits en Angleterre, ils conçoivent que ceci est une preuve que son travail lui rapporte plus à faire des chapeaux qu'à faire des souliers, et que, par conséquent, le changement se ferait d'une industrie lucrative à une autre moins avantageuse. Entre autres objections contre la force de ce raisonnement, on a remarqué qu'il suppose évidemment que personne n'est oisif, quoique désireux de travailler, dans le pays où l'on propose de transplanter la nouvelle industrie, — et que, de plus, il ne tient pas compte de ce fait qu'il naît des habitants tous les jours, et que, tous les jours, il y en a qui arrivent à l'âge du travail, et dont les occupations dans quelque branche d'industrie que ce soit ne privent personne d'emploi. Nous pouvons, au reste, éviter toute contestation et tout risque d'erreur et de malentendus sur ces points, en énonçant la question comme si la naturalisation d'une nouvelle industrie entraînait nécessairement celle des hommes qui l'exercent. Assimilons ce cas à l'introduction de la manufacture de la laine en Angleterre, dans les premiers temps de son histoire, par une émigration de tisserands de Flandre; ou à celle de la soie et d'autres manufactures, à une époque plus moderne, par les réfugiés huguenots, qui s'enfuirent de France, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Si le lecteur veut relire le passage de M. Mill que nous avons cité plus haut, il verra que cette immigration d'artisans tend à obvier à *tous* les empêchements qu'il énumère comme s'opposant à la division du travail dans les métiers *en activité*, en limitant l'étendue de leurs débouchés. La population est-elle trop faible, chaque nouvel arrivé la rend plus forte. Est-elle trop disséminée et trop distante pour être accessible, l'addition de nouvelles recrues la concentre. La difficulté est-elle dans le manque de routes et de moyens de transport par eau, la nécessité du transport diminue avec la densité de la population. Les habitants qui sont éloignés d'un mille doivent avoir une route d'un mille de longueur. Qu'on les place à un demi-mille l'un de l'autre et il se trouvera deux hommes pour faire et entretenir cette route d'un demi-mille, quand autrefois il n'y en avait qu'un; et chacun d'eux a plus de temps à donner à l'entretien de cette route, parce qu'il n'a pas autant de chemin à faire pour cela qu'avant. La puissance de réduire les frais de transport augmente, dans un pays, comme le carré du nombre des habitants. Quand il n'y a qu'un habitant par mille carré, il franchit péniblement et à grands frais, quoique chargé d'un léger fardeau, les sommets des montagnes, en suivant des sentiers tracés par les bestiaux; quand il y en a cent, ils s'élancent à travers les vallées sur un chemin de fer. La population est-elle trop pauvre pour pouvoir consommer beaucoup, l'économie des frais d'échange de ses produits et l'augmentation d'efficacité de son travail, en raison de sa plus grande division, suite nécessaire de la demande et du nombre accru des consommateurs, la rendront plus riche.

Un peuple est bien plus maître de son marché intérieur que de ceux qu'il a en pays étranger. Il peut, par une convention exprimée sous la forme d'un acte législatif, ou autrement, assurer à l'industrie qui les approvisionne tous les marchés que lui ouvre la consommation intérieure, tandis qu'il en est réduit aux conjectures et aux essais, quant à l'étendue des débouchés que cette même industrie peut trouver, si ses produits sont forcés d'aller chercher des consommateurs à l'étranger; il est exposé à voir ces débouchés réduits, non-seulement par une libre concurrence, mais encore par des lois restrictives. Cette circonstance mérite considération; mais nous ne pouvons que l'indiquer en passant.

Nous avons ainsi comparé l'influence du commerce intérieur et du commerce extérieur, en ce qui regarde le montant de la production, en tant seulement que cette production dépend de la quantité et de la qualité du travail humain que l'on peut employer à son accroissement, sous l'empire des deux systèmes comparés. Nous avons vu que le commerce intérieur est plus avantageux, parce qu'il permet une plus grande économie de travail nécessaire à la transformation et au transport, et, de cette manière, augmente la quantité de celui qu'on peut donner à la production. Il donne à un plus grand nombre de personnes la liberté de travailler à obtenir des matières premières de la terre, seule source dont on puisse les tirer. Le nombre des agriculteurs et des mineurs est augmenté. Si le sol qui compose le territoire de la nation n'est pas encore entièrement occupé et cultivé, il s'ensuit qu'on doit en cultiver une plus grande quantité; s'il est déjà cultivé, il est nécessaire de consacrer une plus grande proportion de travail à sa culture. Ceci arriverait. lors même que la substitution du commerce intérieur au commerce étranger n'amènerait pas du dehors de nouveaux habitants; il y aurait toujours une plus grande portion des habitants indigènes qui pourraient alors se livrer au travail des champs. Cela arriverait à plus forte raison, si l'immigration s'ensuivait. Et ici nous arrivons à l'objection des disciples de Ricardo à propos de « la fertilité décroissante du sol. » Ils annoncent que les meilleures terres ayant été cultivées les premières, les nouveaux cultivateurs sont obligés d'avoir recours à des terres qui ne donnent que des rendements inférieurs. Nous sommes ainsi revenus, dans le cours de nos recherches, au point d'où nous sommes partis, et nous pouvons voir maintenant que si l'opinion de Malthus et de Ricardo diffère de celle d'Ad. Smith, c'est par suite de leurs doctrines sur la population et la rente. S'ils ont raison, alors il est possible que les inconvénients résultant d'une augmentation de population, qui oblige à consacrer

plus de travail à la culture, puisse contrebalancer l'avantage d'avoir une plus grande portion de travail disponible pour le labourage.

Nous avons examiné, dans le premier et le second chapitres de ce traité, les doctrines sur lesquelles se fonde l'objection; et nous croyons avoir démontré péremptoirement qu'elles sont entièrement fausses, et directement opposées aux faits. Si les conclusions auxquelles nous sommes arrivés sont correctes, et si les hommes, dans l'œuvre de la culture, passent constamment des terres d'une qualité inférieure à celles d'une plus grande fertilité, alors le nouveau travail agricole, mis en activité par la substitution de la production et du commerce intérieurs au commerce étranger, doit être relativement plus efficace, et donner de plus grands profits relatifs que le travail déjà ancien. Les nouveaux producteurs ouvriront des mines, dans lesquelles la nature a déposé les éléments de la fertilité pour une plus longue période et en plus grande profusion que celles qui avaient été ouvertes avant. La quantité de produits qu'ils ajouteront à la masse de la production de leur pays sera plus grande que celle qu'un nombre égal de leurs prédécesseurs aura pu y apporter, parce qu'ils obtiennent un plus grand secours des forces végétatives accumulées, que l'on n'a pas encore épuisées. Le surplus d'ouvrage, que la communauté a obtenu en reportant le travail de l'échange vers la production, est fait dans des circonstances plus favorables et avec de meilleurs instruments.

Nous n'avons pas l'intention de renouveler la discussion de la doctrine de Ricardo sur la rente. Pensant que le lecteur est suffisamment convaincu de son inexactitude, et qu'il croit, comme nous, que le dernier travail appliqué au sol est, autant qu'il dépend des lois de la nature, le plus profitable au lieu d'être le moins avantageux, nous appellerons plutôt son attention sur quelques considérations, dont la solidité ne dépend pas de l'opinion qu'on peut s'être faite sur l'ordre de la cul-

ture. Il convient cependant de lui rappeler que Ricardo reconnaît « les avantages de situation » comme équivalents, à tous égards, à la fertilité du sol. Les avantages de situation ne sont rien autres que la plus grande facilité ou la moindre nécessité du transport. M. Mill définit positivement ainsi cette expression · « Il se peut, remarque-t-il, que le sol soit inférieur en fertilité ou en situation. L'un demande une plus grande proportion de travail pour faire croître les produits ; l'autre, pour les transporter au marché. » Il répète après quelques phrases : « Les terres inférieures, ou celles qui sont situées à une plus grande distance du marché, donnent certainement un moindre revenu ; et on ne peut fournir à une augmentation de demande, à moins d'une augmentation de frais et, par conséquent, de prix [1]. Une page plus loin, la même idée est encore répétée : « Ce n'est que lorsqu'il n'y a plus de terres à défricher, excepté celles qui, à cause de leur éloignement ou de leur mauvaise qualité, exigent pour être avantageusement cultivées une hausse considérable des prix, qu'il peut devenir avantageux d'appliquer aux terres américaines le haut degré de culture de l'Europe ; excepté, peut-être, dans le voisinage immédiat des villes, où l'économie sur le transport peut compenser la grande infériorité des produits du sol lui-même. » Or, on ne peut manquer d'observer que l'une de ces causes de la diminution du revenu de la terre est directement opposée à l'autre. La même augmentation de population agricole, qui force les nouveaux venus à cultiver des terres inférieures, diminue les distances qui les séparent. Ceci est une objection générale contre la doctrine. A l'égard de son application à la question particulière que nous discutons, il suffit de remarquer que, quelque éloignés que soient les producteurs des consommateurs dans les limites de leur propre pays, ils en seront toujours plus rapprochés que si

1 *Political Economy*, vol. Ier, page 215.

ces derniers étaient dans un autre pays; ils auront donc gagné des avantages de situation par le transport.

Il n'est cependant pas nécessaire de déterminer jusqu'à quel point peuvent se contrebalancer, par leur opposition, les deux éléments qui, dans l'hypothèse de Ricardo, influencent la production. Le système du commerce extérieur tend nécessairement par lui-même à appauvrir la terre déjà cultivée, à la réduire à un moindre degré de fertilité, ou, ce qui revient au même, à exiger une plus grande dépense de travail et de capital pour la maintenir au même degré de fertilité. Nous avons vu que le phénomène de la germination n'est qu'une partie du phénomène de la circulation ; qu'il n'y a pas de nouveaux éléments créés par l'action des forces végétatives, mais qu'elles ne font que transformer des éléments préexistants. Chaque récolte est formée de substances fournies par les récoltes d'avant, et les principes qui manquent dans l'engrais disparaîtront tôt ou tard des produits. L'épuisement et la rénovation doivent se succéder en mesure égale. Si un élément, quelque faible qu'en soit la proportion, est constamment retiré du sol, le produit dont il est une des parties intégrantes doit enfin cesser de se former. Si les animaux sont nourris sur le sol, leurs excréments lui rendent une grande partie de la matière inorganique que les plantes dont ils se nourrissent lui ont dérobée. Mais les pâturages les plus gras donnent, au bout d'un certain temps, des signes d'épuisement, si les jeunes bestiaux qui y paissent sont envoyés à des marchés éloignés. Que les bestiaux restent, et ils rendront fidèlement leur engrais. Si ce sont des vaches, leur lait contient une quantité considérable de phosphate de chaux, et si on l'envoie au marché sous sa forme naturelle ou sous celle de beurre ou de fromage, le sol cessera de fournir la pâture propre à faire du lait. Les pâturages du Cheshire, en Angleterre, fameux par la quantité qu'ils fournissaient de ces articles, ont été appauvris de cette manière. On les a restaurés par l'application d'un engrais d'os moulus,

— d'os humains, apportés, en grande partie, des champs de bataille du continent — qui contiennent chimiquement les mêmes substances que le lait.

Nous avons une preuve de l'importance de ce qui peut paraître une perte insignifiante pour le sol, dans le fait rapporté par le professeur Johnston, que des terres, qui ne payaient que cinq schellings de rente par an, ont été amenées, par une application des phosphates de chaux dont on les avait dépouillés par ignorance, à payer une rente de 40 schellings, tout en laissant à l'éleveur un honnête profit. Des récoltes de différentes espèces absorbent les matières inorganiques du sol dans des proportions différentes : les grains, par exemple, s'emparent principalement des phosphates; les pommes de terre et les navets prennent la potasse et la soude. Mais toutes les récoltes, naturelles ou artificielles, enlèvent à la terre quelque ingrédient essentiel; et, sous quelque forme que cet ingrédient soit enlevé, qu'il entre dans les muscles et les os des animaux ou des hommes, dans les tissus de coton, de laine ou de lin, dans les bottes ou les chapeaux faits de la peau ou de la fourrure des animaux, quel que soit enfin le nombre des transformations qu'il ait pu subir, le pouvoir végétatif de la terre dont il a été enlevé se trouve diminué d'autant. La nature est un créancier débonnaire, qui ne présente pas de mémoire de dommages et intérêts pour l'épuisement de sa fertilité. Nous n'avons donc pas coutume de porter en compte ce qui est dû à la terre. Mais nous pouvons nous former une idée de l'importance pécuniaire de cette dette, quand nous lisons que l'engrais appliqué annuellement au sol de la Grande-Bretagne était estimé, en 1850[1], à 103,369,139 liv. sterl., somme qui excède de beaucoup la valeur entière de son commerce extérieur. Dans la Belgique, qui entretient une population de trois cent trente-six habitants par mille carré, — un habitant par arpent labourable,

[1] *Macqueen's Statistics*, page 12.

— qui, selon M. Mac Culloch, « produit plus du double de la quantité de grain nécessaire à la consommation de ses habitants, » et où l'on nourrit dans des étables d'immenses quantités de bestiaux pour se procurer du fumier, les excréments liquides d'une seule vache se vendent 10 dollars par an. Les habitants de la Belgique, en rendant leur population, tant en hommes qu'en bestiaux, la plus dense du monde, peuvent produire du bœuf, du mouton, du porc, du beurre et du grain à un prix si bas, qu'il leur permet d'exporter ces articles en Angleterre, pour nourrir ce peuple qui croit à la surabondance de population.

La nécessité de mettre en ligne de compte l'épuisement comparatif provenant de la croissance et de l'enlèvement des récoltes, tout aussi bien que le bas prix comparatif de leur transport, modifie considérablement les conséquences qu'on pourrait autrement en tirer à l'égard de leur valeur. Un ouvrage dans lequel toutes les circonstances qui peuvent influencer l'économie des différents modes de culture sont soumises à un calcul mathématique rigoureux[1] — dont l'auteur a puisé les éléments dans des comptes exacts qu'il a tenus pendant quinze ans, en qualité de surintendant d'une école d'agriculture et d'une ferme modèle en Allemagne, nous fournit l'exemple suivant. Cet écrivain s'est assuré que trois boisseaux de pommes de terre contiennent la même quantité de substance nutritive qu'un boisseau de seigle, — étalon auquel il compare toutes les autres récoltes. Il pose aussi en fait qu'un terrain de même étendue et de même qualité produit neuf boisseaux de pommes de terre, tandis qu'il n'en produit que trois de seigle ; mais qu'un boisseau de ce dernier article demande autant de travail qu'en exigeraient 5 $\frac{1}{10}$ boisseaux du

[1] De Thunen : *Recherches* sur l'influence que *le prix des grains, la richesse du sol et les impôts* exercent *sur la culture*, page 178. L'ouvrage n'est connu de l'écrivain que par la traduction française, faite de l'allemand, sous les auspices de la Société nationale et centrale d'agriculture de France.

premier. En cultivant des pommes de terre, on pourrait donc obtenir une quantité donnée de nourriture d'une surface d'un tiers moins grande et avec la moitié du travail qu'il n'en faudrait pour la produire sous la forme de seigle. Mais, pour entretenir le sol en bon état, de manière à ce qu'il puisse produire du seigle ou des pommes de terre, il faut consacrer une portion de la ferme à la pâture, afin de se procurer de l'engrais. En faisant la part de ce que les deux récoltes en question demandent de cet article, on trouve que la même surface qui suffit à la production de 39 mesures de substance nutritive sous la forme de seigle, au lieu d'en produire trois fois autant en pommes de terre, n'en donne que 64. La valeur des deux récoltes, au lieu d'être dans la proportion de 100 à 300, n'est que de 100 à 164.

Le calcul ci-dessus est fondé sur la supposition que la ferme fabrique elle-même et économise son engrais. Chaque ville, cependant, chaque hameau où il y a un rassemblement d'artisans, est un endroit où l'on peut enlever le rebut des récoltes, après qu'elles ont servi à la subsistance de l'homme; et cette mesure, qui est d'un grand avantage à la santé des habitants, ne porte aucun préjudice à leur industrie. L'eau des égouts des grandes villes contient ce rebut à l'état liquide, extrêmement favorable à la croissance des plantes et à l'augmentation de la fertilité. « *Les égouts de chaque ville* de mille habitants, dit le professeur Johnston, emportent annuellement à la mer une quantité d'engrais égale à 270 tonneaux de guano, valant, au prix courant du guano en Angleterre, 13,000 doll. et capable de produire une augmentation de produits égale à 1,000 quartiers de grain. » Des ingénieurs habiles ont affirmé que l'engrais liquide peut se distribuer à beaucoup meilleur marché que ne coûterait le charroi d'une quantité d'engrais ordinaire d'une fertilité égale. On a conduit l'eau des égouts de la plus grande partie de la ville d'Edimbourg dans une tranchée qui sert à inonder trois cents arpents de plaine, dont la fertilité est devenue si grande qu'on a pu les faucher jusqu'à sept

fois dans une saison. Une portion de cette plaine, louée à long bail pour 5 liv. sterl. l'arpent, est sous-louée pour 30 liv., et quelques-unes des plus riches prairies sont louées à des taux encore plus élevés. Des avantages de cette espèce sont le résultat de combinaisons exécutées sur une grande échelle. Cependant les centres de population fournissent des engrais que le fermier utilise sur-le-champ, sans aucun autre secours que celui de ses charrettes et de ses chevaux. Pour juger s'il est plus avantageux de faire l'engrais sur la ferme, en employant à cet objet des portions de terrain qui autrement pourraient produire des récoltes pour la vente, que de l'acheter à la ville, il faut savoir quel en est le prix, et à quelle distance il est nécessaire de le transporter. L'agronome allemand, que nous avons cité plus haut, a calculé la relation qu'il y a entre les prix que le fermier peut donner pour le fumier qu'il achète à la ville, — pour produire des pommes de terre avec la même économie que si cet engrais provenait des récoltes de la ferme, — et la distance à laquelle il lui faut le transporter. *Il résulte de son calcul* qu'une quantité d'engrais qui vaudrait 5 doll. 40, si on l'appliquait à un terrain situé dans les faubourgs de la ville, ou dans un endroit où les frais de transport sont si faibles qu'on peut les omettre, ne vaut que 4 doll. 20, si la ferme est éloignée d'un mille allemand (4,60 milles anglais),— 3 doll. 10, si la distance est de deux milles allemands,— 1 doll. 90 à trois milles,— 83 cents à quatre milles; et qu'à la distance de 4 $\frac{1}{2}$ milles allemands, ou 22 milles anglais, il ne peut plus rien en donner, quoiqu'il lui soit encore aussi avantageux de le transporter que d'abandonner la culture des pommes de terre sur cette portion de sa ferme, qui sans cela doit être employée à la production de récoltes propres à rendre à la terre la fertilité que les tubercules épuisent.

Il suit des considérations que, dans les paragraphes précédents, nous avons essayé de présenter d'une manière bien imparfaite eu égard à leur importance, que la proximité du

producteur de l'endroit où la transformation et l'échange ont lieu, — en d'autres termes, des consommateurs, — est absolument nécessaire pour qu'il puisse produire les récoltes que la terre fournit le plus abondamment. La même surface de terrain qui, semée en blé, donne deux cents livres de ce qu'on a appelé substance musculaire, — c'est-à-dire ayant la faculté d'entretenir les muscles, en donne quinze cents si on la plante de choux; elle en donne mille, quand on y sème des navets; et quatre cents seulement, si elle produit des haricots[1]. Ce n'est, cependant, comme nous l'avons vu, que dans un cercle limité, autour des centres de population, que les agriculteurs peuvent choisir l'objet auquel ils veulent consacrer leur terrain et leur travail. A mesure qu'augmente leur éloignement des consommateurs, deux causes agissent de concert pour diminuer leur pouvoir. La première, ce sont les frais de transport de leurs récoltes au marché, qui les forcent à choisir celles qui ont le plus de valeur sous le moindre volume; car la production de ces récoltes demande beaucoup d'espace et de travail. La seconde est la difficulté de rapporter, d'une grande distance, le rebut de la récolte,— l'engrais, — faute duquel la récolte elle-même disparaît. Quelle que soit la qualité du sol, ces considérations s'appliquent également. Elles sont vraies, que la théorie de Ricardo, sur l'occupation du sol, soit vraie ou fausse; mais elles contredisent celle de Malthus, parce qu'elles prouvent que la densité de la population est essentielle à l'abondance des moyens de subsistance.

Les explications que nous avons employées ont généralement supposé l'existence de villes, dont on puisse tirer, pour stimuler une production nouvelle, les éléments de fertilité qui restent dans le rebut des produits végétaux et animaux, après que tout ce qui est utile à la nourriture ou à l'habillement des êtres humains en a été extrait, ainsi que ce que

[1] Professor Johnston, *in Edinburg Rewiew*, for october 1849.

le corps rejette après le phénomène de la digestion. Il y a, dans ceux qui s'occupent du travail de transformation et d'échanges, une tendance visible à s'agglomérer dans les villes. Le degré de progrès industriel auquel une communauté est arrivée est marqué par la proportion qui existe entre la population de la campagne et celle de la ville. C'est une tendance inévitable, car la population attire la population. Partout où un forgeron établit sa forge et son enclume, il appelle autour de lui le boulanger, le tailleur, le charpentier, et tous les autres artisans dont le travail peut contribuer à son aisance. Leurs enfants demandent la présence du maître d'école, et avec lui vient le besoin d'un libraire et d'un imprimeur. Un seul tailleur peut probablement faire des habits pour cent personnes; s'il en est ainsi, l'arrivée d'un individu ne demande que cette petite fraction, — la centième partie d'un tailleur. Il demande, cependant, quelque fraction du travail de cent autres artisans; et quand ces fractions sont réunies, comme par l'addition de trois cents personnes à la population d'une ville, par exemple, leur valeur monte à une ou plusieurs unités. Supposons qu'on construise une fabrique sur le bord d'une rivière, et qu'on y rassemble cent fileurs et tisserands, il est évident qu'il faut qu'il y vienne aussi des bouchers, des boulangers, des cordonniers, et que ces derniers appellent aussi de nouveaux habitants, en fournissant de l'emploi à leur travail. S'il n'y a qu'un nombre de charpentiers suffisant pour fournir aux besoins des ouvriers, en construisant les machines, les bâtiments, etc., il en faut un autre pour scier et raboter pour le forgeron et les autres artisans, pour l'épicier, le médecin, et l'ecclésiastique. Avec chaque nouveau venu, la nécessité d'envoyer chercher un produit ou un service à une ville éloignée diminue, les avantages de l'association augmentent, et la ville présente plus d'attractions. La population gravite vers elle en proportion de sa masse, — du nombre d'habitants qui y est déjà rassemblé.

Notre raisonnement ne tire cependant pas sa force de l'hypothèse que les consommateurs sont assemblés en grand nombre dans les villages ou dans les villes ; il n'en perd rien si cette supposition n'est pas acceptée. Au contraire, plus les habitants sont distribués également sur leur territoire, moins est grande cette dépense du transport qui diminue leur pouvoir productif. Le cours naturel des choses tend au développement d'une multitude de petits centres d'échange, et Adam Smith en donne ainsi les raisons. Après avoir remarqué que, « selon le cours naturel des choses, la plus grande partie du capital de chaque société croissante est d'abord dirigé vers l'agriculture, ensuite vers les manufactures, et, en dernier lieu, vers le commerce extérieur, » il déclare « que cet ordre des choses est favorisé dans chaque pays par les inclinations des hommes ; » et, après avoir donné les raisons pour lesquelles l'homme conserve, à toutes les époques de son existence, une prédilection pour l'occupation primitive de ses pères, il continue :

« Sans le secours de quelques artisans, il est certain que la terre ne peut être cultivée qu'avec un grand désavantage et une interruption continuelle. Les forgerons, les charpentiers, les charrons, les maçons, les tanneurs, les cordonniers et les tailleurs sont des gens dont les services sont fréquemment nécessaires au fermier. Ces artisans ont, aussi, fréquemment besoin des services les uns des autres ; et quand ils ne sont pas forcés, comme le fermier, de demeurer dans un endroit déterminé, ils s'établissent naturellement dans le voisinage les uns des autres, et forment ainsi une petite ville ou un village. Le boucher, le brasseur et le boulanger viennent bientôt les rejoindre, avec beaucoup d'autres ouvriers et d'autres détaillants qui fournissent à leurs besoins ou à leurs comforts, et qui contribuent à augmenter encore davantage la population de la ville. Les habitants de la ville et ceux de la campagne se rendent mutuellement service. La ville est une foire ou un marché perpétuel, auquel les habitants de la campagne se rendent pour échanger leurs produits bruts contre des objets manufacturés. C'est ce commerce qui fournit aux habitants de la ville les matériaux de leurs professions et leurs moyens de subsistance. La quantité des produits fabriqués qu'ils vendent aux gens de la campagne règle nécessairement celle des denrées premières et des provisions qu'ils achètent. *Leurs travaux et leurs moyens de subsistance ne peuvent donc augmenter qu'en proportion de l'accroissement de la demande des gens de la campagne ; et cette demande ne peut elle-même augmenter qu'en proportion des progrès et de la culture.* C'est pourquoi, si les institutions humaines n'avaient jamais troublé le cours naturel des choses, la richesse et l'augmentation progressives des villes auraient été, dans chaque société politique, les conséquences des progrès et de la culture du territoire ou du pays. »

Les grandes villes, qui atteignent des proportions hors de mesure avec la culture du pays, dans lesquelles la population est entassée contre les lois de la nature, et que Jefferson appelait « les plaies du corps politique, » paraissent être partout les résultats du commerce étranger. En tant qu'elles forment une exception ou un obstacle à la tendance naturelle des choses vers la distribution des échanges entre les nombreux centres locaux, elles ne sont pas la conséquence de lois naturelles, mais le résultat des institutions qui permettent qu'on contrarie l'inclination naturelle des hommes à se conformer à ces lois, et à faire leurs échanges à l'intérieur plutôt qu'à l'étranger.

Nous avons maintenant démontré rigoureusement, nous le pensons, que le commerce intérieur, ou *domestique*, entretient au moins le double du nombre de producteurs que l'autre système pourrait maintenir dans le pays, et qu'il tend nécessairement à augmenter les qualités productrices de tous ces travailleurs, tandis que le commerce extérieur tend à dérober à la terre l'aliment qui, seul, peut entretenir sa fertilité. La proposition est surtout vraie, quand elle est appli-

quée à cette espèce de commerce que l'enseignement des économistes anglais modernes et la politique persévérante du gouvernement anglais ont tâché d'imposer aux nations, — commerce qui doit consister, de la part de tous les pays que ce gouvernement a pu cajoler ou forcer à entrer dans cet arrangement, dans la production des matériaux bruts des aliments et des vêtements, afin que ces matériaux, transportés en Angleterre pour y être travaillés, puissent être réexportés, sous la forme de denrées fabriquées, pour la consommation de leurs premiers producteurs. Adam Smith s'est élevé avec énergie contre les ordonnances par lesquelles ce gouvernement nous privait, pendant que nous lui étions encore soumis, de la liberté du commerce et de la liberté de production, bases indispensables du trafic. Parmi les règlements qu'il flétrit, se trouvent les suivants :

« Tandis que la Grande-Bretagne favorise, en Amérique, la manufacture du fer en saumons et en barres, en les exemptant des droits auxquels ces denrées sont sujettes quand elles sont importées de tout autre pays, elle frappe d'une prohibition absolue les manufactures d'acier et les fonderies — dans ses colonies américaines. Elle ne veut pas permettre qu'elles se livrent à la fabrication de ces articles plus raffinés, même pour leur propre consommation ; mais elle exige qu'elles achètent de ses marchands et de ses manufacturiers toutes les marchandises de cette espèce dont elles peuvent avoir besoin.

« Elle défend l'exportation d'une province à une autre, par eau et même par terre, à dos de cheval ou sur des charrettes, des chapeaux, des laines et des étoffes de laine de fabrique américaine ; règlement qui empêche tout à fait l'établissement de manufactures de ces denrées pour l'exportation hors de la province, et limite l'industrie de ses colons aux articles grossiers et domestiques que les familles fabriquent pour leur usage ou pour celui de leurs voisins, dans la même province. »

Les mesures prises à l'égard de ces Etats indiquent le caractère de la politique anglaise vis-à-vis de ses colonies, dans le monde entier. Son unique objet est de les forcer à exporter leurs matériaux bruts, sous la forme la plus grossière, et d'effectuer leurs transformations dans ses manufactures, ses forges et ses magasins, au lieu de les faire chez elles, au moyen de la construction des machines nécessaires à la conversion de ces matériaux. Il nous a fallu une guerre de sept ans, pour obtenir la liberté du commerce, en tant que celle-ci dépend de l'absence de toute prohibition législative directe. Quand les nouveaux Etats l'eurent obtenue, ils manquaient entièrement de l'éducation industrielle que l'Angleterre leur avait défendu d'acquérir, et qu'elle avait encore le pouvoir de les empêcher d'acquérir, en défendant l'émigration des artisans et l'exportation des machines. Avec les avantages qu'elle possédait, et qu'elle maintenait par le monopole de ses machines et des ouvriers habiles à les construire et à les mettre en œuvre, ses manufactures purent vendre à si bas prix qu'elles ruinèrent les artisans aventureux, qui, dans d'autres pays, essayèrent d'imiter ses machines et de s'initier eux-mêmes à la manière de les employer.

Il est évident qu'un monopole du travail de transformation a le même effet sur les nations qui s'y soumettent, qu'il soit maintenu par la supériorité du talent ou par celle des armes. Dans l'un et l'autre cas, il les force à faire leurs échanges d'une manière qui dissipe et épuise les sources de la production, et enlève au travail sa récompense légitime. C'est à elles à décider si elles veulent se laisser imposer une marche contraire à l'ordre de la nature et aux penchants naturels de l'homme, ou si elles veulent faire usage de leur liberté pour se conformer à cet ordre et suivre ces penchants. La question doit se résoudre par une comparaison des avantages et des désavantages. Les désavantages qu'elles auront à subir dans le premier cas, et que nous avons énu-

mérés, sont permanents de leur nature. Les avantages de la production et du commerce intérieurs sont permanents aussi, et, qui plus est, croissent sans cesse. Une diversité toujours plus grande de travaux, et, par conséquent, de talents, — une augmentation de capital, provenant de l'accroissement de fertilité de la terre et d'une diminution des frais inutiles de transport, facilitent nécessairement encore une plus grande augmentation de talents et de capitaux pour l'avenir. La nation qui a une fois commencé à améliorer son pouvoir productif trouve chaque pas de son progrès plus aisé que le dernier ; tandis que, du moment qu'elle se laisse ramener en arrière, elle voit diminuer son pouvoir de s'arrêter sur la pente ou de revenir sur ses pas. De l'autre côté, il y a un désavantage immédiat et palpable dans la résistance. Elle renferme un sacrifice apparent, celui d'acheter à plus haut *prix*, en argent, les denrées faites dans le pays, que celles offertes par la nation étrangère. Tel est, du moins, l'effet momentané. Si l'on pouvait prouver que cet effet doit être permanent, et que le prix en argent est un indice vrai de la dépense en travail, par laquelle on peut se procurer les denrées étrangères, il est certain que ceux qui veulent substituer la production nationale au commerce extérieur devraient s'appuyer sur d'autres considérations que les raisonnements purement économiques.

Dans l'Etat de Tennessee, le coton croît dans un champ et le maïs dans le champ voisin. Tous les courants d'eau qui coulent maintenant sans utilité aucune offrent des positions propres à des usines. Sur leurs bords se trouvent en abondance le bois de charpente, la pierre et le minerai de fer pour la construction des bâtiments et des machines. Si l'on nous dit que le planteur, qui cultive le coton et le blé, peut, en envoyant à Manchester son coton pour y être filé et tissé, et en y envoyant aussi son blé pour former et entretenir la force mécanique chez les fileurs et les tisserands, obtenir ses étoffes à meilleur marché que s'il faisait

filer et tisser le coton sur sa plantation ou sur celle de son voisin, par des ouvriers qui consommeraient son grain, on nous permettra de demander la preuve de cette assertion. Si l'on nous donne les prix courants de New-York ou de la Nouvelle-Orléans, comme preuve que les étoffes de Manchester s'importent à des prix plus bas que ne coûtent celles de Lowell et de Cannetton, nous ne pourrons nous empêcher de soupçonner que le prix en argent ne nous indique pas le véritable état des faits. En premier lieu, le planteur a sans aucun doute à payer le transport de son coton dans les fabriques anglaises, — il faut, peut-être, un dixième [1] de la quantité de coton pour couvrir ces frais. Une quantité à peu près égale est rejetée comme *déchet* au filage. Ensuite, il lui faut payer le fret du blé qui nourrit les fileurs ; et cette dépense absorbe les trois quarts de la valeur de cet article, comme le prouve le fait que le prix qu'il coûte à Manchester est quatre fois plus fort que lorsqu'il était sur la plantation. Les fileurs et les tisserands l'achètent à ce prix élevé ; et comme il constitue une grande partie de leur salaire, il entre dans la valeur de l'étoffe à ce prix. Le planteur le vend 25 cents le boisseau, et le rachète à 1 dollar. En troisième lieu, une portion du coton sert à rémunérer le manufacturier pour l'usage de ses machines, et les ouvriers pour le surplus de salaire qui n'est pas employé à payer le blé. Enfin, le planteur a à payer le transport de l'étoffe de Manchester à son habitation. Le fait que nous venons de mentionner en dernier lieu mérite attention à ce point de vue. En estimant *le meilleur marché* d'un produit étranger, il faut voir le prix qu'il coûte aux différents endroits de consommation à l'in-

[1] Dans une assemblée tenue à Memphis par des planteurs de coton, il a été supputé que le tiers du prix auquel leur coton se vend à Manchester est employé à couvrir les différents frais de transport de la plantation à la rivière Mississipi, de cette rivière au lieu du chargement, le fret, la commission des facteurs et des marchands-commissionnaires, etc.

térieur du pays, et non simplement ce qu'il coûte à son arrivée dans le port ou dans les magasins des villes maritimes. Il se peut que la différence soit légère dans une île comme la Grande-Bretagne, mais aux Etats-Unis, qui s'étendent d'un océan à l'autre, ou dans un empire comme la Russie, la différence peut être assez grande pour balancer dans quelques endroits, et pour surpasser dans d'autres, le bas prix en argent, dans les ports d'entrée, de la marchandise importée. De tous les *item* de frais énumérés ci-dessus, les seuls qui soient communs à la production intérieure et à la production étrangère sont le salaire et le solde pour l'usage des machines, ou les profits. Tout le reste est une perte absolue, une dépense qui ne profite à aucun des deux pays. Si l'on peut importer une denrée étrangère à meilleur marché qu'on ne peut la produire à l'endroit d'où l'on tire la matière première, ce doit être parce que le producteur étranger possède des avantages dans le bas prix du travail et du capital, qui font plus que balancer la perte que les autres éléments des frais lui font essuyer. A l'égard du salaire, nous avons montré suffisamment que le bas prix, au lieu d'être l'indice d'un travail à bon marché, prouve tout le contraire. Ce n'est pas une raison parce qu'on est obligé de payer de forts gages aux ouvriers pendant leur apprentissage, et même de plus forts quand ils l'ont complété, d'appréhender qu'on ne puisse réduire le coût de production, quand le talent est mûri par la pratique. De plus, le salaire est principalement dépensé en aliments ; et plus il est bas, plus tôt l'ouvrier l'épuise à se procurer ce premier de tous les besoins. Il est très-évident que peu importe à un planteur du Tennessee qu'il paye à un fileur demeurant dans son voisinage un boisseau de blé, ou qu'il en paie le quart à l'ouvrier de Manchester, en employant les trois autres quarts à solder les dépenses de transport de ce premier quart. Si l'on veut s'en tenir à la mesure en argent pour estimer les avantages comparatifs, il ne voit aucune différence à payer

25 cents par jour le salaire qui est incorporé à son calicot, et de ne vendre son blé que 25 cents le boisseau, parce que le prix en est réglé par un marché à quatre mille milles de distance, — ou de payer un salaire de 1 dollar par jour, et de vendre son grain 1 dollar le boisseau, parce que le marché est à sa porte. Ce qui est vrai du grain l'est également de tous les autres produits de l'agriculture, qu'il faut exporter, à moins qu'on ne les consomme dans le pays. Les manufactures d'un pays ont donc une tendance nécessaire à réduire le coût des produits manufacturés, en donnant une plus grande valeur aux matières premières et aux aliments contre lesquels ils doivent être échangés, et au travail qu'ils représentent. Cependant, en ne tenant compte que du prix en argent, cette considération nous échappe. Il en est de même de l'appauvrissement du sol, résultant de l'exportation de ses produits. Par cette raison, il faudrait ajouter une certaine somme au prix nominal de tout objet fabriqué, importé en échange de ces produits, pour que ce prix pût représenter le coût réel [1].

[1] Les extraits suivants de lettres adressées au bureau des Patentes, en réponse aux demandes annuelles faites par ce bureau sur la condition de l'agriculture dans les différentes portions de notre pays, donnent une idée du résultat des deux systèmes. Le premier est tiré d'une lettre du district de Chester, dans la Caroline du Sud, où le système d'exportation et de commerce étranger est en pleine activité.

« L'étendue du sol que nous cultivons et le peu de bétail que nous pouvons y nourrir semblent paralyser nos efforts... Le plâtre que nous pourrions acheter à Charleston pour 5 dollars le tonneau nous coûterait 20 dollars de plus à transporter ici. *Nous pourrions acheter trois arpents de terre vierge avec ce qu'il nous en coûterait pour en amender un au moyen de la chaux.* » — *Agricultural Report for* 1850-51, page 257.

« Nous voyons ici le sol devenu sans valeur, sous l'empire d'un système qui l'épuise ; on est réduit à l'abandonner, parce qu'on ne peut obtenir les engrais à aussi bon marché que le sol vierge, qu'on sera obligé d'abandonner à son tour. Dispersion et pauvreté, tels sont les résultats infaillibles. »

Les extraits suivants sont du Connecticut, où le sol est pauvre ; mais

Le taux du profit n'influe sur le prix d'une denrée que dans la mesure de la fraction qu'ajoute ce profit au prix de l'unité de cette denrée. La quantité absolue de profit contenue dans le prix d'une seule aune de drap est ce que l'on doit considérer en comparant les deux manières de se la procurer. On peut tout aussi bien obtenir un taux donné de profit sur le capital employé en faisant un faible profit sur chaque unité qu'en en faisant un plus fort sur un plus petit nombre d'unités. Peu importe au manufacturier de vendre 2 millions d'aunes à un bénéfice d'un demi-cent par aune, ou de n'en vendre qu'un million avec un bénéfice d'un cent par aune, pourvu que la quantité de métiers qui produisent le plus petit nombre puisse aussi produire le plus grand. C'est pour cette raison que l'étendue et la régularité de la vente d'un objet fabriqué ont une grande influence sur ses frais de revient. Mais chaque nation a le pouvoir d'assurer, jusqu'à un certain point, un débouché à ses manufacturiers, celui de la con-

les manufactures ont créé un marché dans le voisinage pour ses produits, et l'ont mis à même d'économiser ses engrais.

« Il y a vingt-cinq ans, nos terres labourables étaient épuisées et présentaient un aspect aussi misérable que celles du Maryland et de la Virginie. Une culture judicieuse a complétement rajeuni ces terres, et leurs rapports et leur valeur ont augmenté de 100 à 500 pour 100. Le terrain qui, il y a quelques années, aurait à peine payé ses frais de culture, produit maintenant soixante boisseaux de grain à l'arpent, et d'autres récoltes à proportion. » — *New Milford, Connecticut. — Agricultural Report for* 1851-52, page 178.

« Cette partie du pays est très-prospère, comme le prouve le prix du travail, qui, pour un domestique de ferme, n'est pas moins de 150 dollars par an, sans compter la nourriture... Tout ce qu'un fermier peut produire obtient un prix aussi élevé que dans toute autre partie des Etats-Unis, et se vend argent comptant ; ce que le fermier achète lui revient à aussi bon marché. Un jeune homme, quand il arrive à sa trentième année, peut se trouver ici possesseur d'un petit capital de 2,000 dollars, fruit de ses économies... On s'adonne ici aux occupations du jardinier-maraîcher, autant peut-être qu'à celles du fermier proprement dit. » — *Groton Country, Connecticut, idem*, page 186.

sommation intérieure. En excluant la concurrence étrangère, et en donnant à ses nationaux la facilité d'augmenter leurs ventes, elle les met à portée de réaliser le même *taux* de profit, avec une réduction du *montant* de profit sur chaque vente, autrement dit, par une réduction de prix.

Mais ce n'est pas tout. Chaque boisseau échappé à la perte qu'entraîne le transport en pays étranger, — chaque boisseau provenant de l'augmentation de production, due à la conservation de l'engrais, qui autrement aurait été envoyé à l'étranger sous la forme de denrées alimentaires et de matières premières, augmente de toute sa valeur le pouvoir d'acheter, et ouvre aux manufactures du pays un débouché qui n'avait pas d'existence, et qui ne pouvait en avoir, à cause de la concurrence étrangère. Le marché ouvert aux produits nationaux est donc nécessairement plus grand que celui que le pays pouvait offrir au marchand étranger. L'exclusion de ce dernier y est *plus* que compensée, grâce aux efforts du producteur national. Ce n'est pas un simple transfert de l'un à l'autre d'un marché d'une étendue fixe, mais c'est la création d'une demande plus grande que celle qu'ils se partageaient auparavant [1].

[1] Cette vérité est singulièrement confirmée par la consommation du fer aux Etats-Unis. Dans son rapport au congrès, du 26 décembre 1851, le secrétaire du Trésor a établi les faits suivants, qui prouvent que la demande du fer augmente avec la production *indigène*, et qu'elle décline dès que cette production est remplacée par l'importation du dehors :

L'importation du fer en barres et en gueuses, pour l'année finissant le 30 septembre 1842, se monta à	100,055	tonnes
La production de cet article dans les Etats-Unis, pendant cette période, à..................	230,000	»
Ce qui fait une consommation totale de..........	330,055	tonnes,

ou de 40 livres 3/4 pour chaque habitant.

En 1846, l'importation fut de................. ..	69,625	tonnes,
et la production indigène fut évaluée à	765,000	»
Ce qui donne un total de	834,625	tonnes,

ou une consommation de 92 livres par tête.

Ce système donne encore un pouvoir plus grand au producteur indigène de réduire les prix, sans diminuer son bénéfice, que si ses débouchés se bornaient à ceux qui étaient ouverts au commerce étranger. Nous avons vu aussi que l'extension des débouchés tend à réduire le coût de production, par une autre raison qui est indépendante de celle-ci, la plus grande division du travail qu'elle établit. En conséquence, quel que soit le prix auquel la production d'une denrée commence dans un pays, ce prix peut être réduit, sans réduction de salaire ou de profit, par l'exclusion de toute concurrence étrangère, ce qui met les producteurs du pays en possession du commerce entier, au lieu de ne leur en donner qu'une partie.

Ricardo, Mill et tous les économistes marquants admettent que la concurrence entre les nouveaux producteurs doit réduire les prix, de manière à ramener les profits au taux ordinaire. Aucun d'eux ne conçoit qu'un excès de prix, tant qu'il existe, puisse donner aucun profit extraordinaire aux manufacturiers indigènes, excepté pendant un très-court es-

En 1848, l'importation fut de	153,577	tonnes,
et la production aux Etats-Unis de	800,000	»
Total.	953,577	tonnes,
ou 99 livres 3/4 par tête.		
En 1849, les importations s'élevèrent à	289,650	tonnes,
et la production tomba à	650,000	»
Total.	939,650	tonnes,
ou 95 livres 7/8 par tête.		
En 1850, les importations furent de	337,532	tonnes,
et la production ne fut que de	564,000	»
Total.	901,532	tonnes,
soit 86 livres 7/8 par tête.		
En 1851, les importations furent de	341,750	tonnes,
et la production ne s'éleva qu'à	413,000	»
Total.	754,750	tonnes,
soit consommation de 69 livres 3/4 par tête.		

pace de temps; car, dans le cas contraire, il susciterait une concurrence, jusqu'à ce que les profits dans la branche d'industrie favorisée fussent ramenés au niveau commun. Il n'y a nulle raison de craindre que la communauté tout entière n'obtienne pas tout le bénéfice de chaque diminution des frais de production, ou du prix qui sert à rémunérer le manufacturier.

La méthode que les nations adoptent habituellement pour obtenir le libre usage de leurs avantages naturels, c'est d'imposer des droits à l'importation des marchandises étrangères que les nationaux désirent produire eux-mêmes. On les appelle droits de protection, et la politique qui sanctionne leur application se nomme système de protection. La plupart des économistes modernes condamnent cette politique par des motifs que nous avons suffisamment examinés, — dont le principal est qu'il n'y a, pour une nation, aucune différence, au point de vue de l'avantage, entre le commerce intérieur et le commerce étranger. Les plus éclairés d'entre eux admettent cependant une exception assez large pour couvrir tous les cas auxquels l'argument qui précède peut s'étendre. Say, Rossi, Scialoja, J.-S. Mill et d'autres, qui adhèrent généralement à la théorie opposée, admettent cette exception par des motifs qui sont au fond les mêmes. M. J.-S. Mill dit :

« La supériorité d'un pays sur un autre, dans une branche de production, ne vient souvent que de ce qu'il s'y est livré de meilleure heure. Il peut n'y avoir aucun avantage inhérent d'un côté, ou aucun désavantage de l'autre, mais seulement une supériorité actuelle d'expérience et de talent acquis. Un pays qui a ce talent et cette expérience à acquérir peut, à d'autres égards, être plus apte à la production que celui qui l'a pratiquée plus tôt; et, en outre, il est juste de remarquer que rien n'a une plus grande tendance à accélérer les progrès dans une branche de production que de l'essayer sous de nouvelles conditions. Mais on ne peut

attendre que des individus veuillent introduire une nouvelle industrie à leurs propres risques, ou plutôt avec une perte certaine, et prendre sur eux le fardeau de la continuer en activité, jusqu'à ce que les producteurs se soient mis au niveau de ceux qui en connaissent les procédés depuis un temps infini. Un droit de protection continué pendant un temps raisonnable est quelquefois le mode le moins vexatoire au moyen duquel un pays peut se taxer pour le soutien de cette expérience. » — *Political Economy*, book V, chap. x, § 1.

Il est à remarquer que cette concession ne fait pas mention des circonstances atténuantes qui, dès le commencement même de l'expérience, diminuent, si même elles ne balancent pas entièrement l'excès momentané de prix qui est regardé comme une taxe. L'appauvrissement du sol, la perte que cause le transport des produits agricoles sur des marchés éloignés, produits qu'il faut exporter pour payer les frais de conversion, — ces *sacrifices* et d'autres encore qui accompagnent le commerce étranger, ne sont comptés pour rien ; l'école dont M. Mill est, avec justice, un des professeurs les plus distingués, ne les connaissant pas. Mais, en faisant abstraction de ceux-ci, il reste un fait qui permet la plus large application de notre doctrine. Chaque pays possède nécessairement, plus que tout autre, des avantages pour l'élaboration des matières premières tirées de son propre territoire, puisqu'il économise ainsi les frais de transport de ces matériaux et des articles contre lesquels ils sont échangés, quand ils ont reçu leur nouvelle forme industrielle. La manufacture du sucre de betteraves nous fournit un exemple frappant du point auquel ces avantages peuvent balancer ceux qui résultent de certaines supériorités naturelles. Cette industrie doit son origine, en France, au blocus qui ferma au sucre des tropiques les ports du continent. Quoique très-dispendieuse d'abord, elle crût lentement, sous la protection des droits dont le produit exotique fut frappé pour

augmenter le revenu public, jusqu'à ce qu'enfin on trouva que la production de cette denrée était devenue si grande qu'elle remplaçait en grande partie le sucre de *canne*, et diminuait sérieusement le revenu. En 1837, ce produit fut donc soumis à un droit, dont on supposa que le taux restreindrait la fabrication à environ un tiers de la consommation annuelle du royaume, ce qui devait laisser les deux autres tiers du marché au sucre des colonies. Le sucre de betterave dépassa cependant cette proportion et continua à remplacer son rival. En 1847, on éleva les droits sur le sucre de betterave, fait en France, au niveau de ceux imposés sur le sucre des colonies. La fabrique continua, néanmoins, d'augmenter, et, par conséquent, de supplanter le sucre de canne, au détriment du revenu public ; et, en 1851, une loi fut passée, dont l'action cependant fut suspendue jusqu'en 1852, ordonnant que, pendant quatre ans, les sucres des colonies françaises payeraient six francs de moins par 100 kilogrammes (220 livres), que les sucres indigènes. La production de ce dernier article n'en continua pas moins à augmenter très-rapidement, car elle s'éleva, en 1851, à 76,151,128 kilogrammes, au lieu de 62,175,214, qu'elle avait donnés en 1850 [1], quoiqu'il soit de fait que le produit d'un arpent de cannes pèse plus que celui d'un arpent de betteraves, et que la canne fournit une plus grande proportion de sucre. Dans les Etats du Zollverein allemand, la culture du sucre a augmenté d'une manière encore plus remarquable ; elle était presque quatre fois plus grande en 1851 qu'elle ne l'était en 1844.

Chaque pays commence l'œuvre de transformation de ses produits indigènes avec la perspective d'un avantage qu'il est sûr de réaliser, pourvu seulement que les habitants aient la capacité de s'élever à ce degré de talent dont la possession antérieure donne aux manufacturiers étrangers une su-

[1] *Annuaire de l'Economie politique*, 1852, page 175.

périorité momentanée, et qu'ils puissent se procurer des machines aussi bonnes. A moins que ce pays ne veuille avouer que ses artisans sont naturellement stupides et incapables de se perfectionner, il n'a aucune raison de ne pas viser à ce but. Le talent nécessaire une fois acquis, il ne peut y avoir aucune difficulté à l'égard du capital. Les denrées alimentaires et les matières premières se trouvent partout; et les matériaux pour la construction des machines, tels que le bois, le minerai de fer, et les autres éléments du capital, abondent dans le monde entier, où ils n'attendent que l'intelligence qui doit les combiner de la manière convenable, et mettre en jeu les pouvoirs inertes emprisonnés dans les forêts et dans les mines. Le mécanisme de l'échange à l'étranger est, d'ailleurs, tout aussi dispendieux que celui de la fabrication opérée dans le pays. Le travail et les matériaux employés à construire un vaisseau pour exporter le coton à Manchester et pour rapporter l'étoffe à Mobile, suffiraient à l'érection d'une fabrique qui durerait bien plus que le vaisseau, et convertirait plus de coton en étoffe que ce dernier ne pourrait en porter et en rapporter pendant toute la durée de son existence. Peu importe qui fournit le mécanisme de l'échange; il faut bien que la jouissance en soit payée, et à un taux suffisant pour pourvoir à son renouvellement dans l'intervalle durant lequel un travail ordinaire le met hors de service. Quoique les premiers frais puissent être avancés par des marchands étrangers, ils sont nécessairement couverts par les charges imposées aux producteurs qui fournissent le fret. Un individu, dont les facultés sont limitées et dont l'existence est courte, peut trouver important, et quelquefois même absolument nécessaire, de se servir du mécanisme plus dispendieux du commerce étranger, au lieu de combiner les matériaux existants et leur donner la forme du mécanisme industriel, qui est le plus durable. Mais une communauté est immortelle, et, au moyen de l'association, sa puissance est suffisante pour accomplir tous les

projets qu'une économie prévoyante peut dicter. Avec une continuité de succession et une éternité de durée, elle ne doit jamais se permettre de sacrifier les intérêts permanents d'un avenir illimité à la convenance du présent, qui passe si rapidement.

On objecte que la politique de protection est hostile au commerce; que les nations du monde, par la différence de leurs climats, sont désignées à la production de différentes denrées; que leur intérêt mutuel exige qu'elles échangent. La Russie et l'Angleterre ne peuvent produire de figues ni de coton, mais toutes deux ont besoin de ces articles. Elles ne peuvent se les procurer que par l'exportation d'autres espèces de marchandises, pour la production desquelles elles jouissent d'avantages particuliers. La nature a indiqué ce qu'on a appelé « la division territoriale du travail, » qui ne peut se maintenir que par l'échange international. Il y a là une vérité incontestable; mais elle ne combat en aucune manière les considérations que nous avons présentées. La question n'est point sur l'échange entre les nations de leurs produits naturels respectifs, mais sur la forme sous laquelle ces produits doivent être échangés. Sans doute il est de l'intérêt de chaque peuple, après que ses besoins sont satisfaits, d'échanger le surplus de ses productions avec le moins de frais possible, contre le surplus d'autres espèces de denrées que d'autres nations peuvent lui offrir. Ce qui est réellement échangé, cependant, c'est le travail incorporé de chaque côté aux denrées, — valeur résultant du travail, et représentant principalement les aliments qui ont servi à soutenir ce travail. La distance entre les deux parties qui désirent trafiquer étant donnée, les obstacles naturels à l'accomplissement de leur dessein se mesurent par le volume des marchandises qu'elles possèdent respectivement, en proportion du travail qui les a produites. Chacune aura plus à échanger, et recevra davantage en retour, selon qu'elle condensera une grande valeur sous un petit volume. Les mineurs de l'Illinois et ceux

de la Pensylvanie échangeront entre eux plus de plomb en saumons contre plus de fer en gueuses, qu'ils ne le pourraient si ces échanges étaient faits avec le minerai seulement. On peut faciliter et étendre le commerce extérieur de la même manière que celui de l'intérieur. Adam Smith a concentré toute la philosophie de la matière dans le passage suivant :

« Un pays situé dans l'intérieur des terres, naturellement fertile et aisément cultivé, produit une grande quantité de provisions au delà de ce qui est nécessaire à l'entretien de ses cultivateurs; et à cause de la cherté du transport par terre, et des inconvénients de la navigation des rivières, il peut être fréquemment difficile d'exporter ce surplus. L'abondance fait alors baisser le prix des denrées, et invite un grand nombre d'artisans à s'établir dans le voisinage, où ils voient que leur industrie peut leur procurer une plus grande quantité des choses nécessaires et agréables à la vie que dans d'autres endroits. Ils manufacturent les matières premières que le sol produit, et échangent leurs articles fabriqués, ou, ce qui est la même chose, le prix de ces articles, contre une plus grande quantité de matériaux et de provisions. *Ils donnent une nouvelle valeur au surplus du produit brut, en économisant les frais de transport aux bords des rivières, ou à quelque marché éloigné;* et ils fournissent aux cultivateurs quelque chose en échange, qui leur est ou plus utile ou plus agréable, à des prix plus bas qu'ils ne pouvaient l'obtenir auparavant. *Les cultivateurs obtiennent un meilleur prix pour le surplus de leurs denrées, et peuvent acheter à meilleur marché d'autres commodités dont ils ont besoin.* Ils sont ainsi tous encouragés et acquièrent plus de facilité à augmenter ce surplus de produits par une plus grande amélioration et une meilleure culture de la terre; *et comme la fertilité de la terre a donné naissance aux manufactures, de même les progrès de celles-ci réagissent sur la terre, et augmentent encore davantage sa fertilité.* Les manufacturiers fournissent d'abord à la demande du voisinage, et ensuite, à mesure que leur ouvrage s'améliore et se raffine, à celle des marchés plus éloignés. *Car, quoique les produits bruts, et même les articles de fabrique grossière, ne puissent supporter qu'avec la plus grande difficulté les frais d'un long transport par terre, les articles soignés et d'un grand fini le peuvent aisément.* Sous un petit volume ils contiennent souvent le prix d'une grande quantité de produits bruts. Une pièce de drap fin, par exemple, qui ne pèse que quatre-vingts livres, contient le prix, non-seulement de quatre-vingts livres de laine, mais quelquefois de plusieurs milliers de livres de grain, qui ont nourri les différents ouvriers et ceux qui les employaient. *Le grain, qu'on n'aurait pu exporter que difficilement sous la forme qui lui est propre, est virtuellement exporté sous celle d'objet manufacturé, et peut être aisément envoyé aux extrémités les plus éloignées du monde.* »

Nous voici ramenés à la proposition : que la véritable manière d'étendre et d'augmenter le commerce extérieur est de faire fleurir le commerce intérieur, qui, dans l'ordre de la nature, le précède, et dont le trop-plein l'alimente. Il paraît aussi que la manière de fournir une issue au surplus des produits bruts de l'agriculture,—la nécessité d'ouvrir à nos produits agricoles une issue plus large que notre consommation intérieure étant l'argument le plus puissant dont on se serve dans ce pays pour combattre les restrictions sur l'importation, — c'est de donner à ces produits une forme qui en permette le transport aux endroits les plus distants, et les rende beaucoup plus vendables. C'est parce que la Grande-Bretagne en a agi ainsi, à un degré si éminent, qu'un des membres de son Parlement, avocat zélé de cette politique du commerce extérieur qui, en Angleterre, se pare du beau nom de libre-échange, a pu dire avec vérité « que la Grande-Bretagne est le pays du monde qui exporte le plus de grain ; car son grain, après avoir été converti, dans le laboratoire

humain, en draps, en calicots, etc., se fraye un chemin vers tous les pays du monde. »

Il n'est pas sans notre intention de faire entrer dans ce traité l'histoire ou la statistique, excepté quand elles sont nécessaires à l'explication des principes : autrement nous pourrions examiner à loisir les résultats obtenus, quant à l'abaissement des prix de la production, dans quelques pays qui ont essayé d'atteindre ce but par un système de protection du commerce intérieur. Nous trouvons, cependant, un court exposé dans une Revue anglaise moderne, qui est une preuve sans réplique du succès général de ces efforts.

« Nous avons maintenant beaucoup de rivaux dans les lieux où, il y a trente ans, nous n'en avions aucun : nous approvisionnions autrefois des nations qui, maintenant, manufacturent partiellement ou entièrement leurs produits : nous avions autrefois le monopole de beaucoup de marchés où nous rencontrons maintenant des concurrents plus jeunes qui vendent à meilleur marché. Dans plusieurs contrées du globe, nous n'envoyons plus que cette portion de leurs demandes que nos rivaux ne sont pas encore en état de fournir. Nous exportons maintenant dans des pays éloignés et improductifs une bien plus grande proportion de nos productions. Nous en envoyons une bien plus grande proportion qu'autrefois dans nos colonies et nos possessions éloignées. L'Asie et l'Amérique en reçoivent plus, relativement, et l'Europe moins. Les pays qui, autrefois, nous demandaient les articles finis, ne nous prennent maintenant que ceux à moitié finis, ou la matière première. L'Autriche nous fait concurrence en Italie ; la Suisse et l'Allemagne en Amérique ; les Etats-Unis au Brésil et en Chine. Autrefois la Russie nous demandait des cotons filés, elle ne prend plus que du coton en laine. Autrefois nous envoyions en Allemagne des calicots blancs ou imprimés, nous envoyons maintenant principalement le fil pour les faire. Tous ces pays produisent à meilleur marché que nous, — mais jusqu'à présent ils n'ont pas pu produire *assez* : nous leur envoyons donc le *complément*. Poussés en partie par notre ancien système de restrictions, et en partie par l'effet naturel de l'accroissement de la population, ils ont quitté la charrue pour le métier à tisser — ou ils les ont réunis ; et désormais notre industrie manufacturière peut augmenter, non en vendant à plus bas prix que nos rivaux ou en leur faisant une concurrence heureuse, mais seulement *dans le cas où les besoins de l'univers augmenteront plus vite que la capacité de nos rivaux à les satisfaire*. Tel est le cas à l'égard de la plupart de toutes nos principales manufactures ; tel est surtout le cas à l'égard de notre manufacture par excellence, celle du coton. » — *North British review*, for november 1852, page 156, American edition.

L'écrivain de cet article appuie son exposé de tableaux relatifs à la manufacture du coton, qui montrent que la consommation de la matière première a augmenté, depuis 1837, plus de deux fois aussi vite dans les Etats du continent qui ont adhéré au système de protection, qu'en Angleterre, et à un taux plus rapide qu'aux Etats-Unis ; et il déclare que la comparaison de 1852 sera encore plus défavorable au pays. « Un fait de la même espèce, » observe-t-il, « arrive dans le commerce des laines, — les manufacturiers belges obtiennent maintenant la préférence sur nos marchands drapiers de Leeds, » et le résultat en est une plus grande exportation de laine, de l'Angleterre en Allemagne, où elle est filée et tissée. Il existe des preuves abondantes de ce fait. Il y a trente ans, les Etats du Zollverein exportaient des laines et importaient du drap. Depuis 1816, comme le prouve le recensement de la Prusse en 1849, la production de la laine a doublé dans ce pays seulement, tandis que la population n'a augmenté que de 58 pour cent ; cependant il importe de la laine et exporte du drap. Dans le courant de l'année dernière, le gouvernement français a abaissé les droits sur la laine importée de l'Australie et de l'Amérique du Sud ; et

cette mesure était devenue nécessaire, parce que la fabrique de cet article ayant augmenté en Allemagne et en Espagne, les approvisionnements qu'on tirait de ces deux pays avaient cessé.

Mais le fait important pour lequel nous invoquons le témoignage de la *North British review*, c'est que les pays qui ont cherché à fabriquer à un prix *en argent* aussi bas que la Grande-Bretagne y sont parvenus, au moyen d'une protection suffisante. Dans tous les cas semblables, les droits imposés pour assurer cette protection ont évidemment cessé d'être une taxe pécuniaire, et les avantages qui ne sont pas indiqués dans le *prix* des articles manufacturés sont une grande et permanente acquisition. La Russie, la France, les Etats du Zollverein, et les autres pays qui ont adopté la politique qui encourage la production à l'intérieur, et qui garantit ce qui, seul, peut justement s'appeler libre échange, — ce qui s'accorde avec la nature humaine et les inclinations humaines, — font de rapides progrès en richesses et en pouvoir. La Turquie et le Portugal, nations qui, quoique possédant une indépendance nominale, ont été le plus soumises à la politique anglaise, et l'Irlande, qui s'y est soumise malgré elle, sont les nations les plus arriérées de l'Europe, et ont maintenant moins de pouvoir de résister que n'en avait la génération précédente. Tandis que ce qu'on appelle les avantages naturels de l'Angleterre augmentent constamment au préjudice de ces nations, ils ont diminué dans la même proportion et diminuent encore en faveur de celles qui ont vu que ces avantages n'étaient qu'artificiels. L'invention de M. Ericsson a de grandes chances de priver la Grande-Bretagne d'un avantage qu'elle a possédé jusqu'ici sur plusieurs des nations du continent, — l'abondance et le bas prix de la houille qui met en jeu ses machines. Si, à l'avenir, on peut économiser les cinq sixièmes de la quantité nécessaire autrefois pour créer une force motrice donnée, l'avantage du chauffage à bon marché doit diminuer dans la même proportion, et les pays auxquels la cherté de cet article présentait les plus grands obstacles recueilleront les plus grands avantages. A mesure qu'ils réussiront dans leurs efforts à transformer leurs matières premières et leurs denrées alimentaires en articles manufacturés, l'Angleterre, qui ne trouvera plus à leur fournir de *compléments*, sera obligée de payer les matières premières plus cher, et de vendre ses articles de fabrique à plus bas prix, et de leur chercher en même temps des débouchés plus éloignés. Il doit en résulter qu'elle sera enfin forcée de produire elle-même ses denrées alimentaires : ce qu'elle peut faire à beaucoup meilleur marché qu'elle ne pourrait se les procurer ailleurs, aussitôt que ceux qui la gouvernent voudront permettre au laboureur d'en prendre une juste part, et de devenir, par la possession comme franc fief du champ qu'il cultive, le plus fécond de tous les producteurs de denrées alimentaires. En renonçant à être le « grand atelier du monde entier, » en affranchissant ses colonies, qu'elle retient comme clientèle, en licenciant les armées et les flottes nécessaires à les garder, elle peut se créer chez elle un marché d'une valeur bien plus grande que tout ce qu'elle aura abandonné, et dont l'étendue sera, ce que ces choses ne sont pas, la mesure de la richesse, de la prospérité et du bonheur de ses enfants. Plus elle fera d'efforts pour empêcher l'accomplissement d'un événement si désirable, plus elle augmentera la misère par laquelle son peuple doit passer pour y arriver.

CHAPITRE VIII.

La Monnaie et le Prix.

Nous avons jusqu'ici traité l'échange, autant que nous l'avons pu, comme s'il avait lieu au moyen du troc. Il y a, cependant, beaucoup d'inconvénients dans une pareille méthode. L'homme qui veut disposer d'un quartier de bœuf peut avoir besoin de pain, de couteaux, de calicot, de toile pour chemises, de thé, de livres et de divers autres articles. Il lui faudrait, au prix de beaucoup de fatigues, aller chez les différentes personnes qui tiennent les produits qu'il désire, et leur donner à chacune la part de sa marchandise qui, après discussion, serait fixée comme équivalent. L'homme à qui le calicot appartient, et qui est disposé à le troquer, pourrait bien avoir déjà fait une provision de bœuf. Dès l'époque la plus reculée où les hommes ont établi une association un peu régulière les uns avec les autres, ils ont essayé d'obvier aux inconvénients de l'échange direct par l'adoption de quelque agent spécial, au moyen duquel les valeurs des différentes denrées fussent exprimées, et qui fût généralement accepté en échange des produits et des services, pour être ensuite et indéfiniment troqué contre d'autres produits ou d'autres services. Il y a plusieurs propriétés appartenant aux métaux précieux, tels que l'or et l'argent, qui les rendent particulièrement propres à remplir ce but, et qui montrent que leur adoption universelle n'est rien moins qu'accidentelle ou arbitraire. L'une d'elles est leur uniformité absolue de qualité. Etant des substances simples, ils sont partout les mêmes : l'or de la Californie et celui de l'Australie sont identiques; l'argent du Mexique et celui du la Russie sont précisément la même substance. Une autre

propriété qu'ils ont, c'est de pouvoir être divisés en parcelles très-petites, et d'être réunis en larges masses par la fusion. Ils sont extrêmement durables, le feu les endommage fort peu, et la rouille ne les altère pas ; ils peuvent passer longtemps de main en main sans souffrir, par le frottement, de dépréciation sensible. Ils sont très-ductiles, point sujets à se casser ; ils se mêlent aisément avec d'autres métaux qui augmentent leur dureté, et dont on peut les séparer de nouveau sans grande perte ; et ils reçoivent et retiennent une empreinte qui dénote leur poids et la pureté du métal. Les qualités que nous avons énumérées leur donnent une grande valeur, quand on les emploie dans les arts, indépendante du service qu'ils rendent comme monnaie ; circonstance très-importante, en ce qu'elle les place et les maintient sur le même pied que tous les autres produits utiles.

Une autre circonstance qui les rend propres à servir de *medium* d'échange, c'est qu'ils contiennent une grande valeur sous un petit volume. Ceci est dû, en partie, à la rareté comparative des dépôts connus dont on peut extraire les métaux précieux ; en partie, à l'infériorité des instruments qu'on a employés, et des ouvriers qui se sont livrés aux travaux des mines. Cette occupation a toujours présenté une perspective éblouissante et est toujours accompagnée de grands hasards et de déceptions. Elle a été presque partout le travail des peuples barbares, ou elle a rendu barbares ceux qui se sont livrés à ses illusions. Ce commerce a été, conséquemment, coûteux et sans profit. Deux avantages résultent de cette circonstance, à l'égard des métaux précieux employés comme intermédiaires généraux de l'échange. Le premier est qu'une petite quantité suffit à faciliter le transfert d'une grande quantité des autres produits utiles ; le second, c'est une tendance à maintenir l'uniformité de leur valeur, en limitant les additions qui, à de certaines époques, ont été faites à la quantité qui existait déjà. Si l'on réfléchit qu'ils durent très-longtemps, et que la quantité en circulation souffre moins

de diminution que presque toutes les choses qu'elle aide à faire passer de main en main, on verra clairement qu'une légère addition annuelle à la quantité déjà en usage, — quoique inférieure à l'augmentation de la masse générale des produits pendant le même temps, — réduirait rapidement leur valeur, et les priverait de cette fixité qui est la principale qualité d'un médium de circulation. La circonstance est importante aussi, à l'égard du degré d'uniformité de valeur qui existe entre l'or et l'argent dans différents endroits. Leur valeur, comme toute autre chose, est limitée par la quantité de travail nécessaire pour les produire sur le marché où elle est estimée, et dans ce travail est nécessairement compris celui du transport, à partir du lieu de leur origine. L'argent était moins cher au Mexique, dans le voisinage des mines, qu'à New-York, où il était transporté ; et il valait moins dans cette ville qu'à Londres, qui est encore plus éloigné. L'or est à plus bas prix à San-Francisco qu'à la Nouvelle-Orléans, de tout le coût de transport entre ces deux points. La différence est, cependant, moindre qu'elle ne le serait à l'égard de l'argent, parce que ce dernier, sous le même volume, ne représente qu'environ un quatorzième du travail employé à l'extraction de l'or, et l'addition causée par le coût du transport constitue une plus grande proportion de sa valeur. Les frais de transport de ces deux métaux sont si légers qu'ils n'amènent qu'une variation insignifiante dans leur valeur à des endroits peu éloignés les uns des autres, comme entre les villes maritimes et celles de l'intérieur d'une île comme la Grande-Bretagne.

Les considérations que nous venons de présenter montrent évidemment que l'or et l'argent sont merveilleusement propres à servir de mesure commune de valeur, dans la comparaison des produits, et sont des instruments très-commodes pour effectuer des échanges. Il est cependant clair que, dans un temps et dans un lieu donnés, le blé peut tout aussi bien mesurer la valeur de l'or que l'or mesure celle du blé, ou

de tout autre objet dont on désire la possession. Quoique l'or puisse varier moins dans différents endroits et à différentes époques, il est néanmoins sujet à des variations, non-seulement à l'égard d'une denrée particulière, comme le blé, mais à l'égard de l'argent et de toutes les autres denrées. Nous avons été témoins, depuis la découverte des régions aurifères de la Californie et de l'Australie, d'un changement de cette espèce, que nous pouvons exprimer comme nous voudrons, ou en disant que la valeur de l'or a baissé et baisse encore, ou que la masse des denrées a haussé de valeur en comparaison de ce métal. Cela résulte de ce que la quantité d'or ajoutée maintenant chaque année à la masse en circulation dans le monde, est environ quatre fois plus grande que ne l'était l'augmentation annuelle avant 1848. Puisque l'or s'obtient avec moins de travail direct, il doit aussi s'obtenir avec moins de travail indirect, c'est-à-dire employé à la création des autres produits, car l'or n'a aucune valeur, excepté comme moyen de se les procurer.

On voit aisément que les métaux précieux, quand on les offre à la vente, sous la forme de poudre ou de lingots, se conforment aux lois générales qui règlent le trafic des autres denrées. On peut supposer, cependant, que quand ils ont subi l'opération du monnayage, et que le gouvernement leur a donné cours, sous la dénomination de dollars, de francs ou de souverains, ils ont revêtu un nouveau caractère, et sont moins sujets aux variations qui s'attachent aux productions ordinaires de l'industrie. Il est évident, cependant, que la monnaie ne diffère de la matière première qu'en ce qu'elle est raffinée à un certain degré de pureté, mêlée avec une certaine quantité de métal plus grossier, et émise en pièces d'une forme et d'un poids fixes, que leur nom indique. La bonne foi du gouvernement garantit le soin et l'honnêteté avec lesquels l'essai et les autres opérations ont été faits ; et le nom qui est estampé sur la pièce n'est qu'une manière abrégée d'énoncer les faits. Le service que rend

l'Hôtel des Monnaies est de vérifier et de certifier, pour le bénéfice de chaque individu à qui la monnaie peut être offerte, ce que celui-ci ne pourrait vérifier lui-même sans peine et sans dépense. Il faut donc ajouter le montant des frais de cet important service à la simple valeur que la monnaie tire du poids de ses éléments. La rétribution due à l'Hôtel des Monnaies, quand il en demande une, s'appelle droit de seigneuriage. Comme le gouvernement fait cette opération sur une très-grande échelle, elle est susceptible d'une bien plus grande économie que ne pourraient en apporter des individus qui la feraient sur une plus petite échelle. Ce droit peut comporter un léger excédant sur les frais de fabrication sans provoquer le monnayage particulier. Si, cependant, le gouvernement essaye de s'attribuer quelque chose de plus qu'un mince profit, il ouvre la porte à l'exportation des lingots dans les pays voisins où le monnayage se fait à plus bas prix. La grande facilité avec laquelle on peut transporter et cacher les métaux précieux empêche l'exécution de toute loi contre l'exportation; et si une telle loi pouvait opérer avec succès, elle aurait pour effet de repousser l'importation des lingots, et de détourner une partie du courant naturel vers le territoire de quelque État plus libéral. Cependant, dans les Etats où le gouvernement ne demande aucune rétribution pour ses services, comme cela arrive dans la Grande-Bretagne[1] pour le monnayage de l'or, la différence entre la valeur de la pièce de monnaie et le métal dont elle est composée est réduite au montant de l'intérêt perdu pendant les quelques jours nécessaires à l'essai.

L'exquise sensibilité avec laquelle la monnaie sent les lois

[1] Il en était de même aux États-Unis; mais on vient de passer une loi qui soumet l'or en barres à un droit de seigneuriage de 1/2 pour 100, et qui réduit de près de 7 pour 100 le poids de l'argent dans les demi-dollars et les plus petites pièces. On pense généralement que la monnaie d'or a été soumise à un droit de seigneuriage, mais je ne donne pas cette interprétation à la loi.

générales du commerce et leur obéit s'est montrée, toutes les fois qu'on a essayé de maintenir, à la fois, l'or et l'argent comme mesures de valeur. Il est très-possible de régler, à un jour donné, le monnayage des deux métaux, selon leur valeur respective. Il n'y a aucune difficulté à constater quel poids il faudrait aujourd'hui donner à l'*aigle*, pour le faire accepter couramment comme l'équivalent exact de dix dollars en argent. Mais, avant la prochaine session du Congrès, leur valeur relative peut avoir changé. L'aigle qui, chez nous, n'est que la représentation de dix dollars, peut acheter en Angleterre ou en France une quantité d'argent estimée à l'Hôtel des Monnaies dix dollars et soixante-six cents. C'est ce qui arriva avant l'altération de la monnaie d'or, en 1834. Il en résulta que tous les aigles frappés depuis nombre d'années furent exportés comme marchandise. D'un autre côté, la valeur de l'or peut baisser, de sorte que dix dollars en argent, que leur possesseur ne peut donner en payement que comme l'équivalent d'un aigle, puissent acheter une quantité d'or que l'Hôtel des Monnaies recevra pour un aigle et trente cents. Ce cas s'est présenté dernièrement, et notre monnaie d'argent a aussitôt disparu; inconvénient, dont le Congrès a cherché le remède, il y a quelques jours à peine, dans l'avilissement de la monnaie d'argent. Ce moyen peut être, ou non, efficace pendant quelque temps. Il est clair que nous ne sommes pas fondés à croire qu'il fixera pour toujours un rapport qui, de sa nature, est sujet à une fluctuation continuelle.

Quiconque est légitime possesseur d'une portion des métaux précieux ne peut l'avoir acquise qu'en retour d'un travail employé directement à l'obtenir, comme en l'extrayant des mines, ou en échange de services rendus par son travail ou son capital qui n'est que l'accumulation de services passés. Il la possède, *ad interim*, comme le moyen de se procurer d'autres services, quand il en aura besoin. Il ne peut ni la manger, ni la boire, ni la faire servir à aucun

autre besoin, jusqu'à ce qu'il l'ait échangée. Si elle est sous la forme de monnaie, elle porte un témoignage, confirmé par l'autorité publique, que le porteur a rendu une certaine quantité de services dont il n'a pas encore été rémunéré. Dans une de ces admirables brochures au moyen desquelles Bastiat cherchait à communiquer au peuple de France les notions fondamentales de l'économie politique, après la révolution de 1848, alors qu'on cherchait avec tant d'ardeur à en résoudre les problèmes, il exposait avec détail ce qu'il appelait avec raison la signification réelle de l'inscription gravée sur les pièces de monnaie. On pourrait, sans trop de liberté, traduire ainsi son langage : « Rendez au porteur, contre le présent, des services équivalents à ceux qu'il a rendus à la société, dont la valeur a été mesurée par celle de trente-six grains d'argent pur contenus dans cette pièce. En foi de quoi, des agents, nommés par le public pour ce faire, ont estampé sur cette pièce le nom de demi-dollar et d'autres devises établies d'un consentement général. » L'argent est ainsi l'indice d'un crédit que son possesseur a fait au reste du genre humain. Son emploi, dans la circulation, est celui d'une lettre de change, tirée sur tous ceux à qui elle peut être présentée, et que chacun consent à garder pendant un temps, parce que la matière dont elle est formée a, dans les arts, une utilité durable, et une valeur fondée sur le travail nécessaire pour la produire dans un temps et dans un lieu donnés.

Il est évident que l'usage de ce *medium* n'a aucune influence sur les lois essentielles de l'échange. Il en facilite l'opération, comme l'aune ou le litre, en tant que son emploi est celui d'une mesure de valeurs. Comme instrument de transfert, il active l'échange, comme le font les charrettes, les wagons de chemins de fer et les barques. Plus la population est concentrée, et moins elle a besoin de ces moyens de transport; et il en résulte précisément la même économie dans la quantité de monnaie qu'une communauté se voit

obligée d'employer. Il est aisé de voir que plus la quantité est petite, et mieux cela vaut ; car ce qu'il en coûte pour réparer annuellement les pertes causées par l'usage est proportionné à cette quantité ; et tout ce qu'on économise sur la circulation peut servir à la production dans les arts. Le capital, grand ou petit, doit s'obtenir et se conserver par le travail ; et empêcher qu'aucune portion de ce travail ne soit employée mal à propos au mécanisme d'échange, c'est lui donner la faculté de contribuer à augmenter la production des choses à échanger. Les nations les plus riches sont donc celles chez lesquelles la circulation métallique n'a qu'une très-petite proportion avec la masse des richesses. En France, la quantité de la monnaie est bien plus grande qu'en Angleterre ; elle est bien plus forte en Espagne qu'aux Etats-Unis. En Angleterre et dans ce pays-ci, le crédit, indépendant de tout signe métallique, a remplacé l'usage de la monnaie dans une immense quantité d'affaires ; ce qui revient à dire qu'on a trouvé des signes à meilleur marché, et d'une égale vertu.

La forme la plus simple de crédit est peut-être celle des comptes-courants, entre des personnes qui ont de nombreuses relations commerciales les unes avec les autres : comptes balancés à la fin de l'année par le payement d'un solde, lequel doit être moindre que le total des valeurs transmises d'un correspondant à l'autre, et avoir avec ce total la moindre proportion possible. La seconde forme est celle par laquelle A, à qui B doit une somme d'argent, la transporte à C en payement de sa propre dette. S'il arrive que C soit le débiteur de B de la même somme ou d'une plus grande, — et ce cas a probablement suggéré pour la première fois les lettres de change, — leurs comptes sont de suite liquidés, et des produits montant à trois fois la valeur de la lettre de change ont été échangés sans l'usage d'une seule pièce de monnaie. Si, cependant, C ne se trouve pas être le débiteur de B, il accepte le billet dans la conviction que ce dernier payera à l'échéance, et avec la double garantie que la loi im-

pose à A, le tireur, de faire les fonds dans le cas de la faillite de B. Néanmoins, si, avant l'échéance du billet, C désire obtenir le payement des services ou des produits, en reconnaissance desquels le billet lui a d'abord été donné, — c'est-à-dire, s'il désire acheter des produits, — il transmet le billet à la personne avec laquelle il veut faire affaire. Si cette dernière avait une confiance entière dans la solvabilité de A et de B, elle pourrait accepter le transfert sans autre garantie. Il est cependant ordinaire, dans la pratique, que C endosse le billet, ce qui lui impose la nécessité de rembourser le détenteur, en cas de non-payement de la part des autres obligés. De cette manière, le billet peut passer dans un grand nombre de mains, et servir à effectuer un nouveau transfert de denrées à chaque négociation, et remplacer ainsi une quantité de monnaie égale à sa valeur. On a calculé, d'après des documents fournis par les reçus du bureau du timbre, que le total des lettres de change en circulation dans la Grande-Bretagne, en 1847, était de 113,000,000 liv. sterl., ou 500,000,000 dollars; tandis que, pendant les vingt-cinq années précédentes, la moyenne des lettres de change en circulation à la fois était de 99,306,000 livres st. Cela surpasse toutes les valeurs monétaires de toute espèce prises ensemble. On dit qu'il n'est pas rare de voir des effets de commerce revêtus de vingt ou trente endossements, et quelquefois d'un bien plus grand nombre.

Il y a un danger manifeste à garder de l'argent chez soi : c'est ce qui a conduit à l'établissement des banques de dépôt par des particuliers ou par des associations qui s'engagent à recevoir et à mettre en sûreté l'argent de leurs clients, et de payer à vue sur leurs mandats. Un avantage qui résulte de l'usage des mandats, c'est qu'ils peuvent être tirés exactement pour la somme requise; et si celui qui reçoit cette somme a un compte ouvert chez le même banquier, un débit au compte du *tireur* et un crédit à celui du *porteur*, sur le grand-livre du banquier, effectue le transfert sans qu'on ait

la peine de compter la monnaie, ou de la porter d'un endroit à un autre. Dans une grande ville, où il y a de nombreux banquiers, quoique les dépôts soient faits dans des maisons de banque différentes, le résultat est le même, parce que chaque banquier reçoit les mandats tirés sur d'autres, et ensuite ils règlent leurs comptes ensemble. La *London Clearing House* est un établissement soutenu par les banquiers de cette ville, où ils échangent tous les jours les mandats et les billets que chacun d'eux possède, tirés sur les autres. La *Clearing House* crédite chaque banquier des billets et des mandats qu'il envoie, et qui sont acceptés par les parties sur lesquelles ils sont tirés, et le débite de ceux qui sont tirés sur lui; chacun paye ou reçoit, à la clôture des affaires du jour, la balance de son compte général. Par ce moyen, il se fait journellement des payements montant à 15,000,000 dollars, sans qu'on emploie plus 1,000,000 de dollars en billets de banque. On n'emploie point de monnaie; les soldes qui pourraient exiger un payement en monnaie sont reportés au compte du jour suivant.

Il ne faut aux banquiers qu'une très-courte expérience pour apprendre que, du montant total des dépôts faits chez eux, une portion considérable séjourne dans leurs mains, et qu'ils peuvent la prêter en toute assurance, sans risque de ne pouvoir faire honneur aux mandats tirés sur eux. C'est de cette manière que les banquiers se rémunèrent de la peine, du risque et des dépenses qu'ils encourent en recevant des dépôts et en faisant des payements pour leurs chalands. L'avantage que le public en retire, c'est qu'il circule une plus grande proportion du numéraire, qui, sans cela, resterait entre les mains des individus qui en sont possesseurs. C'est précisément la même économie que de mettre sur une route un certain nombre de voitures partant tous les jours à des heures fixes, afin de donner à ceux qui demeurent sur cette route la facilité de voyager sans avoir chacun sa voiture. La monnaie, comme les voitures, n'aide à la production que

lorsqu'elle est en mouvement; et le nombre d'échanges que celles-ci et celle-là peuvent effectuer dépend de la rapidité de la circulation. On verra que cet arrangement tend à réduire le taux auquel on peut faire des emprunts : car il amène sur la place, afin de chercher des occasions de placement à intérêt, une quantité de monnaie qui, sans ce moyen, resterait inutile dans les poches ou dans les coffres de personnes éloignées les unes des autres. Outre cela, il augmente le désir que chacun a d'échanger son argent contre des marchandises, s'il sait qu'en cas d'un besoin imprévu, il a la facilité de se procurer l'usage de l'argent jusqu'à ce qu'il puisse en obtenir par une vente de propriété.

Les banques de l'Etat de New-York, avec des capitaux montant à 62,207,216 dollars, avaient en dépôt, au 4 septembre 1852, 66,897,497 dollars; leurs prêts et leurs escomptes se montaient à 130,124,403 dollars; et leurs billets en circulation s'élevaient, à la même époque, à un peu plus de 30,000,000 dollars. Il est évident, d'après cet exposé, que les dépôts entre leurs mains leur donnent un grand pouvoir de faire des prêts.

Il est bien plus commode, pour beaucoup de raisons, qu'un individu, au lieu de tirer un mandat sur son banquier, ce qui n'est qu'une simple délégation sur des fonds placés entre les mains de ce dernier, possède la reconnaissance de ces fonds souscrits par le banquier, accompagnée d'une promesse de les payer à vue au porteur. Il est, aussi, très-commode que ces promesses écrites, qui se transmettent par simple livraison, soient préparées de telle sorte qu'on puisse faire de petits et de grands payements. Les billets de banque remplissent ces conditions. Le crédit d'un banquier, ou d'une association de banquiers, est ordinairement d'une notoriété plus générale, quoiqu'il puisse n'avoir pas une base plus solide, que celui du tireur d'un mandat. Celui-ci peut, par conséquent, employer des billets de banque dans ses échanges avec des personnes qui pourraient craindre le

défaut de payement de son mandat, ou ne voudraient pas l'accepter, parce que, ne pouvant le diviser suivant leurs besoins, elles seraient obligées d'en aller faire le recouvrement elles-mêmes. Les billets de banque possèdent encore des avantages sur la monnaie, en ce qu'ils sont bien plus aisés à porter. Ceci est une grande recommandation aux yeux des personnes qui ont de grandes sommes à recevoir ou à payer. Les banquiers qui les émettent y trouvent leur avantage, par le fait que les billets, au lieu d'être présentés immédiatement à leur caisse, restent dans la circulation pendant une période qui varie selon les circonstances. Les billets d'une banque de la ville de New-York émis un jour lui sont rendus le lendemain par quelque autre institution, de sorte que leur émission donne peu ou point de profit, et ne continue que pour la commodité de ceux qui font des affaires avec la Banque. Les Banques de province, d'un autre côté, peuvent soutenir une large circulation. Elles échangent leurs billets, payables à vue sans intérêt, contre les billets à ordre de particuliers, payables à une époque future et portant intérêt, sans se dessaisir de l'usage d'aucun capital,—pendant la période qui s'écoule avant que les billets de banque reviennent à leur caisse, — excepté du faible capital nécessaire pour remplacer de temps à autre le papier sur lequel sont gravées leurs promesses de payement. Chaque banquier apprend par expérience quelle somme de numéraire il doit garder, pour faire face au remboursement immédiat de ses billets. Le papier de commerce qu'il a escompté, dont les tireurs et les endosseurs sont soumis comme le banquier à l'obligation du solde en espèces, est évidemment la source générale et dernière d'où il lui faut tirer les fonds destinés à racheter ses billets et à payer ceux qui lui ont confié des dépôts. Les produits qu'un billet de banque sert à échanger en sont, en définitive, les moyens d'acquittement. Un marchand de grain à Buffalo achète une cargaison de blé ou de farine, avant qu'elle ait quitté le vaisseau qui l'a amenée de

Cleveland ou de Milwaukie. Après l'avoir transbordée sur des bateaux, il l'envoie par le canal à New-York; puis il tire sur son consignataire dans cette ville pour le montant de sa valeur, fait escompter sa traite par un banquier, reçoit ses billets de banque et paye la personne à qui il a acheté le grain. Le consignataire de New-York vend le grain, se met en fonds par là pour dégager son acceptation, et quand elle vient à échéance, il transfère ces fonds au banquier de Buffalo. Ils sont alors portés au crédit de celui-ci sur les livres de son correspondant à New-York; et quand un marchand de Buffalo a besoin d'argent à New-York pour y payer des marchandises, ledit banquier fait traite, à son ordre, sur son dépositaire dans cette dernière ville, et reçoit une prime comme rémunération des frais et des risques qu'il épargne au marchand, en le dispensant d'emporter de l'argent monnayé.

Le banquier est en mesure alors de rembourser les billets de banque émis par lui, ceux du moins qui sont encore en circulation; car il a été obligé de garder en caisse, dans l'intervalle, une somme suffisante pour payer ceux qui lui étaient présentés. L'avantage du banquier est assez évident; celui de la communauté consiste dans la substitution d'un instrument d'échange plus commode et à meilleur marché à la place de la monnaie.

Si les profits du banquier ne sont pas réduits au taux général, de sorte que la communauté obtienne tous les services que son talent et son crédit peuvent rendre, à aussi bon marché qu'elle obtient tout autre service, c'est parce qu'on met des obstacles à une libre concurrence. Tel a été le cas presque partout. On a érigé les affaires de banque en monopole pour le petit nombre, à qui on l'a accordé comme un privilége spécial. Même quand on a permis à des individus de s'y livrer, on leur a imposé des restrictions, qui les ont empêchés d'associer librement leurs capitaux et leur crédit dans une mesure qui assurât toute l'économie désirable. Le système qui approche le plus de la banque libre

est celui qui a été mis en vigueur par la *General Banking Law* de l'État de New-York, promulguée en 1838, et dont les principales dispositions ont été copiées dans plusieurs Etats et dans la province du Canada. Son principal caractère est qu'elle permet à un nombre de personnes quelconque de se former en Société dans le but de faire des affaires de banque, et permet à ces Sociétés ou même à des individus de mettre en circulation des billets au porteur, sous conditions uniformes. La clause essentielle, dont le but est de garantir les porteurs de billets, exige que la Société de banque ou le banquier dépose entre les mains d'un officier nommé par l'Etat des garanties, soit en fonds publics de cet État ou du gouvernement des Etats-Unis, soit, jusqu'à concurrence de la moitié du montant des billets à émettre, en hypothèques sur des terres situées dans cet Etat, estimées aux deux cinquièmes de leur valeur, abstraction faite des bâtiments. En échange de ces garanties et pour le montant de leur valeur, — sans qu'il soit tenu compte de la prime que les valeurs déposées peuvent gagner sur la place, — le banquier reçoit les billets qu'il veut émettre, contresignés et enregistrés dans un bureau créé à cet effet. L'intérêt des garanties lui est payé aussi longtemps qu'il rembourse ses billets; quand il cesse de le faire, le surintendant du département des Banques vend les garanties et en applique le produit au payement des billets. Le montant des billets mis ainsi en circulation s'élevait, au 1er décembre 1852, à 19,159,056 dollars, les deux tiers environ de la circulation totale de l'Etat; et les garanties données pour leur payement montaient à 20,230,312 dollars, dont 10,000,000 dollars en obligations de l'Etat de New-Nork, 4,747,162 dollars en obligations du gouvernement des Etats-Unis, environ 1,000,000 de dollars en obligations d'autres Etats, reçues autrefois en garantie, quoiqu'elles ne le soient plus maintenant, et 4,114,443 dollars, en hypothèques. La Constitution de 1846 a enlevé à la législature le pouvoir d'accorder aucune patente spéciale

pour créer des Banques, et a admis, comme article de la loi fondamentale, que les corporations ou associations de cette espèce seront formées suivant les lois ordinaires.

On peut soulever une question, que les limites de cet ouvrage ne nous permettent pas d'approfondir, sur la nécessité ou l'avantage de ces précautions législatives pour la garantie des porteurs de billets. Elles ont pour objet d'empêcher l'établissement de banques par des personnes qui ne possèdent aucun capital, et qui, sous prétexte de prêter, feraient simplement le métier d'emprunter au public. En permettant au capitaliste de recevoir les intérêts des garanties qu'il dépose, on l'exonère de la perte attachée à l'inactivité de son capital; et ses billets acquièrent, par la notoriété des mesures prises, un crédit et une circulation dont il tire un profit. De plus la Société est protégée contre la fluctuation extrême et soudaine du papier-monnaie, à laquelle elle se verrait exposée si les banquiers pouvaient augmenter leurs émissions sans déposer de nouvelles garanties. Leur intérêt particulier est un sûr garant, d'un autre côté, qu'ils maintiendront la circulation de tous les billets représentant leurs cautionnements, autant du moins qu'ils jugeront pouvoir le faire avec sûreté. S'ils possèdent réellement un capital plus grand que celui qu'indique leur circulation actuelle, ce qui leur donne droit à un plus grand crédit, ils peuvent obtenir du département des Banques une nouvelle émission de billets, pourvu, toutefois, qu'ils trouvent des personnes disposées à emprunter sur hypothèques, ou à vendre des obligations de l'Etat, ou des Etats-Unis. S'ils n'ont pas de capital, il n'y a aucune raison pour qu'ils obtiennent un crédit fictif; excepté celui que les personnes qui déposeraient des fonds entre leurs mains voudraient bien leur accorder. La nature des garanties à fournir est une affaire de détail qui n'influe en rien sur le principe. Ce qui est essentiel, c'est qu'elles puissent sûrement et promptement se vendre à leur valeur nominale. Une communauté qui

accepte les promesses d'un banquier comme des équivalents de la monnaie, le fait dans la conviction qu'il a assez de propriétés de cette nature pour les remplir. La question entre la liberté absolue des banques et celle que le système de l'Etat de New-York permet me paraît revenir simplement à ceci . S'il est plus aisé et moins cher, pour une communauté, de rechercher si sa confiance est bien placée, par le moyen d'agents nommés à cet effet, ou de laisser à chaque personne le soin de s'en assurer à ses riques et périls?

Il y a une portion des cautionnements pour les émissions des banques de l'Etat de New-York, qui donne une si juste idée du caractère essentiel du capital qu'elle vaut bien que nous nous y arrêtions un instant. Les dix millions d'obligations de New-York représentent le travail du creusement des canaux de cet Etat, travail accompli presque entièrement par des Irlandais, — hommes vigoureux et de bonne volonté que l'économie moderne de l'Angleterre regardait comme *de trop* dans leur patrie, quoiqu'un tiers de ce pays soit désert et sans culture, quoiqu'il s'y trouve des marais à dessécher et des routes à faire, ouvrage qui suffirait à donner de l'occupation à une génération au moins. L'intérêt de ces obligations provient des péages sur ces canaux, — part que l'Etat reçoit comme associé dans le commerce de transport des produits de la région occidentale, et des denrées contre lesquelles ils sont échangés. Le même travail reparaît sous la forme du médium de circulation, effectuant ainsi de main en main, comme d'un lieu à un autre, l'échange des denrées qui descendent ou remontent les canaux, et dont la valeur égale à peu près chaque année tout le commerce d'importation ou d'exportation de notre Union. Le fait est gros de conséquences que nous laisserons au lecteur le soin de tirer.

Les principales formes sous lesquelles le crédit remplit l'office de monnaie ont été mentionnées. Ce sont les billets de banque, les mandats et les dépôts sujets à des retraits immédiats, et qui sont évidemment considérés par les propri-

taires comme de la monnaie ou des billets de banque qu'ils auraient dans leurs caisses. On regarde souvent en Angleterre les lettres de change comme faisant partie de la monnaie et comme agissant sur les prix de la même manière. Il est clair, cependant, qu'elles ne sont que des contrats de livraison de monnaie à une époque à venir, et qu'on doit les distinguer de la monnaie dont on peut disposer à l'instant. La distinction est la même que celle qui existe entre un connaissement qui est donné comme un symbole des denrées, et un contrat pour la livraison de denrées à une époque à venir. Celui qui se dessaisit de sa propriété, en échange d'un connaissement, suppose qu'il a fait un troc. Celui qui livre sa propriété en échange d'une promesse de donner une autre propriété à une époque spécifiée, sait qu'il prête un capital. Les billets de banque, les mandats, et les certificats de dépôt, correspondent au premier cas. Par leur moyen on peut céder à une personne une propriété en échange de son droit de propriété sur la monnaie que l'on sait être dans les coffres du banquier, droit qui en implique la possession immédiate. Ils agissent sur les prix, dans les circonstances ordinaires, précisément comme la monnaie qu'ils représentent. Chaque personne qui possède le symbole a le même pouvoir d'acheter, et la même disposition à le faire, que si elle avait la même quantité de monnaie. Les lettres de change et les billets à ordre ne peuvent avoir le même caractère que quand l'individu qui les reçoit en échange de marchandises est sûr qu'il peut les faire escompter sur-le-champ, ou au moment où il a besoin de monnaie. La classe commerçante peut, en général, avoir cette confiance, que les faits justifient pendant de longues périodes. Quand cela arrive, cependant, il est évident qu'on s'en aperçoit par le montant des dépôts entre les mains des banquiers, et par celui de leurs billets en circulation ; car, quand un effet est escompté, le produit en est payé en monnaie ou en billets de banque, ou il augmente le montant des dépôts entre les mains du banquier.

Nous pouvons nous arrêter ici pour considérer la relation qui existe entre les prix et les valeurs. Il n'est pas besoin de démontrer que la valeur, ou le montant du travail nécessaire à reproduire un article quelconque pour la vente, est la mesure vers laquelle doit tendre le prix, ou la notation de cette valeur en argent. Le prix peut osciller d'un côté ou de l'autre du point marqué par la valeur, mais c'est à ce point qu'il cherche à s'arrêter. Quand le travail est libre, il cesse de produire une denrée dont le prix procure moins de monnaie et d'autres denrées que ne peut en obtenir le travail employé directement à la production de ces dernières. Cependant le changement ne peut s'effectuer instantanément. Des ouvriers qui ont acquis du talent dans une branche particulière peuvent trouver plus d'avantage à continuer à s'y livrer, quoiqu'une réduction de prix force à réduire le salaire, que de s'adonner à un autre emploi, dans lequel ils seront forcés de faire un apprentissage avant d'acquérir même un degré inférieur de talent. Il est en de même du capital matériel. Il vaut mieux user les machines qui produisent un profit moindre,— que celui qui pourrait engager le propriétaire à les construire, s'il était libre de choisir la forme à donner à son capital, — que de ne pas s'en servir, ou de les briser et d'en vendre les matériaux comme vieux fer. La question, pour l'ouvrier comme pour le capitaliste, n'est pas d'obtenir le maximum de profit, mais de se tirer du mauvais pas avec le minimum de perte. Néanmoins, quoiqu'un changement dans les prix, et la baisse immédiate de profit qui en est la suite, puissent ne pas enlever un seul ouvrier à la production de l'article tombé en défaveur, ils empêchent d'autres personnes de s'y livrer. Dans l'état naturel des choses, la demande d'un produit, si son emploi n'est pas remplacé par celui d'un meilleur, devrait aller en augmentant ; car la population s'accroît, et son pouvoir d'acheter croît encore plus rapidement, à cause de

l'augmentation générale de la richesse, et aussi de sa diffusion en plus grande proportion dans la classe dont la pauvreté limitait autrefois le pouvoir d'acheter si elle ne l'en privait pas tout à fait. La diminution du prix elle-même, qui rogne les profits, augmente le nombre des consommateurs, en plaçant la denrée à la portée des masses.

Il est important d'observer que chaque réduction successive de prix met la denrée à la portée d'un plus grand nombre de personnes qu'avant, ou lui assure une vente plus étendue. Ceux qui achetaient à un certain prix achètent davantage quand le prix a baissé; et le cercle de ceux qui ne pouvaient pas acheter du tout à un prix plus élevé, mais qui peuvent le faire à un prix plus bas, augmente en circonférence à chaque réduction. Ceci est vrai dans le cas où le prix de l'article en question est réduit par des causes qui n'influent pas sur les prix des autres produits, et qui ne diminuent pas les moyens de payement des producteurs. Si, dans ce pays, le prix du drap était réduit par des moyens tendant, au même degré, à réduire le prix du maïs et du blé, la vente du drap, au lieu de devenir plus grande, deviendrait, au contraire, plus petite. La valeur totale des céréales excédant de beaucoup celle dont les consommateurs ont besoin, ceux-ci subiraient une perte bien supérieure à celle que le bon marché du drap pourrait compenser; et leur pouvoir de payer, en général, serait diminué en plus grande proportion que leur facilité d'acheter ne serait augmentée. La proposition est donc limitée au cas de la baisse de prix d'une seule espèce de marchandise, pendant que toutes les autres restent fermes. Dans ce cas nous voyons que, tandis que l'approvisionnement, en lui-même, n'est pas diminué, la proportion entre l'approvisionnement et la demande diminuera promptement.

Quand les denrées présentées à la vente excèdent les besoins des acheteurs ou leurs moyens de payement, il devient évident, aussitôt que le fait est connu, que le surplus ne

peut être vendu, et doit être remporté aux frais des propriétaires, à moins que la demande ne se ranime de manière à l'absorber. Si toutes les denrées dont il y a un surplus appartenaient à un seul individu, il pourrait alors calculer l'étendue de sa perte ; il pourrait penser, au moins, qu'elle serait limitée à la dépréciation du reste des marchandises que la vente ne lui enlèverait pas aux prix courants. Ce reste, il pourrait, avec de nouveaux frais de transport, le présenter sur un autre marché, au risque de le trouver déjà engorgé; ou il pourrait l'emmagasiner, en supportant la perte de l'intérêt et des frais, pour attendre une autre chance. Pour éviter cette nécessité, il consentirait à réduire le prix de toute sa marchandise d'une quantité égale aux pertes certaines ou probables qu'il croirait avoir à subir, si une portion lui en restait entre les mains. Par ce moyen, il augmenterait les moyens des acheteurs, c'est-à-dire qu'il leur donnerait la facilité d'acheter davantage avec la même quantité d'argent. Cependant son but ne serait pas entièrement atteint, à moins qu'il ne vendît la totalité des marchandises. S'il lui en restait une portion, il se serait mis dans la position d'avoir accepté un sacrifice, pour éviter le risque et les frais de la garder, et, néanmoins, d'encourir ces mêmes frais et ces mêmes risques. Si, au lieu d'un propriétaire, il y en avait plusieurs, chacun d'eux se verrait exposé à la chance de ne pas vendre, suivant la proportion que la totalité de la demande aurait avec la totalité des marchandises présentées à la vente. S'il y avait onze vendeurs sur place, et qu'il n'y eût de demande que pour les denrées de dix, aucun d'eux ne serait sûr de vendre, au prix courant, les dix onzièmes de ce qu'il a apporté, et chacun courrait la chance de ne rien vendre et de supporter la perte entière, sans aucune rétribution de la part de ses concurrents. Supposons, et il est presque impossible qu'il en soit autrement, que quelqu'un d'eux ait réussi, par une plus grande économie de mécanisme, plus d'adresse, etc., à produire ses denrées à moins de frais que les autres, de

manière que le prix courant du marché lui offrît un plus grand profit : il aurait plus de facilité que les autres à baisser les prix, et serait naturellement le premier à le faire. Si le reste des marchands lui laissait vendre la totalité de ses marchandises en conséquence de cette réduction, les chances de vente des neuf autres seraient bien diminuées. Ils ne peuvent, cependant, l'empêcher qu'en se soumettant à une nouvelle réduction, qu'il peut supporter mieux qu'eux, et, si besoin est, surpasser ; car il peut toujours vendre un peu meilleur marché, sans un plus grand sacrifice. En définitive, les marchands se font concurrence jusqu'à ce que la demande et l'offre soient au niveau l'une de l'autre. La demande s'élève à mesure que le prix tombe, jusqu'à ce que le point soit atteint; ou si toute la quantité offerte n'est pas vendue, le reste doit chercher d'autres marchés, ou bien attendre, dans l'espoir d'une hausse prochaine.

Nous avons vu comment la baisse du prix d'une denrée, en conséquence d'un excès d'approvisionnement, est suivie bientôt d'une réaction, dans laquelle la demande devient à son tour excessive. Dans ce cas, au lieu de voir les détenteurs des denrées se faire concurrence, pour accaparer toute la monnaie qui se trouve sur place, prête à être échangée contre des marchandises, nous voyons les détenteurs de la monnaie se disputer la possession des denrées. Les prix montent, il faut plus d'argent pour obtenir la même quantité de marchandises, précisément par les mêmes raisons que, dans l'autre cas, il fallait plus de produits pour obtenir la même quantité d'espèces, ou de leurs symboles. Dans le premier cas, l'argent était mis aux enchères, et les détenteurs de denrées étaient les enchérisseurs ; dans le second, la demande se porte sur les denrées, et ceux qui ont l'argent en offrent à l'envi les uns plus que les autres. Cet état de choses amène, comme l'autre, une réaction. Les profits sur la marchandise qui fait défaut augmentent, la production en devient plus forte, et en même temps la consommation diminue, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli. Ce fait ne devient, cependant, manifeste qu'après que les produits ont été confectionnés et offerts à la vente en quantité suffisante pour opérer une réduction de prix.

Nous avons jusqu'ici borné notre attention aux fluctuations de prix qui sont les conséquences des variations de la demande et de la production d'une seule denrée. Les principes par lesquels elles sont réglées sont les mêmes, quelle que soit la mesure à laquelle on compare les valeurs.

Quand le blé est plus abondant que de coutume, et qu'il n'y a aucun changement dans les autres sortes de marchandises, un boisseau de blé achète, de toute autre denrée, aussi bien que d'argent une quantité plus petite que si la récolte était plus faible. Il est évident que la quantité d'argent et de ses symboles sur un marché donné est sujette à des flux et reflux, et que, par conséquent, il peut y avoir une hausse ou une baisse générale de prix, où tout, excepté l'unité de numéraire, conserve sa valeur relative. Cette unité est, quelquefois, abondante et à bon marché, d'autres fois elle est rare et chère; et la même diversité peut exister à l'égard de lieux différents, comme à l'égard d'époques différentes. Les différentes formes de circulation que le crédit revêt pour se substituer aux métaux précieux, ayant sur les prix le même effet que le numéraire, mais jouissant de facilités bien supérieures pour se resserrer ou s'étendre, la manière dont ces expansions et ces contractions ont lieu est un sujet d'une importance majeure.

Supposons une communauté particulière, dans un état apparent de prospérité, ne voyant ou n'appréhendant aucune cause, d'un caractère politique ou autre, qui puisse entraver son industrie régulière, ou ralentir l'activité ordinaire des échanges. La sécurité du présent et la confiance dans l'avenir inspirent à chaque marchand une disposition à augmenter ses affaires, et le désir d'emprunter un capital, dans l'espoir de faire un profit plus grand que l'intérêt à payer.

Il veut faire usage du crédit qu'il a, et achète des marchandises, pour le payement desquelles il accepte des traites ou donne des billets à ordre, ou bien fait escompter du papier de cette espèce, et paye avec l'argent qu'il s'est ainsi procuré. S'il emploie le premier moyen, la personne qui lui fait crédit désire remplacer son capital, pour obtenir un nouveau profit sur une nouvelle vente, et, dans ce but, elle fait escompter le papier qu'elle a reçu. Ce papier, ou une valeur équivalente d'autres papiers qui le remplacent peut passer dans plus ou moins de mains, mais, en fin de compte, il vient aux banques pour y être échangé contre le *medium* de circulation. Celles-ci, qui désirent placer autant de leurs fonds à intérêt qu'elles peuvent le faire avec sûreté, escomptent largement à une époque de confiance générale. Le montant du papier escompté, moins l'intérêt pour le temps qu'il a à courir, est ou placé sur leurs livres au crédit de leurs chalands, ce qui augmente le total nominal des dépôts, ou émis en billets de banque. Dans l'un ou l'autre cas la circulation est accrue, et cet accroissement fait naître une tendance à une hausse générale des prix. Si les billets sont émis par un banquier, ils sont avec le temps déposés chez un autre. Les banquiers balancent leurs comptes les uns avec les autres; les billets sont soldés par transmission d'espèces, équivalente à leur différence, et sont prêts à être remis en circulation, tandis que le montant entier des dépôts reste au crédit des déposants. Des mandats tirés sur les dépositaires déterminent soit une, soit un certain nombre de livraisons; suivant l'occurrence, ils arrivent à la même banque, ou comme dépôt d'un chaland,— et dans ce cas le montant des dépôts ne varie point, — ou bien comme titres à un payement réclamé par d'autres banquiers; et alors ils sont soldés par le payement de balances faibles, en comparaison de leur somme totale. Les dépôts croissent ainsi à chaque nouvel escompte; et chaque augmentation des dépôts paraît au banquier une base solide pour étendre ses escomptes d'une partie au moins du

montant de cette augmentation. Les extraits suivants de rapports sur la condition des banques de l'Etat de New-York, faits le 20 décembre 1851 et le 25 du même mois de 1852, jetteront quelque lumière sur ce sujet :

	20 decembre 1851. 230 banques et leurs succursales avaient		25 décembre 1852. 274 banques et leurs succursales avaient	
Espèces	8,306,827	doll.	11,495,745	doll
Billets d'autres banques entre leurs mains..............	2,900,187	»	2.880,784	»
Dépôts....................	46,836,682	»	74,925.945	»
Circulation	26,228,555	»	33,416,100	»
Capital	58,621,422	»	65,449,705	»
Obligations et hypothèques...	4,276,697	»	5,282,062	»
Obligations d'États (garanties publiques)..............	15,269,425	»	18,110,316	»
Prêts et escomptes..........	104,039,788	»	134,876,930	»

On peut voir, en comparant ces exposés, que l'accroissement de la circulation correspond de très-près à celui du capital. Il y a une augmentation de 4,000,000 de dollars dans les obligations de l'Etat et dans les obligations et les hypothèques, et elle répond à celle, pour la même période, des garanties fournies au département des banques, pour assurer le rachat des billets livrés à la circulation. L'augmentation des dépôts est de plus de 28,000,000 de dollars, tandis que celle des espèces et des billets d'autres banques,—seules valeurs qui puissent rembourser les dépôts,—n'est que de 3,000,000 de dollars. Il est vrai qu'il y a environ 10,000,000 de dollars de ce qu'on appelle : « Items d'espèces [1]. » Ces items consistent en mandats non présentés, qu'une banque peut posséder et qui sont tirés sur une autre, ou en d'autres créances qui, en fait, ne sont pas des espèces, mais qu'on regarde comme réalisa-

[1] Ils ne sont pas compris dans les extraits ci-dessus. Les neuf dixièmes de ce qui a été rapporté sous le nom vague de « items d'espèces ». dans l'exposé de 1851, et les dix-neuf vingtièmes de ce qui est mentionné dans celui de 1852, sont dans les banques de la ville de New-York

bles intantanément. Les prêts et les escomptes ont augmenté de plus de 30,000,000 dollars. Si nous séparons les banques de l'État de celles de la ville de New-York, il paraîtra que les dépôts dans ces dernières se sont accrus de plus de 21,000,000 de dollars, et leurs prêts et escomptes de plus de 20,000,000 de dollars.

Il est clair, par ce que nous venons de rapporter, que les escomptes et les dépôts ont marché de pair, au grand profit des banquiers, qui ont trafiqué eux-mêmes très-largement à crédit, et ont encouragé d'autres commerçants, par la facilité avec laquelle ils ont fait crédit, à augmenter leurs affaires. Avec une circulation croissant de jour en jour, les prix doivent nécessairement s'élever.

Tout ce qu'un marchand achète, il le vend moyennant gain sur le prix, et il désire naturellement répéter l'opération aussi promptement et aussi souvent que possible. Il se produit ainsi une disposition à spéculer; on dit qu'il y a abondance d'argent, et l'on croit qu'une grande partie reste sans emploi, parce que les comptes de la banque attestent de nombreux dépôts. Ceux-ci existent, en effet, sous forme de billets à ordre ou d'autre papier de commerce, qui ne sont pas sans emploi, car ils produisent des intérêts aux banquiers — pour lesquels ils remplacent les espèces, — cependant ils ne sont pas des espèces, mais seulement des obligations de livrer des espèces à leur échéance. Les propriétaires des dépôts tirent des mandats sur ces dépôts, achètent et sont prêts à acheter, tout comme s'ils payaient en or, et exercent ainsi la même influence en faisant hausser les prix. Cet état de choses pousse à de nouvelles entreprises qui exigent de grands capitaux; l'activité des échanges procure aux chemins de fer de larges dividendes, leurs actions haussent de prix, et inspirent la tentation d'en construire de nouveaux, dont les actions sont payées avec de l'argent emprunté, autant du moins qu'il en faut pour achever les travaux de terrassement; alors la compagnie achète les rails, qu'elle paye

avec ses obligations, et le crédit de la Société est substitué à celui des actionnaires pour acheter les machines et préparer la route. Il n'est pas nécessaire de nous appesantir sur le cours des choses pendant une période d'expansion et de spéculation. Il n'est malheureusement que trop bien connu.

Le phénomène qui arrête l'expansion et qui amène ce qu'on nomme une crise commerciale demande à être brièvement décrit.

Un pays où les prix sont élevés et continuent à s'élever est un bon pays pour la vente. Il attire naturellement les importations en plus grande quantité que quand la circulation y est resserrée. Par la même raison, c'est un mauvais pays pour l'achat, quand on a en vue d'exporter. Les produits qui, avant que l'expansion commençât, auraient pu être exportés dans un autre pays, et donner du profit après leur vente aux prix courants de ce pays, fournissent de moins en moins de profit, à mesure que les prix s'élèvent dans les pays qui les exportent, et ce profit peut bientôt disparaître entièrement. Dans le cours naturel des choses, le vaisseau qui apporte une cargaison de Liverpool à New-York devrait emporter, en retour, une cargaison de produits achetés à New-York. La cargaison qui arrive n'est cependant pas échangée contre une cargaison à exporter, et le vaisseau n'attend pas que la vente soit effectuée. Quoique les marchandises exportées, prises en masse, payent, en fin de compte, les importations, chaque opération particulière du commerce étranger, tout aussi bien que celles du commerce à l'intérieur, s'effectue au moyen des espèces ou des valeurs qui les représentent. Il s'ensuit de là qu'à mesure que les importations augmentent et que les exportations diminuent, il se produit, chez la nation où la circulation monétaire est surexcitée, une dette envers celle où ces valeurs sont dans une condition normale. L'importateur de New-York, qui a contracté une dette à Liverpool, paye cette dette en achetant une traite tirée par un exportateur sur une maison de Li-

verpool qui lui doit le coton, le grain, ou ce qu'il peut lui avoir vendu. Si les traites qu'on peut se procurer sur l'Angleterre ne sont pas suffisantes pour acquitter la dette des marchands américains, on en achète sur le Havre, sur Amsterdam, ou sur d'autres ports du continent, et on les envoie à Liverpool, où elles sont vendues à des marchands anglais, qui ont des payements à faire dans ces villes. On ne se résout à subir les risques et les frais de remettre des espèces que quand on a épuisé les moyens de régler les balances internationales par des lettres de change plus ou moins propres à cet office. Les traites se vendent à prime, à mesure que la nécessité de remettre des espèces augmente. S'il se trouve à solder une balance plus forte que le montant des traites qu'on peut se procurer, comme chaque importateur désire éviter la nécessité d'envoyer des espèces, tous sont disposés à offrir une prime, pour peu qu'elle soit inférieure aux frais d'une exportation du numéraire, et le prix de toutes les traites hausse en conséquence du nombre de concurrents qui les désirent. A mesure que la quantité d'argent à *remettre* augmente, la prime à payer à l'achat des traites s'élève et, à une certaine époque, excède les frais de transport et d'assurance des métaux précieux. Alors ceux qui ont des dépôts dans les banques en exigent le payement en espèces. Les billets, les mandats, les certificats de dépôt, et le crédit local, sous quelque forme qu'il soit, ne peuvent être employés à l'exportation, et sont en baisse à l'égard des espèces avec lesquelles ils étaient auparavant au pair. Les banquiers, pour se mettre en fonds, sont obligés de convertir en espèces, aussi rapidement que possible, leurs billets escomptés. Ils suspendent leurs escomptes et demandent le remboursement de leurs prêts. Si ces moyens ne leur procurent pas d'espèces, ils s'efforcent de retirer de la circulation leurs billets, dont autrement on pourrait leur demander le remboursement en espèces. Les prix commencent à baisser; les marchands, privés de la facilité qu'ils avaient d'emprunter, et

voyant arriver en foule des obligations qu'ils doivent acquitter soit comme souscripteurs, soit comme endosseurs, désirent ardemment de vendre, tandis qu'aucun d'eux ne veut acheter. La crise commence sur les grands marchés qui commercent avec l'étranger, et s'étend de là aux marchands de l'intérieur. Ces derniers sont vivement poussés par leurs malheureux créanciers, et poussent, à leur tour, leurs débiteurs. Les propriétés de toute espèce fléchissent et deviennent d'une vente difficile, tout le monde cherchant à vendre et restreignant ses achats le plus possible. On fait, néanmoins, des ventes à crédit, pour se procurer des billets à terme, et les convertir en argent chez les usuriers, qui font alors une riche moisson. Les demandes en remboursement sont suivies de procès, et les recouvrements se font au moyen de ventes forcées, non sans payer un large tribut aux avoués et aux huissiers. Les personnes mêmes qui possèdent des valeurs suffisantes, quoique à des prix dépréciés, pour faire face à leurs engagements, font banqueroute, parce que leurs débiteurs ne peuvent pas les payer assez tôt. Quand les portes des banques sont fermées dans l'après-midi, et que le défaut de payement d'une obligation de la part d'un négociant entraîne un protêt, son crédit est perdu, et il cesse ses efforts pour le soutenir par des sacrifices ruineux. La faillite d'un individu ajoute aux embarras de ses créanciers, et de nombreuses faillites engendrent une défiance générale. Pendant que les négociants succombent l'un après l'autre, il en est de moins engagés dans cette lutte pour l'argent. Ceux qui survivent se sentent un peu soulagés, à peu près comme des hommes environnés d'une foule compacte, qui voient quelques-uns d'entre eux s'évanouir et disparaître, emportés par leurs compagnons.

La baisse des prix, dans une panique, tend évidemment à restreindre l'importation et à rendre relativement avantageuse l'exportation de marchandises qui, à l'époque de la hausse, restaient dans le pays. La demande d'espèces cesse,

et le courant commence à refluer. Les banquiers, n'ayant plus à craindre une demande de valeurs métalliques, reprennent avec prudence l'escompte des effets de commerce. Les prix s'élèvent, et, en proportion de leur hausse, les marchands se sentent des dispositions à acheter. La stagnation qui avait suspendu la circulation des marchandises est arrivée à son terme, et les échanges reprennent leur cours. Enfin, toutes les causes qui avaient amené la réduction des prix sont transformées, et une série d'opérations commence, qui, avec le temps, doit conduire à une autre crise. Pendant ce temps, le pays a souffert de la paralysie de son industrie productive, car la production se ralentit toujours quand les échanges sont lents et difficiles. Il souffre aussi immensément de la démoralisation qui accompagne, dans leur chute vers la pauvreté, ceux qui se croyaient dans l'opulence; — du changement violent qui s'est opéré dans la distribution de la propriété, et de la diminution et de l'instabilité du salaire.

Ce traité n'a pour objet que d'exposer les principes dans toute leur clarté et leur simplicité, en laissant au lecteur le soin d'en faire l'application. Nous pouvons, cependant, lui soumettre, comme sujet de réflexions, les questions suivantes : Si le cours des choses dans ce pays n'a pas été, depuis quelque temps, précisément celui qui tend à une convulsion? Si le flux merveilleux de l'or de la Californie n'est pas la principale circonstance qui, depuis deux ou trois ans, a retardé la crise? Si son efficacité pour empêcher cette catastrophe n'a pas dépendu, en grande partie, de la position exceptionnelle de ce pays, comme grand producteur d'or de l'univers? et si cette position ne s'altère pas à mesure que notre or est disséminé par le commerce, et surtout depuis que les travaux dans les champs d'or de l'Australie ont mis la Grande-Bretagne, avec laquelle se fait notre plus grand commerce, dans une position semblable à celle des Etats-Unis. Tant que nous avons produit de l'or à meilleur marché qu'on ne pouvait le produire ailleurs, nous pouvions l'exporter avec profit, en échange de marchandises; et naturellement ce profit diminue aussitôt qu'on peut produire ailleurs de l'or à aussi bon marché. Celui que nos habitants ont recueilli en Californie a été envoyé en Europe pour payer des balances de compte qui, autrement, auraient épuisé nos banquiers; en même temps, nous nous sommes mis à construire des voies ferrées qui exigent du fer pour une somme de 70,000,000 de dollars au moins; et il faut le payer en exportant de l'or dont la valeur baisse, tandis que le fer est en hausse. Il n'y a rien dont nous eussions moins besoin que l'or, quand on commença à laver les sables de la Californie, ni rien dont nous eussions autant besoin que le fer. Les mines de ce métal sont sous nos pieds; cependant, nos concitoyens ont traversé le continent, et se sont transformés en barbares sur les rivages de l'océan Pacifique, afin d'obtenir un métal qui, après avoir à son tour traversé le continent, doit aussi franchir l'Atlantique pour se mettre en quête du fer.

En traitant de l'approvisionnement et de la demande, nous n'avons point mentionné la question d'un excès général dans la production, question qui a embarrassé quelques écrivains. Prétendre qu'une bonne chose ait jamais été produite en excès relativement aux besoins des hommes, c'est une proposition qui ne saurait soutenir un moment l'examen, et il n'y a pas la moindre raison de craindre la possibilité d'un tel événement. L'expression la plus juste pour qualifier un produit qui paraît fort abondant serait de dire que, relativement à celui-là, la quantité des autres produits est insuffisante. Quand donc est-il arrivé, dans une société assez nombreuse pour permettre l'application des règles générales qui font l'objet de l'économie politique, qu'on ait offert un produit quelconque en telle abondance que la quantité nécessaire au bien-être de tous les citoyens ait été dépassée? La difficulté consiste en ce qu'un grand nombre

de ceux qui ambitionnent le rôle de consommateurs n'ont pas assez de produits pour le remplir. Le vrai remède à ce qu'on appelle sur-production d'un article, c'est d'augmenter la production des autres. Ceci est conforme à tous les intérêts; car chacun ne crée que quelques espèces de produits et en consomme de beaucoup d'espèces, soit directement, soit indirectement, de manière à balancer le montant de sa production. Ou le producteur échange le fruit de ses travaux contre des utilités consommées immédiatement par lui-même ou par ceux qui dépendent de lui, ou il convertit l'excédant en instruments d'une production plus abondante, laquelle, à son tour, arrivera sur le marché; ou il le prête, en tout ou en partie, à une troisième personne, qui l'emploiera de quelqu'une de ces manières. La production et la consommation sont donc égales, et la dernière ne peut être augmentée que par l'accroissement de la première.

L'excédant de ce que toute nation produit au delà des besoins de ses habitants est évidemment appelé sur les marchés étrangers, et doit ainsi être surchargé des frais de transport et de tous les droits exigibles dans le pays où on l'envoie. Son prix dans le pays qui l'exporte doit être inférieur, de tout le montant de ces frais, au prix de marchandises semblables produites dans le pays où on l'importe. Si nous supposons qu'en Angleterre on puisse produire du blé au même prix qu'on peut se le procurer dans les ports des Etats-Unis, et qu'une certaine quantité de cette denrée amenée dans nos ports de l'Atlantique *doive* être exportée en Angleterre, les détenteurs de ce blé seront obligés de se contenter d'un prix tel qu'augmenté des frais de transport et des droits de douane qu'il plaît à la Grande Bretagne d'imposer, il ne surpasse point celui des marchés anglais. Il est clair, d'un autre côté, que ceux qui ont du blé à vendre seront disposés à le céder, à New-York, pour le même prix net qu'ils pourraient réaliser en l'exportant à Liverpool, après avoir payé les frais et les droits de douane. Dans les marchés de l'intérieur, on l'offre donc aux acheteurs à ce prix ainsi réduit, et il s'ensuit que le prix de la récolte entière s'abaisse au même niveau.

C'est ce qui arrive aux Canadiens à l'égard de leur blé. Ils ont la liberté de l'envoyer par les canaux de l'Etat de New-York, afin de l'exporter en Europe, mais en fournissant pour le droit de 20 pour 100, *ad valorem*, une soumission qui est annulée lors du chargement à New-York pour l'Angleterre. Pour ce commerce ils jouissent des mêmes avantages que les citoyens américains. Ils se trouvent cependant dans la nécessité de vendre une partie de leur récolte annuelle sur nos marchés, en payant les droits. Il en résulte que le prix du blé à Toronto est inférieur, de tout le montant des droits et du coût de transport, à celui du blé de la même qualité de ce côté-ci du lac [1]. Ils ont, en conséquence, tâché depuis des années d'obtenir la suppression des droits américains, par l'adoption d'une loi qu'ils appelaient plaisamment un bill de réciprocité, parce qu'il donne à notre nation la liberté d'exporter du blé au Canada, — c'est-à-dire de porter l'eau à la rivière, — et d'autres priviléges de la même valeur.

Ce qui est vrai d'une nation est vrai d'un fermier en particulier. Il peut vendre une partie de sa récolte pour nourrir les tisserands et les mineurs de son voisinage, à soixante

[1] Nous pourrions donner des preuves nombreuses de ce fait. Nous nous contenterons de citer le rapport de l'honorable William Hamilton Merritt, qui fut envoyé à Washington, par le gouverneur général du Canada, pour presser l'adoption du soi-disant bill de réciprocité. Il écrivit un mémoire, qui fut transmis par le ministre anglais au secrétaire d'Etat, dans lequel il dit, à l'égard du blé du Canada :

« Les importations venant du Canada depuis 1847 n'ont, dans aucun cas, eu d'influence sur le marché de New-York. Le consommateur n'obtient aucune réduction de prix ; *les droits sont payés par le producteur, comme le prouvent les prix comparés de chaque côté de la frontière*, dont la différence, en moyenne, s'est toujours basée sur le montant des droits. »

cents le boisseau, et envoyer le surplus à New-York, où il le vend à un dollar; ce qui, déduction faite des frais de transport, lui donne le prix net. Le marchand de New-York paye de plus que les voisins du fermier tout le coût du transport, et cela peut lui faire croire que le fardeau tombe sur lui et non sur le producteur. Mais la raison pour laquelle le fermier vend son grain à soixante cents à son voisin, c'est que, faute de le placer ainsi, il serait obligé de l'expédier à New-York. Quelque faible que soit la quantité qu'il *doit* nécessairement envoyer à New-York, son prix *net* règle le prix brut de tout ce qui reste. C'est principalement pour cette raison que le producteur s'efforce de créer un marché dans le voisinage, d'attirer les consommateurs autour de lui, en leur payant des prix plus élevés pour leur travail, incorporé aux produits, qu'il ne payerait ces mêmes produits apportés du dehors.

Si, au contraire, une nation est forcée, par l'insuffisance de la production intérieure, d'importer de l'étranger une partie de ses approvisionnements, il est clair que la demande de cette quantité supplémentaire fait hausser le prix de tout ce qui est produit par le pays; et le prix auquel elle se vend doit régler celui auquel les productions nationales se vendront aussi. Nous sommes maintenant obligés de tirer nos rails du pays de Galles, et, par conséquent, nous devons payer ceux faits en Pensylvanie un prix qui est augmenté du droit payé sur ceux qui sont importés. A mesure que la production nationale suffit aux besoins du pays, il faut que les prix baissent; et quand le produit de nos mines sera suffisant, les personnes qui importeront des rails du dehors devront assumer le risque de payer les droits elles-mêmes, sans pouvoir obtenir de l'acheteur une augmentation de prix. On importe maintenant le plomb moyennant un droit de 20 pour 100, *ad valorem*. Quand le droit était de 3 cents par livre, le prix, sur le Mississipi, était généralement moindre que le droit, et plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui; car on

l'exportait alors à aussi bon marché qu'on l'importe maintenant. L'effet d'un droit, relativement au prix, dépend de la question de savoir s'il augmente ou s'il diminue la concurrence. La réduction d'un droit peut diminuer la concurrence intérieure de manière à augmenter le prix; de même l'établissement d'un droit qui n'est pas assez fort pour encourager la production intérieure doit infailliblement tendre à élever les prix; car il fait peser le droit sur l'acheteur national, tandis qu'un taux plus élevé aurait pu le mettre à la charge du producteur étranger. A l'appui de la doctrine générale de ce paragraphe et du précédent, M. Mac Culloch, dans son commentaire sur les modifications de notre tarif, proposées par M. Meredith, dans son premier rapport de la Trésorerie, donne ainsi son opinion :

« La liberté de l'importation est, généralement parlant, la « meilleure règle à suivre; mais il n'y a pas de règles absolues en politique, pas plus en vérité qu'en toute autre « chose. Les Américains nous ont forcés autrefois, par leurs « mesures, qu'ils appelaient des représailles, à faire, bien « malgré nous quoique à notre grand avantage, des changements importants dans nos lois de navigation. Et sont-« ils bien sûrs, puisqu'ils ne veulent pas suivre notre exemple, que nous, pour suivre le leur, nous ne dévierons pas « un peu de la marche que nous avons adoptée? Supposons « que nous imposions un droit différentiel de 3 ou 4 schellings par quarter sur le blé et la farine de provenance américaine, qui durerait aussi longtemps que les nouveaux « droits proposés chez eux (s'ils recevaient force de loi) sur « l'importation des étoffes de coton, du fer, etc., que pourraient dire les Américains contre l'établissement d'un « droit semblable? Pour être conséquent, M. Meredith devrait écrire en sa faveur. Et cependant ce droit infligerait « un préjudice bien plus grand aux Etats-Unis que celui que « nous causeraient les droits dont ils proposent de frapper « nos marchandises. Les Américains ont besoin de nos fers

« et de nos cotonnades, et, par conséquent, il faut qu'ils « payent eux-mêmes les droits qu'ils imposent sur ces arti- « cles. Mais nous pouvons tirer notre grain de cinquante « autres lieux ; et ainsi le droit qui frapperait cette denrée « pèserait entièrement sur le fermier et l'exportateur des « Etats-Unis, et non sur le consommateur anglais [1]. »

M. Mac Culloch ne prend pas garde qu'au moment où notre besoin d'importer du fer et des étoffes de coton cessera, il n'y aura plus de nécessité pour nous d'exporter du grain ou de la farine. Alors, peu nous importera la taxe mise par l'Angleterre sur des céréales que nous *ne lui enverrons pas*. Son pouvoir de fixer les prix auxquels nous devons vendre et ceux auxquels nous devons acheter aura disparu. Les producteurs de céréales américaines échangeront avec leurs compatriotes producteurs de fer et d'étoffes de coton, à des prix qu'ils fixeront entre eux, et ils auront alors conquis la liberté du commerce.

[1] Supplément au *Dictionnaire du Commerce* pour 1850.

CHAPITRE IX.

Du Gouvernement.

La forme d'association la plus étendue qu'on connaisse parmi les hommes est la forme politique. Les familles, en augmentant, deviennent des tribus, les tribus s'unissent en corps de nation. Quelquefois les nations sont confédérées pour tant d'objets permanents et divers, qu'on les regarde comme formant un seul tout : et c'est ce qui arrive aux Etats-Unis, qui, composés de trente-une nations, passent pour une seule. Dans toutes les sociétés de cette sorte, un corps de fonctionnaires, désignés dans leur ensemble par le nom de gouvernement, sont chargés, par la société, de certains devoirs, et nécessairement revêtus de pouvoirs suffisants pour les remplir. Les limites de ces pouvoirs sont établies dans quelques cas par des constitutions écrites, dans d'autres par d'anciens usages. On voit aussi des gouvernements dont le pouvoir, à peine limité en théorie, se restreint pratiquement dans des bornes étroites; et il arrive que les membres d'une société, quoique nominalement sujets d'un despote, jouissent d'autant de liberté et exercent le « self government » d'une manière plus positive que les citoyens de ce qu'on appelle une République. Les Danois sont dans ce cas, comparés aux Français sous l'administration soi-disant républicaine.

Ce ne sont que les fonctions économiques du gouvernement que nous avons à examiner. En les considérant, nous avons un grand avantage sur les écrivains du vieux Monde. Ils ne peuvent s'empêcher de regarder le gouvernement comme quelque chose de distinct de la nation, sur laquelle et au milieu de laquelle il agit, — comme imposant des règlements à celle-ci sans la consulter, — comme maîtrisant les

intérêts par une force qui lui est propre. Là même où les formes représentatives existent, comme dans la Grande-Bretagne, la qualité d'électeur est restreinte à une portion de la population, et les membres en sont appelés « les classes qui gouvernent. »

Ici, au contraire, nous avons sous les yeux un ordre de choses dans lequel la nation entière nomme les membres du gouvernement, et leur donne les pouvoirs qu'elle juge convenables ; en restreint l'exercice, ou les reprend à volonté ; rend les fonctionnaires publics rigoureusement responsables de leur conduite, et les change quand ils excèdent leurs pouvoirs réguliers, ou quand ils négligent de les exercer, sinon de la manière la plus profitable aux intérêts communs, au moins d'une manière conforme aux vues de la majorité.

Des écrivains européens ont imaginé quelque chose d'analogue pour déduire, de la théorie d'un contrat social, les fonctions et les pouvoirs qu'il serait convenable d'assigner à un gouvernement. Mais ce qui chez eux est une théorie, chez nous est un fait réel. Nous n'avons pas besoin de conjecturer ce que les hommes, jouissant de toute leur liberté, tenteraient d'accomplir par l'intervention de l'État ; — nous n'avons qu'à rechercher quels devoirs ils ont, de fait, assignés aux gouvernements qu'ils ont formés. Comme nous voyons, tous les jours, des constitutions amendées, et de nouvelles constitutions formulées par des réunions d'hommes habitant de nouveaux territoires, qui, des liens de l'annexion, passent à l'autorité souveraine d'un Etat, et se donnent des lois organiques, nous pouvons aussi étudier quels sont les pouvoirs que l'humanité tend à se réserver et quels sont ceux qu'elle confie à des agents.

Un écrivain [1], qui a profondément étudié les antiquités de l'Angleterre, nous apprend que le germe ou l'unité primitive du royaume anglo-saxon fut le Mark ou March. C'était un district comprenant des terres labourables dont chacun avait sa part en propre, et des pâturages occupés en commun, environnés d'une barrière extérieure de forêts, de bruyères ou de marécages. « C'était un Etat en miniature, dont le principe d'existence était, en ce qui regardait d'autres commmunautés semblables, la séparation, — en ce qui la concernait elle-même, l'union intime de tous ses membres. » Le mode suivant lequel des Marks voisins s'associaient est ainsi décrit par M. Kemble :

[1] J.-M Kemble : *The Saxons in England*.

« Prenons deux villages, placés dans des clairières au sein des forêts, ayant chacun une limite mal définie dans le bois qui les sépare ; chacun s'étendant dans la forêt, à mesure que la population augmente et demande plus d'espace, et chacun s'efforçant d'étendre son mark vers les terres sans maître, parce que la culture envahit graduellement les terres occupées. A la première rencontre des pasteurs, il est impossible qu'une de ces trois choses n'arrive pas : ou les communautés doivent contracter un pacte fédéral ; ou l'une doit attaquer l'autre et la subjuguer ; ou les deux doivent se fondre en une seule, à des conditions égales et amicales. »

Comment ne pas être frappé de la similitude qui existe entre cette succession de faits et la formation de nos Etats dans la Nouvelle-Angleterre ? Plymouth, Boston, Salem, etc., étaient des villes entièrement indépendantes, peuplées par l'émigration de colonies distinctes, chacune exerçant les pouvoirs du « self-government », dans ses propres limites : plus tard elles se réunirent pour former la province de la Baie de Massachusetts, aujourd'hui la république de Massachusetts. De la même manière, Hartford, Windsor et New-Haven s'unirent volontairement pour former la province de Connecticut. Dans ces unions, chaque petite souveraineté garde, comme autrefois, la conduite de ses affaires intérieures, et ce grand pouvoir local de « self-government », qui fit tant d'impression sur M. de Tocqueville. L'instinct de « sé-

paration à l'égard des autres communautés semblables, et d'union intime entre tous ses membres, pour ce qui la concerne elle-même », domina après l'union comme avant; car l'union permettait de le suivre avec plus de sécurité, en dépit du voisinage des sauvages, ou des prétentions de la couronne anglaise. Quand arriva la révolution, les provinces devinrent des nations indépendantes, — aussi distinctes les unes des autres que le seront l'Inde et le Canada quand les liens qui les attachent à la Grande-Bretagne seront rompus. Les citoyens d'une province étaient des étrangers dans les autres, et chacune se donna des institutions, suivant ses besoins et ses connaissances. Quand la Constitution fut élaborée, les Etats se confédérèrent pour certains actes déterminés, et, tout en conservant à chacun d'eux les attributs généraux de la souveraineté, ils créèrent, pour exercer le gouvernement fédéral, un corps de communs mandataires, auxquels furent confiés des pouvoirs spéciaux et limités, soigneusement définis, avec réserve jalouse et expresse de tous les pouvoirs non délégués par la Constitution, et dont cette dernière n'enlevait pas la jouissance aux Etats. Il en résulte que, tandis que le gouvernement fédéral ne possède aucun pouvoir qui ne lui ait été spécialement accordé, les gouvernements des Etats jouissent de tout le pouvoir dont les habitants ne leur ont pas interdit l'usage.

Cet ordre de choses dans l'organisation du gouvernement, et la distribution de ses fonctions entre différentes classes d'agents, nous semble répondre à ce qu'on pourrait attendre du développement naturel de la société. De fait, il a été un développement naturel. Les constitutions, a-t-on dit, ne se font pas, elles croissent. La proposition est d'autant plus vraie que les hommes ont été plus libres d'adapter leurs systèmes de gouvernement à leurs besoins ; et cette liberté, les citoyens des États-Unis en ont joui, de l'aveu de tout le monde, plus que toute autre nation. Nous pouvons donc, quand nous voulons juger quelles sont les fonctions naturelles et rationnelles du gouvernement, nous appuyer sur leur exemple avec plus de confiance que sur celui de toute autre nation, ou sur des notions de spéculation abstraite.

Notre pratique condamne les idées très-restreintes que quelques écrivains se font sur les limites convenables de l'action du gouvernement. Qu'est-ce que nous appelons l'Etat? demande M. Herbert Spencer[1]. Il répond : « C'est une association volontaire d'hommes pour jouir d'une protection mutuelle », et il conclut que l'Etat ne peut excéder son rôle de protecteur, — ne peut essayer de rendre aucun service supplémentaire, — sans faire naître un mécontentement ; sans perdre de son pouvoir protecteur, en proportion du dissentiment même, et sans manquer le but pour lequel on l'a établi. Le gouvernement, dit Bastiat, n'agit que par la force ; son action, continue-t-il, n'est donc légitime que lorsque l'emploi de la force est légitime. Par force, il entend évidemment les baïonnettes et ce qui s'ensuit, les officiers de police, les crosses de fusil, et l'emprisonnement. Sa conclusion est qu'il ne peut avoir d'autres devoirs rationnels que la défense des droits individuels. La même doctrine est soutenue par d'autres écrivains, qui déclarent que l'office véritable d'un gouvernement est simplement de réprimer la violence et la fraude.

Peut-être l'expression la plus générale du but d'un gouvernement consiste à dire que c'est une institution destinée à étendre et faciliter l'association des individus qui l'ont établie. La défense contre l'agression étrangère ; la répression de la violence et de la fraude dans le commerce journalier de ceux qui le composent ; l'établissement d'un système uniforme de poids et de mesures ; la construction de ponts, de routes et de canaux ; la définition des droits de propriété et les mesures à prendre contre les atteintes à ces droits ; le monnayage des métaux précieux ; le port des lettres, — tous ces devoirs et d'autres encore, que la plupart des gouverne-

[1] *Social Statics*, page 275.

ments conviennent de remplir, sont évidemment dérivés du but général de faire progresser l'association. Il serait impossible, à notre avis, en examinant soit les pouvoirs de notre gouvernement général énumérés dans la Constitution, soit les actes que les Etats s'interdisent par ce pacte, de trouver une seule disposition qui ne se rapporte pas à ce sujet. Il est beaucoup de dispositions qui vont plus loin que la défense commune. Quant à l'administration particulière de la justice entre les citoyens du même Etat; aux règles des relations qu'ils ont entre eux, de ce qui est ou n'est pas propriété, et de la transmission dont les propriétés sont susceptibles; à la répression des crimes et des actions entachées de fraude ou de violence, tout cela est abandonné à la législation particulière des Etats.

Voilà donc un gouvernement, — le seul qui nous représente dans nos relations à l'étranger, et par conséquent le seul auquel les étrangers fassent attention, — qui compte à peine parmi ses devoirs ou ses droits un de ceux que font entrer dans la sphère gouvernementale les écrivains dont je viens de parler et qui n'exerce d'attributions importantes qu'en dehors des limites théoriques par eux tracées.

Un examen particulier de la constitution fédérale prouverait, suivant nous, que l'idée qui a présidé à sa formation fut la même que celle qui caractérisait le mark anglo-saxon. Elle a pour objet de conserver la séparation complète entre les Etats, et, dans une certaine mesure, entre leurs citoyens respectifs, et de favoriser ainsi cette union intime entre les membres de chaque Etat particulier, que la conformité du caractère, des situations et des besoins produit naturellement, union qui serait compromise, si l'on voulait soumettre aux principes généraux d'une même législation des sociétés qui diffèrent entre elles à beaucoup d'égards. Elle facilite en même temps l'association des membres des différents Etats dans toutes les relations où apparaît un intérêt commun, et garantit aux citoyens de chacun une égalité de privilèges

dans tous les autres. Elle assure une liberté de commerce illimitée entre les États, en défendant à chacun de mettre aucun impôt, aucun droit à l'importation ou à l'exportation, aucun droit de tonnage, sans le consentement du Congrès, et en interdisant au Congrès la faculté d'imposer aucune taxe ou aucun droit sur les articles exportés d'un État, ou de donner la préférence, par aucun règlement commercial ou fiscal, aux ports d'un État sur ceux d'un autre. Elle confie au Congrès le pouvoir de réglementer le commerce avec les nations étrangères; — les restrictions mentionnées plus haut empêchant toute distinction entre les États dans l'exercice de ce pouvoir, — et c'est par là que peut être déjouée toute tentative de l'étranger contre la liberté industrielle et commerciale de l'Union, quelles que soient les tentations offertes par l'égoïsme à l'intérêt immédiat des individus. Enfin, elle a prévenu les embarras que les États pourraient susciter sous prétexte d'un intérêt local, en leur interdisant la faculté de faire aucun traité, aucune alliance ou confédération particulière. L'Union agit ainsi comme un seul tout dans ses relations avec le reste du monde. Les États conservent l'égalité du pouvoir dans la législation intérieure par une égalité de représentation dans une des branches du Congrès, le sénat; et, à l'égard des arrangements avec les puissances étrangères, ils ont un pouvoir négatif d'une grande intensité. Les traités ne peuvent être faits qu'avec l'approbation des deux tiers des sénateurs présents; d'où il suit que les deux sénateurs du Rhode-Island, qui représentent moins de 125,000 habitants, balancent, par leurs votes contre un traité, les quatre sénateurs de l'État de New-York et de la Pensylvanie, qui en représentent environ 5,500,000. De même l'État de Delaware, avec ses 92,000 habitants, balance l'Ohio et la Virginie, qui en comptent près de 3,500,000. Il peut arriver, quand le sénat est au complet, qu'un traité soit rejeté par les votes des sénateurs d'États, qui ne contiennent que la douzième partie de la po-

pulation des États-Unis. C'est ainsi que les États ont assuré par des soins jaloux leur isolement de toutes les nations qui ne font point partie de l'Union américaine.

Notre système, en combinant l'énergie du patriotisme local, la liberté du « self-government » avec la force puisée dans un vaste territoire et une population nombreuse, semble avoir résolu le problème de l'expansion sans affaiblissement. — « La variété dans l'unité », a-t-on dit, « est la perfection. » C'est certainement la loi de tout développement organique naturel ; et elle se manifeste dans notre système, non-seulement dans le *tout*, mais encore dans chaque fraction, depuis l'Union elle-même jusqu'aux districts qui ont une école, districts qui sont au nombre de plus de 10,000 dans le seul État de New-York, et dont chacun est une petite république, manifestant sa volonté par le suffrage universel. Quelles théories sur les fonctions naturelles du gouvernement peuvent nous instruire autant que notre propre histoire ?

Le but que se proposent les écrivains qui désirent restreindre les fonctions du gouvernement dans les bornes les plus étroites, c'est de garantir à tout membre de la société, individuellement, la plus grande liberté de production et de commerce. En nous renfermant dans des considérations purement économiques, nous dirons que ce but est désirable, non pas comme but final, mais parce qu'il est l'instrument et le moyen de la plus grande somme de production collective. C'est parce que la liberté est une condition nécessaire à la plus grande fécondité de l'industrie, que les économistes désirent qu'elle soit établie et maintenue partout. Il est clair néanmoins que le résultat auquel il faut aspirer, c'est la plus grande somme de liberté *au point de vue collectif*. Ceci peut très-bien être compatible avec quelque restriction à la liberté des individus. Chaque organisation implique cette condition. Dans chaque association, il est indispensable que les forces individuelles de tous les

membres soient subordonnées à un but commun, afin d'obtenir un plus grand effet. Le sauvage défend ses droits par la force de son bras. A mesure qu'il se civilise, il abdique le pouvoir de se venger lui-même, afin d'obtenir justice plus efficacement et à meilleur marché, par le concours de sa tribu ou de sa nation. Alors il devient nécessaire d'établir des règles générales, suivant lesquelles toute la force de communauté puisse peser sur l'agresseur. Tout homme qui forme une association commerciale soumet, à l'égard de la gestion des affaires, sa volonté à celle de la majorité de ses associés. Cette règle gêne quelquefois celui-ci et quelquefois celui-là ; mais elle garantit manifestement une plus grande somme de liberté d'action aux associés que si la majorité était exposée, en toute occasion, à être contrariée par la volonté arbitraire d'un seul. Qu'est-ce qu'un État, sinon une grande association ayant, suivant qu'il plaît au peuple de le spécifier, des objets divers, mais tous subordonnés à l'objet général de resserrer les liens de l'association entre tous ses membres ? Quels principes de liberté raisonnable défendent de *s'imposer à soi-même* des restrictions ? Quels principes interdisent à un peuple de convenir volontairement, par l'entremise de législateurs librement choisis, de la manière dont seront faits à l'avenir les contrats qui obligeront tous les citoyens ? Que sont les lois, sinon la volonté du peuple constatée et enregistrée de la manière que le peuple lui-même a établie ?

Il est parfaitement clair, à notre avis, que l'hostilité manifestée par les économistes européens, non-seulement contre la réglementation spéciale à laquelle les gouvernements soumettent le commerce, mais encore contre toute réglementation quelconque, vient de leur impuissance à répondre, comme le fait l'Américain, aux questions ci-dessus. C'est la conviction qu'ils ont que les pouvoirs de l'État sont exercés, non au profit du plus grand nombre, mais du plus petit, qui est le fondement de cette aversion. Un tel senti-

ment ne peut naître chez nous. Nous pouvons regarder une loi comme peu judicieuse et dangereuse, mais elle émane du peuple qui doit en souffrir, si elle est mauvaise ; qui a, par conséquent, des motifs décisifs de s'éclairer sur son action, et qui a le pouvoir de la rapporter quand il lui plaît. L'instruction n'est pas le monopole d'une classe ou d'un parti. Les lois de la nature tendent à sa diffusion, et nos institutions les secondent. Nous n'avons donc aucun motif de craindre que, si nous avons raison, le peuple ne s'en aperçoive pas ; mais nous avons grand sujet de nous méfier de notre jugement, quand le peuple n'est pas de notre avis.

Le progrès de la population et de la richesse dans une société tend naturellement à diminuer le nombre proportionnel de ceux qui, parmi ses membres, sont chargés de prendre une part active à la fonction gouvernementale, aux travaux divers que cette fonction nécessite. Chez une nation faible, disséminée sur un vaste territoire, il faut qu'une grande partie des habitants mâles passent leur vie sous les armes. Sa faiblesse l'expose à l'agression, et l'agression provoque non-seulement la défense, mais aussi les représailles. Dans les commencements d'une société, ses membres ont donc à faire beaucoup de service militaire. « La guerre, disait Napoléon, est la science des barbares. » Chaque homme est soldat, et passe alternativement du camp à la ferme. C'est un soldat qui coûte énormément, comme l'expérience l'a démontré à l'égard des troupes de milice ; et ce service intermittent, qui fait un pauvre soldat, enlève à l'homme l'aptitude qui eût fait de lui un bon cultivateur ou un bon ouvrier. Ajoutons que la proportion des vols, et autres causes semblables de crainte et de danger, suit une progression inverse à celle de la population. Quand la population est disséminée, il faut qu'elle donne une plus grande *portion* de son travail pour empêcher la perpétration des crimes, ou pour en appréhender et pour en punir les auteurs, que quand elle est

nombreuse. Plus le fardeau de la défense est lourd à cette époque de l'état social, moins le travail est productif; et, d'un autre côté, le personnel du gouvernement est *proportionnellement* plus nombreux, comprend plus de soldats, plus d'officiers de police, plus de juges, etc., quand les citoyens sont en petit nombre, quand le capital accumulé est faible, et quand le travail employé à l'accroître est peu efficace. Les impôts payés en argent ou en service personnel sont alors aussi plus onéreux que quand, à une époque plus avancée du progrès, le montant des taxes est beaucoup plus élevé. Il y a moins d'occasion pour le gouvernement d'intervenir, et moins de nécessité pour les citoyens de recourir à lui, dès que l'esprit d'association se développe avec la population, et que les distances qui séparent les hommes les uns des autres diminuent. On peut faire une remarque analogue à l'égard des travaux publics exécutés par l'État. Il y a trente-cinq ans que la construction du canal Erié paraissait une entreprise si colossale qu'on jugeait qu'elle épuiserait les ressources de l'État de New-York. On aurait alors regardé comme une insigne folie l'idée d'en confier l'exécution à une compagnie particulière. Depuis ce temps, une seule compagnie a construit, dans l'intérieur de l'État, un chemin de fer qui a coûté le double du canal et même plus. Personne ne doute que *l'État* n'ait jadis agi sagement en se chargeant de cet ouvrage ; mais on ne regarderait pas aujourd'hui comme une raison suffisante pour que l'État prît à sa charge une entreprise industrielle, que les frais en fussent dix fois plus grands.

Il y a des inconvénients manifestes à ce que l'État s'immisce dans une opération industrielle, quand il se trouve des individus prêts à l'entreprendre avec des capitaux suffisants. L'œil vigilant de la surveillance individuelle, la pénétration de l'intérêt particulier, procurent une économie que l'on n'obtient jamais quand la perte causée par la négligence ne tombe pas en entier sur celui qui en est coupable, mais

pèse sur l'ensemble de la nation. Cette vérité est tellement triviale, que nous nous dispenserons de la développer. Si l'État pouvait réaliser les mêmes profits qu'un particulier ou une association de citoyens, il serait difficile de trouver une bonne raison pour empêcher la nation de profiter d'un avantage dont tous ses membres auraient leur part. Mais, à moins qu'il ne puisse rendre un service déterminé au même prix que les particuliers, sinon à un prix moindre, il est évident que l'État, en se substituant à l'activité privée, ou bien prélève une taxe sur ceux-là seuls qui ont besoin de ce service spécial, taxe injuste, puisqu'elle est partielle,— ou bien les exonère de la taxe, en répartissant une perte égale sur la masse, au moyen d'un impôt général, qui est également injuste.

En disant que je ne vois d'autre objection à ce qu'un gouvernement entreprenne des travaux, en vue d'un profit pécuniaire, que l'impuissance générale des gouvernements à travailler avec la même économie que les particuliers, je réserve toujours le consentement libre du peuple. C'est à la nation de vider la question d'opportunité dans chaque cas particulier, ou bien d'empêcher le gouvernement, par des restrictions permanentes, d'entreprendre les opérations industrielles qu'elle juge à propos de réserver pour l'activité privée. Si le gouvernement facilite et encourage (ce que nous pensons être le but essentiel de son institution) l'association entre les individus, il donne plus de force à la concurrence particulière vis-à-vis de l'État et diminue pour ce dernier les tentations de s'embarquer dans aucune entreprise en vue d'un profit pécuniaire. Quand le peuple de l'État de New-York révisa la constitution en 1846, il enleva au gouvernement la faculté de rompre les seules relations commerciales que celui-ci entretienne avec le peuple. Désormais, d'après le pacte constitutionnel, « le législateur ne pourra vendre, louer des canaux de l'État ou en disposer de toute autre manière, mais ils resteront la propriété de l'État et sont soumis pour toujours à sa direction. » De même, « la législature ne pourra jamais vendre les salines appartenant à l'État ou en disposer. » A la même époque, l'élargissement du canal Erié et l'achèvement furent rendus obligatoires. La garantie que le peuple se donna à lui-même contre l'immixtion de l'État dans des entreprises industrielle consiste en quelques dispositions légales qui défendent à l'État de mettre son crédit au service d'aucun individu, d'aucune association ou corporation ; de s'engager pour venir à leur secours ; de contracter des dettes pour plus d'un million, hors le cas d'insurrection à réprimer, de guerre à soutenir, d'invasion à repousser, « à moins que la dépense ne soit autorisée par une loi pour un seul ouvrage ou un seul objet spécifié ; et cette loi doit alors pourvoir au recouvrement d'un impôt direct annuel, assez élevé pour payer l'intérêt de la dette et rembourser le capital dans un terme de dix-huit années. » Ajoutons que cette autorisation demeure sans effet jusqu'à ce qu'elle ait été soumise au peuple et sanctionnée par la majorité des suffrages. Ces statuts ont été copiés en substance par plusieurs États qui ont révisé leur pacte fondamental depuis l'année 1846.

La même constitution a privé le gouvernement d'un droit qu'il possédait autrefois, et qui faisait obstacle aux associations particulières. Pour qu'un grand nombre de personnes veuillent s'unir et employer leurs capitaux à un but commun, il faut qu'elles soient libres de contracter les unes avec les autres, puis avec des tiers, aux conditions qu'elles jugent les meilleures. Si mille personnes s'engagent à construire un chemin de fer ou à élever une manufacture, il leur faut bien en confier la direction à quelques agents. L'importance, pour chacun des associés, du talent et de la fidélité de ces agents, dépend de la somme qu'il a versée dans l'entreprise. Ce serait l'arrangement le plus naturel du monde que les associés convinssent que leur pouvoir, à l'égard du choix des agents, sera propor-

tionnel à leurs risques respectifs, et qu'ils partageassent les profits des opérations ou en subissent les pertes dans une proportion semblable. La loi n'a mis aucun obstacle à un arrangement de cette espèce, consenti entre les sociétaires. Supposons cependant que l'un d'eux ait aventuré dans l'entreprise, non-seulement tout ce qu'il possède, mais encore un capital emprunté d'une personne qui ne veut pas y placer ses fonds, malgré les chances de profit, mais qui consent à les confier à la probité et au jugement d'un tiers, à la condition de recevoir un intérêt fixe. D'autres peuvent ne verser qu'une faible partie de leurs capitaux, préférant acheter, avec le surplus, des obligations de l'Etat, ou l'employer, sous leur direction personnelle, dans l'agriculture ou le commerce. Que l'arrangement dont nous avons parlé plus haut soit proposé, et l'individu placé dans la position exceptionnelle que nous avons décrite pouvait dire, avec raison, à ses associés : « Messieurs, je m'embarque dans cette affaire, sur l'espoir et la probabilité d'un profit; — il en est de même de vous tous. Vous avez, néanmoins, et très-convenablement fait entrer la possibilité d'une perte dans vos prévisions, ce qui est fort sage. Or, je crois de mon devoir de vous informer que la clause relative aux pertes, du moins en ce qui me concerne, sera vaine, en cas que nous perdions au delà de notre capital. Vous avez déjà tout ce que je possède, et plus encore. Il ne me reste nul moyen de combler un déficit. Si, dans l'avenir, mes gains me permettaient de le faire, je me croirais obligé de rembourser le capital qu'on m'a confié, capital dont le propriétaire n'ayant rien à prétendre dans nos succès doit, en bonne justice, souffrir moins que nous de nos revers. Je me propose de ne promettre que ce que je puis tenir. Quand le capital que j'apporte sera perdu, je n'ai pas l'intention de m'obliger à le reconstituer. » Si les autres associés entraient dans ses vues, nul obstacle légal au contrat qu'ils passaient entre eux. Mais la loi commune

sur les associations, leur interdisait la faculté de faire un arrangement analogue avec le public. Elle rendait chaque associé responsable de toutes les dettes que la Société pourrait contracter. Après l'épuisement du capital social, tout créancier avait, jusqu'à l'extinction de sa créance, prise sur les propriétés particulières de tout sociétaire, sauf le recours éventuel de celui-ci contre ses coassociés. Une autre difficulté, pour les associations, consistait en ceci : lorsqu'un des membres désirait retirer son capital, ou le céder à une autre personne, qui consentait à prendre sa place et continuer les affaires, il ne lui suffisait pas d'obtenir le consentement de tous les associés; même après ce consentement obtenu, il restait toujours responsable, envers les créanciers, de toutes les dettes contractées antérieurement.

Le seul mode par lequel les entraves énumérées ci-dessus, et quelques autres d'une moindre importance, pussent être évitées, était la Société anonyme. C'est une espèce de Société où les parts peuvent être cédées, et dans laquelle la responsabilité des associés ne s'étend pas au delà de la perte du capital qu'ils ont versé. Ces raisons, entre autres, rendaient ce mode de placement beaucoup plus sûr et plus commode pour un grand nombre de petits capitaux. Ceux qui avaient des relations d'affaires avec la compagnie savaient parfaitement sur quel pied ils traitaient, et avaient ordinairement plus de moyens de connaître ses ressources et ses dettes que dans le cas d'un individu ou d'une Société ordinaire. Malheureusement la création des compagnies anonymes était, dans l'origine, une prérogative royale, qui devint l'héritage du corps législatif dans le gouvernement. On ne pouvait former une compagnie anonyme sans en avoir obtenu le privilége par une concession spéciale, que la législature donnait ou refusait, suivant qu'elle le jugeait convenable. Le pouvoir du gouvernement, et les occasions offertes au favoritisme et à la corruption, étaient ainsi augmentés sans aucune nécessité, tandis que le peuple se

voyait, à son grand désavantage, entravé dans l'exercice d'un de ses droits naturels. La constitution de 1846 réforma cet abus, en dépouillant la législature du pouvoir de créer des Sociétés anonymes par acte spécial, « à moins qu'il ne s'agisse de corporations municipales ou autres, instituées dans un but qui, au jugement de la législature, ne pourrait être atteint sous l'empire des lois générales. » Elle disposa que désormais toutes Sociétés anonymes, et toutes « associations ou compagnies par actions, ayant quelques-uns des pouvoirs ou des priviléges des Sociétés anonymes non possédés jusque-là par des individus ou des Sociétés, » se formeraient librement, à la seule condition de se conformer aux lois générales, promulguées par la législature.

En vertu de ces dispositions de la constitution, on a édicté des lois générales prescrivant des procédés très-simples et peu coûteux, au moyen desquels toutes les personnes qui le désirent peuvent se réunir en Sociétés anonymes pour construire des chemins de fer et des routes planchéiées, ou pour se livrer à des opérations de fabrique, de mines, de chimie ou de mécanique. Les membres de ces Sociétés sont cependant encore personnellement responsables à l'égard du versement complet du capital nominal, et à l'égard des salaires dus aux ouvriers employés par la compagnie.

Il y a longtemps que des lois générales pour la formation de corporations, la fondation de bibliothèques publiques et de communautés religieuses, sont en vigueur dans l'État de New-York. Nous avons aussi, d'ancienne date, un statut général autorisant la formation de compagnies pour certaines opérations manufacturières qu'il spécifie. Cependant l'extension récente du principe est en grande partie due au succès de l'expérience qu'on avait faite quelques années auparavant, de retirer au commerce de banque son caractère de privilége spécial. Ces deux mesures rencontrèrent quelque opposition de la part de personnes timides. Elles craignaient que le public ne sût pas distinguer quelles compagnies méritaient sa confiance et jusqu'à quel point. Elles craignaient aussi que des citoyens ne fussent tentés d'y entrer, mus par des espérances chimériques de profit, qui n'auraient pu les aveugler, sans le charme attaché au nom et aux attributs d'une compagnie. L'expérience a prouvé que ces craintes étaient dénuées de fondement. Maintenant que les Sociétés anonymes ont cessé d'avoir le prestige d'une sanction législative spéciale, on n'est plus aussi désireux d'y placer des capitaux, ni aussi prêt à leur accorder crédit que quand elles avaient un caractère de monopole et étaient, pour ainsi dire, marquées du sceau de l'État.

La Constitution de 1844 abolit « tous les offices pour le pesage, jaugeage, mesurage, triage ou inspection de marchandises, de tout produit ou de toute denrée quelconque ; » défendant à l'avenir la création de ces offices, excepté de ceux établis soit dans l'intérêt de la santé publique, soit pour fournir aux habitants des étalons corrects de poids et mesures et pour protéger les intérêts de l'État dans sa propriété ou son revenu, ses droits de péage ou ses achats. Le but de cet acte était principalement de restreindre le patronage du gouvernement et d'abandonner ces inspections aux soins d'agents choisis par les parties intéressées.

Nous nous sommes bornés à examiner le cours des choses dans la république de New-York seulement, autant parce qu'elle est la plus peuplée de la confédération et exerce une grande influence par son exemple, que parce que la révision récente de son pacte fondamental nous montre le peuple exerçant la plus haute prérogative de sa souveraineté, celle de tracer aux membres du gouvernement les limites dans lesquelles leur action doit se renfermer. Nous en avons dit assez pour prouver la tendance naturelle à contenir le gouvernement dans ses fonctions nécessaires ou dans celles qui ne pourraient être remplies avec la même efficacité par les citoyens eux-mêmes. Quand on laissera agir les lois naturelles, qui augmentent la population, les richesses et l'é-

galité des conditions dans la communauté, toutes les classes obtiendront le pouvoir politique et n'emploieront plus les officiers de l'État pour faire ce qu'elles peuvent faire mieux. Quand les gouvernants résistent à ces lois, il faut quelque chose de plus convaincant que les arguments de l'économie politique, pour les induire à abdiquer le pouvoir qu'ils ont dans leurs mains. Tous les gouvernements sont d'accord sur un point. Tous exigent des impôts sous une forme ou sous une autre. Quand même le percepteur ne ferait pas sa tournée, et que la rémunération des agents du gouvernement serait payée sur le revenu provenant d'un domaine public ou sur les profits d'un commerce fait par l'État, rien, au fond, ne serait changé. Comme l'État ne peut être propriétaire ou entrepreneur que pour le compte de la communauté, s'il dispose des revenus et profits, cela équivaut, de sa part, à donner d'une main et reprendre de l'autre. A l'égard des méthodes à employer pour subvenir aux frais de l'action gouvernementale, il existe deux principes au sujet desquels il semblerait impossible qu'il pût s'élever une controverse. La seule difficulté vient des détails de leur application pratique.

Puisque le gouvernement rend des services à tous les citoyens, — en admettant, du moins, que ses actes répondent à l'objet de son institution, — chaque citoyen doit contribuer à le soutenir dans la mesure de l'avantage qu'il en reçoit. C'est au gouvernement qu'il doit la sécurité de sa personne et de sa propriété. En ce qui concerne sa propriété, il est clair que sa contribution devrait être calculée comme elle le serait par une compagnie d'assurances particulières, sur la valeur de cette propriété même. S'il peut la faire assurer à un taux plus bas, c'est qu'un autre citoyen sera forcé de payer plus que sa juste part et de prendre sur son bien de quoi exempter celui-là. — En ce cas, il y a vol manifeste, et le gouvernement qui néglige de l'empêcher manque au principal objet de son institution. Chaque impôt personnel est

sujet à cette règle, qu'il soit payé en argent ou en service. Si un ouvrier dont le travail est nécessaire au soutien de sa famille était forcé de donner une journée entière aux devoirs militaires, ou de payer une dispense du même prix que le possesseur d'une grande fortune, ce serait une injustice criante, parce qu'il y aurait inégalité.

Il est impossible d'estimer la valeur de la protection donnée à la personne par le gouvernement. S'il était loisible à différents individus de déclarer à quel prix ils voudraient acheter une assurance contre tout danger qui pourrait menacer leur vie ou leurs membres, les riches seraient plus disposés que les pauvres à payer une prime plutôt au-dessus qu'au-dessous de leur fortune. Le plus grand nombre des crimes accompagnés de violence sur la personne ont leur origine dans des entreprises contre la propriété, ou dans les discussions qui y ont trait. Ces raisons nous semblent suffisantes pour regarder la valeur de la sûreté personnelle comme la base de tout système d'impôts. Si la conséquence est que ceux qui sont pauvres évitent de contribuer à des dépenses dont ils partagent les avantages, cette apparente déviation aux principes tend du moins à leur faciliter l'accès de la propriété, et à diminuer cette inégalité des conditions qui retarde le progrès social.

Le principe d'égalité demande que toutes les taxes pour créer un revenu soient imposées directement, parce que c'est la seule manière dont on puisse proportionner la contribution de chaque individu à ses moyens. Aux impôts sur la consommation s'attache cet inconvénient : que les besoins personnels des hommes et leurs consommations matérielles varient beaucoup moins que leur capital ou leur revenu. L'ouvrier, s'il ne consomme pas tout à fait autant de pain, de viande, de thé, de café, de sucre, de coton, de laine, etc., que le millionnaire, consacre à l'achat de ces articles la plus grande portion de son revenu ; tandis que le capitaliste ne dépense qu'une petite partie du sien pour se

procurer une quantité même bien plus grande des denrées qu'il lui plaît de consommer. Quels que soient les articles qu'on puisse choisir, et de quelque manière que le *percentage* de l'impôt soit gradué, l'égalisation des contributions entre les différentes classes de consommateurs, ou même une approximation passable, est un problème d'une difficulté insurmontable.

Il résulte des considérations précédentes que toutes les taxes indirectes, imposées sous le nom de *droits* ou *d'excise*, demandent à être justifiées par un tout autre motif que celui de répartir justement les dépenses communes entre tous les citoyens. Sur ce terrain, il est absolument impossible de les défendre. La nécessité de créer un revenu n'est pas une excuse pour employer ce mode injuste de répartition. Il y a cependant un autre principe qui peut nous empêcher de le condamner. Les taxes doivent être imposées sous la forme la mieux appropriée au but pour lequel le gouvernement est institué, — à diminuer les maux qu'il a mission de détourner, et à réduire ainsi la nécessité des impôts pour l'avenir.

Si, par exemple, il était prouvé que le penchant à la lecture eût une tendance à provoquer des crimes et à augmenter ainsi les dépenses nécessaires pour les découvrir et les punir, il n'est guère douteux qu'il ne fût juste et expédient de frapper les livres et les journaux d'impôts assez forts pour en restreindre l'usage, et pour produire un revenu égal aux frais de poursuites contre les crimes commis par ceux qui liraient en dépit de l'impôt. Nous faisons ici, à dessein, une supposition directement opposée au fait, parce qu'elle explique le principe sans soulever aucune question d'application. Un gouvernement est une association formée pour accomplir tous les actes sur lesquels peuvent éventuellement s'entendre les citoyens, et qu'ils spécifient. La répression des crimes en est, certes, un des plus permanents et des plus universels. Mais s'il est convenable d'imposer des taxes comme amende et punition, pour remplir un objet déter-

miné, il doit en être de même pour tous. Ainsi, tout revient à ceci : que les membres de l'association sont convenus de s'imposer également en vue d'objets communs à tous, et d'astreindre celui d'entre eux qui agirait au détriment de l'intérêt commun à payer en sus une taxe spéciale.

C'est sur les motifs que nous venons d'indiquer que doit se baser la véritable défense des droits protecteurs. Une communauté qui pense qu'il est moins cher de travailler chez elle les denrées alimentaires et les matières premières que de s'adresser à l'étranger pour obtenir des produits manufacturés, et qui désire augmenter sa production intérieure en la modifiant, se détermine à consacrer une partie de ses ressources à l'instruction manufacturière de ses ouvriers. Elle se soumet, à cet effet, à un sacrifice momentané, réel ou apparent, en payant un prix plus élevé pour les produits fabriqués chez elle que pour ceux de la même espèce et de la même qualité importés de l'étranger, sacrifice qui, devenant tous les jours moindre, à mesure que l'éducation des ouvriers progresse, finit par disparaître entièrement. En d'autres termes, elle convient de donner la préférence à ses produits propres sur ceux de l'étranger, malgré la différence de prix. Si tous les membres de la société voulaient adhérer à cet arrangement, il n'y aurait aucun besoin de *droits*. Cependant il n'est pas impossible que, tenté par l'intérêt personnel, l'un d'eux ménage sa bourse et continue d'acheter à bon marché de l'importateur, tandis que ces concitoyens payent l'instruction des ouvriers, dont l'habileté et l'industrie enfanteront un gain national qu'il sera appelé à partager. Pour empêcher cette injustice, il est deux méthodes. L'une consiste à lever un impôt sur toute la communauté, pour payer une prime aux producteurs nationaux. A ceci on peut objecter que c'est taxer la société tout entière pour l'avantage des consommateurs du produit qui donne lieu à la prime. Une autre objection résulte de ce que les producteurs étrangers, en se soumettant à une

réduction de prix, pourraient déjouer la mesure et laisser le fardeau de la prime peser, sans aucun espoir de soulagement, sur la communauté qui la paye, les consommateurs seuls profitant du prix réduit. Dans l'autre méthode, l'établissement d'un *droit* fixe, en augmentant le prix d'un produit étranger, rejette la taxe sur les consommateurs qui recueilleront tout l'avantage de la réduction à venir. A mesure que le prix de la production domestique diminue, le producteur étranger est obligé de supporter réellement une portion du droit, et de contribuer ainsi au revenu du pays et au soulagement des contribuables. Sur lui la diminution des frais de production à l'intérieur agit comme une amende, qui s'élève à mesure que le prix de la denrée protégée baisse, en raison du progrès de l'industrie nationale, de l'amélioration des machines, et de l'extension du débouché, et cela continue jusqu'à ce que la taxe cesse de peser sur les consommateurs. M. J.-S. Mill met en avant un argument, qu'il n'entre pas dans notre plan de discuter, pour prouver que : « les droits à l'importation de tout produit qu'il n'est pas possible de demander à la production nationale, de même que les droits qui ne sont pas assez élevés pour balancer la différence des frais entre la production à l'intérieur, et l'importation » sont en partie payés par les étrangers. « On ne peut attendre d'un pays, observe-t-il, qu'il renonce au pouvoir d'imposer une taxe aux étrangers, à moins que ceux-ci ne veuillent, à leur tour, en user de la même manière à son égard. La seule manière dont un pays puisse éviter de perdre, à raison des droits de douane dont ses produits sont frappés dans les pays étrangers, c'est d'imposer sur leurs produits des droits semblables. Seulement il doit prendre garde que ces droits ne soient pas assez élevés pour absorber tout stimulant au commerce, supprimer entièrement l'importation, à rendre indispensable la production de l'article à l'intérieur, ou le recours à un marché moins avantageux. » *Political Economy*, book V, chap. IV, § 6.

Il est parfaitement clair que, si les citoyens d'un pays sont forcés de produire chez eux un article qu'ils pourraient obtenir avec moins de travail en l'important du dehors, et si, en conséquence, la source des droits de douanes est tarie, il y a une double perte ; premièrement, la perte de la différence de prix entre les articles nationaux et les articles étrangers ; deuxièmement, celle du revenu douanier, ou plutôt de la portion de ce revenu, s'il y en a une, qui eût été tirée des étrangers, et qu'il faut obtenir (car nous devons la supposer nécessaire) par quelque autre mode d'impôt. On pourrait tirer de cette considération un argument contre les droits qui ont pour objet principal la création d'un revenu, et dont la « protection accidentelle » n'est que l'objet secondaire. Si la protection est un but, elle devrait être le principal, et le revenu un accessoire momentané, obtenu d'une manière qui n'est justifiable que comme moyen d'atteindre un autre but. S'il y a quelque raison valable pour accorder *quelque* degré de protection, ce doit être en vue de diminuer le prix de la production, non pour permettre à une classe favorisée de producteurs de continuer un genre d'industrie qui, autrement, leur serait désavantageux, et de puiser, pour réparer leurs pertes, dans les poches des consommateurs. Les contributions de ces derniers, dans le cas où le *droit* imposé n'a d'autre effet que de substituer la consommation d'un produit fabriqué dans le pays à celle d'un produit importé, et n'a aucune vertu pour augmenter la consommation en abaissant les prix anciens, sont autant de *pris* sur le trésor public. Si le droit a pour effet de diminuer le prix du produit, il porte en soi sa complète justification, et il n'a pas à s'appuyer d'un prétexte fiscal. Dans ce cas même, il tend à déjouer le dessein de l'ériger en revenu, excepté en tant que l'on peut le tirer des producteurs étrangers. Il n'y a aucune bonne raison pour que ceux-ci participent aux avantages d'une sorte d'association avec un peuple, comme ils le font par chaque opéra-

tion commerciale, sans contribuer à défrayer les dépenses au moyen desquelles ce peuple entretient les rapports d'association civile et commerciale entre ses propres citoyens. Leur empressement à venir sur nos marchés montre assez qu'ils y trouvent leur compte. Et on les voit, dans tout pays où le droit est simplement protecteur, s'efforcer d'attirer à eux les échanges, au détriment de ces liens d'échange et d'association entre les citoyens, que les gouvernements doivent s'attacher principalement à développer.

D'après nos institutions, le gouvernement fédéral n'a point le pouvoir d'imposer des droits sur les exportations d'aucun des États ; et les États ont fait abandon du pouvoir de mettre, sans le consentement du Congrès, « aucun impôt ou aucun droit sur les importations ou sur les exportations, excepté ceux qui sont absolument nécessaires à l'exécution de leurs lois de surveillance. »

Nous n'avons donc pas besoin d'examiner l'effet des droits à l'exportation, qui sont, de fait, abrogés dans notre pays. La nation qui a recours à ce moyen de se faire un revenu augmente artificiellement pour les nations étrangères le prix de ses produits, et, en en limitant le débouché, elle augmente chez elle le coût de production ; ou, ce qui est la même chose, elle empêche l'économie qui pourrait être faite par une extension des débouchés. A l'égard des droits à l'intérieur, droits d'excise ou d'octroi, le principe d'après lequel on peut, en quelques cas, les défendre, et l'objection générale à laquelle ils sont sujets, de même que tous les autres modes d'imposition indirecte, ont été assez indiqués.

Nous nous dispensons de tout développement sur les matières plus particulièrement imposables, le mode et le moment de les dégrever, quand il y a probabilité d'épargner au gouvernement des frais de perception, et de diminuer ainsi le fardeau qui pèse sur les contribuables. Regardant les impôts directs comme la seule source légitime du revenu

public, quand il ne s'agit que de créer un revenu, nous ne voulons pas abuser de la patience du lecteur par un plus long examen des moyens exceptionnels de l'obtenir, moyens qui ne doivent pas être tolérés, s'ils ne tendent pas eux-mêmes à diminuer la nécessité de leur emploi et le revenu fiscal qu'ils produisent. En ceci, comme dans tous ses autres modes d'action, le gouvernement ne remplit son devoir qu'autant qu'il se rend de moins en moins nécessaire, qu'autant que les citoyens acquièrent le savoir et les facultés qui les rendent leurs propres législateurs, et qu'à la soumission, à la dépendance envers les puissances d'ici-bas, se substitue le *self government*, l'obéissance spontanée à la loi céleste. C'est en obéissant à cette loi que les enfants des hommes obtiendront l'accomplissement de la promesse : Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous fera libres.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV.

LA RENTE.

CHAPITRE V.

LE SALAIRE.

CHAPITRE VI.

LE PROFIT.

CHAPITRE VII.

L'ÉCHANGE.

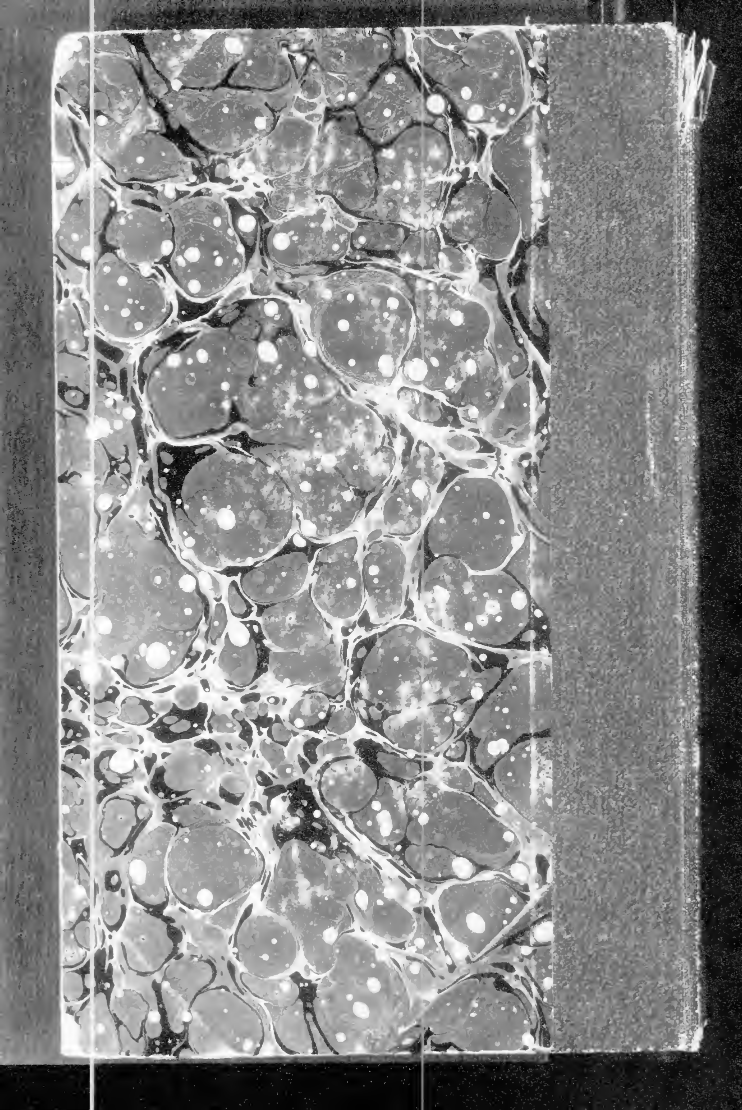
CHAPITRE VIII.

LA MONNAIE ET LE PRIX.

CHAPITRE IX.

LE GOUVERNEMENT.

FIN DE LA TABLE.



END OF
TITLE